

FATIMATA SOW

**LA CONSTRUCTION D'UN DISCOURS PERSUASIF :
LES ÉMISSIONS RELIGIEUSES
À LA RADIO SÉNÉGALAISE**

Thèse présentée
à la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université Laval
dans le cadre du programme de doctorat en linguistique
pour l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D.)

DÉPARTEMENT DE LANGUES, LINGUISTIQUE ET TRADUCTION
FACULTÉ DES LETTRES
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC

2012

Résumé

Cette recherche porte sur le discours radiophonique produit par deux animateurs d'émissions religieuses au Sénégal. Partant du constat selon lequel les hommes religieux musulmans utilisent abondamment les ondes privées et publiques pour transmettre leurs messages et convaincre les fidèles de l'importance des valeurs religieuses, nous avons comme objectif de dégager le message qu'ils véhiculent et d'identifier les outils discursifs qu'ils utilisent pour y parvenir. Pour cela, nous nous fondons sur un corpus d'émissions radiophoniques interactives et non interactives, et ce, afin d'analyser le comportement des animateurs devant le tiers absent (l'auditeur) ou en sa présence (l'appelant ou l'invité). Notre corpus est plus précisément constitué de 29 émissions produites par deux animateurs et enregistrées à l'hiver 2010.

Tout d'abord, sur le plan de la structure, nous nous sommes basée sur l'approche séquentielle empruntée à l'analyse conversationnelle. Nous avons ainsi pu identifier les rituels qui sont très présents et permettent la mise en place des rôles et des intentions de tous les participants. Nous avons aussi relevé la particularité de ces discours qui repose sur des schémas de type explicatif utilisés par les deux animateurs dans le but de présenter certains faits, mais aussi de convaincre les auditeurs. Cette construction discursive marque le désir des animateurs de produire un discours pédagogique. Une analyse de contenu a aussi été réalisée afin de mettre au jour les différents thèmes abordés, ce qui nous a permis de voir que les animateurs religieux ne se concentrent pas uniquement sur des thèmes liés à la religion, mais, qu'ils abordent aussi des questions sociales, historiques, politiques, etc.

Ensuite, pour mettre en lumière la relation interpersonnelle entre les animateurs et leurs différents interactants, nous avons analysé les termes d'adresse et les actes de langage. Il ressort de cette étude que les différents participants construisent une relation harmonieuse. Nous avons enfin identifié les différentes figures qui entrent en jeu dans la construction des discours des deux animateurs. Nous avons ainsi déterminé que les animateurs combinent

des éléments relevant de l'éthos, du logos et du pathos pour construire leur discours en vue de convaincre leurs auditeurs et de construire leur charisme.

Abstract

This work is about media discourse, especially religious discourses on Senegalese radios. We decided to work on this subject because we have noticed that religious leaders use the public as well as the private airwaves to convey their messages. These leaders have developed several skills to become popular and to keep and convince their faithfuls. The purpose of this thesis is to get an insight into the leaders' messages on the religious, social and cultural domains and also to find the tools they use to reach their goals. To carry out this work, we have collected a corpus of 29 broadcasts from two hosts. Among these broadcasts, 12 are non interactive. The others are interactive and concern the listeners (12 broadcasts), the guests (two broadcasts) and the co-hosts (three broadcasts).

First, on the structural level, we based ourselves on the sequential approach borrowed from the conversationalists. We were so able to identify the rituals, which are very important and allow to see the different roles and places of all the participants. We also found that these discourses are based on discursive diagrams used by both hosts. Their objective is to present certain facts, but, above all, to convince the listeners. This construction marks their desire to produce a pedagogical speech. We also realized a content analysis to bring to light the main topics discussed during the broadcasts, this allowed us to see that the religious hosts don't concentrate only on themes connected to the religion but, they also deal with social, historical, political questions, etc.

Then, to show the interpersonal relation between the hosts and their various participants, we analyzed the terms of address and the speech acts. It emerges from this study that the various participants build a harmonious relationship. We finally identified the various figures, which come into play in the construction of the hosts' discourses. This analysis helps us to determine that the hosts combine ethos, logos and pathos to convince the listeners.

Remerciements

Nous remercions tout d'abord notre directrice de thèse, la professeure Diane Vincent, pour son encadrement, sa générosité dans la transmission du savoir, ses conseils avisés, sa compréhension sans faille et pour nous avoir soutenue jusqu'au bout. Nous lui témoignons aussi toute notre reconnaissance et notre gratitude pour nous avoir donné la chance de participer activement à certains de ses projets de recherche, et de nous avoir donné le goût d'analyser différents types de discours qui nous entourent dont les discours religieux. Nous aurions aimé après ces quatre années sous sa direction, finir le travail avec elle et bénéficier de son enthousiasme pour la recherche jusqu'au bout. Nous lui souhaitons un prompt retour.

Nous témoignons toute notre gratitude à la professeure Guylaine Martel pour avoir accepté de prendre la relève de la direction et d'avoir ainsi pu terminer à temps, et ce malgré un emploi du temps très chargé. Nous nous sommes beaucoup bonifiée de ses remarques, conseils et suggestions.

Un merci particulier à la professeure Denise Deshaies pour avoir volontiers accepté de faire la prélecture de cette thèse et de faire partie du jury. Une prélecture qui nous a permis d'améliorer notre travail grâce à une correction objective et méticuleuse.

Nous adressons également nos remerciements sincères à la professeure Marty Laforest, qui s'est dès le début intéressée à notre travail, et au professeur Henry Assogba qui ont accepté d'être membres du jury.

Nous remercions spécialement Clédor Diouf pour son soutien indéfectible, ses conseils judicieux, sa patience et sa compréhension qui nous ont donné le courage et l'audace d'entreprendre des études doctorales et surtout de les mener à terme.

Nos remerciements vont aussi à nos parents et à nos frères et soeurs qui ont toujours été présents pour nous. Mentions particulières à notre père Yaya Sow qui depuis toujours nous encourage à poursuivre nos études et surtout nous supporte dans toutes les étapes et à notre sœur Hawa Sow qui a sacrifié ses études et aussi sa vie professionnelle pour rentrer à la maison s'occuper de notre mère malade.

Nous avons aussi pu bénéficier des conseils et discussions enrichissantes de nos collègues doctorantes, nous les en remercions. Merci particulièrement à Caroline qui a relu et corrigé cette thèse, et ce à plusieurs reprises.

Merci à notre famille à Québec, nos amies et amis qui depuis 2008 nous accompagnent tous les jours et ont rendu agréable notre séjour et surtout nous ont permis de ne pas trop sentir le dépaysement. Un grand merci à David Sparrow pour son aide précieuse pour la mise en forme du travail.

Nous remercions tous ceux qui de près ou de loin ont participé à la réalisation de ce travail. Nos pensées vont aux deux animateurs de notre étude qui durant notre collecte ont accepté gentiment de nous recevoir et de répondre à nos questions.

Nous remercions enfin le Programme Canadien de Bourse de la Francophonie (PCBF) et L'Agence Canadienne de Développement international (ACDI) pour leur soutien financier et pour nous avoir donné l'opportunité de poursuivre nos études universitaires au Canada et ainsi de mener à bien cette recherche.

À ma très chère et bien aimée maman Bondé Ba...

Pour ton courage et pour t'être battue si fort
pour rester debout. Merci de continuer à
sourire tous les jours et de nous faire
oublier notre peur et notre angoisse.

Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	iii
Remerciements.....	v
Table des matières.....	ix
Liste des tableaux.....	xii
Introduction.....	1
Chapitre 1 Mise en contexte de l'étude : la radio en Afrique et au Sénégal.....	9
1.1. Survol historique.....	10
1.2. L'information à la portée de tous.....	12
1.3. La radio comme instrument de diffusion et de promotion de la culture.....	15
1.4. La radio éducative.....	16
1.5. La radio et la politique.....	19
1.6. Radio et conflits en Afrique.....	22
1.6.1. Les radios de la propagande.....	23
1.6.2. Les radios de la paix.....	26
1.7. La radio et la religion.....	27
1.8. Conclusion partielle.....	28
Chapitre 2 État de la question et cadre d'analyse.....	31
2.1. Bref historique de l'argumentation.....	32
2.2. Fondements de la nouvelle rhétorique.....	34
2.3. L'analyse du discours et l'approche modulaire.....	36
2.4. Les différents courants.....	39
2.4.1. L'interactionnisme.....	39
2.4.2. Analyse argumentative du discours.....	47
2.4.2.1. Le logos.....	49
2.4.2.2. L'ethos.....	50
2.4.2.3. Le pathos.....	55
2.5. Vers une analyse des personnages charismatiques et de la rhétorique populiste.....	58
2.5.1. Définitions.....	59
2.5.2. Construction d'une personnalité charismatique.....	62
2.5.3. L'ethos, le logos et le pathos dans la construction des discours de personnages charismatiques.....	64
2.6. Conclusion partielle.....	69
Chapitre 3 Méthodologie.....	73
3.1. Présentation des animateurs.....	73

3.2. Présentation du corpus	77
3.3. Méthode d'analyse	79
Chapitre 4 Structure des émissions	83
4.1. Structure des émissions	83
4.1.1. Ouverture des émissions	85
4.1.1.1. Ouverture des émissions en solo	86
4.1.1.2. Ouverture des émissions interactives	89
4.1.2. Clôture des émissions et clôture des interactions	97
4.1.2.1. Clôture des émissions	98
4.1.2.2. Clôture des interactions dans les émissions interactives	100
4.2. Structure du corps des émissions	103
4.2.1. Analyse thématique des émissions	104
4.2.2. Schémas discursifs	107
4.3. Un discours pédagogique	113
4.4. Conclusion partielle	120
Chapitre 5 Les interactions comme révélateurs du rôle des animateurs	121
5.1. Les termes d'adresse	122
5.1.1. Les appellatifs	122
5.1.2. Les pronoms d'adresse	126
5.2. Les actes de langage	129
5.2.1. Actes de langage et interaction	131
5.2.2. Actes de langage et relation interpersonnelle	133
5.3. Le compliment	135
5.3.1. Qui complimente qui dans les émissions interactives?	138
5.3.2. Les types de compliments	139
5.3.3. Les réponses aux compliments	142
5.4. Les actes directifs	146
5.5. Conclusion partielle	151
Chapitre 6 Construction d'un personnage charismatique	155
6.1. Les figures du discours	156
6.1.1. Les figures dans la rhétorique traditionnelle	157
6.1.2. Les figures dans l'argumentation moderne	158
6.1.3. La répétition	161
6.1.4. Le discours rapporté	163
6.1.5. L'énumération	166
6.1.6. L'exemple	168
6.1.7. L'accumulation	170
6.2. Fonction argumentative des figures dans les émissions religieuses	170
6.2.1. Fonction argumentative des répétitions	171
6.2.1.1. Les types de répétitions	171
6.2.1.2. Valeur d'intensification	173

6.2.1.3. La répétition comme outil pédagogique	174
6.2.1.4. La répétition comme expression de l'émotion	176
6.2.2. Fonction argumentative du discours rapporté	176
6.2.2.1. Les énonciateurs du discours rapporté	176
6.2.2.2. Les types de discours rapportés	180
6.2.2.3. Discours rapportés et arguments d'autorité	181
6.2.2.4. Discours rapportés et ethos	184
6.2.3. Fonction argumentative de l'énumération	185
6.2.4. Fonction argumentative de l'exemple	191
6.2.4.1. Exemple et logos	192
6.2.4.2. L'exemple comme outil pédagogique	195
6.3. Ethos positif de l'animateur : entre enseignant et pédagogue	196
6.4. Le logos et la concrétisation chez les animateurs	198
6.5. Le pathos dans les émissions religieuses	200
6.6. Conclusion partielle	203
Conclusion	205
Bibliographie	215
Annexe 1 : Convention de transcription	237
Annexe 2 : Échantillon du sous-corpus de validation	238

Liste des tableaux

Tableau 1 : Récapitulatif du corpus	78
Tableau 2 : Distribution en pourcentage des thèmes abordés dans les émissions selon les animateurs	104
Tableau 3 : Distribution en pourcentage des schémas de chaque épisode chez les animateurs selon les formats d'émission	109
Tableau 4 : Distribution en pourcentage des appellatifs utilisés par les animateurs et les auditeurs	123
Tableau 5 : Distribution en pourcentage des pronoms d'adresse utilisés par les animateurs en interaction avec un auditeur	127
Tableau 6 : Distribution en pourcentage des pronoms d'adresse utilisés par les auditeurs en interaction avec un animateur	127
Tableau 7 : L'échange de compliments	137
Tableau 8 : Distribution en pourcentage des types de compliments	139
Tableau 9 : Distribution en pourcentage des catégories de répliques	142
Tableau 10 : Distribution en pourcentage des actes directifs produits par l'animateur	148
Tableau 11 : Distribution en pourcentage des types de répétitions	172
Tableau 12 : Distribution en pourcentage des énonciateurs du discours rapporté	177
Tableau 13 : Distribution en pourcentage des énonciateurs du discours rapporté autre que le locuteur	177
Tableau 14 : Distribution en pourcentage des énoncés rapportés	180
Tableau 15 : Distribution en pourcentage des énumérations selon leur fonction	186
Tableau 16 : L'exemple : distribution en pourcentage des catégories de référence	193

.

Introduction

La découverte de l'analyse du discours à l'automne 2008, puis l'intérêt et la curiosité qu'elle a suscités en nous, constitue la raison principale qui nous a poussée à explorer ce domaine de recherche. Cette découverte a surtout éveillé le désir d'analyser des situations d'interaction mettant en scène des participants dont les places et les rôles sociaux divergent, comme c'est le cas de l'animateur de radio et de ses auditeurs.

La deuxième raison découle d'un constat personnel : au cours des dernières années, il semble que les leaders religieux sénégalais aient changé leur façon de rejoindre leurs fidèles et de formuler leurs sermons; ils ont investi la scène médiatique en vue de convaincre le plus de fidèles possible, surtout les jeunes qui ont tendance à délaisser les valeurs religieuses et culturelles au détriment d'autres plus profanes. Forts de ce constat, certains leaders religieux, qu'ils soient chrétiens ou musulmans, ont pris la barre de nombreuses émissions religieuses à la télévision ou à la radio, espérant ainsi « ramener au bercail les brebis égarées ». C'est cet aspect des émissions religieuses qui nous intéresse ici. Plus particulièrement, ce sont les émissions religieuses radiophoniques musulmanes au Sénégal qui constituent notre objet de recherche.

* *
*

Bien que les motifs qui sont à la base de toute interaction soient diversifiés, de plus en plus de chercheurs considèrent que les stratégies déployées par un interlocuteur pour convaincre l'autre couvrent un vaste domaine et englobent ce qui est mis en œuvre pour que l'interaction se maintienne et que les participants aient l'impression que cela vaut la peine d'y participer. En ce sens, nous considérons que la dimension persuasive du discours est à la base de presque toutes les interactions et que le simple transfert d'informations peut parfois jouer un rôle argumentatif. Toutefois, il existe aussi des interactions où la persuasion prend une place beaucoup plus importante, par exemple lorsqu'il s'agit de convaincre autrui d'adhérer à une thèse, d'agir (ou de penser) dans une certaine direction,

d'exécuter une tâche. C'est dans cette perspective que Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008 [1958] : 36) conçoivent l'argumentation et proposent d'appeler « convaincante une argumentation qui est censée obtenir l'adhésion de tout être de raison ».

Le rôle des émissions religieuses est de susciter la ferveur des fidèles ou de la maintenir, de parfaire leur éducation religieuse, d'interpréter des textes fondateurs ou de discuter de croyances et de pratiques. C'est pourquoi nous considérons que ces émissions ont une visée argumentative. Amossy souligne à cet effet que « l'usage de la parole est nécessairement lié à la question de l'efficacité. Qu'il vise une multitude distincte, un groupe défini ou un auditeur privilégié, le discours cherche toujours à avoir un impact sur son public. Il s'efforce souvent de le faire adhérer à une thèse : il a alors une visée argumentative » (2010 [2000] : 5). Le problème est alors de situer le discours des leaders religieux par rapport à ses composantes et d'analyser comment il est construit dans le but de convaincre les auditeurs, considérant les stratégies qu'ils déploient pour remplir leur mandat. Les questions qui surgissent dès lors sont les suivantes :

- Quels sont les thèmes, les procédés rhétoriques, les marqueurs émotifs et les autres techniques utilisés par les leaders religieux pour que les auditeurs adhèrent à leurs idées?
- Est-ce que ces discours restent dans le domaine du religieux? Interfèrent-ils plutôt avec la sphère sociale ou politique?
- Comment les animateurs religieux utilisent-ils leur pouvoir discursif, leur charisme?

Des études ont déjà été réalisées autant sur les émissions interactives radiophoniques que télévisuelles avec pour objectifs de les présenter et de rendre compte de leur fonctionnement. Nous remarquons cependant que ces études ont le plus souvent porté sur les sociétés occidentales, les pays africains accusant un certain retard concernant les technologies de l'information et des communications. Avec la prolifération des technologies dans ces pays en voie de développement, notamment au Sénégal, d'autres recherches ont vu le jour, mais elles ont toujours concerné le rôle que jouent les radios auprès des paysans ou dans les communautés éloignées des villes avec les radios

communautaires et les radios dites de proximité. C'est la raison pour laquelle, Lakétienkola Damome [2006 : 84] déplore

une insuffisance d'intérêt des chercheurs locaux. [...] On ne voit pas cependant beaucoup d'universitaires ou de chercheurs attirés y collaborer. Cela est d'autant plus surprenant que le paysage radiophonique et même la pratique radiophonique ont subi de profondes mutations ces dernières années. Cette remarque vaut pour toute l'Afrique, mais surtout pour l'Afrique francophone qui ne semble pas prendre encore la vraie mesure du phénomène. La radio en Afrique d'aujourd'hui reste donc un champ presque totalement à explorer.

Cette réflexion est aussi vraie pour les émissions religieuses radiophoniques. En effet quelques rares chercheurs¹ s'y intéressent, mais des recherches spécifiques détaillées font défaut, même si comme le souligne Lakétienkola Damome [2006 : 88], « la communication religieuse est en passe de devenir une option préférentielle des radios africaines ».

Pour notre part, nous nous proposons de faire une étude systématique des émissions religieuses de confession musulmane, en rendant compte de deux formats radiophoniques, en l'occurrence les tribunes téléphoniques (ou émissions interactives) et les émissions où seul l'animateur a droit de parole. En bout de piste, en plus d'alimenter les connaissances sur les médias, plus particulièrement la radio en Afrique, plus spécifiquement au Sénégal, cette recherche contribuera au développement des connaissances sur cette société, et ce, grâce à l'étude des discours religieux médiatisés. Nous avons d'ailleurs choisi d'étudier les discours des animateurs religieux parce qu'à notre avis, ils représentent une matière discursive très importante sous deux angles. Dans un premier temps, les émissions à caractère religieux se sont développées à un rythme effréné dans la société sénégalaise, comme un peu partout sur le continent africain, au cours des deux dernières décennies. En effet, on compte au moins une émission religieuse par radio (pour les radios non confessionnelles) en plus des radios d'obédience religieuse (section 1.7). Dans le second, une importance frappante est accordée à la religion dans un pays où plus de 95% de la

¹ L'IPAO a publié un travail avec Bathili, Bend et Foulon (2009). Lakétienkola Damome a aussi fait un travail sur ce thème avec une thèse en 2007 dont le titre est : *Radios et religion en Afrique : information, communication et/ou prosélytisme ? Analyse comparée des cas du Bénin, du Burkina Faso, du Ghana et du Togo*, nous n'avons malheureusement pas pu avoir accès à ce document.

population sont des musulmans. La religion « se trouve au centre de toutes les activités et y régit presque toute la psychologie collective » (Mbow, 2009 : en ligne).

En outre, puisque nous considérons les tribunes téléphoniques religieuses comme une forme d'interaction sociale où chaque participant essaie d'influencer son allocutaire, notre étude est pertinente à plus d'un égard dans le domaine de l'analyse du discours. En effet, dans ce type d'émission, l'animateur se présente le plus souvent comme un grand orateur qui s'octroie le rôle d'éducateur et qui vise à persuader son auditoire. Il fait alors appel non seulement à sa connaissance de la religion, mais aussi à un certain nombre d'éléments de nature argumentative, d'où l'intérêt, également, de cette recherche dans le domaine de l'argumentation.

* *
*

Compte tenu des questions de recherche qui sont formulées, l'objectif principal consiste à montrer comment les discours religieux médiatisés sont construits afin d'influencer les auditeurs. À cet égard, considérant l'importance qui est de plus en plus accordée aux animateurs dans la communauté musulmane sénégalaise, nous postulons d'entrée de jeu que certains animateurs religieux sont des personnages charismatiques, et parfois même populistes², et qu'une part de leur charisme leur vient de leur habileté discursive.

Notre objectif spécifique sera d'interpréter les procédés ou les stratégies argumentatives et interactionnelles utilisés par les animateurs religieux pour convaincre leur auditoire. Pour atteindre cet objectif, il s'agira

- d'analyser le contenu des émissions en tenant compte des thèmes abordés par les animateurs. Ceci nous permettra de voir s'ils respectent un programme pré-établi qui ne concerne que des thèmes religieux ou s'ils abordent des sujets d'actualité nationale ou internationale, des sujets sociaux ou encore d'autres thèmes.

- d'analyser les principaux procédés rhétoriques ou énonciatifs utilisés par ces animateurs dans le but de convaincre ou de faire pression sur leurs auditeurs et de les maintenir à l'écoute. Cette analyse permettra de voir si les animateurs ont recours au même style et au même modèle argumentatifs, et ce, les uns par rapport aux autres et selon le format radiophonique qu'ils utilisent. Nous pourrons ainsi vérifier s'il existe un style et une structure argumentative propres aux émissions religieuses médiatisées.
- de voir l'importance de l'ethos, du logos et du pathos dans l'argumentaire des animateurs, ce qui veut dire que nous verrons si les animateurs utilisent un des éléments de preuve plus que les autres ou s'ils les combinent pour convaincre leurs auditeurs. Est-ce que les animateurs se fondent seulement sur la raison, en recourant à des arguments issus de la religion? Est-ce qu'ils font appel aux sentiments pour faire pression sur leur auditoire? Est-ce que leur personnalité ou leur identité intervient dans leurs discours et, si oui, cela contribue-t-il à accroître leur force de persuasion?

* *
*

Après avoir présenté les questions de recherche et les objectifs dans l'introduction, nous avons divisé notre recherche en six chapitres. Le premier présente la mise en contexte de l'étude. Précisément, nous y présentons d'abord un bref historique de l'implantation et de l'évolution de la radio au Sénégal. Ensuite, nous montrons la place qu'elle occupe en Afrique et les différents rôles qu'elle y joue. Il s'agit notamment de son rôle dans : la diffusion de l'information et de la culture, l'éducation, la politique, la gestion des conflits et la religion.

Le deuxième chapitre est consacré à l'état de la question et au cadre d'analyse. Il nous permet d'exposer, premièrement, l'historique de l'argumentation ainsi que les fondements de la nouvelle rhétorique, introduite par Perelman. Deuxièmement, l'analyse du discours et

² Nous employons ici le terme *populiste* sous toute réserve compte tenu du fait qu'il a maintenant une connotation de plus en plus négative, considérant que, par le passé, les animateurs sont parvenus à drainer des

ses différentes tendances ainsi que l'approche modulaire du discours sont présentées, ces dernières constituant notre cadre d'analyse et permettant ainsi de situer notre posture de recherche. Nous discutons également des notions de charisme et de populisme puisqu'une de nos hypothèses de départ porte précisément sur le charisme des leaders religieux. Subséquemment, la méthodologie forme le troisième chapitre. C'est dans ce chapitre que sont mis en relief les choix méthodologiques concernant le corpus et l'analyse.

Ces trois premiers chapitres constituent la partie théorique et méthodologique de l'étude et ils sont suivis par la partie analytique, également divisée en trois chapitres. Le chapitre 4 est consacré à la structure des émissions. En recourant à l'approche séquentielle, nous montrons comment chaque émission comporte trois subdivisions avec l'épisode d'ouverture, le corps de l'émission et l'épisode de clôture. Nous voyons aussi comment les animateurs et les appelants gèrent ces parties, toutes ritualisées, puisqu'elles sont garantes de la bonne marche de l'interaction. En effet, chacune de ces composantes est importante puisqu'il suffit qu'un problème surgisse dans l'une ou l'autre d'entre elles pour mettre fin à l'interaction de façon abrupte. Une analyse de contenu a également été réalisée afin de déterminer quel est le contenu des émissions. Enfin, ce chapitre nous permet de mettre en évidence le type de discours construit dans les émissions religieuses radiophoniques. Il s'agit d'un discours pédagogique construit d'une manière spécifique avec des schémas discursifs.

Le chapitre 5 est consacré à l'étude des interactions qui sont révélatrices du rôle des animateurs. Grâce à l'analyse des termes d'adresse et des actes de langage (compliment et actes directifs), la relation entre les animateurs, les appelants, les invités et les coanimateurs est mise au jour. Nous mettons ainsi en lumière la dynamique interactionnelle des émissions.

Le sixième et dernier chapitre présente la construction d'un personnage charismatique. Les figures et les arguments qui participent à cette construction, ainsi que leur fonction dans le discours, y sont présentés. Nous avons plus précisément analysé la répétition, le discours

rapporté, l'exemple, l'énumération et l'accumulation. Nous terminons ce chapitre par la présentation du rôle de l'ethos, du logos et du pathos, toujours en lien avec la construction d'un personnage charismatique.

Dans la conclusion, nous revenons sur les résultats présentés à chaque chapitre et nous insistons sur l'apport de notre thèse à l'analyse du discours, à l'argumentation et aux études sur les médias en général et sur la radio en particulier.

Chapitre 1

Mise en contexte de l'étude : la radio en Afrique et au Sénégal

Depuis son avènement en Afrique, la radio n'a cessé d'évoluer et, aujourd'hui, elle est incontestablement le média le plus important sur le continent, notamment en raison de son accessibilité. Selon Tudesq (1999 : 15), « tous les atouts renforcent la prépondérance de la radio [en Afrique, à savoir] l'oralité et l'audience possible par les analphabètes », et ce, sans oublier que la radio est le média le moins coûteux à exploiter. Son succès s'explique également par le fait que certaines stations diffusent des émissions dans les langues nationales.

Au Sénégal, territoire couvert par notre étude, la radio est aussi le média le plus accessible et le plus utilisé (Diagne, 2008 : en ligne). Nous analyserons ici les différents rôles que la radio joue dans ce pays. Pour ce faire, nous présenterons d'abord un survol historique de la radio en Afrique. Nous analyserons ensuite le rôle de ce média en tant que source et véhicule de l'information. Dans la troisième partie, nous nous intéresserons à la radio comme instrument de diffusion et de promotion de la culture. Les parties quatre et cinq concerneront respectivement l'influence de la radio dans l'éducation et dans la politique. La dernière partie sera consacrée à la radio en tant qu'outil de propagande négative ou, inversement, en tant que support pour la paix dans des zones en tension.

Précisons d'entrée de jeu que les études portant sur la radio en Afrique en général et au Sénégal en particulier ne sont pas légion, d'une part parce que le média est lui-même moins populaire auprès des chercheurs en communication que ne le sont ses variantes imprimées ou télévisuelles et, d'autre part, parce que les études en communication n'ont pas connu un réel essor dans les institutions africaines. Ces facteurs expliquent les raisons pour lesquelles un nombre limité de recherches sont mentionnées dans l'état de la question.

1.1. Survol historique

La radio est apparue en Afrique à l'époque coloniale, plus spécifiquement au Kenya en 1928. À ce sujet, Tudesq (1983 : 7) soutient que « la radiodiffusion est une des techniques modernes introduites en Afrique par les puissances coloniales ». Par la suite, en 1939, avec la création de Radio Dakar, le Sénégal devient « le quatrième pays à disposer d'une station de radiodiffusion » (Ly, 1993 : 112), après le Kenya (1928), la Sierra Leone (1934) et le Ghana (1935). Le Sénégal est dès lors le premier pays en Afrique noire francophone à avoir une radio.

Au moment de leur création, les radios africaines avaient pour principal objectif de maintenir l'autorité des puissances coloniales, que ce soit en zone anglophone, francophone ou lusophone. Toutefois, ces stations étaient spécialement réservées aux Européens : « [L]a radio a été d'abord établie pour les ressortissants métropolitains (fonctionnaires ou colons) établis dans les colonies d'Afrique noire » (Tudesq, 1983 : 8). Qui plus est, « jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale [...] la radio en Afrique n'est pas une radio africaine, [mais] seulement une radio anglaise, française, belge ou portugaise en Afrique noire » (Tudesq, 1983 : 8). Également, pendant cette période, les missions chrétiennes jouent un rôle important dans l'expansion de la radio : c'est principalement grâce à ces dernières que les Africains ont pu avoir leur premier contact avec ce média.

En ce qui concerne Radio Dakar, mentionnons que cette station avait pour rôle essentiel d'assurer la transmission de communiqués concernant la guerre et qu'elle a d'ailleurs été la première station à diffuser des bulletins d'information (Dia, 2002 : 4). Vers les années 1950, une place de plus en plus importante est faite à cette chaîne africaine, qui, grâce à des émissions en wolof, en fon, en mossi, en soussou, en mandinka, en baoulé, en soninké, etc., se propose d'instruire, d'éduquer et de distraire les populations ouest-africaines; ainsi, la radio diffuse dans toute l'AOF (Afrique Occidentale Française) sous le nom de Radio Inter AOF. Au commencement de cette chaîne, l'autorité coloniale lui avait confié le maintien de la force métropolitaine, la distraction des populations et l'éducation religieuse en ce qui concerne particulièrement la religion chrétienne. Ces rôles ont principalement été attribués

au début des conflits visant à accéder à l'indépendance, et la radio a vu sa mission se modifier au fil du temps.

Les radios, considérées comme coloniales, ne deviennent absolument africaines qu'au lendemain des indépendances. Pour Tudesq (1983 : 35), « l'africanisation de la radio » s'est produite plus ou moins rapidement, commençant par la modification des émissions ainsi que par la formation et le recrutement d'un personnel africain, puis passant par la création d'un type radiophonique original, et ce, grâce à l'adaptation de la programmation à des formes africaines de récit. À l'instar de ce qui est observé en Europe, la particularité de la radio à cette période est d'être utilisée comme instrument de mobilisation politique et nationale. Mais, avant tout, comme le soutient Tudesq (1983 : 37), « le rôle de la radio fut très vite affirmé dans la politique de l'information des nouveaux états », devenant alors un outil de propagande.

La radio a aussi joué un rôle éducationnel important avec l'avènement des radios scolaires dans certains pays africains : ces dernières ont été vues comme « un moyen de pallier l'insuffisance numérique et qualitative des enseignants » (Tudesq, 1983 : 38). Ainsi, ce média a permis à plusieurs Africains d'apprendre une ou plusieurs langues parlées par les colonisateurs ou d'améliorer leur connaissance de ces langues. C'est le cas au Sénégal, où, grâce au programme du Centre de Linguistique Appliquée de Dakar (CLAD), le français est enseigné en ondes au cours d'émissions spécialisées.

Par ailleurs, en raison des habitudes héritées des puissances coloniales, la radio demeure pendant très longtemps sous la mainmise de l'État, qui se l'approprie à ses propres fins sur la presque totalité du continent. Selon Tiao (2002 : en ligne),

[ce] monopole public de l'audiovisuel et de la presse en général a été justement lié, au départ, à des considérations de souveraineté, car on estimait que le pouvoir de transmettre, à distance, des messages était stratégique puisque pouvant mettre en cause la sécurité des États. À l'époque, cela ne pouvait surprendre dans la mesure où les télécommunications étaient considérées comme indissolublement liées à la sécurité et donc soumises au monopole étatique. C'est donc pour des raisons stratégiques et politiques que la radio et la télévision ont longtemps fait partie de l'impérialisme de l'État.

Ainsi, la libéralisation des ondes n’arrive que très tardivement puisque monopoliser la radio revenait à monopoliser l’information. De ce fait, Tudesq (2002 : 51) ajoute que c’est « parce que la radio est le média le plus utilisé, peut-être aussi parce que c’est lui qui sensibilise le plus les populations, [que] les gouvernements ne se sont dessaisis que lentement de leur monopole ».

Au Sénégal, la libéralisation des ondes commence d’abord avec des radios internationales. La première radio privée appartenant à un groupe de presse sénégalais commence à diffuser le 1^{er} juillet 1994 sous le nom de Sud FM. Elle a été créée à la suite d’une crise juridique³ causée par l’installation de radios étrangères, soit Africa N°1 et RFI, et par le refus d’octroyer une licence au groupe Sud Communication, propriétaire de Sud FM (Bastien et Balagny, 2002 : en ligne). Par la suite, le Sénégal voit se mettre en place beaucoup d’autres radios privées, surtout dans les capitales régionales. Soulignons également que, maintenant, toutes les radios, tant publiques que privées, essaient de plus en plus d’occuper de larges territoires afin de bénéficier du plus grand nombre d’auditeurs, principalement dans les zones éloignées des grandes villes.

1.2. L’information à la portée de tous

Le premier rôle que joue la radio en Afrique est sans nul doute celui d’informer. En effet, au fil des années, grâce à la popularisation de la diffusion en modulation de fréquence, mais aussi grâce à la multiplication des radios privées, l’information est devenue présente partout sur le continent, même dans les zones les plus reculées. Ainsi, la radio est désormais la première source d’information (Tudesq, 2002 : 215), comme nous l’écrivions plus tôt, avec ses bulletins de nouvelles et ses communiqués. Toutefois, c’est surtout l’avènement des radios privées qui a joué un rôle essentiel, favorisant l’utilisation des langues nationales en ondes et permettant ainsi la libéralisation de l’information elle-même. À Sud FM – au

³ Quand l’État sénégalais a donné l’autorisation aux radios étrangères de diffuser des émissions, les groupes de presse sénégalais, à qui l’État avait déjà refusé cette autorisation, ont porté plainte. Il s’en est suivie une bataille juridique qui a abouti à l’autorisation accordée à Sud FM.

Sénégal—, par exemple, il y a autant d'émissions de nouvelles diffusées en wolof qu'en français puisque les responsables de la radio se sont donnés comme objectif d'être à « l'écoute des besoins pressant en information de la population sénégalaise » et d'offrir aussi « une couverture originale, fiable et professionnelle de l'actualité » (Sud FM, 2009 : en ligne). Ces objectifs expliquent pourquoi cette radio est restée pendant très longtemps la plus écoutée du pays⁴.

En outre, les radios privées ont soustrait l'information du contrôle exclusif de l'État. Comme le souligne Tudesq (2002 : 141), « la libéralisation de la radio a mis fin au monopole gouvernemental de l'information radiophonique », permettant ainsi de lutter contre certaines formes de propagande, notamment celle des hommes au pouvoir. Également, la radio a joué un rôle capital dans le développement des régions rurales, rendant ainsi l'information accessible à des populations qui, pendant très longtemps, ont été mises, volontairement ou non, à l'écart de la radio publique en raison de la distance. Par exemple, dans une étude à propos de la radio rurale présentée lors d'un atelier international de la Food and Agriculture Organisation (FAO), Tounessi (2001 : en ligne) montre l'importance de ce type de radio au Bénin. Il considère par ailleurs que « la diffusion des informations commerciales vise l'accès de tous les acteurs au même niveau de connaissance ». Tout comme les autres radios communautaires ou de proximité, les radios rurales donnent « un accès nouveau à l'information d'un public encore largement illettré et fortement influencé par la tradition orale » (Diagne, 2008 : en ligne).

Qui plus est, la radio joue aussi le rôle de « carrefour entre les médias » (Capitant, 2008 : 209). Les auteurs travaillant sur la question des médias en Afrique, notamment Tudesq (1983, 1999, 2002) et Capitant (2008), s'accordent sur le fait que la presse écrite, bien qu'ayant été le premier média à apparaître sur le continent, n'en demeure pas moins réservée à une certaine population des villes et, de surcroît, à une population alphabétisée. Capitant (2008 : 209), qui s'intéresse à la situation du Burkina Faso, considère que

⁴ Aujourd'hui, elle doit faire face à la concurrence, de plus en plus âpre, des nouvelles radios privées telles que Walfadjri et, surtout, RFM, qui est la radio préférée de la plupart des auditeurs dakarois selon un sondage qui a été effectué dans la période du mercredi 9 au 11 décembre 2009, par les spécialistes de l'Agence dakaroise d'études stratégiques et de recherches (Adesr), (Kandji, 2010, en ligne)

[L]a presse écrite est le média burkinabè le plus investi dans le travail de recherche d'information. C'est dans les journaux qu'on compte le plus grand nombre de journalistes professionnels, c'est dans les journaux que sont publiées les critiques des opposants ou des syndicalistes, c'est enfin les journaux qui s'investissent le plus dans les enquêtes et la dénonciation de malversations.

Depuis un certain temps, plus précisément depuis la création de Sud FM en 1994, les revues de presse diffusées par les radios RFM, Walf FM et Sud FM font fureur. Il s'agit de nouvelles émissions au cours desquelles un ou des animateurs recensent les grands titres des quotidiens et des hebdomadaires. Ces émissions sont diffusées en français ou dans l'une des langues nationales. Dans ce dernier cas, les journalistes ou animateurs traduisent les articles choisis, qui sont écrits en français. Au Sénégal, c'est surtout le format en wolof qui attire le plus d'auditeurs. Ainsi, la radio joue le rôle de relais médiatique des journaux, permettant alors « à des populations d'accéder à un contenu dont elles seraient, sans ces radios, privées » (Capitant, 2008 : 210). En conséquence, la radio peut être qualifiée de « courroie de transmission » de la presse écrite.

En bout de piste, soulignons que « c'est à l'information que la radio doit son caractère d'enjeu entre les forces politiques, mais aussi sur les plans économique et culturel » (Tudesq, 2002 : 141). Tudesq (2002 : 215) ajoute que

[c]'est cette réussite qui fait attribuer un grand intérêt pour la radio aux gouvernements, ainsi qu'à tous ceux qui veulent influencer les populations, aussi bien les politiques, les publicitaires que les éducateurs et les agents de développement ou les populations qui font passer les communiqués. C'est cette réussite qui en fait un enjeu.

Ceci montre à quel point la radio a été importante dans la généralisation et la libéralisation de l'information en Afrique. C'est ce qui justifie aussi la création des instances de régulation. Comme leur nom l'indique, ces instances ont pour rôle de veiller à ce qu'il n'y ait pas de dérapage, surtout en ce qui concerne les radios privées non contrôlées par l'État. Les instances doivent aussi s'assurer que ce dernier ne monopolise pas l'information. Selon Tiao (2002 : en ligne),

[L]es instances de régulation se sont vues attribuer [...] le rôle combien difficile de soustraire la fabrication et la gestion de l'information et de la communication de l'apanage et le contrôle exclusifs des pouvoirs publics, dans le but de favoriser l'expression de tous les courants de pensées et d'opinions. Leur création a contribué à libérer la parole citoyenne et, considérées comme des vecteurs de la liberté de presse, de la liberté d'informer et de l'instauration d'une presse plurielle, par leur capacité à favoriser l'entrée massive du privé dans le secteur, les instances de régulation ont contribué à la libéralisation du secteur pour avoir réussi à rompre les monopoles d'opinions et d'analyses.

1.3. La radio comme instrument de diffusion et de promotion de la culture

La radio a été utilisée comme moyen de divertissement à la fin de la période coloniale, spécifiquement au début des mouvements d'indépendance. Elle va toutefois perdre cette fonction au lendemain des indépendances, puis la regagner avec l'avènement des radios privées commerciales (Tudesq, 2002 : 185). Le divertissement radiophonique passe surtout par la diffusion d'émissions musicales et de plusieurs émissions qui font appel au conte, lequel rappelle la tradition de l'oralité. Ainsi, la radio apparaît comme un moyen de diffusion, mais aussi de promotion de la culture.

Certaines émissions sont aussi spécifiquement consacrées à la culture, à la langue ou aux coutumes d'un groupe ethnique en particulier. Tudesq (2002) donne l'exemple de l'émission *Izaqhephe*, diffusée sur Ukhozi FM en Afrique du Sud, émission qui se concentre sur la culture, la langue et les traditions zoulous. Au Sénégal, ce genre d'émissions existe aussi, notamment pour le pulaar, le serer, le manding, le soninké et le diola, langues qui bénéficient du statut de langues nationales au même titre que le wolof. Même si les populations concernées déplorent le nombre insuffisant de telles émissions, il n'en demeure pas moins que ces dernières participent à la promotion de différentes langues et cultures. D'ailleurs, Tudesq (2002 : 182) estime que les émissions culturelles «encouragent le développement et la connaissance des cultures locales afin de renforcer l'identité culturelle». Il mentionne aussi que la radio «accorde plus de place aux traditions culturelles parce qu'elle touche davantage les ruraux» (2002 : 182). Ainsi, nous pouvons

dire que la radio participe à la construction d'une cohésion sociale et d'un esprit de communauté.

Les émissions religieuses entrent aussi dans ce cadre de promotion de la culture puisqu'elles participent à une meilleure connaissance des religions, ces dernières jouant un rôle encore important dans les sociétés africaines. À Dakar, le groupe Walf⁵ possède une radio religieuse musulmane, qui émet, 24 heures sur 24, des émissions portant sur l'Islam, sur des récitals du Coran, etc. De plus, au-delà des radios typiquement religieuses, il est possible d'avoir accès à une panoplie d'émissions religieuses inscrites dans la programmation des radios « généralistes », qu'elles soient publiques ou privées, et toutes les religions y sont représentées. Il s'agit notamment des émissions diffusées les jeudis en soirée pour les musulmans et les dimanches pour les chrétiens. Nous reviendrons plus en détail sur la relation entre radio et religion à la section 1.7.

1.4. La radio éducative

Nous l'avons mentionné précédemment, mais rappelons que la radio a joué un rôle primordial dans le domaine de l'éducation scolaire, et ce, depuis les indépendances. Ce créneau s'est développé dans le but d'apporter une solution au nombre insuffisant d'enseignants ainsi qu'un soutien pédagogique aux professeurs en place, et ce, en réponse notamment au manque de matériel didactique (Tudesq, 2002 : 169). En raison des problèmes économiques, sociaux ou politiques qui se manifestent partout en Afrique, la radio scolaire est aujourd'hui remplacée par une radio dite éducative, à travers différents programmes et émissions visant à améliorer l'éducation des populations à propos de plusieurs sujets, dont les plus importants sont la santé et l'éducation citoyenne.

Même si, aujourd'hui, les radios scolaires ne sont plus d'actualité, quelques-unes survivent encore dans certaines zones. C'est le cas au Sénégal, grâce à des programmes qui visent à

aider les élèves et les étudiants dans certaines disciplines telles que la philosophie, la sociologie, les sciences, l'anglais, etc. C'est dans cette optique que Syfia Sénégal⁶ organise des émissions radiophoniques depuis octobre 2008 dans le but notamment de rendre les sciences plus accessibles. Selon Guèye (2009 : en ligne), il s'agit

[p]lus largement de toucher par la radio les adolescents non scolarisés, citadins et ruraux, filles et garçons, de tous milieux sociaux sur des sujets importants : parler des microbes pour expliquer l'importance de se laver les mains et éviter notamment le choléra, démystifier certaines croyances traditionnelles sur les éclipses solaires et lunaires, évoquer le réchauffement climatique en insistant sur la nécessaire solidarité entre le Sud et le Nord, etc.

Soulignons qu'une éducation sanitaire est aussi faite à travers la radio, grâce à des émissions préventives et grâce à des programmes d'information sur différentes maladies qui sévissent en Afrique.

Dans cette veine, ces dernières années, la question du SIDA a été la plus récurrente dans les médias africains en général, et à la radio en particulier. Ainsi, des conseils sont prodigués sur la prévention de la maladie, mais aussi sur la manière de vivre avec elle ou avec des personnes qui en sont atteintes. Ce genre d'émissions radiophoniques a non seulement aidé à diminuer le nombre de personnes atteintes du SIDA, mais d'autant plus à briser les tabous et les préjugés concernant la maladie et les malades eux-mêmes. Mentionnons l'exemple des radios sénégalaises qui, tout comme Ndef-leng FM⁷, ont adapté aux réalités sénégalaises l'émission *Staying Alive* de la MTV, permettant ainsi aux populations de parler librement de la maladie en ondes. Avant cette campagne d'adaptation, les radios locales avaient couvert le sujet d'un point de vue médical, invitant à venir témoigner des médecins et des responsables d'organisations non gouvernementales (ONG) qui travaillent à lutter contre la maladie. Cependant, l'avis de la communauté n'était pas pris en compte et cette dernière ne pouvait alors pas participer aux différents débats.

⁵ Groupe de presse privé propriétaire d'un quotidien et de la radio Walfadjri FM, aussi connue sous le nom de Walf FM.

⁶ Syfia Info est une association qui regroupe neuf agences de presse indépendantes, dont six en Afrique (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Madagascar, République démocratique du Congo, Sénégal).

Toujours en ce qui concerne la santé, la radio offre des émissions à propos de la planification familiale, émissions qui tentent de convaincre les populations, surtout les populations féminines, de l'intérêt de l'espacement des naissances; des messages publicitaires et des pièces de théâtre diffusés en ondes œuvrent aussi pour la prise de conscience d'une telle nécessité. Par ailleurs, en ce qui concerne l'éducation citoyenne, la radio joue aussi un rôle considérable, notamment avec des émissions à propos des droits de l'homme en général, mais surtout à propos des droits des femmes et des enfants. Grâce à l'organisme Plan international, des émissions sont diffusées avec, par et pour les enfants. Ces derniers apprennent ainsi leurs droits et leurs devoirs et sont aussi invités à s'exprimer librement sur des problèmes les concernant. Sar (2008 : 2), représentante de Plan international au Sénégal, avance les chiffres suivants :

Dix pays à produire des émissions impliquant plus de 4 500 enfants directement et auxquelles ont assisté plus de [500 000] personnes lors des enregistrements en direct dans les milliers de villages (plus de 6000) que l'on a visités. Sans parler des millions d'auditeurs des 55 radios partenaires qui diffusent les émissions dans plus de 50 langues différentes, la majorité étant les langues locales. Ces radios sont pour la plupart communautaires et rurales car basées dans les différentes zones d'interventions de Plan qui se trouvent généralement dans les régions les plus reculées et défavorisées des pays que nous couvrons. Toutefois, nous avons aussi comme partenaires des radios privées et nationales afin d'assurer une couverture nationale.

Selon Sar (2008 : 2-3), le choix des radios de proximité, spécialement celles qui sont communautaires, rurales et associatives, comme supports pour l'éducation concernant les droits de l'homme se justifie par le fait que

[e]n matière de promotion des droits de l'enfant en Afrique, le travail avec les radios locales nous paraît fondamental car il permet de partager, adapter, reformuler en fonction des contextes socioculturels bien distincts, des concepts universaux certes, mais cependant jusque-là perçus comme formulés loin du continent, (même si nous avons la Charte Africaine pour les Droits et le Bien-être des Enfants). Par le dynamisme des émissions interactives et la production de contenus informatifs en langues locales, les radios locales contribuent fortement à sensibiliser, mobiliser voire éduquer les communautés.

⁷ Ndef-leng FM est la radio communautaire créée par l'ONG Ndef-leng, qui regroupe les associations culturelles sérères. Précisons que les Sérères sont l'une des ethnies du Sénégal.

Ainsi, force est de supposer que les changements s'opèrent rapidement au sein des communautés africaines parce que les émissions s'adressent à ces communautés directement et qu'elles le font dans leurs langues. C'est pourquoi des émissions comme *Jokko ak tout tank yi* (« Discussion avec les enfants ») et *Akk ak yeelef* (« Droits et devoirs »), diffusées à Manoore FM, permettent une relecture des droits des enfants en contexte africain. C'est également dans cette optique que les émissions intitulées *Bi jigèen* (« Cette femme ») et *Jigèen ak kom kom* (« Femme et développement ») sont présentées sur cette même chaîne puisque c'est pour les femmes que Manoore FM a été créée par Altercom, une association pour les femmes et la communication alternative. D'ailleurs, dès ses débuts, Manoore FM a été surnommée « la radio des femmes », et la mise en place de cette radio avait pour objectif de sensibiliser les femmes concernant leurs droits et devoirs et de répondre à diverses questions les touchant. Macnaughton-Osler (2007 : en ligne) considère, en outre, que Manoore FM joue un rôle essentiel dans « le processus d'apprentissage, dans le partage des connaissances, des savoirs et des expériences, dans la mise au point d'alternatives économiques, sociales et culturelles pour faire face à la pauvreté, à l'exclusion et à toutes les injustices ».

1.5. La radio et la politique

L'influence de la radio dans le domaine politique ne s'est fait sentir que très tardivement, et ce, en raison de la monopolisation étatique. Néanmoins, au lendemain de l'avènement des radios privées, la situation a évolué, et trois facteurs expliquent ce changement. Il s'agit tout d'abord de l'intégration des langues nationales à la grille de programmes, en combinaison avec la diffusion d'émissions politiques. Jusqu'alors, le traitement de la politique n'avait intéressé, la plupart du temps, qu'une élite urbaine, grâce à la presse et à la télévision en langue française. Un exemple, révélateur de ce premier vecteur de changement, est sans nul doute le rôle joué par la radio et par tous les médias privés lors des élections présidentielles de 2000 au Sénégal, élections qui se sont soldées par la première alternance politique du pays. À ce sujet, Lo (2001 : 85) souligne que

[L]e rôle des médias privés a été unanimement reconnu comme décisif dans la transparence du processus, mais aussi et surtout dans la prise de conscience des citoyens sénégalais. En effet, le dynamisme de la presse privée relativement récente et essentiellement composée de jeunes journalistes utilisant les nouvelles technologies des télécommunications a indéniablement changé la donne.

Sissouma (2001 : 200) est du même avis et reconnaît ainsi le rôle des médias et, plus particulièrement, celui de la radio :

L'élection présidentielle de février-mars 2000 au Sénégal, sanctionnée par une alternance à la tête de l'État, a été une illustration du poids des médias en général, et de la radio en particulier, dans la vie politique, notamment dans le contrôle de la transparence du processus électoral. Pour la première fois dans l'histoire politique du Sénégal, une élection était vécue en direct sur les ondes par la grâce de ce qu'un spécialiste des nouvelles technologies au Sénégal a appelé un « mariage réussi » entre la radio et le téléphone portable, moyen de liaison entre les nombreux reporters disséminés sur tout le territoire national pour rendre compte, jusque dans les moindres détails, de toutes les péripéties du scrutin présidentiel. La diffusion en temps réel des résultats au soir du second tour (à 22 heures, le choix des Sénégalais ne faisait plus l'ombre d'un doute) a largement contribué à annihiler les velléités de manipulation supposées ou réelles du suffrage.

Dans cette perspective, Sarr (2007 : 112) atteste que la radio est, sans conteste, « le principal instrument de démocratisation politique au Sénégal » parce qu'elle a permis de faire basculer les barrières linguistiques qui ont été, pendant longtemps, un frein sur le plan de la politique, particulièrement pour la population illettrée. Les médias, et plus particulièrement la radio, ont joué de nouveau ce rôle dans l'élection présidentielle de 2012. Ce qui confirme la place qu'occupe la radio dans le renforcement de la démocratie et dans l'éclairage du débat politique.

Par ailleurs, les deux autres facteurs qui ont marqué l'évolution de la radio sont l'organisation de débats politiques et, surtout, la création d'émissions interactives. Ces émissions interactives s'apparentent au *talk radio*, genre radiophonique né aux États-Unis dans les années 1920. Villeneuve définit le *talk radio* comme étant « un format radiophonique général qui désigne des émissions et des stations qui privilégient la parole et non la musique » (Villeneuve, 2004 : 15). L'organisation de ce format radiophonique

implique que l'animateur soit en discussion au téléphone avec ses auditeurs : il est ici question de tribunes téléphoniques, de lignes ouvertes ou, encore, d'émissions interactives. Chaperon (1998 : 53) souligne que

[L]es tribunes téléphoniques sont des émissions le plus souvent en direct qui font appel à la participation du public. Elles permettent aux auditeurs citoyens d'avoir accès aux ondes. Elles sont prises en charge par un animateur (parfois deux) qui échange avec les appelants. Cet animateur est parfois accompagné de spécialistes (au téléphone ou en studio) pour l'aider à répondre aux questions de l'auditoire ou commenter les propos des appelants.

Au Sénégal, ce format est apparu dans les années 1990, plus précisément avec l'avènement des radios privées. Il s'est très vite répandu grâce au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, à telle enseigne que le gouvernement sénégalais a pris des mesures, considérées comme sévères par les groupes de communication, pour lutter contre les dérapages en ondes. Le rôle de ces émissions interactives n'en demeure pas moins très important puisqu'elles « constituent des tribunes pour le Sénégalais qui a son mot à dire sur la gestion de la cité » (Thiobane, 2005 : en ligne). Ainsi, les radios sont devenues le lieu d'interpellation et d'expression citoyenne de tous les acteurs de la vie nationale (Sissouma, 2001 : 200). Selon Sarr (2007 : 107), les émissions interactives sont importantes parce que « c'est l'occasion pour les populations jusque-là habituées à une information officielle, centralisée et verticale, de s'exprimer sur les grandes questions politiques et sociales ». Pour Diagne (2008 : en ligne),

[L]es programmes de radio au Sénégal réservent une place de plus en plus importante à l'expression personnalisée et directe de leur public. Pour beaucoup, et notamment pour les journalistes qui se sont chargés de la promotion de cet « espace public élargi », le développement de ces nouvelles technologies de représentation (micro-trottoir, plateaux forum, inserts téléphoniques, etc.) participe d'un mouvement de symétrisation des statuts du spectateur et du médiateur dont l'ambition est d'assouplir les critères de légitimité réglant la distribution du droit à prendre la parole en public.

L'une des plus célèbres tribunes téléphoniques au Sénégal est diffusée par la radio Sud FM du lundi au vendredi après les brèves de 17h. Il s'agit de *Wax sa Xalat*, qui signifie « donner son opinion ». Durant cette émission, présentée en wolof, les auditeurs donnent leurs avis sur l'une des nouvelles politiques ou sociales qui a marqué l'actualité de la

journée, et un journaliste est présent pour intervenir, recentrer le débat et tenter d'éviter les dérives. La radio Oxy-jeunes constitue aussi un exemple de choix puisque cette radio communautaire est devenue un instrument d'expression de la citoyenneté :

Le développement des radios communautaires au Sénégal est, notamment, un élément désormais important de structuration du débat entre les élus locaux et les administrés; débat qui déborde ses frontières traditionnelles (les meetings et périodes électorales) et qui emprunte le canal des radios de proximité pour interroger l'action quotidienne des élus comme ce fut le cas avec l'alternance en 2000. La radio communautaire est devenue un contre-pouvoir de l'action des élus locaux, un instrument et un outil incontournable de la culture démocratique qui participe à la structuration de l'espace public; et c'est tout particulièrement vrai pour les émissions interactives de cette forme de radio qui sont autant de « passerelles médiatiques » (Diagne, 2008 : en ligne).

Ainsi, grâce, notamment, à son émission intitulée *Dialogue communal*, Oxy-jeunes permet un « dialogue » entre les hommes politiques et les populations locales. Plus spécifiquement, au cours de cette émission, diffusée tous les lundis à 22h30, le maire et les élus locaux d'une commune d'arrondissement de la localité de Pikine sont invités à répondre aux questions sur leur gestion budgétaire, leurs réalisations et leurs projets pour la cité. Les auditeurs peuvent les interpeler, au téléphone et en wolof, à propos des problèmes qui les préoccupent. De ce fait, la radio tente de devenir la « voix des sans-voix », pour reprendre l'expression de Diagne (2008 : en ligne). Les émissions interactives aident alors à clarifier le débat politique et à le simplifier pour le mettre à la portée de tous les citoyens. Nous pouvons ainsi dire que la radio permet la vulgarisation de la culture démocratique car elle soutient et contribue à assoir la démocratie, qui est généralement un vecteur de paix. D'ailleurs, dans la section qui suit, nous allons voir le rôle que joue la radio dans les zones de conflit en Afrique.

1.6. Radio et conflits en Afrique

Durant les périodes de conflit, nous pouvons constater, de manière générale, que le rôle des médias est double : si certains œuvrent pour la paix, d'autres sont directement impliqués

dans les conflits par la propagande. C'est ce qui pousse Gakunzi (1998 : 78) à indiquer que « le rôle des médias dans les situations de conflits est important. Ils peuvent être de terribles pyromanes, comme ils peuvent être d'efficaces pompiers ». Cette métaphore rend compte du paradoxe lié aux médias dans ce genre de situation. La radio n'est pas en reste : en tant que média le plus important en Afrique, elle est la plus habilitée à la propagande, aussi bien du côté positif que du côté négatif. Nous allons, tout d'abord, nous pencher sur les caractéristiques des radios « pyromanes » et, ensuite, présenter le cas des radios « pompiers ».

1.6.1. Les radios de la propagande

En situation de conflit ou même d'avant-conflit, la radio a la possibilité d'empoisonner le climat social et de radicaliser les positions des uns et des autres. Ceci se fait généralement par le recours à un programme de désinformation et de propagande visant à attiser la haine et l'inimitié. Cette situation conduit le plus clair du temps à des appels à la violence. L'exemple le plus marquant est sans nul doute la Radio Télévision des Mille Collines au Rwanda. Cette dernière a été, sans conteste, l'une des principales instigatrices du génocide de 1994, génocide qui a conduit à la mort de milliers de personnes. Rappelons, à la suite de Hirigo (1992 : 29), que la disponibilité de la radio dans les zones rurales en avait fait « l'un des instruments privilégiés par les pouvoirs publics pour s'adresser à leur population » puisque, en contrepartie, les journaux visaient l'élite. Des Forges (2007 : 41) est du même avis et constate que

[a] large number of Rwandans could not read or write and, as a result, radio was an important way for the government to deliver messages to the population. In addition to the usual news, the radio broadcast official notification of appointments to and dismissals from government posts, announcements of government meetings and lists of candidates admitted to secondary schools. It also broadcast daily reminders from the president, exhorting Rwandans to work hard and live clean, moral lives. So long as Rwanda was a single-party state – that is until June 1991 – the radio also disseminated propaganda for the president's party, the MRND.

La Radio Télévision des Mille Collines (RTLM) a été créée en avril 1993, mais c'est seulement le 8 juillet de la même année qu'elle commence à émettre partout au Rwanda et même dans le nord du Burundi. Chrétien et ses collaborateurs présentent, dans l'ouvrage intitulé *Rwanda : les médias du génocide*, un historique complet et détaillé de la création de cette radio et des événements qui y ont contribué. Selon ces chercheurs, il a fallu peu de temps à la RTLM pour devenir le média le plus important et pour imposer sa suprématie : « [C]e bref laps de temps a suffi à la radio "libre" pour imposer son style, supplanter la presse écrite, et amener Radio Rwanda à utiliser le même registre de la haine » (Chrétien, 1995 : 73). Les auteurs expliquent le succès de la RTLM par le style particulier des journalistes et animateurs : ils mentionnent que « la RTLM stupéfie et fascine les auditeurs par son audace, sa gouaille, son absence de complexes, une façon familière de « dire les choses » qui plonge au cœur de l'humour et de la tradition rwandais » (Chrétien, 1995 : 73). Ce qui explique la popularité de la radio à ses débuts, ce sont donc les émissions musicales populaires ainsi que l'humour des journalistes et animateurs.

Or, au fil des événements, les discours se sont élaborés sur la base d'une rhétorique de la haine avec une incitation de plus en plus soutenue à la violence ethnique : diabolisation des Tutsis, création d'un climat anti-Belges et, surtout, appels répétés au nettoyage ethnique avec « l'extermination » des Tutsis, considérés comme des « cancrelats ». Chrétien (1995 : 191) souligne que « deux outils, l'un très moderne, l'autre moins, ont été particulièrement utilisés pendant le génocide des Tutsis au Rwanda : la radio et la machette, le premier pour donner et recevoir des ordres, le second pour les exécuter ». Plus précisément, les appels à la haine sont l'œuvre de journalistes et d'animateurs qui sont en faveur de la cause hutue et qui sont également tenants du *Hutu Power*. Ces journalistes et animateurs ont acquis une notoriété certaine alors que la radio gagnait en popularité, notoriété attribuable, de surcroît, à de longs monologues. Ainsi, leurs discours deviennent la vérité au sein des populations pour lesquelles la RTLM constitue la seule source d'information.

Pour comprendre la portée des discours diffusés, nous présenterons des propos tenus par deux principaux journalistes de la RTLM (Li, 2007 : 110) :

On nous a rapporté comment ils (les Inyenzi) prenaient des femmes enceintes, les assommaient avec un gourdin, et leur ouvraient le ventre pour en extraire le fœtus, lequel fœtus était à son tour déposé à terre puis tué après lui-même avoir eu le ventre ouvert [...]. Vous comprenez donc que la cruauté des Inyenzi est irréversible, la cruauté des Inyenzi ne peut être guérie que par leur totale extermination, leur mise à mort à tous, leur totale extinction⁸.

Que 100 000 jeunes soient donc recrutés, qu'ils se lèvent tous et qu'ensuite nous tuions les Inkotanyi, que nous les exterminions d'autant plus facilement que... la preuve que nous les exterminerons, c'est qu'il s'agit d'une seule ethnie. Regardez donc une personne et voyez sa taille et son apparence physique (uko osa), regardez seulement son joli petit nez et ensuite cassez-le⁹.

À partir de ces extraits, nous pouvons dégager le message, très clair, lancé à la population, c'est-à-dire un appel à l'extermination pure et simple des Tutsis. Les discours se veulent convaincants, d'autant plus qu'ils reposent sur des mythes populaires, des stéréotypes, et qu'ils reposent sur des stratégies relevant pour la plupart d'une manipulation sans limite. Par exemple, la journaliste, dans le premier extrait, raconte comment des Tutsis sont supposés avoir tué des Hutus, ce qui n'est, ni plus ni moins, qu'une manière de montrer aux Hutus comment tuer leurs ennemis en revanche. Ainsi, Li (2007 : 91) signale que

RTLM propagated a racist anti-Tutsi ideology, drawing on historical myths, stereotypes of the Tutsi and appeals to Hutu unity and that it often did so in a thinly veiled code referring to "work" instead of killing and "cockroaches" (*inyenzi*) instead of Tutsi. Furthermore, the station described gruesome acts of violence attributed to Tutsi as a means of implying what should be done to them.

Tout ceci montre à quel point la radio a joué un rôle crucial dans le génocide au Rwanda. Même si la RTLM était la plus populaire, il n'en demeure pas moins que les autres radios, comme Radio Rwanda, ont eu aussi leur part de responsabilités en ce qui concerne la généralisation de la violence et de la haine envers les Tutsis.

⁸ RTLM, 3 juin 1994, Bemerihi Valérie dans Chrétien (1995 : 203-204).

⁹ RTLM, 4 juin 1994, Kantano Habimana dans Chrétien (1995 : 193).

1.6.2. Les radios de la paix

Parallèlement à des radios comme la RTLM, il existe une autre catégorie de stations qui, elles, œuvrent pour mettre fin aux conflits et pour le retour de la paix dans les pays en guerre. En effet, de plus en plus de chaînes de radio essaient de contribuer au retour de la paix en participant au renforcement du dialogue social. Ces chaînes sont en général établies par des ONG internationales ou par les Nations-Unies. Comme le précise Kimani (2007a : 3), il s'agit là de stations

qui ont été lancées dans plusieurs pays africains par l'ONU, des organismes d'aide au développement, des églises et des organisations non gouvernementales (ONG) pour aider les communautés locales à faire face aux problèmes que pose le rétablissement de la paix après la fin d'un conflit.

Ces radios sont de véritables instruments de construction de la paix et de réconciliation. En effet, selon le Search For Common Ground (SFCG)¹⁰ (2008 : en ligne),

[L]a radio a prouvé être un moyen extrêmement efficace de promotion de la construction de la paix dans tous les programmes de SFCG en Afrique, en promouvant des changements d'attitude et de comportement positifs et en atteignant un nombre très important de personnes, y compris les analphabètes et les populations moins scolarisées.

Dans la grille de programmes de ce type de radios figurent donc des émissions particulièrement axées sur « une information rigoureuse, crédible, indépendante, qui répond aux besoins immenses [...] d'en finir avec les mensonges, la propagande, les rumeurs et les manipulations » (Domeniconi, 2008 : 19). C'est cet objectif que se proposent d'atteindre, avec des émissions qui visent à promouvoir la paix, des radios comme Mega FM en Ouganda, Radio Interactive pour la Justice et Radio Okapi en République démocratique du Congo ainsi que la MINUSIL en Sierra Leone. Créée par la Fondation Hironnelle¹¹, la radio Okapi, par exemple, « cherche à favoriser les conditions de vie pacifiques et la résolution des conflits » (Molima, 2007 : 45). Selon Kimani (2007a : 3), cette radio « a fait

¹⁰ Il s'agit d'une organisation internationale créée en 1982 et qui œuvre pour la réconciliation dans les zones de conflit, et ce, notamment par la création de radios communautaires.

¹¹ ONG suisse spécialisée dans la diffusion d'informations en zones de crise.

baisser les tensions, combattu la propagande et aidé les populations de l'Est du Congo à reprendre une vie normale après la fin de la guerre ».

1.7. La radio et la religion

Depuis son implantation en Afrique, la radio a joué un rôle essentiel en lien avec la religion : notamment, les puissances coloniales ont attribué à la radio le rôle de propagande et d'éducation religieuse, surtout en ce qui concerne la religion chrétienne. Par exemple, « [d]ès 1951, [Radio Sénégal], installée à Dakar par l'administration coloniale française, assure, pendant une heure, la retransmission de la messe, depuis la cathédrale de Dakar » (Bathily, Bend et Foulon, 2009 : 17). Dans la même veine, une émission hebdomadaire intitulée *La Vie et la Foi*, dont la diffusion est initiée par les Pères Dominicains, est ajoutée à la programmation régulière la même année, toujours sur les ondes de Radio Sénégal (Bathily, Bend et Foulon, 2009 : 17).

Au lendemain des indépendances, la radio en général va continuer à jouer son rôle concernant la religion, et ce, de façon active dans la plupart des pays africains. Il est important de noter que, même si toutes les radios africaines à cette époque comptent dans leur programmation des émissions religieuses, seules trois chaînes sont spécifiquement d'obédience religieuse : il s'agit, au Liberia, de Radio ELWA (1954) et de Radio Veritas (1981) et, au Mali, de la Voix du Coran et des Hadiths (1983). Les radios religieuses vont subséquentement se développer majoritairement vers les années 1990, au moment de la libéralisation des ondes. La spécificité de ces radios, comme nous pourrions nous y attendre, réside dans le fait « qu'il [y est question] essentiellement de prêches, de prières et de musique religieuse, de témoignages de vie marqués par la religion, de programmes d'enseignement religieux et de suivi auprès des auditeurs » (Bathily, Bend et Foulon, 2009 : 100). De plus,

[I]es médias religieux se prêtent à des usages spécifiques qui impliquent la participation des publics. En effet, dès lors que les médias religieux se donnent comme objectif de se substituer ou de compléter les lieux de culte, le média

devient un nouveau *lieu* de culte. Or il s'agit bien de cela, pour les fondateurs de *Radio Al Houda* par exemple, la radio se substitue à la mosquée et aux lieux publics de prêcher, partant du constat que les musulmans de Ouagadougou sans « *aller dans les mosquées pour écouter les imams, les prédicateurs dans les lieux publics puissent rester chez eux et entendre la parole de Dieu* » (Bathily, Bend et Foulon, 2009 : 113).

Soulignons, à titre d'exemple, que Lamp Fall FM, créée en 2003, est la première radio sénégalaise d'obédience religieuse. Elle est plus spécifiquement rattachée à la confrérie mouride, raison pour laquelle cette radio accorde beaucoup d'importance aux Khassaïdes, poèmes chantés du Saint fondateur du mouridisme Cheikh Ahmadou Bamba, ainsi qu'à la retransmission des manifestations religieuses mourides telles que le grand magal. Depuis lors, d'autres radios religieuses ont vu le jour, radios parmi lesquelles nous pouvons mentionner Touba Hizbut Tarqiyyah FM, Medina Baye FM, al fayda FM, etc.

Plus spécifiquement, de nos jours, chaque radio au Sénégal a au moins une émission religieuse présentée par des animateurs religieux, qu'ils soient musulmans ou chrétiens. Prenons, par exemple, la radio Sud FM, qui est l'une des radios auxquelles nous nous intéresserons dans notre analyse. Plusieurs émissions religieuses sont présentées quotidiennement sur les ondes de cette radio : mentionnons, entre autres, *Parle Seigneur, ton serviteur t'écoute*, émission catholique diffusée tous les dimanches matins à 9h, et *Les discussions du matin*, émission musulmane diffusée du lundi au dimanche. Dans une société où la religion joue un rôle très important, les animateurs religieux sont des personnalités très influentes et ces animateurs ont un impact sur les fidèles en particulier et sur la société en général. C'est à cette influence de la radio religieuse et de ses animateurs que nous nous intéresserons plus particulièrement dans notre analyse – nous y reviendrons.

1.8. Conclusion partielle

Notre objectif, dans ce chapitre, était de rendre compte du rôle de la radio en Afrique et, plus particulièrement, au Sénégal. Nous avons vu que la radio vise différents objectifs et qu'au cours de son histoire, son influence n'a cessé de s'accroître : désormais,

l'information est à la portée de tous, spécialement grâce à l'introduction des langues nationales au moment de l'avènement des radios privées, ce qui a permis l'accès à l'information même dans les zones les plus reculées. De plus, la radio apparaît comme un outil privilégié de promotion de la culture et comme un instrument de démocratisation très efficace, de par la diffusion de différentes émissions, dont la plupart sont à caractère interactif et éducatif.

Toutefois, en Afrique, la radio a aussi ses revers : outils de propagande, les radios publiques ont été utilisées par les hommes politiques au lendemain des indépendances. La situation demeure inchangée pendant de nombreuses années, jusqu'à ce que la RTLM devienne l'une des principales responsables du génocide au Rwanda, et ce, en raison des discours incendiaires et particulièrement haineux tenus par ses animateurs. Bien qu'il y ait en contrepartie des radios œuvrant pour la paix en Afrique, cet épisode particulier de la radio n'a pas pu être oublié puisqu'il rend compte de l'influence que peut avoir le discours radiophonique sur les populations.

En ce qui concerne la religion, la radio a longtemps été influente et continue aujourd'hui à l'être, surtout avec l'émergence des radios religieuses partout sur le continent. De nos jours, ce sont, comme nous l'avons mentionné, des radios d'obédience religieuse appartenant à une communauté spécifique. Ces radios participent à l'éducation religieuse des populations et aussi au développement des différentes religions, toutes confessions confondues. En effet, grâce à la radio, qui reste le principal média, les animateurs rejoignent plus de fidèles qu'ils ne le feraient dans les lieux de culte.

Nous voyons donc que la radio est d'une importance indéniable en Afrique. Lakétienkoia Damome (2006 : 82) souligne à cet effet que,

[m]édia le plus développé, le seul auquel beaucoup de ruraux ont accès, la radio est aussi celui qui s'est le mieux africanisé. Les populations se le sont approprié à cause de son ancrage dans l'oralité et de sa proximité, faisant ainsi revivre à la fois l'ambiance communautaire et la palabre. On devine bien les multiples enjeux dans lesquels s'inscrivent les pratiques radiophoniques et l'intérêt multiforme que les études sur la radio en Afrique peuvent recéler.

Chapitre 2

État de la question et cadre d'analyse

Issue de la rhétorique, l'argumentation moderne a une histoire théorique très riche, empreinte d'ascensions et de déclin. La notion d'argumentation connaît, elle aussi, une évolution assez « mouvementée » puisqu'elle se trouve au centre de diverses tendances, qui, toutes, œuvrent pour l'étude du discours dans sa dimension persuasive. En effet, plusieurs études conçues dans les différents domaines de la recherche sociale contribuent à la théorisation de l'argumentation, notamment la philosophie, le droit, l'épistémologie, la linguistique et, plus récemment, l'analyse de discours. C'est plus précisément ce dernier domaine, regroupant l'analyse de discours et l'argumentation, qui nous intéresse dans cette étude. Cependant, l'analyse du discours est loin d'être homogène, d'autant plus que les multiples courants approchent l'argumentation de façons différentes. Notre objectif est alors de vérifier comment ces diverses manières rendent compte d'un discours qui vise à convaincre un auditoire ou à faire pression sur lui.

Dans cette optique, nous présenterons, dans un premier temps, un bref historique de l'argumentation, historique qui, nous le pensons, est fondamental pour la compréhension des nouvelles tendances. Ensuite, nous commenterons l'avènement de la nouvelle rhétorique ainsi que ses principaux fondements. Dans la troisième partie, nous nous concentrerons sur l'analyse du discours et sur l'approche modulaire, et ce, afin de montrer comment elles ont évolué. Cette partie nous permettra ainsi de situer le cadre général (ou la posture de recherche) qui sera adopté pour notre recherche. Enfin, dans la dernière partie, nous présenterons les principaux courants qui rendent compte de la manière dont le discours est considéré en nous penchant plus précisément sur l'interactionnisme et sur l'argumentation dans le discours.

2.1. Bref historique de l'argumentation

La rhétorique est très ancienne et a vu le jour au cinquième siècle avant Jésus-Christ. Introduite par le Sicilien Corax, la rhétorique est traditionnellement définie comme « l'art de convaincre » (Amossy, 2010 [2000] : 11). Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008 [1958] : 7) mentionnent à cet effet que

l'objet de la rhétorique des Anciens était, avant tout, l'art de parler en public de façon persuasive : elle concernait donc l'usage du langage parlé, du discours, devant une foule réunie sur la place publique, dans le but d'obtenir l'adhésion de celle-ci à une thèse qu'on lui présentait.

À ses débuts, la rhétorique était surtout l'objet des philosophes. La discipline va connaître une grande évolution avec l'arrivée d'Aristote. En effet, c'est incontestablement Aristote qui est le véritable vulgarisateur de la rhétorique puisqu'il se présente avec une vision systématique du sujet et qu'il analyse le champ de la rhétorique et l'étend « au-delà du domaine judiciaire, à tous les lieux où l'on a recours à l'argumentation, là où traditionnellement, les technocrates la cantonnaient au tribunal et les platoniciens à la discussion philosophique » (Breton et Gauthier, 2000 : 21-22). Ainsi, Aristote fait évoluer la discipline et la « présente comme une rhétorique du raisonnement plutôt qu'une rhétorique des passions » (Breton et Gauthier, 2000 : 21). Une nouvelle définition de la rhétorique voit alors le jour, permettant de ce fait de recentrer cette discipline. Selon Breton et Gauthier (2000 : 22),

[l]a technique rhétorique est alors définie non pas simplement comme l'art de persuader, mais comme la « faculté de découvrir spéculativement ce qui, dans chaque cas, peut être propre à persuader » [...] dans la perspective, bien sûr, de mettre concrètement cette faculté en œuvre dans toutes les situations où elle est requise pour convaincre.

La particularité de la rhétorique d'Aristote repose surtout sur trois formes de preuves et deux types d'arguments. La trilogie des preuves comprend l'ethos, ou le caractère de l'orateur, le logos, ou le contenu du discours même et, enfin, le pathos, ou les passions de l'auditoire. Ces trois notions joueront un rôle important dans l'évolution de l'argumentation, comme nous le verrons plus loin. Également, pour Aristote, le logos

comprend uniquement deux types d'arguments : l'exemple et l'enthymème. Pour Robrieux (2005 [2000] : 192), l'exemple se présente comme « un cas particulier, soumis à l'auditoire en vue d'étayer une thèse, voire de contribuer à la fonder ». L'argumentation par l'enthymème, quant à elle, consiste en une sorte de syllogisme lacunaire, dans lequel les éléments ne sont pas tous présents puisqu'aussi bien la prémisse majeure que la conclusion peuvent être tronquées (Amossy, 2010 [2000] : 112).

Après Aristote, d'autres penseurs, comme Cicéron et Quintilien, continuent d'emprunter la même voie et participent à l'évolution et à la modernisation des théories de l'argumentation. Cependant, après eux, la rhétorique va entrer dans une longue léthargie. Ce déclin est dû en grande partie à l'essor de la nouvelle discipline qu'est l'expression littéraire. Dès lors, la dimension argumentative est délaissée au profit de la réflexion sur les figures de style et l'ornement du discours. Pour Bonhomme (2009 : 3), ce développement de la rhétorique figurale non argumentative est lié à « la perte des enjeux politiques ou judiciaire de la rhétorique et à sa littérisation progressive ». Plusieurs ouvrages sont alors consacrés à l'étude de ces figures du discours. Dans ces ouvrages, on trouve des inventaires, des explications et des illustrations. Les ouvrages de Dumarsais (1977 [1730]) et de Fontanier (1968 [1821-1827]) sont des exemples concrets de ce phénomène. D'ailleurs, Bonhomme (2009 : 3) considère que

Les Figures du discours de Fontanier constituent le fleuron des rhétoriques figurales à dominante formaliste, avec leurs taxinomies très fines et leurs analyses minutieuses sur la contexture de nombreuses figures. L'ouvrage de Fontanier renferme bien quelques commentaires succincts sur la dimension persuasive des figures, mais ces commentaires sont relégués à l'arrière-plan de ses développements.

En résumé, l'importance pour la rhétorique est accordée non pas à la conviction, mais plutôt à la manière de dire ou de parler, et les discours considérés sont ceux qui sont parsemés de figures de style. Amossy (2010 [2000] : 14) parle même de « règne du figural ». Ce n'est que bien plus tard, plus exactement dans les années 1950, que l'argumentation est revisitée, avec la publication des ouvrages de Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008 [1958]) et de Toulmin (1958) (traduction française, 1993). Selon Plantin (1990 : 11), ces ouvrages « incarnent ce qui nous apparaît maintenant comme la relance des

études sur l'argumentation dans la période de l'après-guerre ». Plantin (2005 : 3) ajoute que « l'accent est bien mis sur le terme argumentation, ce qui constitue une réelle innovation et manifeste clairement le mouvement de revival, renaissance, émancipation et refondation des études de l'argumentation ». Cette renaissance marque ainsi ce qui est appelé « la nouvelle rhétorique », d'après le sous-titre de l'ouvrage de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958). Ce renouveau s'explique par un désir de trouver un « discours sensé », visant à rejeter les discours totalitaires nazis et staliniens, ou, d'après Plantin (2005 : 4), les « discours fous des totalitaires ».

2.2. Fondements de la nouvelle rhétorique

Bien qu'ils se soient tous deux fondés sur un modèle juridique, il est important à ce stade de noter qu'il y a une certaine différence entre Toulmin et Perelman : si le premier est un opposant du logicisme d'Aristote et de ses pairs, le second, quant à lui, peut plutôt être considéré comme un héritier de la rhétorique aristotélicienne. Beaucoup d'auteurs, comme Plantin (1990), ont montré les similitudes, mais aussi les différences entre les ouvrages de Toulmin et de Perelman. Ainsi, le terme *nouvelle rhétorique* fait plutôt référence aux œuvres de Perelman, surtout à celle publiée en collaboration avec Olbrechts-Tyteca, œuvre rééditée à plusieurs reprises. Pour Taguieff (1990 : 261), Perelman « a ouvert un nouveau champ de recherches en même temps qu'il a établi les fondements méthodologiques de la *Nouvelle Rhétorique*, rompant ainsi avec la méconnaissance moderne du raisonnement non formel ».

Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008 [1958] : 5) définissent l'argumentation comme l'ensemble « [d]es techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment ». Ils s'attèlent également à analyser le premier rôle de l'argumentation, qui consiste à « imprimer au verbe sa capacité à entraîner la conviction » (Amossy, 2010 [2000] : 5). Ils réorientent ainsi l'argumentation en tenant compte non seulement de celui qui parle, mais aussi de ceux qui

écoutent. Dorénavant, l'auditoire joue un rôle non négligeable puisqu'« il faut, en effet, pour argumenter, attacher du prix à l'adhésion de son interlocuteur, à son consentement, à son concours mental » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008 [1958] : 20-21). En d'autres termes, il est important de considérer l'auditoire pour construire une bonne argumentation parce que « c'est à l'auditoire que revient le rôle majeur pour déterminer la qualité de l'argumentation et le comportement des orateurs » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008 [1958] : 32). C'est pourquoi Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008 [1958] : 24) considèrent que

[le] contact entre l'orateur et son auditoire ne concerne pas uniquement les conditions préalables à l'argumentation : il est essentiel également pour tout le développement de celle-ci. En effet, comme l'argumentation vise à obtenir l'adhésion de ceux auxquels elle s'adresse, elle est, tout entière, relative à l'auditoire qu'elle cherche à influencer.

D'ailleurs, pour Amossy (2010 [2000]: 15), la « néo-rhétorique renoue avec une réflexion féconde sur le pouvoir du verbe envisagé dans sa dimension d'échange social », étant donné que le rôle de l'auditoire est devenu un objet d'études central. Elle (2010 [2000] : 16) ajoute que

[l]'argumentation n'est pas un raisonnement déductif qui se déroule dans le champ du pur raisonnement logique, en dehors de toute interférence du sujet. Elle nécessite tout au contraire une interrelation du locuteur et de l'allocutaire. L'influence réciproque qu'exercent l'un sur l'autre l'orateur et son auditoire dans la dynamique du discours constitue ainsi l'une des clés de voûte de la « nouvelle rhétorique ».

Dans cette perspective, l'importance accordée à l'auditoire mène à une redéfinition des termes *conviction* et *persuasion*. En effet, Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008 [1958] : 36) proposent « d'appeler persuasive une argumentation qui ne prétend valoir que pour un auditoire particulier et d'appeler convaincante celle qui est censée obtenir l'adhésion de tout être de raison ». Ainsi, la nouvelle rhétorique de Perelman ouvre la voie à une nouvelle conception de l'argumentation. Amossy (2010 [2000] : 17) considère que

la nouvelle théorie de l'argumentation développée par Perelman offre une taxinomie des principales techniques argumentatives conçues comme des procédés qui permettent une liaison (ou une déliaison) constitutive d'un

raisonnement plausible. En tant que telles, elles peuvent se couler dans des formes verbales diverses : modes de relation situés au-delà des formulations discursives, elles constituent un modèle abstrait que des occurrences particulières viennent concrétiser. La nouvelle rhétorique se consacre dès lors, dans une perspective générale, à l'étude des types de liaisons argumentatives et leur classification.

Compte tenu de son objet d'études, la nouvelle rhétorique s'éloigne donc de la linguistique, d'autant plus qu'elle ne prend pas en compte le domaine langagier. Mais, toujours selon Amossy (2010 [2000] : 18), la nouvelle rhétorique

offre néanmoins à l'analyse du discours un cadre essentiel dans la mesure où elle insiste sur quelques constituants majeurs : l'importance de l'auditoire, le caractère fondateur des prémisses et des points d'accord dans l'interaction argumentative, et les lieux communs qui balisent l'argumentation.

2.3. L'analyse du discours et l'approche modulaire

L'analyse du discours est une discipline qui a vu le jour dans les années 1960. Selon Charaudeau et Maingueneau (2002 : 41), il est difficile de définir *analyse du discours*, termes employés pour la première fois par le linguiste américain Harris, parce que la discipline

se voit attribuer des définitions les plus variées : très larges, quand on la considère comme équivalent d'« étude du discours », ou restrictives quand, distinguant diverses disciplines qui prennent le discours pour objet, on réserve cette étiquette à l'une d'elles.

Pour Maingueneau (1998b : en ligne), l'analyse du discours a pour « ambition d'étudier toute production verbale, d'analyser tous les énoncés en situation ». De manière très simple, nous pouvons dire que l'analyse du discours se rapporte à l'étude du « discours », tout en précisant que le terme *discours* est défini comme une organisation transphrastique de paroles relevant d'une typologie articulée sur des conditions de production sociohistoriques, considérant que les participants seront influencés les uns par les autres.

Cette conception du discours assez récente a permis de recouvrir les différentes tendances qui existaient chez les analystes du discours. En effet, comme le soulignent Charaudeau et Maingueneau (2002 : 43), « il existe des analystes de discours plutôt sociologues, d'autres plutôt linguistes, d'autres plutôt psychologues ». L'analyse du discours peut alors être considérée comme un champ très vaste, qui englobe plusieurs courants. Néanmoins, Charaudeau et Maingueneau en distinguent les pôles les plus importants : l'étude des genres de discours, les études fondées sur les théories de l'énonciation, « les travaux qui articulent les fonctionnements discursifs sur les conditions de production de connaissances ou sur les positionnements idéologiques » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 44) et les travaux fondés sur les théories de l'interaction.

Chaque courant a une approche du discours qui lui est propre et par conséquent les chercheurs développent des méthodes d'analyse différentes et ne prennent en compte pour la plupart que certaines dimensions du discours. C'est pratiquement cette multiplicité des courants, des approches et des analystes qui fait qu'il est difficile de trouver une méthode d'analyse unique et satisfaisante qui conviendrait à l'ensemble des analystes du discours. C'est dans ce cadre que l'école de Genève, sous la direction d'Eddy Roulet, a mis au point un modèle de type modulaire, dont l'adoption doit permettre « d'éviter les confusions entre les différentes dimensions de l'organisation de l'interaction verbale, d'affiner la description, en évitant de réduire une forme ou une structure à une des dimensions qu'elle manifeste » (Roulet, 1995a : 113). Ce modèle conduit à une conception multidimensionnelle du discours définie en ces termes :

Un modèle de l'organisation du discours est un ensemble articulé d'hypothèses sur les différentes composantes, linguistique, textuelle et situationnelle, du discours et sur leurs interrelations. Il doit permettre, d'une part, de décrire les propriétés de l'organisation de discours particulier et, d'autre part, d'expliquer celles-ci en référence à des principes généraux (Roulet, Fillettaz et Grobet, 2001 : 33).

Plus exactement, l'organisation du discours proposée par Roulet repose sur un modèle initial développé par Roulet et son équipe dans les années 1980 autour du module hiérarchique. À la suite de plusieurs critiques concernant la non-applicabilité ou la

difficulté d'application de certaines représentations initialement conçues, l'approche modulaire s'est développée avec pour ambition « d'élaborer progressivement un modèle global permettant d'intégrer et d'articuler les dimensions linguistique, textuelle et situationnelle de l'organisation du discours » (Roulet, Fillettaz et Grobet, 2001 : 6). La spécificité de ce modèle est qu'il est construit sur la base de différents modules. Il s'agit de « systèmes dont le fonctionnement doit pouvoir s'envisager à la fois de façon interne et autonome et dans leur interrelations » (Traverso : 2002e: 388). En d'autres termes, ces modules sont tous indépendants, mais avec la capacité d'être couplés, c'est-à-dire que même s'ils dépendent les uns des autres, ils peuvent être décrits séparément.

Pour les chercheurs de l'école de Genève, l'objectif est de pouvoir décomposer le discours en ses différents modules, puis de le recomposer pour comprendre et décrire les multiples formes et structures. Le modèle intègre alors plusieurs niveaux d'analyse dont la plupart s'appuient sur la relation interactionnelle entre participants, c'est-à-dire la relation que les participants construisent au cours de leur rencontre. Dans cette perspective, les chercheurs prônent une « conception du discours comme négociation » (Roulet, Auchlin, Moeschler, Rubattel et Schellin, 1991 [1985] : 5) sur la base de l'hypothèse de Bakhtine, selon laquelle « la structure du discours est largement déterminée par les contraintes de l'interaction verbale » (Roulet, Auchlin, Moeschler, Rubattel et Schellin, 1991 [1985] : 10). Ainsi, l'analyse du discours est abordée dans une dimension interactionnelle. Amossy et Koren (2008 : 2) soulignent, en outre, que l'approche modulaire « permet de concevoir la parole, envisagée comme action et interaction dans son rapport constitutif à l'interdiscours, et de conférer une place centrale aux genres qui modèlent les pratiques discursives ». C'est sans doute cette reconnaissance de la relation interactionnelle entre les locuteurs qui constitue un des liens majeurs entre l'analyse du discours et l'argumentation, la notion d'interaction étant également au cœur de l'argumentation.

2.4. Les différents courants

Nous nous intéressons ici à deux des principaux courants qui rendent compte de la manière dont les discours argumentatifs sont abordés dans le cadre de la nouvelle rhétorique et de l'analyse du discours. Il s'agit plus précisément de l'interactionnisme, qui, selon nous, confirme le lien étroit entre analyse du discours et argumentation, et de l'analyse argumentative du discours. Cette dernière tendance s'inscrit dans la foulée de l'analyse du discours et considère l'argumentation comme objet d'étude.

2.4.1. L'interactionnisme

L'interaction est définie par Goffman comme suit :

Par interaction (c'est-à-dire l'interaction face à face), on entend à peu près l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres ; par *une* interaction, on entend l'ensemble de l'interaction qui se produit en une occasion quelconque quand les membres d'un ensemble donné se trouvent en présence continue les uns des autres ; le terme « rencontre » pouvant aussi convenir (Goffman, 1973 [1959] : 23).

Dans cette définition, Goffman limite l'interaction aux rencontres physiques, ce qui est restrictif, puisque les interactions à distance, comme c'est le cas lors des émissions radiophoniques, sont aussi des interactions à part entière. En effet, dans ces cas aussi, les participants à l'interaction exercent des influences mutuelles les uns sur les autres même s'ils ne sont pas en présence. L'analyse conversationnelle qui repose principalement sur la récupération des travaux des tenants de l'interactionnisme constitue un apport de taille pour l'analyse de discours.

L'analyse conversationnelle désigne un courant né aux États-Unis vers la fin des années 1960 sous l'impulsion de Sacks et de ses collaborateurs. D'origine ethnométhodologique et interactionniste, l'analyse conversationnelle est très vite adaptée à d'autres disciplines, en

particulier à l'analyse du discours. C'est sans doute ce qui pousse Kerbrat-Orecchioni (1998 : 54) à reconnaître que

la notion d'interaction est une notion importée, et cela doublement puisqu'elle l'est d'un point de vue à la fois géographique et disciplinaire : c'est du champ de la sociologie américaine que cette notion a reçu simultanément son statut théorique et son efficacité descriptive.

L'analyse conversationnelle est fondée principalement sur deux assertions qui rendent compte de la nature interactive du discours. Il s'agit de l'affirmation de Gumperz (1989c), selon qui « parler c'est interagir », et de celle de Bakhtine (1977), qui considère que « l'interaction verbale est la réalité fondamentale du langage ». Pour Kerbrat-Orecchioni (1998 : 54-55), cela signifie tout simplement que « l'exercice de la parole implique normalement plusieurs participants – lesquels participants exercent en permanence les uns sur les autres un réseau d'influences mutuelles : parler c'est échanger, et changer en échangeant ». Tout comme celle des analystes de la conversation, Kerbrat-Orecchioni se fonde sur les travaux de Goffman (1973a [1959], 1973b [1959] et 1974 [1967]). Ce dernier analyse, par les discours qui sont produits, les relations entre individus. Il envisage la vie sociale comme une scène, et ce, par le recours à une métaphore théâtrale, métaphore selon laquelle il y a représentation chaque fois que l'on s'adresse à un interlocuteur. Selon Goffman (1973a [1959] : 29), il y a influence réciproque entre les participants au cours de cette représentation. Grâce aux différents travaux de Goffman, associés à ceux de Hymes (1962 et 1964) et de Gumperz (1989a, 1989b et 1989c), une importance spéciale est accordée, en analyse du discours, aux activités sociales quotidiennes, notamment aux conversations (Vincent, 2001 : 178).

De manière plus spécifique, c'est pour cette raison que les conversations quotidiennes sont devenues l'objet d'étude de chercheurs comme Vincent (2001) et Martel (1998, 2000a). Pour Vincent (2001 : 190), la conversation apparaît comme une « construction argumentative de la réalité » dans le sens où « les propriétés par lesquelles on se définit ne sont pas des données permanentes, mais sont défendues argumentativement en fonction des interlocuteurs, de la situation, de l'ambiance, des finalités, etc. ». Également, Martel (2000c : 18) considère l'argumentation comme « un moyen discursif privilégié de

structurer logiquement le réel, les relations argumentatives agissant comme autant de liens destinés à marquer la position de celui qui les établit par rapport au monde et aux autres membres de la communauté ».

C'est sans doute la spontanéité des conversations authentiques qui rend encore plus intéressante cette structuration du réel. En effet, la conversation, contrairement aux discours polémiques que l'on trouve dans les débats politiques ou dans les plaidoyers, n'est pas d'emblée considérée comme argumentative (Martel, 2000c : 18). C'est la raison pour laquelle l'importance des discours spontanés est mise en question, et son étude marginalisée. C'est ce qui a poussé différents chercheurs - comme Martel (1998, 2000a et 2000d), Vincent (1996 et 2001), Traverso (1996 et 2005 [1999]) et Laforest (2002) - à analyser les discours authentiques, notamment les discours oraux, spontanés et produits lors de situations du quotidien. Comme le précise Martel (1998 : 1), il s'agit du discours qui « se produit spontanément dès lors que deux personnes se trouvent en présence l'une de l'autre et qu'elles ont à justifier leur position, à faire valoir leurs opinions et, de façon plus générale, à créer un certain effet sur l'esprit de l'interlocuteur » puisque, « dans nos conversations de tous les jours, il ne suffit pas seulement de donner des informations, il faut aussi arriver à légitimer nos affirmations les plus banales » (Martel, 2000c : 17). En d'autres termes, l'argumentation n'est pas une acquisition savante dans ce sens où les participants à une conversation quotidienne spontanée peuvent par intuition justifier leurs propos. Martel (2000a: 155) parle de « rhétorique naturelle », qu'elle oppose à celle dite savante, relevant « d'un savoir érudit ou académique ». Pour elle, la rhétorique naturelle « s'appuie sur un apprentissage qui résulte des divers contacts entre les individus » (Martel, 1998 : 1) et cette rhétorique s'inscrit donc aussi dans une perspective interactionniste. Grâce aux résultats des études centrées sur les conversations quotidiennes, il apparaît que tous les discours ont une dimension argumentative.

Dans cette perspective, Kerbrat-Orecchioni (2002a : 191) mentionne que « la pragmatique interactionniste opère une rupture que l'on peut résumer ainsi : la rhétorique adopte une perspective *dialogique*, mais *monologique*, alors que celle de la pragmatique interactionniste

est à la fois *dialogale* et *dialogique* ». Ainsi, l'argumentation devient une négociation, une co-construction du locuteur et des allocutaires, puisque

[L]a construction des énoncés, loin d'être une activité individuelle, comme une vision superficielle pourrait le laisser croire, est en réalité à chaque instant déterminée, guidée, infléchi par les réactions du ou des différents récepteur(s), réactions auxquelles le locuteur s'adapte en « reformatant » au fur et à mesure son énoncé de manière à le rendre plus efficace dans l'interaction (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 61).

Dans ce sens, Vincent (2001 : 181) souligne que la conversation est une « activité conjointe » au cours de laquelle l'auditeur n'a pas un rôle passif. Ce jeu de négociation, ou de « construction collective » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 61), est visible dans tous les discours, mais surtout dans les conversations quotidiennes et spontanées, qui constituent la production discursive de choix pour les interactionnistes parce que le degré d'interactivité de ces conversations est le plus élevé. L'objet d'étude des interactionnistes est alors le discours dialogué oral (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 55) et la description de la situation de communication devient primordiale puisqu'elle rend compte du degré d'interactivité. Dans ce genre d'études (études sur les interactions verbales ou non-verbales, sur la typologie des interactions), les analystes s'intéressent surtout à l'alternance des tours de parole, à la notion de politesse, notamment avec la question des faces, et aux rituels d'échange.

Les tours de parole désignent les prises de parole des différents intervenants. Traverso (2002d : 580) mentionne à cet effet que « le tour de parole est la contribution d'un locuteur donné à un moment donné de la conversation; cette notion équivaut donc à ce qu'on appelle au théâtre des répliques ». Vincent (2001 : 183) souligne en outre que

[L]a conversation est définie par une alternance de ce qu'on peut appeler simplement des tours de parole qu'au moins deux interlocuteurs accaparent à tour de rôle. Ces tours sont régis par un certain nombre de règles implicites (par exemple, un seul locuteur parle à la fois; les tours s'enchaînent de façon continue, sans chevauchements ni brèches, etc.), règles que respectent (plus ou moins) les interlocuteurs tour à tour.

Sacks, Schegloff et Jefferson (1974) ont formulé ces différentes règles d'alternance des tours. Pour Traverso (2002d : 580), « l'application des règles permet d'éviter les silences et

de réduire les chevauchements de parole ». Dans cette perspective, Heritage (1984 : 1) souligne le rôle des analystes de la conversation :

The central goal of conversation analytic research is the description and explication of the competences that ordinary speakers use and rely on in participating in intelligible socially organized interaction. At its most basic, this objective is one of describing the procedures by which conversationalists produce their own behaviour and understand that of others.

À cela, Vincent (2001 : 184) ajoute que

[l]es conversationnalistes analysent obligatoirement des données authentiques, la plupart du temps orales et spontanées, c'est-à-dire des interventions que, dans une situation donnée, deux interlocuteurs ont simultanément identifiées comme acceptables. Devant chaque échange (selon la terminologie genevoise) ou séquence (selon la terminologie américaine), et en rapport avec les échanges précédents et subséquents, l'analyste se doit de reconstituer l'interprétation la plus plausible, ne pouvant faire l'économie du décryptage des inférences sous-entendues par les interlocuteurs.

L'un des principaux fondements de l'interaction est la notion de politesse, cette dernière permettant la continuité des relations interpersonnelles. En effet, reprenant les termes de Goffman (1973a [1959], 1973b [1959] et 1974 [1967]), Kerbrat-Orecchioni (1990 : 88) postule qu'« il s'agit là d'un aspect fondamental du fonctionnement des interactions ». C'est pour cette raison que la politesse est analysée sur la base de différentes notions que sont la face, le territoire (les deux notions sont inspirées de Goffman 1973a [1959] et 1973b [1959])¹², les FTA (actes menaçants pour la face), les FFA (actes gratifiants pour la face)¹³, la politesse positive, la politesse négative, etc. Kerbrat-Orecchioni (2002c : 260) souligne que

[c]'est à partir de ces notions de base que s'édifie le système de la politesse : celle-ci va consister, soit à adoucir la formulation des FTAs (politesse négative), soit à produire des FFA, de préférence renforcés (politesse positive) – la politesse se ramenant dans cette perspective à ce que E. Goffman appelle le *face-work* (expression traduite en français par *figuration*), c'est-à-dire à un

¹² Ces notions ont été théoriquement élaborées par Brown et Levinson (1978 et 1987), respectivement sous les termes *face positive* et *face négative*.

¹³ Les FTA (*Face Threatening Acts*) ont aussi été introduits par Brown et Levinson (1978 / 1987), alors que les FFA (*Face Flattering Acts*) sont ajoutés par Kerbrat-Orecchioni (1992 et 1996).

ensemble de procédés qui permettent de satisfaire autant que faire se peut aux exigences souvent opposées des faces en présence.

Puisqu'il existe plusieurs études, dont celle de Kerbrat-Orecchioni (1990) et de Charaudeau et Maingueneau (2002), qui présentent des analyses détaillées de ces différents concepts, nous ne nous y attarderons pas.

D'autres aspects entrent aussi en compte dans le fonctionnement de l'interaction et participent à la construction de la relation interpersonnelle. Il s'agit des termes d'adresse et des actes de langage. Ils sont le plus souvent analysés dans le cadre de la politesse parce qu'ils sont de puissants marqueurs de place et de rôle et déterminent le type de relation qui existe entre les interactants. En effet, ces derniers sont fondamentaux dans l'établissement d'une bonne relation au cours de l'interaction. Nous allons présenter, plus en détails, les termes d'adresse et les actes de langage ainsi que leur fonctionnement dans le chapitre 5, respectivement aux sections 5.1. et 5.2.

* *
*

Plantin, dont l'ouvrage intitulé *Essais sur l'argumentation* (1990) constitue une nouvelle phase dans l'évolution du domaine de l'argumentation dans le monde francophone, partage aussi cette vision interactionniste de l'argumentation. Cependant, il considère que, dans cette vision, « le problème de la gestion des faces devient la question majeure de l'argumentation. Le désaccord étant une menace pour la relation, l'argumentation fonctionne comme épisode régulateur » (Plantin, 1996 : 10). Il souligne que la gestion des faces et les règles de la politesse jouent « contre le développement des argumentations dans les échanges conversationnels » puisque dans « ce type d'interactions familières, le souci de préserver la relation fait que la contradiction a du mal à se déployer; et si ce souci n'existe pas, alors la contradiction tourne à la dispute, à la querelle » (Plantin, 1996 : 10). C'est pourquoi il propose une autre conception car, pour lui (2002 : 230),

l'argumentation n'est [...] localisée ni « dans la langue »; ni comme une simple posture énonciative, par laquelle le locuteur met en scène et gère dans un discours monologique des images du monde, des objets, des interlocuteurs et

leurs discours; mais comme une forme d'interaction problématisante formée d'interventions orientées par une question.

Bien qu'il reconnaisse l'importance de Perelman dans la réactualisation du domaine de l'argumentation, Plantin (1995 : 11) souligne que « les buts de Perelman et sa méthode ne sont pas linguistiques, mais philosophiques. Ses analyses survolent des exemples purement illustratifs, dont il ne cherche pas à rendre compte, et certains restent largement obscurs et sous-analysés ». Ainsi, Plantin (1995) se propose d'articuler les théories de l'argumentation et les théories de l'interaction dans ce qu'il appelle « l'interaction argumentative ». Il définit cette notion comme « une *situation* de confrontation discursive où sont construites des réponses antagonistes à un certain type de questions » (Plantin, 1995 : 36). Dans ce sens, l'argumentation est « vue comme un mode de construction des réponses à des questions organisant un conflit discursif » (Plantin, 1995 : 37).

Plantin (1996) part du postulat selon lequel l'argumentation est ancrée dans « la contradiction, dans le choc des discours ». Toutefois, il (1996 : 11) précise que « le développement d'une situation argumentative demande que cet antagonisme soit à la fois concrétisé et organisé sémantiquement par une question ». De plus, l'antagonisme est conçu comme une notion déterminante puisque pour « qu'il puisse y avoir argumentation il faut en outre que ces discours s'interpénètrent et fassent référence l'un à l'autre. De cette contradiction naît une question, qui organise les interactions conflictuelles » (Plantin, 1996 : 11). Cette situation argumentative est alors dite « tripolaire ». En effet, Plantin (2005 : 63) considère que :

[u]ne situation langagière donnée commence à devenir argumentative lorsque s'y manifeste une opposition de discours. Deux monologues juxtaposés, contradictoires, sans allusion l'un à l'autre, constituent un dyptique argumentatif. C'est sans doute la forme argumentative de base : chacun répète sa position. La communication est pleinement argumentative lorsque cette différence est problématisée en une Question, et que se dégagent nettement les trois rôles de Proposant, d'Opposant, et de Tiers.

À chacun de ces rôles Plantin (2005 : 63) fait correspondre « une modalité discursive spécifique », soutenue par chacun des actants impliqués. C'est ce qui est appelé le « trilogue argumentatif » :

Trois modalités discursives caractérisent la situation d'argumentation : un discours de proposition, un discours d'opposition, une question. À ces trois modalités correspondent trois rôles discursifs (actants) : le Proposant tient le discours de proposition, l'Opposant tient le discours d'opposition et le Tiers prend en charge la question. [...] Le rôle de proposant supporte la charge de la preuve. Les rôles de proposant et d'opposant ne sont pas distribués une fois pour toute dans l'interaction. Ils sont déterminés notamment en fonction de la nature de la question, qui joue un rôle fondamental en problématisant la situation et en déterminant les orientations argumentatives des interventions des parties (Plantin, 1996 : 12).

Nous voyons ici que, pour Plantin, il n'y a argumentation que lorsqu'il existe un conflit ou une contradiction entre les interlocuteurs. L'argumentation est donc fondée sur l'interaction puisque cette dernière permet la mise en place du « modèle trilocal », modèle impliquant la contradiction. C'est dire qu'il faut que l'antagonisme soit clairement exprimé ou que la situation de confrontation existe pour que l'on puisse parler d'argumentation.

Amossy s'inscrit également dans une perspective interactionniste. Pour elle, ce ne sont pas seulement les discours polémiques ou conflictuels qui sont argumentatifs : elle (2010 [2000] : 32) postule que « la situation de débat peut rester tacite [puisque] ni la question rhétorique ni la, ou les, réponses antagonistes n'ont besoin d'être expressément formulées ». Elle ajoute que :

le débat posé de façon explicite comme les questionnements soulevés implicitement, ne débouchent pas toujours sur des conclusions tranchées. Sans doute faut-il une argumentation aboutissant à des réponses claires si on veut provoquer des comportements, comme dans l'appel à la charité. Mais on peut aussi susciter la réflexion et déployer les diverses facettes du problème sans imposer une solution univoque. Dans des discours qui relèvent de la conversation familière, de l'essai, du roman. Le locuteur n'est pas tenu de résoudre un conflit d'opinion, ni même de défendre une opinion forte (2010 [2000] : 35).

C'est justement cette conception d'Amossy que nous allons présenter dans la partie qui suit.

2.4.2. Analyse argumentative du discours

L'analyse argumentative du discours se fonde principalement sur la nouvelle rhétorique de Perelman et sur les théories de l'argumentation ; elle vise à analyser l'argumentation dans le discours. L'argumentation dans le discours est d'ailleurs le titre de l'ouvrage d'Amossy (publié en 2000 et réédité en 2006 et en 2010), l'une des principales tenantes de cette approche. Amossy réarticule ainsi l'argumentation autour de l'analyse du discours. L'auteure cadre son travail dans l'analyse argumentative du discours qui, selon elle (2010 [2000] : 8), « se présente comme une branche de l'analyse du discours dans la mesure où elle entend éclaircir des fonctionnements discursifs en explorant une parole située et au moins partiellement contrainte ». Analyser l'argumentation dans le discours revient à étudier « l'efficacité de la parole dans ses composantes sociales » (Amossy, 2005 : 59) puisque « les fonctionnements discursifs sont indissociables de leurs déterminations socio-institutionnelles; aussi l'analyse de ces fonctionnements met-elle nécessairement à nu la dimension sociale inhérente à toute parole. Ainsi tombe la barrière qui séparait la rhétorique traditionnelle de l'analyse du discours » (Amossy, 2005 : 59). En effet, le discours s'inscrit dans une interaction verbale dans laquelle l'autre ainsi que l'environnement social ont une influence sur le discours. Amossy se fonde sur différents corpus, comme les discours de journalistes politiques et les débats publics, mais aussi les conversations quotidiennes et les textes littéraires pour mettre l'accent sur cette analyse argumentative du discours.

L'argumentation dans le discours telle que conçue par Amossy se propose de prendre en considération la dimension ou la visée argumentative dans les discours parce que, dans tout discours, un locuteur essaie d'influencer son interlocuteur, de « lui faire voir ou penser le monde d'une certaine façon, d'orienter le regard ou de susciter des interrogations » (Amossy, 2003 : en ligne). Ainsi, l'argumentation dans le discours concerne aussi bien les discours qui visent clairement à agir sur le public, que ceux qui cherchent à exercer une influence sans se donner pour autant comme une entreprise de persuasion (Amossy, 2010 [2000]). D'un côté, Amossy appelle « discours à visée argumentative » tout discours qui a un « but argumentatif avoué », par exemple la plaidoirie, le prêche ou le discours électoral, qui sont tous de nature argumentative puisque l'énonciateur tente de convaincre un public

donné; de l'autre côté, un discours a une dimension argumentative s'il persuade indirectement sans pour autant en avoir l'intention, c'est-à-dire de « façon détournée, et souvent non programmée et non délibérée » (Amossy, 2003 : en ligne). Mentionnons, à titre d'exemples de discours à dimension argumentative, les articles scientifiques, les informations télévisées et les conversations quotidiennes.

Dans cette approche, l'argumentation devient l'objet d'étude central et, en ce sens, elle est redéfinie, sur la base de la définition fournie par Perelman, comme étant l'ensemble « [d]es moyens verbaux qu'une instance de locution met en œuvre pour agir sur ses allocutaires en tentant de les faire adhérer à une thèse, de modifier ou de renforcer les représentations et les opinions qu'elle prête, ou simplement de susciter leur réflexion sur un problème donné » (Amossy, 2010 [2000] : 36). L'argumentation est alors décrite dans un contexte communicationnel fondé sur les fonctionnements discursifs et alliant le formel, ou le texte, et le socio-institutionnel, ou le contexte. Dans ce nouveau cadre, l'orateur, ou simplement le locuteur, n'est plus considéré comme « supérieur » par rapport à son auditoire, mais bien égal à ce dernier. En d'autres termes, « l'importance décisive de l'instance de réception » (Amossy, 2010 [2000] : 39) est devenue un objet d'études primordial. De plus, l'auditoire n'a pas « besoin d'intervenir concrètement » pour être « une pièce maîtresse du dispositif argumentatif » (Amossy, 2010 [2000] : 40). Amossy (2010 [2000] : 44) mentionne que,

dans le cadre de l'analyse argumentative, il faut souligner que la nature et le statut de l'auditoire modifient en profondeur le dynamisme de l'argumentation. Ses modalités sont en effet différentes selon qu'elle s'adresse à un public qui n'a pas droit de réponse, ou au contraire à un interlocuteur singulier qui se donne comme partenaire actif de l'échange.

Cela signifie que « l'auditoire joue un rôle capital dans la mesure où il définit l'ensemble des opinions, des croyances et des schèmes de pensées qui visent à emporter l'adhésion » (Amossy, 2010 [2000] : 42). Nous voyons donc que l'argumentation se construit dans le cadre d'un échange ou, plus précisément, d'une interaction. L'orateur a alors besoin, pour s'adapter à son auditoire, de respecter les règles et les valeurs qui sont en vigueur dans la société ou le groupe en question. Il présente alors de lui une image qui est en adéquation avec ces règles et qui lui permet aussi de s'identifier à cet auditoire. Cette image va ainsi

jouer un rôle influent dans la persuasion. Dans la tradition aristotélicienne, ceci est considéré comme l'ethos, défini comme « l'image de soi que le locuteur construit dans son discours pour exercer une influence sur son allocataire » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 238). Pour Amossy (2010 [2000] : 13), « il ne faut pas sous-estimer l'importance de l'ethos, à savoir de l'image que l'orateur projette de lui-même dans son discours, et qui contribue à assurer sa crédibilité et son autorité ». Ce n'est cependant pas seulement le raisonnement du locuteur, ou le logos, qui entre en jeu dans le système de persuasion puisque le pathos, qui regroupe les émotions que l'on éveille chez nos interlocuteurs, est aussi pris en compte. Si le logos est « entendu comme discours et raison » (Amossy, 2010 [2000] : 13), le pathos, quant à lui, « est parfois utilisé pour signaler les mises en discours qui jouent sur des effets émotionnels à des fins stratégiques » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 425).

2.4.2.1. Le logos

Pendant très longtemps, le logos a été perçu comme étant la dimension la plus importante d'un discours persuasif puisqu'il était considéré comme « l'argumentation proprement dite du discours » (Reboul, 2011 [1991] : 60), ce qui fait dès lors appel à la raison. Le logos fait référence aux différents arguments ou raisonnements mis en œuvre dans l'entreprise de persuasion, arguments ou raisonnements qui font appel à l'esprit ou à l'intellect de l'auditoire. Si le logos est demeuré pendant longtemps le pôle dominant du discours argumentatif, c'est parce qu'il était considéré comme la seule source d'objectivité, ce qui ne met de l'avant que le rationnel, loin de toutes considérations concernant la personnalité de l'orateur ou concernant les effets émotionnels qui tendent vers la manipulation (Adam, 2002 : 46).

Le logos concerne le discours lui-même et, pour Aristote, il comprend deux arguments que sont l'exemple et l'enthymème. « L'argumentation par l'exemple consiste à s'appuyer sur un ou plusieurs cas semblables à celui dont on veut convaincre, pour en inférer la justesse ou la légitimité » (Breton et Gauthier, 2000 : 25). Perelman (2002 [1977] : 119)

présuppose, dans ce cas précis, « l'existence de certaines régularités dont les exemples fourniraient une concrétisation ». Ces exemples peuvent être réels et tirés de l'expérience du locuteur ou, encore, ils peuvent être créés par ce dernier. Aristote faisait déjà cette différence en parlant d'exemple réel et d'exemple fictif (Amossy, 2010 [2000] : 121). Dans ce cas, l'exemple réel est tiré du passé et l'exemple fictif est inventé par l'orateur. Pour Maingueneau (1991 : 253), les exemples réels ont plus de poids comme preuve que ceux qui sont inventés « car les faits futurs ont, le plus souvent, leur analogie dans le passé ». L'argumentation par l'enthymème, quant à elle, correspond à la « déduction syllogistique » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 232). Dans ce sens, elle est définie comme étant « un syllogisme fondé sur des prémisses non pas certaines, mais probables » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 231).

2.4.2.2. L'ethos

L'ethos, qui signifie « personnage » en grec, est une notion qui remonte à la rhétorique ancienne. Il constituait « le caractère moral que l'orateur doit paraître avoir » (Reboul 2011 [1991 :60]). Reboul (2011 [1991] : 59) précise que l'ethos concerne le « caractère que doit prendre l'orateur pour inspirer confiance à son auditoire, car, quels que soient ses arguments logiques, ils ne peuvent rien sans cette confiance ». Pour Charaudeau et Maingueneau (2002 : 238), l'ethos chez Aristote a un double sens puisque,

d'un côté, il désigne les vertus morales qui rendent l'orateur crédible, à savoir la prudence, la vertu et la bienveillance (Rhétorique II : 1378a); d'un autre côté, il comporte une dimension sociale dans la mesure où l'orateur convainc en s'exprimant de façon appropriée à son caractère et à son type social.

En fait, ce caractère peut exister ou non chez l'orateur : il s'agit d'une image ou d'un trait que le locuteur « doit paraître avoir, même s'il ne l'a pas en fait » (Reboul, 2011 [1991] : 59). Ainsi, comme le souligne Rabatel (2004 : 84), l'ethos renvoie à des « manières d'être, de dire construisant une image positive de la personne et rejaillissant sur la validité des arguments ou des valeurs du locuteur ». Pour Tejedor de Felipe (2007), également, cette

image ne correspond pas à la personnalité ou à l'identité réelle du locuteur. Elle est plutôt le «résultat d'une construction discursive qui s'inscrit dans une stratégie argumentative, dans un calcul, visant à influencer sur l'interlocuteur, visant à imposer une certaine représentation du monde » (Tejedor de Felipe, 2007 : 395). L'ethos est alors associé à l'image de soi que le locuteur construit dans son discours dans le but de persuader efficacement son public. Pour Aristote, l'ethos est non seulement une des trois preuves au cœur de la rhétorique, mais il détermine la force de persuasion du discours. Dans la perspective de la nouvelle rhétorique, l'ethos perd son caractère moral pour ne faire référence qu'à la personne du locuteur. Cependant, bien qu'il ait placé le locuteur et l'auditoire au centre de l'argumentation, Perelman tient peu compte du rôle de l'ethos dans la stratégie discursive.

À la suite de Benveniste (1966 et 1974), qui a étudié, par le recours au cadre figuratif, la place du locuteur au cœur de son propre discours, Kerbrat-Orecchioni s'attèle à analyser la place du locuteur dans le langage, et ce, à partir de procédés linguistiques qui rendent compte de la présence réelle du locuteur dans l'énonciation. Elle (1980 : 32) analyse particulièrement des procédés linguistiques, comme les *shifters*, les modalisateurs, les termes évaluatifs, qui, selon elle, aident le locuteur à donner sa marque à l'énoncé, à s'inscrire, implicitement ou explicitement, dans le message et, enfin, à se situer par rapport à ce dernier. Également, contrairement à Benveniste, qui insiste surtout sur l'importance du locuteur, Kerbrat-Orecchioni s'attache à montrer qu'il y a une image réciproque ou une interdépendance entre le locuteur et ses interlocuteurs : « [L']exercice de la parole implique normalement plusieurs participants [qui] exercent en permanence les uns sur les autres un réseau d'influences mutuelles : parler c'est échanger, et changer en échangeant » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 56). Cette idée de réciprocité découle du cadre interactionniste dans lequel se situent plusieurs tendances en analyse du discours, tendances influencées par Goffman (1973a [1959], 1973b [1959] et 1974 [1967]) et selon lesquelles l'image du locuteur est construite dans l'interaction, c'est-à-dire lors des échanges entre locuteurs et interlocuteurs. Goffman (1973a [1959], 1973b [1959]) adopte, nous l'avons mentionné précédemment, la métaphore de la représentation théâtrale, et la représentation de soi est au cœur de cette métaphore. Goffman (1973a [1959] : 29) définit la représentation comme étant « la totalité de l'activité d'un acteur qui se déroule dans un laps de temps caractérisé

par la présence continue de l'acteur en face d'un ensemble déterminé d'observateurs influencés par cette activité ».

De façon générale, nous pouvons retenir ici l'idée selon laquelle l'acteur, ou tout simplement le locuteur, est autant influencé dans son discours par son auditoire qu'il influence ce dernier. À la représentation de soi, représentation que l'on se fait au cours d'une interaction, Goffman (1974 [1967]) ajoute la notion de face. Pour lui (1974 [1967] : 9), la face peut être définie comme

étant la valeur positive qu'une personne revendique à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contrat particulier. La face est l'image de soi délinéée selon certains attributs sociaux approuvés, et néanmoins partageable, puisque, par exemple, on peut donner une bonne image de sa profession ou de sa confession en donnant une bonne image de soi.

Par ailleurs, c'est Maingueneau (1996 : 40) qui, en réaction « contre une conception structuraliste du texte », va redéfinir le terme *ethos* pour l'inscrire dans le cadre de l'analyse du discours et de l'interaction. Il considère à cet effet que,

dans une perspective d'analyse du discours, on ne peut donc pas se contenter, comme la rhétorique traditionnelle, de faire de l'ethos un moyen de persuasion : il est partie prenante de la scène d'énonciation, au même titre que le vocabulaire ou les modes de diffusion qu'implique l'énoncé par son mode d'existence (Maingueneau, 1999 : 82).

En d'autres termes, « l'ethos est lié à l'énonciation, non à un savoir extradiscursif sur l'énonciateur » (Maingueneau, 1999 : 76). L'énonciation et l'énonciateur occupent donc une place déterminante au cœur de l'interaction puisque « l'énonciateur doit se conférer, et conférer à son destinataire, un certain statut pour légitimer son dire : il s'octroie dans le discours une position institutionnelle et marque son rapport à un savoir » (Amossy, 1999b : 17). Également, Maingueneau explique ce qu'est l'image de soi dans le cadre d'une scène d'énonciation où l'importance est donnée au genre de discours, genre qui conditionne les choix faits par le locuteur et qui participe ainsi à la construction de son image. Pour Maingueneau (1996 : 40), la notion d'ethos implique un corps, un caractère et une corporalité et se traduit dans le ton. Le ton lui-même « s'appuie sur une double figure de

l'énonciateur, celle d'un caractère et celle d'une corporalité, étroitement associés » (Maingueneau, 1984 : 100).

Dans la perspective de l'analyse argumentative du discours, Amossy (1999c : 133) insiste également sur l'importance de l'auditoire et souligne que

l'interaction entre l'orateur et son auditoire s'effectue nécessairement à travers l'image qu'ils se font l'un de l'autre. C'est la représentation que l'énonciateur se fait de l'auditoire, les idées et les réactions qu'il lui prête, et non sa personne concrète, qui modèle l'entreprise de persuasion.

Amossy ajoute que c'est bien l'image que le locuteur construit, délibérément ou non, dans son discours qui constitue un composant de la force illocutoire (Amossy, 2010 [2000] : 69). C'est ce qui la pousse à faire une distinction entre cette image construite, qu'elle nomme *ethos discursif*, et l'image que l'auditoire a tendance à se faire du locuteur bien avant que ce dernier ne prononce son discours. Elle appelle cette dernière image préalable ou *ethos préalable*.

Maingueneau, lui aussi, accepte cette « image préexistante » et l'appelle *ethos prédiscursif*. Il (1999 : 77-78) explique à cet effet que, « si l'ethos est crucialement lié à l'acte d'énonciation, on ne peut cependant ignorer que le public se construit aussi des représentations de l'ethos de l'énonciateur avant même qu'il ne parle. Il semble donc nécessaire d'établir une première distinction entre ethos et ethos prédiscursif ». Pour Rabatel (2004 : 82), cet ethos prédiscursif ou préalable peut être considéré comme la réputation du locuteur. Les deux notions d'« ethos préalable » et d'« ethos prédiscursif » sont éloquentes dans le cas de personnalités médiatiques : ces dernières n'ont jamais une image vierge lorsqu'elles entrent en interaction avec le public. En effet, le public s'est déjà fait une idée à propos de la personnalité médiatique et s'attend à ce que le discours de cette personnalité confirme ou infirme son idée, idée fondée pour la plupart sur les stéréotypes acquis concernant la personnalité ou la fonction de la personne publiquement connue ou concernant le genre médiatique dans lequel elle évolue. Amossy (2010 [2000] : 71) souligne donc que, « comme l'auditoire, l'ethos est tributaire d'un imaginaire social et se nourrit des stéréotypes de son époque : l'image du locuteur est nécessairement en prise sur

les modèles culturels. Il faut donc tenir compte de l'image du locuteur ou la catégorie dont il participe ». C'est pourquoi une personnalité peut être amenée à « corriger » son image à travers son propre discours. Nous pouvons citer, comme exemple, le cas d'un ancien animateur vedette de la radio CHOI-FM à Québec, Jean-François Fillion, plus connu sous le nom de Jeff Fillion, qui était reconnu pour ses propos pour le moins osés¹⁴ : l'auditoire était à même de s'attendre à un personnage grossier et négatif, et ce, en raison du genre médiatique *trash* dans lequel s'inscrivait l'émission de l'animateur. Cependant, à la suite des nombreuses plaintes qu'il a reçues, Fillion a essayé, lors des entrevues qu'il a subséquemment accordées, de se présenter sous un meilleur jour (Pelletier et Sow, 2009).

Par ailleurs, sur le plan discursif, plusieurs indicateurs entrent en jeu dans la construction de l'ethos. Les pronoms personnels sont certainement parmi les indicateurs les plus productifs parce qu'ils permettent de saisir comment la personnalité se définit par rapport à son public et comment elle fait appel à lui. Dans ce sens, Dorval et Ben Amor (2004 : 141), dans leur analyse du discours radiophonique d'un autre animateur de radio controversé à Québec, André Arthur, ont montré l'importance des pronoms personnels qui définissent la capacité d'Arthur « de fédérer » (2004 : 141), c'est-à-dire de s'inclure dans le groupe des auditeurs grâce à l'usage des pronoms inclusifs *nous* et *on* qu'il oppose alors à *eux*. Pour Dorval et Ben Amor (2004 : 143), « les pronoms permettent à Arthur de se montrer le grand rassembleur de tous », mais aussi de se « démarquer de la tendance générale » en raison de l'opposition qu'il fait entre *je* et les autres. Ainsi, nous pouvons dire que les pronoms personnels constituent un outil de choix pour un personnage charismatique qui aspire à persuader son public. Les alliances et mésalliances de la personnalité médiatique sont aussi productives dans la construction de l'ethos puisqu'elles montrent les liens que la personnalité entretient avec le public ou avec les autres participants de l'interaction. Le registre langagier et les figures de style employés peuvent également être des indicateurs déterminants dans la construction de l'ethos.

¹⁴ Cet animateur vedette a été l'objet de plusieurs plaintes et de poursuites judiciaires pour des propos jugés déplacés et offensants ainsi que pour des attaques de nature personnelle.

2.4.2.3. Le pathos

Troisième élément de la trilogie des preuves d'Aristote, le pathos renvoie à la partie de l'argumentation qui fait appel aux émotions, et ce, dans le but de persuader l'auditoire (Meyer, 2005 : 118). Le pathos a été ignoré pendant très longtemps parce que des penseurs, comme Descartes, valorisaient l'esprit et non l'émotion, cette dernière étant considérée comme un frein au bon raisonnement, alors que certains théoriciens de l'argumentation, comme Van Eemeren et ses collaborateurs (Eemeren, 1996 : 2), sont contre l'intrusion des émotions dans l'analyse de l'argumentation. De plus, Perelman, dans sa nouvelle rhétorique, n'a pas tenu à examiner le pathos aristotélicien, bien qu'il reconnaisse la trilogie des preuves. Selon Meyer (2005 : 103), Perelman « subordonne » l'ethos et le pathos au logos « au nom de la rationalité de l'argumentation ». C'est ainsi que Meyer (2005 : 103) justifie l'introduction de « l'idée d'un auditoire universel, qui est le pathos soumis à la raison même, un pathos rationnel en somme ou plutôt, raisonnable, c'est-à-dire accessible à des arguments destinés à le raisonner ».

L'importance du pathos dans l'argumentation est néanmoins réanalysée par Walton (2000) et par Meyer (1991, 1993), qui optent pour la pertinence et la légitimité des émotions dans le discours. Simonet et Simonet (1990 : 131) acceptent aussi cette légitimité des émotions puisqu'ils mentionnent que, « par le biais des émotions, l'argumentation fait appel aux pulsions de base et suscite des réactions plus immédiates. C'est donc une démarche efficace ». Également, des chercheurs, comme Charaudeau (2000), Plantin (1997, 1998), Plantin, Doury et Traverso (2000) et Amossy (2000, 2010 [2000]), sont conscients de l'effet des émotions sur l'auditoire et c'est ce qui les pousse à s'intéresser, dans leurs travaux, à cet aspect. Pour Charaudeau (2000 : 136), l'analyse du discours se différencie de la psychologie et de la sociologie des émotions

[puisqu'elle] ne peut s'intéresser à l'émotion comme réalité manifeste, éprouvée par un sujet. Elle n'en a pas les moyens méthodologiques. En revanche, elle peut tenter d'étudier le processus discursif par lequel l'émotion peut être mise en place, c'est-à-dire traiter celle-ci comme un effet visé (ou supposé), sans jamais avoir de garantie sur l'effet produit. Ainsi, l'émotion est considérée hors de l'éprouvé, et seulement comme un possible surgissement de son « ressenti » chez un sujet particulier, dans une situation particulière.

Dans le discours, le pathos renvoie aux valeurs des individus, aux sentiments que ces valeurs font surgir : injustice, joie, crainte, honte, confiance, pitié, mépris, indignation, euphorie, enthousiasme, espoir, angoisse, colère, etc. Les locuteurs recourent alors aux émotions pour que leurs discours aient plus d'impact sur les publics ciblés.

Walton (2000) recommande une certaine prudence relativement aux appels aux sentiments, appels qui peuvent être perçus comme une tentative de manipulation. Walton (2000 : 305) souligne que les appels à l'émotion – tels que l'appel à la peur, à la pitié, etc. – sont puissants et que, de ce fait, ils peuvent être utilisés comme des « techniques de distraction s'ils sont utilisés au bon moment dans un dialogue, les appels aux émotions peuvent avoir un poids argumentatif plus puissant à tel enseigne qu'ils peuvent être un moyen de manipuler le récepteur du message ». Amossy (2010 [2000] : 163) ajoute alors que les émotions

peuvent aveugler devant les faits, induire à l'exagération et entraver les processus de pensée ordinaire. Ainsi, l'appel à l'émotion devient fallacieux non pas parce qu'on a simplement recours au sentiment, mais lorsqu'on le mobilise au point qu'il entrave la capacité à raisonner.

D'ailleurs, pour Amossy, il existe un lien étroit entre l'émotion et la rationalité parce que les indicateurs du logos rejoignent le plus souvent ceux du pathos. C'est pourquoi, dans son analyse argumentative du discours, Amossy (2010 [2000] : 166) opte pour une « intrication constitutive » du logos et du pathos, refusant ainsi de voir « l'émotion [comme] une interférence indue ». Ainsi, nous constatons que les émotions sont d'une importance capitale dans le processus de persuasion.

* *
*

L'ethos, le logos et le pathos sont indispensables dans les discours qui visent à faire pression sur un auditoire. Dans notre analyse, nous verrons aussi l'impact de chacune de ces dimensions sur le discours. Rappelons cependant que les notions d'ethos et de pathos ont longtemps été ignorées par les analystes du discours, et ce, au profit du logos, qui, pour certains, « concerne l'argumentation proprement dite du discours » (Reboul, 2011 [1991] :

60). Ainsi, si certains chercheurs en sont à se demander s'il est nécessaire d'utiliser les trois concepts dans leur analyse, Amossy choisit, quant à elle, une analyse superposée. Pour elle, le logos et le pathos sont liés et elle parle ainsi de l'imbrication de l'émotionnel et du rationnel dans l'argumentation. C'est ce qui justifie le fait que, sur le plan méthodologique, Amossy opte pour une approche multidimensionnelle, qui combine les approches langagière, communicationnelle, dialogique, générique, stylistique et textuelle. Chacune de ces approches a son importance dans l'analyse argumentative du discours, et leur combinaison dans une même analyse rend cette dernière plus complète et plus fine. Ainsi, à la suite d'Anscombe et Ducrot (1988), tenants de l'argumentation dans la langue, Amossy (2010 [2000]) postule que le discours argumentatif se construit dans le langage, de par les différents cadres d'énonciation ainsi que par les choix lexicaux que le locuteur fait. Dans le cadre de l'approche communicationnelle, la situation de communication doit être prise en compte puisqu'elle détermine la construction argumentative et que l'argumentation s'articule autour de l'auditoire et du rapport d'interlocution (Amossy 2010 [2000] : 31).

L'approche dialogique rend compte de la relation interactionnelle entre les participants. En effet, le but de l'argumentation est d'agir sur l'interlocuteur et de ce fait, il y a influence mutuelle entre les participants. L'approche générique rend compte des différents types et genres de discours produits au cours d'une interaction. L'étude des genres de discours permet de mettre en lumière les buts de l'interaction, ses cadres d'énonciation et les rôles et places que chacun joue au cours de la rencontre. Comme le locuteur peut recourir aux figures de style en vue de persuader son public, l'approche stylistique rend compte des différents procédés utilisés et de leur impact réel sur l'auditoire. Cependant, il est à noter que la figure est de nature ornementale ou esthétique, ce qui signifie qu'elle est toujours marquée par rapport à la norme, alors que sa visée argumentative est une fonction qui peut ou non être utilisée par le locuteur¹⁵. En ce sens, Reboul (2011 [1991] : 121-122) remarque que « la figure rhétorique est fonctionnelle » dans le sens où « elle serait une prime de jouissance, un agrément stylistique pour faire passer l'argument ». Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008 [1958 : 229]) tout en distinguant l'ornement de la fonction argumentative, avaient déjà évoqué cette idée et ajoutent que la figure a une fonction argumentative si,

¹⁵ Nous y reviendrons plus en détail au chapitre 6.

[e]ntraînant un changement de perspective, son emploi paraît normal par rapport à la nouvelle situation suggérée. Si par contre, le discours n'entraîne pas l'adhésion de l'auditeur à cette forme argumentative, la figure sera perçue comme ornement, comme figure de style. Elle pourra susciter l'admiration, mais sur le plan esthétique, ou comme témoignage de l'originalité de l'orateur.

Enfin, l'approche textuelle permet de voir les « procédures de liaison qui commandent [le] développement » du discours argumentatif (Amossy, 2010 [2000] : 32).

2.5. Vers une analyse des personnages charismatiques et de la rhétorique populiste

À travers l'histoire, beaucoup d'auteurs se sont intéressés à la naissance de personnages charismatiques. Or, dans l'espace public, le mot *charisme* s'utilise en alternance avec un autre terme tout aussi intrigant, *populisme*. Qu'est-ce qu'un personnage charismatique? Comment en devient-on un? Qu'est-ce qui attire dans le discours de tels personnages? Qu'est-ce que le populisme? *Charisme* est-il synonyme de *populisme*? Telles sont les questions auxquelles plusieurs historiens, sociologues, politologues ou autres chercheurs ont essayé de trouver réponses, d'autant plus que la construction d'un personnage public charismatique (ou populiste) passe désormais presque obligatoirement par les médias et, surtout, par la radio et la télévision.

Dans les lignes qui suivent, nous tenterons d'identifier comment, c'est-à-dire par quelles caractéristiques discursives, des individus en arrivent à se montrer charismatiques aux yeux de leur auditoire. En d'autres termes, nous voulons voir ce que perçoivent les individus qui reconnaissent un individu comme étant charismatique. Cela nous permettra de vérifier si le charisme est une propriété intrinsèque de toute personne ou, au contraire, un produit construit qui fera sa renommée et définira son personnage. Pour aborder la question de recherche, nous définirons d'abord les termes *charisme* et *populisme* afin de montrer comment les concepts ont évolué et se sont fusionnés au fil du temps. Ensuite, nous nous pencherons sur la construction discursive du charisme, notamment en précisant le rôle que

l'argumentation joue dans le fait que des personnages politiques ou médiatiques arrivent à séduire leur public par leurs discours. Autrement dit, nous envisagerons comment des personnalités publiques construisent argumentativement leur charisme, et, pour ce faire, nous ferons appel aux notions de logos, d'ethos et de pathos. Finalement, nous identifierons, à partir d'un exemple concret, les procédés qui sont susceptibles d'accroître la force de conviction des discours et par lesquels un individu peut acquérir un pouvoir considérable sur ses auditeurs.

2.5.1. Définitions

Le terme *charisme* vient du mot grec *charisma*, qui signifie « don » ou « faveur » (NPR, 2012). *Charisme* est défini, selon Max Weber (1971 : 249), comme

la qualité extraordinaire [...] d'un personnage, qui est, pour ainsi dire, doué de force ou de caractères surnaturels, ou surhumains, ou tout au moins en dehors de la vie quotidienne, inaccessibles au commun des mortels ou encore qui est considéré comme un envoyé de Dieu ou comme un exemple, et en conséquence, considéré comme un chef.

Ce sont sûrement ces qualités extraordinaires qui font en sorte qu'on attribue aux personnalités ou aux leaders charismatiques une vocation et un rôle très importants. De ce fait, Dorna (2006 : 1) insiste sur « l'importance du rôle, du statut et des comportements des leaders charismatiques » en ce sens que le « leader assume les fonctions de transformation, d'inspiration, de considération, d'encouragement. Bref, le leader charismatique incite les membres du groupe à se dépasser eux-mêmes pour la réussite de l'ensemble ». C'est pourquoi *charisme* est en général utilisé de manière étroite avec le terme *populisme*, qui est apparu au XIX^e siècle en Russie avant de se développer aux États-Unis. Dorna (1999) soutient qu'à chaque fois qu'on parle de populisme, le sujet est à mettre en rapport avec l'évolution même de la société de laquelle il est question puisque le populisme ne se présente pas au gré du hasard. Dorna (1999 : 8) mentionne à cet effet que « l'émergence du populisme est associée généralement à un syndrome de désenchantement. C'est un moment d'épuisement culturel, faute de confiance dans l'avenir et d'une dose létale de

conformisme ». En d'autres termes, ce sont généralement les crises, tant sur le plan social qu'économique, qui constituent les conditions d'apparition du populisme.

Il est important de noter que de nombreux auteurs s'accordent sur le fait qu'il est difficile de trouver une définition de *populisme* qui soit commune et qui fasse l'unanimité. Souchard (2007b : 8) reconnaît d'ailleurs ce fait puisque, selon elle, « la bibliographie est relativement pauvre à ce sujet [le populisme] ». Elle souligne toutefois que le terme est étrangement devenu à la mode. Hermet (2001 : 19) est du même avis et mentionne que « ceux qui étudient le populisme s'accordent sur un seul point. Tous reconnaissent la difficulté, voire l'impossibilité de lui trouver une définition capable de couvrir ce que peuvent avoir en commun ses manifestations si diverses dans le temps et dans l'espace ».

Pour Hermet, l'une des raisons fondamentales expliquant l'absence de compromis dans les définitions est que la majorité des auteurs qui travaillent sur le concept ont seulement fait des études de cas d'un point de vue géographique (États-Unis, Russie, Europe, etc.). Ainsi, Hermet (2001 : 30) considère que

[L]es bons auteurs sont les premiers à convenir du caractère défectueux de leurs définitions savantes. Mais il faut voir que si ces définitions se révèlent tellement partielles et contradictoires en dépit de leur dessein de saisir le populisme dans son noyau ultime, c'est aussi que les spécialistes qui les ont élaborées n'ont, pour la plupart, considéré que certains de ses épisodes historiques tout en croyant appréhender au travers de ces moments non reproductibles sa manifestation générale la plus généralisable.

Dans ce sens, Bardie (1997 : 226) ajoute que l'imprécision de la notion « tient pour beaucoup à la richesse et à la diversité des expériences qu'elle recouvre ». Dorna (2006 : en ligne) souligne que

[L]e populisme parcourt le monde en semant « trouble » et « émoi » au sein des sociétés politiques contemporaines. C'est un phénomène dont le *suremploi polysémique* permet toutes les combinaisons possibles : il y aurait ainsi un populisme de gauche ou de droite, démocratique ou réactionnaire, solidariste ou xénophobe, communautaire ou républicain ? *C'est un mot, donc, qui décourage toutes les typologies et toutes les tentatives de définition.* Bref, c'est un terme facile à amalgamer, à diaboliser et à appliquer à n'importe quelle situation de

crise ou à n'importe quel homme politique de caractère.

C'est cette polysémie du terme qui pousse Paveau (2012) à l'appeler « le mot voyageur ». Il est à noter qu'aujourd'hui, le mot *populisme* est de plus en plus utilisé de façon péjorative. En effet, comme le souligne Taguieff (1997 : 5), « le terme “populisme” est redevenu, dans les années 1990, un terme péjoratif, de strict usage polémique ». Pour lui (1997 : 4),

[l]es usages récents du mot « populisme » semblent avoir pris le même pli que ceux du mot « fascisme » dans le langage ordinaire : le suremploi polémique a fait de ce terme une étiquette disqualificatoire et un opérateur d'amalgame permettant de stigmatiser, en les rassemblant abusivement, un certain nombre de phénomènes socio-politiques ou de leaders jugés détestables ou redoutables par celui qui les dénonce.

Toutefois, comme l'admet Bouchard (2006 : 9), certains auteurs ont tenté de donner une définition universelle au terme, et ce, en mettant l'accent sur tous les aspects qui l'entourent, malgré sa nature équivoque et son acception plutôt négative. Ainsi, pour Souchard (2007b : 8), le populisme renvoie à

[t]out mouvement, doctrine ou idéologie qui prétend exprimer, à la place d'un peuple muet et paralysé, les désirs de ce peuple en agissant à sa place, incarnant dans un chef la volonté du peuple ainsi directement représenté. Révélateurs des « complots » qui menacent le peuple, ordonnateur de la ligne (« route ») à suivre, porteur du discours des sans-voix, garant de l'intégrité nationale, préservateur des valeurs traditionnelles dont le peuple est issu, vilipendant les élites et les dirigeants, en appelant au « bon sens » et à la « sagesse populaire ».

De cette définition, il est important de retenir l'existence d'un chef, d'une personne influente à tout point de vue et qui est capable de rassembler différents individus. D'ailleurs, nous trouvons d'autres indications du même type chez Bouchard : ce dernier considère le populisme comme un « phénomène de masse sporadique, une poussée de démocratie directe, attisée par un leader qui sait canaliser et qui peut y juxtaposer une dimension idéologique plus ou moins forte » (Bouchard 2006 : 11). Il (2006 : 15) admet aussi que l'utilité d'un « chef populiste » dans un « mouvement populiste » est double en ce sens que ce chef doit être un mentor, mais doit aussi pouvoir mobiliser les populations. C'est pourquoi ce chef peut être considéré comme un personnage charismatique puisqu'il utilise « la voie de la séduction par l'image et le discours » (Bouchard, 2006 : 19). Dorna

(1999 : 12) abonde également en ce sens et souligne qu'il y a existence d'un homme « providentiel charismatique » puisque « la personnalisation et l'adhésion à un homme est l'apanage du populisme ». Nous retiendrons donc que le charisme des hommes publics est définitoire du concept de populisme, ce qui veut dire qu'il n'y a pas de populisme sans leader charismatique, et que, par conséquent, pour faire du populisme, il faut développer ou construire un ethos charismatique.

Par ailleurs, pour Taguieff (1997 et 2007), le populisme est sorti du langage savant pour s'inscrire désormais dans l'espace polémique occupé par les acteurs politiques, les journalistes et les intellectuels médiatiques. Les médias ont donc contribué à la définition contemporaine des concepts de populisme et de charisme, ces derniers constituant des instruments de choix pour attirer le public. Comme le souligne Dorna (1999 : 41), « la rhétorique populiste médiatique est d'autant plus puissante qu'elle semble s'adresser à chacun en particulier ».

La radio et la télévision constituent les médias privilégiés de la rhétorique populiste, et ce, grâce à l'importance du public qu'elles peuvent atteindre. C'est d'ailleurs pourquoi le terme *télépopulisme* a vu le jour pour référer à l'usage que font les hommes politiques de la télévision dans le but de « charmer l'opinion » (Duhamel, 1995 : en ligne)¹⁶. La question principale qui émerge est dès lors de savoir comment le charisme et le populisme se construisent à travers la radio et la télévision.

2.5.2. Construction d'une personnalité charismatique

Plusieurs historiens, politologues et sociologues ont tenté de cerner les caractéristiques qui, selon eux, définissent le charisme. Dalcourt (1994), bien qu'il reconnaisse la difficulté de mesurer le charisme, inventorie néanmoins les caractéristiques d'un leader charismatique, fondant son étude sur 11 personnalités : Lénine, Bénéto Mussolini, Adolf Hitler, Franklin

¹⁶ L'exemple de Silvio Berlusconi est le plus souvent cité comme illustration de ce qu'est le télépopulisme.

Roosevelt, Winston Churchill, Gandhi, Charles de Gaulle, Mao Zedong, John F. Kennedy, Martin Luther King et Fidel Castro. Pour lui (1994 : 16), « ces leaders ont tous marqué le siècle [20^{ème} siècle], et pour la plupart l'ont même façonné selon leurs convictions ». À partir de 11 caractéristiques, Dalcourt aborde la personnalité de ces leaders, tout en s'appuyant sur des scènes de leur vie quotidienne ou sur des extraits de leurs discours. Ces caractéristiques concernent

1. le goût et le sens de l'histoire,
2. l'appel de l'histoire et le sens de la mission,
3. le corps,
4. l'éloquence,
5. l'autorité naturelle,
6. la volonté,
7. le courage,
8. l'impression de force,
9. l'assurance et la confiance en soi,
10. l'insolence
11. et, enfin, l'audace.

C'est généralement sur la base de caractéristiques semblables que les auteurs fondent l'existence d'un personnage ou d'un leader charismatique. Cependant, il est important de noter que certaines de ces caractéristiques sont difficiles à concevoir ou, à tout le moins, qu'elles sont difficiles à saisir chez la personne concernée.

Pour Dorna (2006 : 1), ce ne sont pas tant les caractéristiques de la personnalité du leader charismatique qui sont importantes, mais plutôt son discours, le discours étant considéré comme « la partie visible du charisme populiste ». Pour être plus précis, c'est dans le discours que l'une ou l'autre des caractéristiques sont saisissables. En effet, Dorna (2006 : 1) ajoute que « ce n'est pas le contenu qui rend populiste un discours, mais l'utilisation de la parole d'une manière transversale, afin de toucher toutes les couches de la population ». Souchard, Cuminal, Wahnich et Wathier (1998) partagent aussi cette idée. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ils se sont penchés sur les discours de Jean-Marie Le Pen, dégageant en quoi ces discours ont réussi à convaincre l'électorat du Front National. Pour mener cette

analyse, Souchart, Cuminal, Wahnich et Wathier (1998) ont examiné les occurrences de certains mots. Puisque nous optons également pour une conception discursive de la construction des personnages charismatiques, nous ajoutons que les discours ainsi produits ne peuvent qu'être argumentatifs, considérant, à la suite de Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008 [1958] : 5), l'argumentation, rappelons-le, comme l'ensemble « [d]es techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment ».

De surcroît, nous partons du postulat selon lequel le charisme et le populisme se construisent en tenant compte du public visé, donc par rapport à autrui et dans un cadre interactionnel et sociohistorique défini. En ce sens, il y a négociation, co-construction entre le personnage charismatique ou populiste et ses interlocuteurs, que les interactions soient en face à face ou qu'elles soient médiatisées¹⁷. En ce qui nous concerne, nous aspirons à identifier, dans le discours des animateurs de radio religieux, les stratégies argumentatives qui contribuent à produire un effet sur l'auditoire. Ces stratégies participent, nous le supposons, à l'image charismatique des animateurs. Pour mener notre analyse et, de façon plus large, pour rendre compte des stratégies utilisées par tout personnage médiatisé cherchant à produire un effet sur son interlocuteur, nous devons faire appel aux trois preuves identifiées dans la trilogie d'Aristote : le logos, l'ethos et le pathos.

2.5.3. L'ethos, le logos et le pathos dans la construction des discours de personnages charismatiques

Les médias en général, et plus particulièrement la radio et la télévision, sont devenus au fil des années les principaux « créateurs » de personnages charismatiques. En effet, Vincent, Laforest et Turbide (2008a : 2) soulignent que,

[s]oumis aux lois du marché, plusieurs formats médiatiques sont élaborés autour de la communion d'idées, de valeurs, d'opinions avec les auditeurs, ce qui place le personnage médiatique au cœur même de sa propre tribune (qu'il

¹⁷ Cette conception interactionniste des discours argumentatifs a été présentée à la section 2.4.1.

s'agisse de chronique écrite, radiophonique, télévisuelle ou électronique – les blogues sont exemplaires à cet égard). Les médias génèrent donc des personnages charismatiques qui fondent la relation avec leur public.

Ceci concerne non seulement les animateurs et les journalistes, mais aussi toute personne qui utilise ces médias pour faire passer son message au public (leaders politiques, religieux, etc.). Notre objectif dans cette partie est de voir comment se manifeste effectivement cette construction du personnage charismatique : pour ce faire, nous prendrons en compte les trois notions présentées précédemment, à savoir le logos, l'ethos et le pathos. Pour illustrer nos propos, nous prendrons à nouveau un extrait d'un discours d'une des journalistes et animatrices charismatiques de la Radio Télévision des Mille Collines, située au Rwanda. Ce discours a contribué à envenimer la situation lors du génocide :

On nous a rapporté comment ils (les Inyenzi) prenaient des femmes enceintes, les assommaient avec un gourdin, et leur ouvraient le ventre pour en extraire le fœtus, lequel fœtus était à son tour déposé à terre puis tué après lui-même avoir eu le ventre ouvert, et tout cela était exécuté en présence d'autres mères à tel enseigne que celles-ci sentaient qu'elles n'avaient plus elles-mêmes la vie, que le même sort les attendait. Vous avez par ailleurs appris comment ils ont jeté à l'eau des mères qui portaient des enfants sur le dos, qu'ils ont jetées dans le lac Muhazi et que, même à l'heure actuelle, on affirme que leurs corps flottent toujours au-dessus de l'eau; d'ailleurs je vous ai déjà dit que pour certains cadavres, les fleuves surtout l'Akagera, les ont charriés jusque dans le lac Victoria, en Ouganda; de façon que certains même doivent continuer en passant par le fleuve Nil et que même les Européens peuvent apercevoir certains de ces cadavres qui se déversent dans la mer Méditerranée. Vous comprenez donc que la cruauté des Inyenzi est irréversible, la cruauté des Inyenzi ne peut être guérie que par leur totale extermination, leur mise à mort à tous, leur totale extinction¹⁸.

Dans cet extrait, nous voyons quelques traits qui rendent compte du caractère manipulateur d'un discours. Il en ressort qu'il est difficile de départager de façon catégorique ce qui relève de l'ethos, du logos et du pathos, tant les niveaux se superposent et s'entremêlent.

Prenons tout d'abord les indicateurs qui relèvent, dans cet extrait, de l'ethos, notamment les pronoms personnels. Il s'agit notamment des pronoms *nous*, *je*, *vous*, *ils* et *on*. L'opposition je-vous, nous-vous, on-nous, on-ils montre que la journaliste construit des groupes

distincts. D'un côté, il y a elle et les autres journalistes qui détiennent l'information et la diffusent. De l'autre côté il y a les auditeurs qui sont interpellés par le pronom *vous* et un autre groupe composé du tiers absent et qui est interpellé par *ils*. L'emploi du *nous* montre que l'animatrice s'inclut dans le groupe formé par elle et ses confrères. Ce sont eux qui reçoivent les informations et les font parvenir aux auditeurs. Ces derniers sont présentés ici comme un peuple victime. En effet, ses auditeurs sont plus particulièrement des Hutus, qui, selon elle, ont subi la violence des Tutsis pendant très longtemps. Elle établit donc une alliance (*je, nous et vous*) avec ses auditeurs Hutus contre *ils*, qui représente les Tutsis. Dans cette perspective, Souchard Cuminal, Wahnich et Wathier (1998 : 33) mentionnent que « l'analyse des pronoms personnels permet de mettre en évidence l'organisation des relations entre celui qui tient le discours, ceux auxquels il s'identifie, [...] ceux qu'il met en cause ». Ces différentes relations sont explicites dans cet extrait puisque la journaliste s'identifie au groupe des Hutus tandis qu'elle s'insurge contre les Tutsis, qui représentent le tiers absent. Ces pronoms personnels apparaissent alors comme des indicateurs productifs de l'ethos de la journaliste. En complément, ajoutons que la locutrice projette l'image d'une femme qui est bien informée à propos de la situation et d'une femme qui est aussi une source fiable à laquelle les membres du groupe auquel elle s'adresse peuvent se référer. Cependant, l'emploi du pronom *on*, sans aucune autre référence déterminée, montre qu'il n'en est rien et que la crédibilité de ses sources peut être réellement mise en doute puisque personne ne sait à qui exactement réfère ce « on ».

En ce qui concerne le logos, mentionnons que la journaliste s'appuie sur une relation causale et qu'elle conclut que, puisqu'ils ont commis tous les crimes mentionnés, les Tutsis doivent payer : « Vous comprenez **donc** que la **cruauté des Inyenzi est irréversible, la cruauté des Inyenzi ne peut être guérie que par leur totale extermination, leur mise à mort à tous, leur totale extinction** ». Il s'agit donc, pour elle, d'un argument de légitime défense. Elle se fonde sur un raisonnement qui est formellement logique, mais qui est tout à fait fallacieux : en effet, dans son récit, elle s'appuie sur des faits rapportés, alors qu'il n'existe pas de sources fiables permettant de les vérifier. Elle commence d'ailleurs par « on nous a rapporté », sans pour autant préciser à qui ce « on » fait référence. De plus, sa

¹⁸ RTL, 3 juin 1994, Bemeriki Valérie dans Chrétien (1995 : 203-204).

conclusion est extrémiste, sans aucune nuance, et infère ainsi un acte directif, qui est ici un appel à l'extermination des Tutsis.

En lien avec le pathos, l'animatrice a recours à la narration, à l'énumération et à la répétition. La narration est un procédé qui permet la mise en scène des faits, tandis que l'énumération¹⁹ et la répétition constituent des figures d'accumulation. Par leur emploi, l'animatrice impose une image dévalorisante et très négative des Tutsis, qu'elle présente, tout au long de l'extrait, comme des meurtriers qui ont fait subir les sévices les plus atroces aux Hutus. Elle s'assure ainsi d'avoir toute l'attention de ses auditeurs puisqu'elle suscite en eux la peur de revivre les scènes relatées et aiguise alors leur sentiment de vengeance. La pathémisation est très forte dans l'extrait, puisque la journaliste fait référence à des valeurs de la société hutue, liées aux femmes enceintes et aux enfants, et qu'elle fait appel à la colère. Précisément, nous voyons que la journaliste, dans son récit, fait référence aux meurtres de femmes enceintes et de fœtus, et ce, pour susciter l'indignation et la colère chez les populations qui l'écoutent, et ainsi les appeler à la « justice » :

On nous a rapporté comment ils (les Inyenzi) prenaient **des femmes enceintes, les assommaient avec un gourdin, et leur ouvraient le ventre pour en extraire le fœtus, lequel fœtus était à son tour déposé à terre puis tué après lui-même avoir eu le ventre ouvert**, et tout cela était exécuté en présence **d'autres mères** à tel enseigne que celles-ci sentaient **qu'elles n'avaient plus elles-mêmes la vie**, que le même sort les attendaient.

L'animatrice suscite des émotions par le recours à la narration, principalement par l'énumération de détails concernant le meurtre des fœtus. Précisément, elle se fonde surtout sur l'accumulation de détails, ce qui accentue ainsi la dramatisation des faits relatés. Selon Vincent, Laforest et Turbide (2008b : 64), « les procédés d'accumulation contribuent à rendre persistante l'image désirée en faisant en sorte qu'une idée occupe un vaste temps de parole ». De plus, soulignons que la pathématisation du discours est aussi présente, inscrite, par exemple, dans la manière de nommer l'autre. En effet, la journaliste recourt à des lexèmes comme Inyenzi (cancrelats) qui a une valeur négative pour dénigrer ses adversaires.

¹⁹ Nous y reviendrons plus en détail au chapitre 6.

Bien entendu, dans ce cas précis, il s'agit d'un appel à la violence, qui passe par les sentiments et qui peut être considéré comme manipulateur. Pour Breton (1997 : 32), « la manipulation consiste à entrer par effraction dans l'esprit de quelqu'un pour y déposer une opinion ou provoquer un comportement sans que ce quelqu'un sache qu'il y a eu effraction ». L'utilisation des émotions ou affects y est centrale dans la mesure où « mobiliser les affects semble avoir pour objectif de conditionner l'auditoire de telle façon que celui-ci accepte le message sans discussion » (Breton, 1997 : 85). En raison du rôle joué par la Radio Télévision de Mille Collines dans le génocide au Rwanda²⁰, il apparaît très clairement que les journalistes, tels que celle que nous citons ici, ont usé de la manipulation pour convaincre la population de la nécessité d'exterminer les Tutsis pour épurer le Rwanda. Les journalistes ont fondé leurs discours sur un raisonnement fallacieux, sur un appel aux sentiments de peur, de révolte, d'horreur, de colère et de vengeance, comme c'est le cas dans l'extrait présenté.

Il est important de préciser, en bout de piste, que l'argumentation n'est pas toujours synonyme de manipulation. En effet, l'ethos, le pathos et le logos peuvent être utilisés positivement, par exemple dans l'esprit du débat démocratique. La plupart des hommes politiques y ont recours lors des campagnes électorales ou au cours d'entrevues qu'ils accordent à la radio ou à la télévision. Par exemple, Kerbrat-Orecchioni (2005b) montre comment Sarkozy utilise son ethos dans ses entrevues et comment cet ethos change en fonction de l'interlocuteur. Charaudeau (2000), quant à lui, examine les effets de l'utilisation des émotions dans les émissions télévisuelles. En outre, Breton (1997 : 17) fait une distinction très nette entre l'argumentation, qui est fondée sur le respect de l'autre, et la manipulation, qui consiste à priver l'interlocuteur de sa liberté en l'obligeant à partager une opinion ou à adopter tel ou tel comportement. En ce sens, l'argumentation est totalement dissociée de la manipulation.

²⁰ Nous renvoyons à la section 1.6.1.

2.6. Conclusion partielle

L'argumentation est un terrain de recherche tout aussi diversifié que la rhétorique, de laquelle elle est issue. Dans ce chapitre, nous avons présenté comment l'argumentation a évolué, mais surtout comment ses nouveaux théoriciens et praticiens l'abordent. Le rattachement de l'argumentation à l'analyse du discours est d'une grande importance dans l'évolution de cette dernière puisqu'il ouvre la voie à de nouvelles procédures, notamment avec l'approche multidimensionnelle du discours et avec l'étude combinée du logos, de l'ethos et du pathos, étant entendu que ces notions ont eu tendance à être oubliées par le passé et qu'elles sont réapparues avec force au cours des récentes décennies.

Nous avons vu précédemment qu'il y a différentes manières d'aborder les discours qui visent à persuader un public, considérant même que l'argumentation ne concerne pas seulement les discours qui servent explicitement à convaincre ou à persuader un public. En effet, l'argumentation concerne tout discours qui sert à agir sur autrui, à l'influencer. Amossy (2010 [2000] : 36) souligne dans cette perspective que « l'argumentation ne participe pas seulement des textes qui tentent de faire accepter une thèse bien définie, mais aussi de ceux qui font partager un point de vue sur le réel, renforcent des valeurs, orientent la réflexion ». Ainsi, tous les discours, des conversations quotidiennes aux débats politiques en passant par les discours médiatiques, les publicités, les romans, sont intéressants d'un point de vue argumentatif.

Dans les nouvelles approches en analyse du discours, et plus précisément dans celles qui s'inscrivent dans la foulée de la nouvelle rhétorique, ces différents discours, qui cherchent à agir sur le public, à l'influencer ou tout simplement à faire pression sur lui d'une manière ou d'une autre, sont abordés sur la base de la trilogie aristotélicienne, trilogie qui concerne les trois notions que sont le logos, l'ethos et le pathos. Chacune de ces notions est importante, d'autant plus qu'elles permettent de saisir les différentes constructions discursives qui interviennent dans les discours argumentatifs; or, le logos, qui représente le raisonnement même du locuteur, a été pendant très longtemps privilégié, et ce, au détriment de l'ethos et du pathos. Désormais, il est clair que c'est l'analyse combinée des trois

notions qui est la plus apte à rendre compte du mécanisme de construction des discours. Nous devons cette approche à l'actualisation des trois concepts dans le cadre des théories interactionnistes de la communication. Ainsi, au-delà du raisonnement, les analystes prennent également en compte l'ethos, qui renvoie à l'image que le locuteur veut imposer, grâce à son discours, à son public, et le pathos, qui concerne les sentiments ou les émotions qu'il cherche à susciter chez ce même public afin de le séduire (ou de l'inciter à la violence comme l'exemple que nous avons présenté sur la journaliste rwandaise). Retenons toutefois que l'étude de l'ethos, du logos et du pathos, combinée à l'analyse de la politesse, des menaces de faces, de l'alternance des tours de parole et du rôle des participants, constitue un apport sans précédent à l'analyse de l'argumentation. Par exemple, nous pouvons faire un rapprochement entre l'ethos et les règles de politesse : nous sommes d'avis que ces règles participent à la construction de l'ethos positif du locuteur, d'autant plus que les interruptions et les chevauchements de tours de parole peuvent être considérés comme de l'impolitesse et ainsi contribuer à la création d'une image négative, et donc d'un ethos tout aussi négatif. En somme, les discours sont des constructions complexes et leur analyse gagne à être envisagée sous différents angles. C'est ce que tentent de faire les modèles récents d'analyse de discours : plus précisément, les approches multidimensionnelles sont des outils pertinents lorsque vient le temps de rendre compte de l'organisation et de la construction de différents discours.

Au terme de ce chapitre, nous voyons que trois aspects principaux participent à la construction des discours des personnalités publiques. Il s'agit d'abord du logos, source de rationalité et de raisonnement, qui renferme les différentes techniques ou arguments faisant appel à l'esprit même du locuteur. Ensuite, il y a l'ethos, qui concerne non pas la personnalité réelle du locuteur, mais plutôt l'image de lui-même qu'il veut transmettre à son auditoire. Cette image est alors totalement construite discursivement. Le dernier aspect concerne le pathos, ou l'usage des émotions en vue de convaincre le public par l'appel à des valeurs qui lui sont propres, à des sentiments puissants qui peuvent le pousser à changer de position, le pousser à l'action, etc. Ainsi, nous pouvons présumer que la combinaison du logos, de l'ethos et du pathos participe à la construction d'un personnage charismatique, que ce soit à la radio ou à la télévision.

L'exemple que nous avons présenté à la section 2.5.3. nous a permis d'illustrer nos propos quant à l'utilisation effective de ces trois notions; il nous a surtout permis de voir que ces dernières peuvent être sources de manipulation quand on les utilise de manière négative, en vue de tromper l'auditoire ou de le convaincre d'agir. Bien sûr, le cas du Rwanda est extrême et tout discours argumentatif ne résulte pas en de tels extrêmes, mais ce sont toujours les mêmes outils langagiers qui sont mis à contribution, que l'énonciateur soit ou non malveillant. Dès lors, le défi est de montrer comment les personnages charismatiques, dont l'image repose sur le discours, manient l'argumentation. En outre, la frontière est mince entre « convaincre » et « manipuler »²¹, entre influencer et vouloir convaincre à tout prix, quitte à ce que les raisonnements soient logiques, mais fallacieux. Nous sommes toutefois consciente qu'argumenter ne revient pas systématiquement à manipuler et que la construction d'un personnage charismatique bienveillant peut aussi passer par une utilisation correcte et crédible du logos, de l'ethos et du pathos.

²¹ De fait, nous ne sommes pas toujours en mesure, méthodologiquement, de les distinguer.

Chapitre 3

Méthodologie

C'est en raison de la place importante que la radio occupe dans les sociétés africaines en général et dans la société sénégalaise en particulier, grâce notamment à son accessibilité, que nous avons choisi de nous concentrer, pour cette étude, sur le discours radiophonique. Le choix d'émissions animées par des hommes religieux se justifie par un constat général selon lequel ces derniers, surtout musulmans²², utilisent de plus en plus les médias pour faire passer leurs messages. De plus, avec l'avènement de la modernité, leurs discours ont changé et se sont adaptés aux fidèles, qui ont tendance à s'éloigner de plus en plus de la religion. En outre, après avoir énoncé nos assises théoriques dans les deux chapitres précédents, notre objectif, ici, est de présenter les animateurs des émissions retenues, de décrire notre corpus et, enfin, d'exposer notre méthode d'analyse.

3.1. Présentation des animateurs

Notre choix s'est arrêté sur ces animateurs puisqu'ils sont, tous les deux, à la barre d'émissions diffusées sur les ondes de radios parmi les plus importantes au Sénégal en termes de cotes d'écoute. De plus, ils sont tous les deux très connus dans le milieu de la radio et de la religion.

Le premier animateur dont nous analyserons les discours s'appelle Mouhamadou Taïb Socé, mais il est plus connu sous le nom d'Oustaz²³ Taïb Socé²⁴. Il est âgé de plus de 40 ans, et il a fait ses études au Sénégal. Il a, tout d'abord, étudié à l'école de son père, école

²² Les musulmans constituent plus de 90 % de la population sénégalaise. De plus, l'Islam est très important au Sénégal, et la division de la société en confréries accorde beaucoup d'importance aux hommes religieux.

²³ *Oustaz* signifie « enseignant » ou « professeur » en arabe.

²⁴ Nous utiliserons désormais le nom de famille de cet animateur, soit Socé.

dont il est aujourd'hui le responsable, puis il a fait son baccalauréat²⁵ en arabe, et ce, après avoir mémorisé le Coran. Afin d'améliorer sa connaissance de la religion, il a par la suite voyagé un peu partout dans des pays arabes et musulmans, notamment en Mauritanie, en Iran, en Égypte et au Qatar. Il était notamment reconnu pour avoir l'habitude de faire des traductions et des interprétations du Coran dans la mosquée des habitations à loyer modéré à Dakar.

Socé a commencé à animer des émissions à la radio en 1995, au moment de l'ouverture de la station Dunya, et il a ensuite participé à de nombreuses émissions sur plusieurs autres chaînes, entre autres sur les ondes de Sud FM, de 7 FM et de la Radio Télévision Sénégalaise. Il a notamment eu à traduire en wolof, pour cette dernière chaîne, une série en arabe de 33 épisodes portant sur la vie et l'œuvre du prophète Mohamed, série intitulée *Paix et salut sur lui*. Socé a quitté cette station au lendemain de l'alternance politique de 2000. Par la suite, il a animé des émissions à la 2STV, première chaîne de télé privée au Sénégal. La plus célèbre de ses émissions est *Yoon wi* («La voie»), qui est toujours en ondes : d'une durée d'une heure, elle est diffusée du lundi au vendredi avec le journaliste Maodo Faye comme coanimateur. Cette émission se présente comme une tribune à propos de l'Islam, tribune lors de laquelle la religion est déchiffrée et expliquée à partir de thèmes variés.

C'est à partir de 2003 que Socé est à la barre d'autres émissions religieuses sur les ondes d'une nouvelle chaîne privée, Radio Futur Média. Deux émissions se démarquent : la première, qui s'intitule *Guddi àjjuma* (littéralement «Nuit du vendredi»), est diffusée du jeudi au vendredi entre 23h et 1h; la seconde, *Tafsirul Quraan*²⁶ («Traduction et interprétation du Coran») est, quant à elle, diffusée le vendredi de 15h à 16h30. Cette dernière émission est divisée en deux parties. La première partie est un *one man show* d'une durée d'une heure, et elle est celle qui correspond le plus au titre de l'émission puisqu'il y est question de la traduction et, plus encore, de l'explication d'une sourate du

²⁵ Il s'agit, au Sénégal, du diplôme sanctionnant la fin des études secondaires.

²⁶ Le corpus que nous analyserons est tiré de cette émission – nous y reviendrons.

Coran. La seconde portion de l'émission est interactive et permet ainsi aux auditeurs d'entrer en contact avec l'animateur.

En outre, Socé anime de nombreuses conférences à travers tout le pays et même à l'extérieur, soit dans des communautés sénégalaises expatriées. Il publie des travaux (des conférences ou des émissions) sur cassettes ou disques compacts, travaux concernant essentiellement les différentes traductions et interprétations qu'il a faites des sourates du Coran. Il a également une page officielle²⁷ sur Internet, qui lui sert de support de diffusion puisqu'il y diffuse conférences, traductions et autres travaux. En plus d'animer différentes émissions religieuses, Socé dirige présentement une école coranique à Dakar.

Par ailleurs, mentionnons que, le 28 décembre 2010, Socé a été placé sous mandat de dépôt pour une histoire d'escroquerie et d'association de malfaiteurs, et ce, à la suite de son implication en tant qu'intermédiaire dans une vente d'or qui a mal tourné. Bien que Socé ait été libéré sous condition le 17 mars 2011, cette histoire, qui a été présentée par les journalistes comme « l'affaire Taïb », a continué à faire la une de la presse alors que l'enquête suivait son cours. Socé a finalement bénéficié d'un non-lieu et a été relaxé le 25 juillet 2012.

* *
*

Le second animateur sur lequel portera notre analyse se nomme Oustaz Alioune Sall²⁸. Il est né le 20 mars 1954. Il a fait ses études au Sénégal à l'école coranique de Coupe-Coupe, dans la région de Fatick. Ses premières émissions religieuses, *Mountadal islam* (« Forum islamique ») et *Rissalatous sahalayni* (« Message aux djinns et aux humains »), ont été diffusées à partir de 1996 sur les ondes de Dunya. La première émission durait 8 heures et 30 minutes et la seconde, 30 minutes.

²⁷ <http://www.taibsoc.com>

²⁸ Nous utiliserons désormais le nom de famille de cet animateur, soit Sall.

Le 22 juillet 1999, Sall devient l'animateur de deux nouvelles émissions à Sud FM, la première chaîne de radio privée du pays. Il s'agit tout d'abord de *Wahtani fajar*²⁹ (« Les discussions du matin »), émission non interactive dans le sens où elle se présente comme un *one man show*. Cette émission, d'une durée de 30 minutes, est diffusée du lundi au dimanche à 6h et est aujourd'hui encore en ondes. La seconde émission, *Al bidaya*³⁰ (« Le début »), est plus longue et est diffusée du jeudi au vendredi de 21h30 à 6h, tout en étant entrecoupée par des bulletins d'information. Elle est généralement divisée en plusieurs segments : une partie non interactive au début, suivie d'une séquence interactive lors de laquelle les auditeurs peuvent téléphoner et poser des questions. Également, une fois par mois, Sall reçoit des invités.

En 2000, une autre émission animée par Sall voit le jour, soit *Al kitab*³¹ (« Le livre »), toujours sur les ondes de Sud FM. Cette fois, il s'agit d'une émission avec coanimateur(s). Au départ, le journaliste et islamologue Maodo Faye joue ce rôle, mais il est remplacé par Oustaz Alioune Mbaye, qui est, lui aussi, islamologue. Un deuxième coanimateur, Oustaz Mbacké Sylla, s'est par la suite joint à Sall et Mbaye. Sall anime également, tous les vendredis, une émission intitulée *Tafsirul Quraan* (« Traduction et interprétation du Coran »).

De surcroît, Sall dirige le centre islamique Ali Imran à Dakar, où il accueille de jeunes garçons et filles âgés de 6 à 11 ans désireux d'apprendre à mémoriser le Coran et les préceptes de la religion musulmane. Sall projette la construction d'un autre centre à Darou Thioub, dans la communauté rurale de Sangalkam. Tout comme Socé, Sall donne des conférences religieuses organisées par différentes associations, dont la plus connue est « les amis de Oustaz Alioune Sall », association qui regroupe de nombreux admirateurs de l'animateur. De manière générale, Sall diffuse ses émissions ou conférences sur des cassettes ou des disques compacts : il a notamment publié, en 277 cassettes puis en 11 disques, une traduction en wolof du Coran. Il se présente comme un animateur moderne

²⁹ Une partie de notre corpus, celle concernant les émissions en solo, est tirée de cette émission. Les sujets qui y sont abordés sont variés – nous y reviendrons aux chapitres portant sur l'analyse.

³⁰ Une portion de notre corpus est tirée de cette émission, c'est-à-dire celle concernant les émissions interactives avec auditeurs et invités.

grâce, notamment, à l'emploi de nouvelles technologies comme Internet : il a une page officielle³² ainsi qu'un compte Facebook, compte qui regroupe des milliers de contacts. Ces supports lui permettent notamment de publier des conférences et des nouvelles le concernant.

3.2. Présentation du corpus

De façon à répondre à notre question de recherche, nous avons constitué un corpus composé d'émissions radiophoniques. Il s'agit, plus particulièrement, d'émissions réalisées par les deux animateurs religieux que nous avons présentés à la section précédente, soit Socé et Sall. L'analyse de discours produits par ces deux animateurs nous permettra de vérifier s'ils ont, oui ou non, le même style ou par quel type de procédé leur style diffère. Notons que la totalité des émissions du corpus est diffusée en wolof qui est une des langues nationales du pays, mais qui est aussi considérée comme la principale langue véhiculaire.

Au moment de la constitution du corpus, nous nous sommes concentrée sur trois formats : (1) les passages lors desquels les animateurs sont seuls en ondes, soit les passages de type *one man show*, (2) les portions interactives lors desquelles les animateurs reçoivent des invités en studio et (3) celles lors desquelles ils discutent avec des auditeurs, c'est-à-dire les tribunes téléphoniques. En ce qui concerne le premier format, nous avons recueilli 30 minutes d'enregistrement multipliées par 12 émissions (6 émissions par animateur), pour un total de 360 minutes. Pour le second format, nous avons le même nombre d'émissions. En ce qui concerne le troisième, nous avons retenu une émission avec un invité, d'une durée de 30 minutes, pour Socé et 4 émissions (dont une avec invité et 3 avec un coanimateur), également d'une durée de 30 minutes chacune, pour Sall.

Dans le but de constituer un corpus représentatif de l'ensemble de la production discursive des animateurs, nous avons systématiquement enregistré, de janvier à mars 2010, toutes les

³¹ La partie du corpus concernant la coanimation est tirée de cette émission.

émissions diffusées le jeudi et le vendredi. Notre objectif, au départ, était de retenir, pour chaque animateur, les quatre premières émissions, soit celles diffusées en janvier 2010, et de compléter notre corpus en retenant, toujours pour chaque animateur, deux émissions toutes les deux semaines. Cependant, certains enregistrements n'étaient pas finalement exploitables, surtout en ce qui concerne Socé. Ainsi, nous avons respecté le principe posé au départ en considérant les quatre premières émissions, puis deux émissions aux deux semaines. La totalité du corpus retenu est consignée au tableau 1.

Tableau 1
Récapitulatif du corpus

Formats	Socé	Sall
Solo	<i>Tafsirul Quraan</i> du 8 janvier	<i>Wahtani fajar</i> du 7 janvier
	<i>Tafsirul Quraan</i> du 15 janvier	<i>Wahtani fajar</i> du 14 janvier
	<i>Tafsirul Quraan</i> du 3 février	<i>Wahtani fajar</i> du 21 janvier
	<i>Tafsirul Quraan</i> du 5 février	<i>Wahtani fajar</i> du 28 janvier
	<i>Tafsirul Quraan</i> du 19 février	<i>Wahtani fajar</i> du 11 février
	<i>Tafsirul Quraan</i> du 5 mars	<i>Wahtani fajar</i> du 25 février
Auditeurs	<i>Tafsirul Quraan</i> du 8 janvier	<i>Al bidaya</i> du 7 janvier
	<i>Tafsirul Quraan</i> du 15 janvier	<i>Al bidaya</i> du 14 janvier
	<i>Tafsirul Quraan</i> du 3 février	<i>Al bidaya</i> du 21 janvier
	<i>Tafsirul Quraan</i> du 5 février	<i>Al bidaya</i> du 28 janvier
	<i>Tafsirul Quraan</i> du 19 février	<i>Al bidaya</i> du 18 février
	<i>Tafsirul Quraan</i> du 5 mars	<i>Al bidaya</i> du 4 mars
Invité ³³	<i>Tafsirul Quraan</i> du 29 janvier	<i>Al bidaya</i> du 21 janvier
Coanimateur ³⁴		<i>Al kitab</i> du 8 janvier
		<i>Al kitab</i> du 22 janvier
		<i>Al kitab</i> 12 février

³² <http://www.aliimran.sn>

³³ Dans notre corpus, chaque animateur compte un invité.

³⁴ Il s'agit du même coanimateur.

Chaque émission compte en moyenne 30 minutes : ainsi, la durée d'enregistrement totalise 390 minutes pour Socé et 480 minutes pour Sall. Notre corpus étant constitué de données orales, nous avons transcrit les émissions à partir de la convention présentée à l'annexe 1, et ce, afin d'obtenir un support visuel et écrit permettant de rendre plus efficace le dépouillement des données. Puisque les émissions sont produites en wolof, nous les avons traduites en français, afin d'assurer une meilleure accessibilité et une meilleure compréhension des données pour le public non wolof. Nous avons nous-même effectué la traduction. Nous tenons à souligner que ce travail de transcription et de traduction a été de longue haleine et qu'il nous a occupé pendant plus de dix mois. Elle s'est faite de manière plutôt littéraire puisque notre objectif était de rendre le plus fidèlement possible le contenu des émissions en français. Il fallait ainsi faire attention aux différents procédés utilisés en wolof (comme l'énumération, l'exemple, le discours rapporté), mais aussi aux pronoms personnels et aux termes d'adresse employés. Leur traduction n'a pas été facile, mais nous avons fait notre possible pour rendre le plus fidèlement possible du sens des mots et l'effet du texte original. Mentionnons, en bout de piste, que ces traductions ont été vérifiées et validées. La vérification et la validation ont été faites par le docteur Oumar Fall, qui est enseignant-chercheur à la section d'Anglais de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis au Sénégal. Il est spécialisé en linguistique. Pour faire valider notre corpus, nous avons composé un sous-corpus de deux pages pour chaque émission transcrite que nous avons soumis. Un échantillon de ce sous-corpus est présenté à l'annexe 2.

3.3. Méthode d'analyse

Comme nous l'avons spécifié au chapitre portant sur le cadre théorique, l'approche modulaire de l'école de Genève guide notre posture de recherche. Cette approche permet de considérer la complexité du discours et d'opter pour une décomposition de ce dernier en de fines unités, ce qui mènera à sa recombinaison dans le but d'en obtenir une vue d'ensemble. Nous prendrons également en compte la question de l'organisation stratégique, que nous avons présentée en détail à la section 2.3., ainsi que la manière dont les interactants gèrent

les rapports de faces et de places dans des discours qui sont, par définition, argumentatifs. Plus précisément, l'analyse des données recueillies sera divisée en trois parties : dans la première, nous traiterons de la structure des émissions religieuses; dans la seconde, nous analyserons les interactions en face à face, ces dernières étant révélatrices du rôle des animateurs; enfin, dans la troisième, nous nous intéresserons au processus de la construction discursive d'un personnage charismatique. Une méthode d'analyse spécifique sera appliquée selon les besoins de chacune de ces sections.

Tout d'abord, au chapitre 4, nous emprunterons, à l'analyse conversationnelle, l'approche séquentielle, et ce, dans le but de rendre compte de la structure des émissions religieuses. Une analyse de contenu sera aussi réalisée afin de mettre au jour les différents thèmes abordés, l'objectif étant de vérifier si les animateurs religieux se concentrent uniquement sur des thèmes liés à la religion ou s'ils abordent des questions sociales, politiques, etc. Toutefois, ce n'est pas la méthode de l'analyse de contenu dite classique³⁵ qui sera retenue, mais plutôt la méthode de l'analyse de contenu intégrant interaction et argumentation. Ce type d'analyse s'intéresse notamment à la structure de l'interaction et de l'argumentation puisqu'elle tient compte des tours de parole, des mouvements argumentatifs et des divisions séquentielles (Turbide, 2009). Dans cette perspective, Vincent (2008b : 23) stipule que l'analyse de contenu n'est pertinente que si elle tient compte des relations argumentatives.

Par la suite, au chapitre 5, nous analyserons les termes d'adresse et les actes directifs. Soulignons d'emblée que tous les termes d'adresse, autant ceux émis par les animateurs que par les auditeurs, seront retenus, alors que seuls les actes directifs produits par les animateurs le seront. Puisque des émissions interactives font partie de notre corpus, nous jugeons qu'une analyse des interactions sera révélatrice afin de montrer de quelles façons les animateurs se comportent avec leurs invités ou au téléphone avec leurs auditeurs. En d'autres termes, cette analyse permettra de cerner la dynamique interactionnelle des émissions soumises à l'étude.

³⁵ Nous appelons ici *classique* l'analyse de contenu, telle que conçue dans les années 1970, fondée sur la fragmentation du discours en différents thèmes et sur le traitement quantitatif de ces derniers (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 39).

Finalement, au chapitre 6, nous relèverons les indicateurs qui entrent en ligne de compte dans la construction discursive des « personnalités » des animateurs. Martel et Turbide (2005 : 193) soulignent que les procédés discursifs qui sont productifs dans ce contexte sont principalement de deux ordres et concernent les types d'arguments et les procédés rhétoriques. Cela signifie que nous nous intéresserons à la récurrence des techniques argumentatives et émotives utilisées. Ainsi, nous nous concentrerons sur les techniques qui sont les plus fréquentes afin de déterminer quelles sont les stratégies discursives qui sont employées par les animateurs. Nous analyserons, par le fait même, les indicateurs relevant de l'ethos (identité de l'animateur), du logos (la raison) et du pathos (appel aux sentiments). Cette approche est semblable à celle d'Amossy (2010 [2000]), dans la mesure où l'analyse de ces trois notions se superpose. Plus précisément, selon elle, ces trois notions, soit l'ethos, le logos et le pathos, sont intimement liées en ce sens où elles sont « imbriquées ».

Au final, nous optons pour une approche cumulative des méthodes d'analyse, approche qui consiste à recourir aussi bien à la méthode qualitative qu'à la méthode quantitative dans le but d'en arriver à une analyse plus complète et plus fine des données, ce qui nous aidera à dégager une vision somme toute intégrale de l'utilisation des stratégies discursives chez les animateurs religieux. Enfin, il importe de préciser que la présente étude relève de l'analyse du discours, qui, elle, s'inscrit dans une approche pragmatique. Ainsi, nous nous fonderons sur des travaux descriptifs ainsi que sur des travaux d'analystes du discours et de la conversation, analystes qui se sont intéressés à différents procédés dans « des situations authentiques de communication » (Martel et Turbide, 2005 : 194). Rappelons ici que la multitude des approches et des principes méthodologiques fait en sorte qu'il est impossible « de parler d'une approche intégrée et unifiée en analyse de discours » (Turbide, 2009 : 76).

En outre, à chaque chapitre, nous aurons recours, tout comme Vincent (2005 : 165), à l'atomisation des faits de langue, ce qui consiste en « leur décomposition en petites unités, puis [en] leur recombinaison, [donnant] une image d'ensemble nettement plus précise que ne le ferait une description impressionniste de texte qui relèverait plus du résumé que de l'analyse ». Vincent (2001, 2005) se fonde ainsi sur les travaux de Sacks (1992 [1965] : 159), notamment sur les propos suivants :

Now, what I'm going to be doing is taking small parts of a thing and building out from them, because small parts can be identified and worked on without regard to the larger thing they're part of. And they can work in a variety of larger parts than the one they happen to be working in. I don't do that just as a matter of simplicity, but as I mentioned earlier [...], the gadget that you can stick in here and there and that can work in a variety of different machines. [...] So these smaller components are first to be identified because they are components perhaps for lots of other tasks than the one they're used in. But then they'll be fitted together into some actual single larger component in this case.

Cette méthode permet de dégager les différentes composantes du discours produit par les interactants. Pour Turbide (2009 : 77-78), cela revient à se concentrer, de manière successive, sur les dimensions interactionnelle, énonciative, linguistique, textuelle, etc., puisqu'il considère la méthode comme

économique et rentable pour l'analyse des discours qui suggère que même si les différentes composantes du discours sont interdépendantes – un type d'informations intervenant, complétant et nuancé un autre type d'information – chaque composante, chaque détail discursif, en tant qu'objet autonome et autosuffisant, peut être analysé indépendamment des autres. Parce que l'analyse de ces détails discursifs informe la mécanique d'ensemble du discours, l'addition de ces analyses fines et leur mise en relation permet d'obtenir une description plus complète, une compréhension plus globale des dynamiques qui façonnent les échanges entre les acteurs.

Chapitre 4

Structure des émissions

Notre objectif dans ce chapitre est de vérifier comment les différentes émissions sont organisées, tant sur le plan de la structure que sur celui du contenu, et ce, afin de dégager la raison d'être de leur mise en ondes, voire leur popularité. Pour cerner l'organisation structurale des émissions (section 1 de ce chapitre), nous utiliserons l'approche séquentielle à la base de l'analyse conversationnelle. Rappelons, pour une meilleure compréhension de la suite que notre analyse porte sur différents formats radiophoniques, représentés dans notre corpus : en premier lieu, les émissions en solo, lors desquelles l'animateur ne fait que de longs monologues sur un ou plusieurs sujets, et, en second lieu, des émissions dialogales, lors desquelles l'animateur reçoit un invité, est accompagné d'un ou de plusieurs coanimateurs ou interagit avec des auditeurs au téléphone (ce dernier format est appelé *tribune téléphonique* ou *ligne ouverte*) (Villeneuve, 2004 : 16).

L'analyse du contenu des émissions (section 4.2.) reposera sur la prise en compte des thèmes abordés par l'animateur ou par les intervenants. Les thèmes sont, la plupart du temps, spécifiés par les animateurs, comme le montre cet énoncé : « Aujourd'hui nous allons étudier la sourate *al-baladi*, *balad*, *al balad* signifie pays, c'est le pays, le Coran l'a appelé le pays » (Socé, solo, 5 février). Lors des émissions où il y a interaction avec les auditeurs, ce sont cependant ces derniers qui spécifient les thèmes, de par leurs différentes questions, ce qui est également le cas lors des émissions avec coanimateurs.

4.1. Structure des émissions

Selon Kerbrat-Orecchioni (1990) et Traverso (1996), qui ont repris le modèle canonique du *turn-taking system* proposé par Sacks, Schegloff et Jefferson (1974), la plupart des

interactions respectent un schéma global fondé sur trois composantes qui se succèdent dans le temps, à savoir l'ouverture, le corps de l'interaction et la clôture, et ces composantes sont elles-mêmes constituées de différents épisodes³⁶. Cette structure est indissociable du modèle hiérarchique du discours³⁷ dont les différentes composantes s'emboîtent de façon à s'intégrer à une unité de l'organisation qui est de rang supérieur. Le modèle hiérarchique, proposé au départ par l'école de Genève (Roulet 1981 et Roulet, Auchlin, Moeschler, Rubattel et Schellin 1991 [1985]), comme étant constitué de quatre rangs (incursion, échange, intervention et acte de langage), est développé en cinq rangs (interaction, séquence ou épisode, échange, intervention et acte de langage) chez Kerbrat-Orecchioni (1990) et en six rangs (l'interaction, le module, la séquence, l'échange, l'intervention et l'acte de langage) chez Vion (2000 [1992]). Selon Vion (2000 [1992] : 144), « Roulet s'intéresse à la structure globale de la conversation », mais « il porte plus particulièrement son attention à des niveaux nettement plus restreints que sont l'échange, l'intervention et l'acte de langage », d'où l'idée de « construire des concepts descriptifs intermédiaires entre l'échange et l'incursion ». En fait, la subdivision des interactions entre l'unité la plus grande, soit l'incursion, et les unités les plus petites, c'est-à-dire l'acte de langage et l'intervention, dépend des corpus à traiter : plus les interactions sont longues et polyfocalisées, plus il sera pertinent de les subdiviser en sous-catégories structurales.

Les émissions que nous avons analysées, qu'elles soient monologiques ou dialogales, sont toutes constituées d'une macrostructure globalement comparable, débutant par un rituel d'ouverture, se développant en de multiples épisodes et se terminant par un rituel de clôture, qui peut à son tour être composé de différents échanges. Les émissions en solo se distinguent des émissions dialogales en ce que ces dernières voient se répéter des rituels d'ouverture et de clôture avec l'arrivée de chaque nouvel interactant, qu'il s'agisse d'un appelant, d'un invité ou d'un coanimateur.

³⁶ Les auteurs ne définissent pas tous les termes de la même façon et le terme *séquence* est certainement celui dont le sens est le plus variable. Dans le modèle initial de Sacks, Schegloff et Jefferson (1974), le terme correspond uniquement au regroupement de tours de parole constitutifs d'une même unité, ce qui équivaut à peu près à l'intervention dans le modèle genevois (Roulet, Auchlin, Moeschler, Rubattel et Schellin (1991 [1985])). En revanche, Kerbrat-Orecchioni (1990) utilise parfois *séquence* comme équivalent à *épisode*. Dans notre thèse, nous utiliserons le terme *épisode* pour caractériser un ensemble de séquences (ou d'échanges, selon le modèle genevois) liés thématiquement.

³⁷ Une description complète du modèle est fournie au chapitre 2.

Pour notre analyse, nous caractériserons, dans un premier temps, les épisodes d'ouverture et de clôture des émissions solos et des émissions interactives. Par la suite, nous analyserons les ouvertures et les clôtures des interactions avec des participants, et nous terminerons par la description du corps des émissions, ce qui nous permettra d'aborder le contenu même de ces dernières.

4.1.1. Ouverture des émissions

L'ouverture est une partie importante de l'interaction. Elle joue de nombreuses fonctions dans l'interaction. Vion (2000 [1992] : 151) utilise ainsi le concept d'*épisode d'ouverture*

[p]our désigner la partie d'une interaction qui outre l'échange de salutations pourra comporter des échanges rituels par lesquels les acteurs, sur des objets apparemment dérisoires, comme les considérations sur le temps, vérifient leur disposition réciproque à communiquer, se renouvèlent des marques de considération et commencent à construire un ensemble de valeurs auxquelles ils pourront se référer par la suite.

Autrement dit, l'ouverture « correspond à la mise en contact des participants » (Traverso, 2005 [1999] : 32). Elle joue un rôle symbolique essentiel pour l'interaction à venir, et les fonctions qui en découlent sont très nombreuses : elle rend notamment l'échange possible et marque l'accès au canal de la conversation tout en permettant aux interactants d'établir un contact physique ou psychologique et de faire connaissance (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 221). En d'autres termes, cet épisode remplit des fonctions qui toutes veillent à faciliter l'interaction. C'est pourquoi il « comporte de nombreuses négociations, explicites ou implicites, en ce qui concerne les identités, la relation, le but de la rencontre, son type, son style et parfois son existence même » (Kerbrat- Orecchioni, 1990 : 221).

Goffman (1974 [1967]) et Sacks, Schegloff et Jefferson (1974) ont qualifié l'ouverture de rituel dans la mesure où son déroulement est prévisible au regard notamment de la culture en cause, de la situation de communication, des interactants, etc., et qu'elle est nécessaire pour la poursuite de l'interaction. L'épisode d'ouverture peut être constitué de ce fait de

différents échanges, entre autres de salutations, d'expressions de bienvenue, de manifestations de cordialité, de questions sur l'état de santé, de vœux, de compliments, etc. Nous envisagerons plus précisément ces différentes manifestations en présentant des exemples issus de notre corpus.

4.1.1.1. Ouverture des émissions en solo

Bien que qualifiées d'émissions « en solo », ces dernières ne constituent pas pour autant des soliloques : en effet, l'animateur est devant un public avec lequel il est en contact et qu'il doit « influencer », pour reprendre le terme de Goffman (1987 [1981]), c'est-à-dire informer, intéresser, convaincre, séduire. D'ailleurs, Goffman (1987 [1981] : 148) stipule que

[l]a parole radiodiffusée ou télévisée s'adresse à des récipiendaires imaginaires, avec même une forte tendance à faire comme s'il n'y avait qu'un seul auditeur. La parole télédiffusée [ou, dans notre cas, la parole radiodiffusée] adopte donc un style conversationnel, simulé bien sûr puisque les véritables récipiendaires ne sont pas là pour le faire naître.

C'est sans doute la raison pour laquelle les émissions analysées respectent le schéma global, avec les rituels d'ouverture et de fermeture de l'interaction, et ce, bien que les actes de langage de chaque séquence n'entraînent pas de réactions qui puissent être perçues par l'animateur. Dans notre corpus, certaines composantes des ouvertures sont constantes, notamment les invocations et les salutations, alors que d'autres sont spécifiques à un animateur ou dépendent du sujet du jour. Nous voudrions néanmoins mettre l'accent sur les épisodes d'ouverture qui varient non seulement d'un animateur à l'autre, mais aussi d'une émission à l'autre. En effet, même si une partie de l'ouverture revient chaque fois, il y a très souvent d'autres informations qui viennent s'y greffer selon le sujet du jour ou selon l'actualité, comme le montrent les exemples 1 et 2.

Dans l'exemple 1, l'animateur Sall ouvre l'interaction par une invocation, puis salue formellement les auditeurs. Il enchaîne avec une seconde invocation et avec la présentation

de l'émission, puis formule une autre invocation en souhaitant la paix dans le pays et dans les pays limitrophes du Sénégal. Ces invocations et cette ouverture en général sont ritualisées chez cet animateur et lui sont, pour ainsi dire, propres.

Exemple 1

Au nom d'Allah, le Miséricordieux. Mon seigneur, épanouis mon cœur, facilite ma mission et délie une déféctuosité de ma langue afin qu'ils comprennent ce que je dis [invocation]. Chers auditeurs qui nous écoutez, que la paix, la miséricorde et la bénédiction d'Allah soient avec vous [salutations].

Nous sommes au matin et la Royauté appartient à Allah. Louange à Allah. Il n'y a pas de divinité en dehors d'Allah, et Allah est le plus Grand Seigneur, je Te demande le bien de cette journée et le bien qui vient après elle, et je me réfugie auprès de Toi contre le mal de cette journée et le mal qui vient après elle. Seigneur, je me réfugie auprès de Toi contre le châtimeut du feu et le châtimeut de la tombe [invocation].

Chers auditeurs, Sud FM votre radio vous revient, par la puissance de notre Seigneur *tabaaraka wa ta-ala*, [qu'Il soit exalté], avec *wahtaanu fajar* [nom de l'émission] qu'il diffuse tous les jours à cette heure-ci avec votre animateur Oustaaz Alioune Sall [présentation de l'émission].

Après avoir rendu grâce à Allah le Tout Puissant, et prié sur le prophète, paix et salut sur lui, nous prions le Seigneur de faire la paix dans le pays et dans les pays environnants [dernière invocation] (Sall, 28 janvier, solo).

Dans l'exemple 2, l'animateur Socé ouvre l'interaction par une invocation qu'il utilise au début de chaque émission, ce qui lui confère d'entrée de jeu une signature personnelle reconnaissable par tous, puis il salue les auditeurs. En félicitant les musulmans, il met l'accent sur la célébration de l'anniversaire de la naissance du prophète (Paix et Salut sur Lui), célébration qui venait d'avoir lieu. Ces félicitations amorcent des salutations complémentaires qui comprennent aussi un rappel, ce qui lui permet de toucher un sujet concernant les différentes fêtes au Sénégal et leur tendance à la prolifération. Il déplore enfin le fait que ce soit des enfants musulmans qui sont généralement les principaux organisateurs et vulgarisateurs de fêtes qui n'ont aucun fondement religieux ni culturel. Ainsi, nous voyons qu'il profite de l'actualité pour intégrer d'autres commentaires à son introduction, et ce, avant de se concentrer sur le sujet de l'émission du jour.

Exemple 2

Louanges à Allah, le Seigneur des mondes, paix et salut sur le guide des musulmans, imam des prophètes, notre messager le bien-aimé, Mohamed, paix et salut sur lui, ainsi que sa famille et ses compagnons, qu'Allah fortifie sa religion et accepte ses prières jusqu'à la fin des temps [**invocation**].

Chers auditeurs qui écoutez la Radio Futurs Médias, nous revenons par la puissance d'Allah, nous rendons hommage³⁸ à tout le monde en ce vendredi [**salutations**], nous félicitons aussi les musulmans qui viennent de fêter le Gamou qui célèbre l'anniversaire du prophète Mouhamed (*Paix et Salut sur Lui*), qu'on a fait revivre, qu'on s'est rappelé partout dans le monde surtout dans notre pays, dans tous les endroits, qu'importe la distance, dans n'importe quel endroit où tu vas, tu vas trouver des tentes, les gens ont tout laissé, certains ont pris leur richesse, ont tout fait pour célébrer la nuit du prophète, le fait que ce jour tombe sur la naissance du prophète (*Paix et Salut sur Lui*) [**félicitations**].

Tout cela est important, comme je le dis, nous créons toutes sortes de fêtes maintenant, et quand nous les créons, c'est notre famille, nos enfants qui y vont, le 11 mai célèbre le gamou de Bob Marley, nous pensons que tout le monde en a entendu parler, la Saint-Valentin, c'est une fête que nous, nous ne connaissions pas, mais maintenant, elle se développe, le 14 février, toute personne que tu aimes, tu peux lui offrir des fleurs et des choses de ce genre. Et on n'a pas cherché à savoir d'où elle venait. On dit que le Sénégal, *ardun hisba*, est un pays prospère, tout ce que tu y sèmes pousse, maintenant, maintenant, la Saint-Valentin, nous la célébrons plus que ceux qui la connaissent et l'ont créée. Toutes ces fêtes que nous fêtons, alors que nous sommes des musulmans, ce sont nos enfants, des Fatima, des Zeynab et des Rokhaya, des disciples de Serigne Touba, c'est la famille de El Haj Malick Sy³⁹, la famille de Mouhamad, qui le célèbrent, qui le font et qui font même des choses qui ne sont pas acceptées dans leur religion, et tout le monde le sait [**rappel**] (Socé, 5 mars, solo).

Cette dernière partie marque la transition vers le corps de l'interaction. La délimitation des séquences d'ouverture est relativement aisée à faire puisque les épisodes qui la composent sont ritualisés. De plus, la transition vers le corps de l'interaction, c'est-à-dire l'entrée dans le vif du sujet, est aussi composée d'énoncés qui introduisent ou préparent l'auditeur à la suite. C'est ce que Schegloff (1980) a appelé les *pré*, renvoyant à des énoncés préalables et à des préliminaires. Ce sont des « marques explicites » qui, selon Vincent (2001 : 187),

³⁸ *Ziaar*, que nous avons traduit ici par *rendre hommage*, est un terme typique de la société sénégalaise. Il était surtout utilisé à l'origine pour saluer les dignitaires religieux, mais il s'est propagé dans toute la société. Il peut aussi être traduit par *saluer* dans certains cas.

³⁹ Il y a deux grandes familles religieuses au Sénégal : les mourides et les tidianes. Les deux personnes citées en ont été les guides et ces deux familles comptent aujourd'hui encore plusieurs disciples.

«servent à signaler une intention ou à diriger (ou redresser) une interprétation». Pour l'auteure, ce ne sont pas uniquement des marqueurs discursifs qui contribuent à préparer l'interlocuteur. En effet, elle (2001 : 188) souligne que,

[e]n tant qu'action sociale, cette annonce donne des indications sur les contraintes, les permissions, les droits et les privilèges des interlocuteurs, tout comme elle indique les attentes du locuteur quant à la reconnaissance de son statut et qu'elle donne simultanément à inférer des croyances et des valeurs partagées.

C'est ce que nous voyons dans l'exemple suivant, Sall faisant un rappel de l'émission précédente pour marquer la transition vers le thème du jour :

Exemple 3

Hier à la fin de l'émission, j'étais sur un point important qui est le second point, sur le devoir du musulman face au temps, et c'est quoi le *farax*? Et c'est avoir du temps et l'exploiter dans ce qui est utile, hier j'avais pris l'exemple des sacs que nous apportent les anges, «*salaamun xiya xattaa matla-il fajri*», à chacun d'entre nous, dès le coucher du soleil, on t'apporte un sac, au coucher le lendemain, on le prend et le rapporte. Je dis qu'on te, qu'on te donne 365 sacs pendant toute l'année, 365 sacs, notre Seigneur dit dans le Coran que, «*wa tanzurr nafsun maa haddamat li hadd*», que chacun d'entre nous, regarde ses sacs, ses sacs qui sont partis, combien en a-t-il mis (Sall, 14 janvier, solo)?

L'animateur Socé, quant à lui, ne fait pas toujours une transition entre l'ouverture et le corps, ce qui fait que, la plupart du temps, elle n'est pas marquée autrement que par l'introduction du thème du jour, sauf dans certains cas où des commentaires sur l'actualité marquent cette transition, comme en témoigne l'exemple 2.

4.1.1.2. Ouverture des émissions interactives

Dans la plupart des cas, les émissions solos et interactives présentent un rituel similaire, l'animateur disant des invocations et des salutations. Les émissions interactives se démarquent cependant par l'introduction de rituels complémentaires, notamment pour

donner le numéro de téléphone aux appelants (exemple 4) ou introduire un invité (exemple 5)⁴⁰.

Exemple 4

Socé : Merci chers auditeurs, après les brèves, 88 828 14 14 et 33 841 double zéro 26, euh euh, pour ceux qui veulent nous joindre pour ce qui est en relation avec l'émission et ce qu'ils ont retenu par la puissance d'Allah, 88 828 14 14, 33 841 double zéro 26 (Socé, 19 février, auditeurs).

Si l'animateur commence par remercier les auditeurs avant de donner les numéros de téléphone que ces derniers doivent composer pour participer à l'émission, c'est que cette émission a un volet solo et un volet interactif qui lui succèdent, les deux parties étant entrecoupées d'un bulletin de nouvelles. Au retour de la pause, donc, il reprend contact avec les auditeurs en les remerciant (probablement d'être présents) et s'adresse de façon plus spécifique aux éventuels appelants. L'exemple 5 est constitué de façon similaire :

Exemple 5

Sall : Merci, euh, merci, euh, merci chers auditeurs, merci Assane Thioune, ah merci Pape Ndaw pour les informations. Si vous l'aviez vu quand il donnait les informations, il avait un très grand pain, quand il donnait les informations. Donc chers auditeurs, si vous regardez vos montres, il est zéro heure passé de 25 minutes, vous devez appeler au 88 628 53 53 pour poser vos questions, *al bidaya* [nom de l'émission], les questions qui sont faciles, nous allons essayer d'y répondre ici, si c'est difficile, nous allons les écrire et les emmener, celles que nous écrivons et que nous emmenons et que nous n'arrivons pas à trouver, nous dirons que nous ne savons pas. Pour ceux qui peuvent passer par le 88 628 53 53, c'est le numéro, pour ceux qui sont à l'étranger, ils vont essayer de passer par le 823 17 17 s'il plaît à Allah. Euh qu'Allah nous accorde l'écoute et le respect, qu'Il accorde la paix dans le pays et les pays environnants, 628 53 53, ceux qui le souhaitent peuvent aussi passer par le SMS, au 24 1 00, le SMS c'est 24 1 00, comme *Allah le veut*, merci, donc nous sommes ensemble (Sall, 14 janvier, auditeurs).

Après avoir repris contact avec les auditeurs, l'animateur établit un lien avec le technicien, Assane Thioune, et avec le lecteur de nouvelles, Pape Ndaw. Il se permet une blague concernant ce dernier, indiquant par le fait même que tous deux sont « cousins à

⁴⁰ Nous aurons recours à différentes marques afin d'identifier les intervenants. Dans les exemples issus des émissions interactives, nous utilisons les noms de famille des animateurs. Pour les auditeurs, nous utilisons *A* suivi d'un numéro que nous avons attribué à l'auditeur dans l'émission concernée. *Inv* désigne l'invité et *Co*, le coanimateur.

plaisanterie »⁴¹ et qu'il connaît bien les règles d'usage de la communauté en ce qui concerne cette pratique. Cette blague offre de plus un accès aux éventuels auditeurs qui seraient aussi ses cousins à plaisanterie. En outre, les deux exemples précédents concernent l'ouverture des épisodes interactifs des émissions. Lors des échanges avec les différents interactants, en cours d'émission, les animateurs reprendront des procédures d'ouverture avec chaque nouveau participant.

Rappelons que, pour les besoins de notre étude, nous avons analysé les 30 premières minutes de chaque émission. Les émissions interactives comportent 39 interactions avec un auditeur pour Socé et 58 pour Sall. Ces différentes interactions comportent toutes des ouvertures ritualisées, mais, parce que l'interaction avec l'appelant est directe, nous avons de véritables échanges, comme l'illustrent les exemples 6 et 7.

Exemple 6⁴²

Socé : ALLÔ, *que la paix soit sur vous*

A3 : *que la paix soit sur vous*

Socé : que la paix et la miséricorde soient sur vous,

A3 : han le guide, < oui >⁴³, un de tes disciples Moussa Sarr

Socé : Moussa Sarr comment allez-vous?

A3 : nous vous rendons hommage

Socé : nous vous rendons hommage en retour

A3 : est-ce que vous avez la paix?

Socé : *louanges à Allah*, ah han

A3 : oui nous sommes très contents de l'émission, de la religion dont, dont tu parles,

Socé : oui oui oui

A3 : nous qui n'avons pas appris [la religion], nous en retenons beaucoup de choses, < ah han >, nous demandons à Allah de te laisser longtemps à cette place,

⁴¹ Le cousinage à plaisanterie est un cousinage patronymique ou symbolique entre personnes d'ethnies ou de patronymes différents et il autorise l'usage de l'humour entre « cousins ». Il permet aux cousins à plaisanterie de se lancer des blagues et de se dire des vérités parfois amères. Bien plus qu'un divertissement, il sert de facteur de paix entre familles et entre populations selon des règles et des rituels précis. Cette méthode traditionnelle est un « système de gestion de la diversité qui déborde les clans, les ethnies, les castes et les âges. Elle garantit la dignité de l'autre en toute circonstance car sa règle d'or est de ne jamais nuire » (Guigue, 2005 : en ligne). Ce cousinage agit comme un système diplomatique où le cousin à plaisanterie est couvert par le principe d'immunité. L'humour n'est pas ici une fin en soi, mais un outil au service du respect de l'autre. Dans ce cas-ci, nous sommes en présence d'un cousinage patronymique.

⁴² Les mots en italique sont en arabe dans les émissions, alors que ceux en majuscule sont en français.

⁴³ À la suite de Laforest (1992), nous insérons entre chevrons (< >) et dans le discours du locuteur les signaux d'écoute émis par l'auditeur parce que nous considérons que cette façon de faire est la plus représentative du flot de paroles produit.

Socé : amen nous tous

A3 : qu'Allah te donne la force et la santé, < ah han >, pour que tu puisses nous enseigner pendant longtemps, < ah han, ah han >, oui nous sommes contents, nous sommes contents de l'émission, je n'ai jamais appelé à la radio, < ah han, ah han, ah han >, mais l'émission, chaque vendredi, je ne la rate jamais

Socé : c'est vrai, c'est vrai

A3 : oui qu'Allah te laisse longtemps à cette place

Socé : amen nous tous, le guide, nous tous (Socé, 19 février, auditeurs).

L'interaction s'ouvre sur des salutations d'usage qui permettent à l'animateur d'entrer en contact avec l'appelant. Pour Kerbrat-Orecchioni, ces dernières constituent les salutations à proprement parler. Elles sont très générales et assez « impersonnelles ». Ces salutations sont en arabe, et non en wolof, qui est la langue de diffusion, ce qui permet de souligner le caractère religieux de l'émission. Elles ont un rôle ritualisé fortement marqué dans la société sénégalaise. Cependant, elles ne sont pas uniquement utilisées dans le cadre religieux, mais aussi dans la vie de tous les jours et sont habituellement considérées comme plus respectueuses. À la suite de ces salutations d'usage, l'auditeur se présente, ce qui donne lieu à des salutations plus spécifiques et qui sont cette fois en wolof. L'auditeur félicite alors l'animateur et prononce des invocations en sa faveur. La présentation de l'auditeur est importante parce qu'elle assure une certaine reconnaissance mutuelle des participants. C'est d'ailleurs grâce à elle que l'animateur arrive à reconnaître les appelants réguliers⁴⁴.

Par ailleurs, l'emploi des termes *guide* et *disciple* en ouverture détermine dès le début le statut des participants de cette interaction, offrant à l'animateur la position « haute ». Le rituel d'ouverture se termine par des félicitations que l'auditeur adresse à l'animateur et par des invocations en sa faveur. L'exemple qui suit est aussi construit de la même façon, avec cependant quelques nuances.

Exemple 7

Sall : oui cet auditeur veut participer, nous lui *disons d'y aller*

A8 : *que la paix soit sur vous,*

Sall : *que la paix soit sur vous aussi*

⁴⁴ Même si l'animateur reconnaissait un appelant, il serait peut-être malvenu de le nommer avant que ce dernier ne le fasse, l'animateur étant somme toute conscient des effets négatifs que cela pourrait engendrer s'il se trompait.

A8 : oui professeur < oui >, c'est moi Alpha Oumar Diallo
 Sall : Alpha Oumar Diallo,
 A8 : oui de Thiaroye,
 Sall : Alpha comment vas-tu?
 A8 : je vais bien
 Sall : comme Allah le veut
 A8 : nous vous saluons
 Sall : nous vous saluons en retour
 A8 : nous vous remercions
 Sall : merci
 A8 : nous vous faisons savoir que chaque jour, < ah han >, nous vous écoutons
 Sall : c'est vrai, c'est vrai,
 A8 : oui,
 Sall : tu es à Thiaroye?
 A8 : Thiaroye oui,
 Sall : gare ou sur mer?
 A8 : non Thiaroye-Kaw,
 Sall : Thiaroye-Kaw,
 A8 : oui,
 Sall : ah han? (Sall, 7 janvier, auditeurs).

L'exemple 7 contient des échanges similaires à ceux observés en 6, où les salutations multiples et les formules de politesse s'enchaînent : l'appelant remercie l'animateur, le félicite et lui adresse des invocations. Nous observons aussi la même alternance entre l'arabe et le wolof. Dans cet extrait, l'animateur insiste sur la provenance de l'appelant, ce qui accentue le lien de proximité. En effet, ces précisions visent à « instaurer ainsi une relation plus ou moins intime, à maintenir l'échange et à approfondir la connaissance de l'auditeur » (Yahiaoui, 2010 : en ligne). La transition vers le corps de l'interaction se fait lorsque l'auditeur annonce le but de son appel : poser des questions (« A3 : j'avais deux questions à poser », « A8 : moi j'avais une question ») ou tout simplement féliciter l'animateur.

En somme, ces exemples sont prototypiques du corpus : de manière générale, les ouvertures lors des tribunes téléphoniques contiennent des composantes similaires chez les deux animateurs avec des salutations à proprement parler, des salutations complémentaires, des félicitations, des remerciements et des invocations. Nous observons aussi des énoncés qui ont pour fonction de marquer une relation de proximité entre l'animateur et l'appelant, tout en instaurant un rapport de place et de statut clair entre un maître et un disciple.

Les émissions avec invités ou coanimateurs respectent aussi cette organisation d'échanges : l'animateur doit instaurer le lien interactif avec les personnes avec lesquelles il va discuter, et ce, en initiant un épisode d'ouverture complexe. Nous pouvons voir la structure de ces échanges dans les exemples 8 et 9.

Exemple 8

Socé : Aujourd'hui nous avons l'intention de discuter d'un thème qui peut-être n'en est pas vraiment un, mais *likulli haadis in haadis*, comme on le dit chaque événement, on a l'habitude d'en discuter, ce n'est même pas un événement, cela n'intéresse même pas l'Islam, retenons-le, mais nous sommes des musulmans et que l'évènement s'est passé ici, beaucoup de personnes nous interpellent là-dessus et nous demandent notre avis, c'est pourquoi nous avons décidé d'en discuter, nous avons invité notre ami imam Bousri Sall, qui est lui aussi un savant et je pense qu'il aura son point de vue et qu'il laissera quelque chose avec les auditeurs sur comment les gens le voient [...]. Maintenant, après t'avoir accueilli à la Radio Futurs Médias, après que tu aies salué les auditeurs, nous allons voir ces points pour que tu nous éclaires.

Inv : Au nom d'Allah le Clément le Miséricordieux, Louanges à Allah le très haut, Paix et salut sur le prophète Mahomet, sur sa famille et ses compagnons, qu'Allah les agrée, qu'Allah les protège eux et leur famille contre la douleur de l'enfer, louanges à Allah, que la paix, la miséricorde et la bénédiction d'Allah soient sur vous, professeur Taïb, je salue tous les musulmans, et avant tout, ceux qui sont dans ce groupe, Radio Futurs Médias en premier toi qui me reçois aujourd'hui ici, pour, pour discuter d'un thème qui peut-être, les musulmans, nous pensons qui va être utile aux musulmans, s'il plaît à Allah, que la paix, la miséricorde et la bénédiction d'Allah soient sur vous (Socé, 29 janvier, invité).

Dans cet exemple, l'animateur marque d'abord la transition en expliquant le choix du sujet du jour. Ensuite, il présente son invité comme étant un savant qui pourra conseiller les auditeurs sur le sujet. Il revient ensuite très longuement sur le thème qui est l'aumône, tout en spécifiant qu'il parle dans le cadre de la foi musulmane et non des croyances traditionnelles. Il donne enfin la parole à l'invité et le pose comme interlocuteur ratifié. Ce dernier amorce lui aussi son intervention par une invocation suivie de salutations diverses jusqu'à ce qu'il signifie à l'animateur qu'ils peuvent entrer dans le vif du sujet, reconnaissant par le fait même le statut de l'animateur.

Il en est de même dans l'exemple qui suit où l'animateur Sall introduit son invité.

Exemple 9

Sall : Au nom d'Allah, le Miséricordieux. Mon seigneur, épanouis mon cœur, facilite ma mission et délie une déféctuosité de ma langue afin qu'ils comprennent ce que je dis. Comme nous l'avons dit depuis le matin, vous savez que tous ces derniers temps, vous avez entendu parler d'une très grande rencontre, qui a eu lieu dans la société, elle avait eu lieu là-bas au Méridien, on y parlait de finance islamique. En plus, Sud FM votre radio, veut aussi que quand ces événements arrivent, qu'on en discute avec vous, et qu'on éclaircisse tout ce qui doit l'être, comme Allah le veut, c'est pourquoi nous avons cherché un homme qui, nous pensons, fait partie de ceux qui en savent beaucoup, c'est le professeur Abdoulaye Lam Boun Ibrahima, Abdoulaye Lam Boun Ibrahima, comme Allah le veut, c'est un Sénégalais, qui habite dans ce pays, il fait partie des, euh, jeunes, il a étudié dans le pays, a commencé par *al ibtidaa-iyaa*, *al iidaa-iyaa*, et *saawiya*, il a tout étudié ici dans le pays, après il a commencé à voyager, le professeur Abdoulaye Lam a une maîtrise en charia, dans l'université de l'imam boun Sawoud, une université islamique créée en Mauritanie, en 1997, le professeur Abdoulaye Lam a son doctorat en jurisprudence dans une université jordanienne, en 2002, le professeur Abdoulaye est professeur d'arabe à Asaniwiya al Amma, comme je ne comprends pas le français, peut-être que je ne pourrais pas le traduire, lui, quand il sera là, il dira comment on dit ces choses en français. Le professeur Abdoulaye Lam, le livre qui est devant nous, qui fait partie du message, il l'a fait sur le, ou *ahkaamil anbiya fi fiqqil islaami*, c'est un livre qui a été publié, le premier tirage est fini, un autre tirage est fini, et maintenant le dernier tirage est fini et actuellement on se prépare pour un autre tirage, et le livre, je pense que, comme Allah le veut, nous allons y revenir avec lui, s'il plaît à Allah, donc, c'est le professeur Abdoulaye Lam qui est notre invité aujourd'hui, nous avons l'intention de le recevoir, mais avant d'aller plus loin, laissons-le saluer les auditeurs, professeur Abdoulaye Lam, *que la paix soit sur vous*

Inv : *que la paix, la miséricorde et la bénédiction d'Allah soient sur vous aussi*

Sall : allez-y⁴⁵

Inv : euh professeur Alioune, nous vous saluons en retour, < ah han >, je profite du, euh, commencement pour saluer l'ensemble des auditeurs, < ah han >, en ce Nouvel An, < ah han >, je présente mes vœux à tout le groupe Sud FM en commençant par le directeur, jusqu'à l'ensemble des travailleurs, < ah han >, je te félicite pour cette émission qui est très utile pour les Sénégalais, < ah han >, elle est même, utile, utile jusqu'à l'extérieur du pays, < ah han >, les gens y apprennent beaucoup de choses, de leur religion et de leur vie, < ah han >, donc nous disons à tous les auditeurs *que la paix, la miséricorde et la bénédiction d'Allah soient sur vous*,

Sall : *que la paix, la miséricorde et la bénédiction d'Allah soient sur vous aussi* (Sall, 21 janvier 2010, invité).

⁴⁵ Nous avons traduit ici *bismillah*, qui signifie en arabe « au nom d'Allah ». Dans l'exemple, il sert à signifier à la personne qu'elle peut prendre la parole, c'est la raison pour laquelle nous l'avons traduit ainsi.

Contrairement à ce que nous avons observé dans l'exemple précédent, l'animateur fait une présentation très détaillée de l'invité, fournissant la liste des différents établissements que ce dernier a fréquentés et précisant son niveau d'études. Cette portion de son intervention s'adresse aux auditeurs et constitue une justification du choix et de la crédibilité même de l'invité. Puis, l'animateur salue l'invité, l'interpelant comme étant l'interlocuteur ratifié de l'interaction, et ce dernier salue l'animateur en retour. Suivent des échanges de salutations diverses, de vœux et de félicitations. Ces échanges arrivés à leur terme, l'animateur peut sans aucun risque commencer à poser ses questions. La transition dans ce type d'interaction n'est pas marquée autrement que par le début des questions de l'animateur, c'est-à-dire que dès que l'invité a fini son premier tour de parole, qui, comme nous l'avons vu, lui permet de saluer les auditeurs et l'animateur, ce dernier commence à poser directement des questions en lien avec le sujet du jour.

Le dernier type d'émissions interactives de notre corpus concerne celles qui mettent en présence différents coanimateurs (format que nous n'avons qu'avec l'animateur Sall). Là encore, le processus d'ouverture est complexe et respecte une succession d'échanges rituels qui installent la relation entre les participants en présence : invocations, salutations, remerciements se succèdent.

Exemple 10

Sall : Après avoir remercié Allah, Élevé et Exalté soit-Il, et prié sur le prophète, paix et salut sur lui, nous vous félicitons et vous rendons hommage, nous prions Allah, Élevé et Exalté soit-Il, de faire la paix dans le pays et dans les pays environnants, je dis à notre frère, le professeur Alioune Mbaye, que la paix soit sur vous,

Co : que la paix, la miséricorde et la bénédiction d'Allah soient sur vous,

Sall : allez-y,

Co : professeur, comme Allah le veut, nous te saluons,

Sall : merci,

Co : nous te saluons en retour et nous prions pour que tu aies la paix, < ah han >, nous le prions pour ta famille, pour tes admirateurs, et tes proches, < ah han >, nous te souhaitons du repos,

Sall : merci,

Co : *comme Allah le veut*, < ah han >, toute personne qui entend la voix sait qu'il y a une certaine fatigue, mais peut-être que tu ne peux pas l'afficher,

Sall : *louanges à Allah*,

Co : mais aussi que ce soit une fatigue qu'Allah rétribue,

Sall : amen,

Co : que ce soit utile pour ta vie ici et à l’Au-delà (Sall, 22 janvier 2010, coanimateur).

La transition est similaire aux émissions avec invités, ce qui veut dire qu’après l’ouverture, cette fois le coanimateur entre dans le vif du sujet en commençant à poser ses questions.

Ce qu’il faut retenir des séquences d’ouverture, qu’elles soient entièrement produites par l’animateur devant des auditeurs silencieux ou en présence d’interlocuteurs en studio ou au téléphone, c’est la succession d’échanges rituels qui doivent comprendre des salutations et des invocations. Les formules de politesse se succèdent, marquant la déférence que chacun accorde à l’autre. Des formulations générales précèdent des formulations plus spécifiques et adaptées à chaque interlocuteur en fonction de son rang et de son rôle dans l’interaction. Cependant, le fait le plus caractéristique du genre est sans doute l’espace accordé aux invocations religieuses, faisant d’Allah un participant à part entière.

4.1.2. Clôture des émissions et clôture des interactions

La clôture est aussi un rituel obligé qui permet, pour sa part, de mettre fin à l’interaction. Bange (1992 : 212) la considère comme « une séquence stéréotypée dont la fonction est de suspendre de manière négociée la poursuite des actions de communication », ce qui signifie que, tout comme l’ouverture, elle constitue un épisode délicat qui demande une certaine finesse de part et d’autre. Elle est divisée de manière générale en deux parties : la pré-clôture et la clôture.

Pour Schegloff et Sacks (1973 : 303), la pré-clôture se manifeste par des termes comme *voilà, bon, ok, donc*, etc., qui permettent à chacun d’indiquer son désir de mettre un terme à l’interaction en cours. Les indices signalant ce désir peuvent être verbaux ou non verbaux (par exemple se lever, faire un signe de la main). La pré-clôture ne conduit pas toujours à la fin de la conversation puisque cette dernière peut être relancée avec un nouveau sujet,

montrant par le fait même qu'il n'y a pas accord sur la fin de l'interaction. C'est d'ailleurs pourquoi Schegloff et Sacks (1973 : 304-305) parlent de *possible pre-closing*.

La fonction principale de l'épisode de clôture est :

[n]on seulement d'organiser la fin de la rencontre, mais aussi de déterminer « comment les interlocuteurs vont se quitter l'un l'autre ». C'est-à-dire que les participants doivent s'employer à négocier coopérativement le processus de clôture de l'interaction [...], mais aussi à compenser le caractère intrinsèquement dysphorique de la séparation par la multiplication d'actes à fonction euphorisante, l'enjeu étant ici la poursuite, non plus de l'interaction (puisqu'elle est en train de s'achever), mais de « l'histoire conversationnelle » (Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 222).

Donc, cet épisode, tout comme celui d'ouverture, est un véritable lieu de négociation pour les différents participants de la conversation. Il peut comprendre des salutations de fermeture, des vœux, des compliments, des remerciements, le bilan de la rencontre, des promesses de se revoir, etc. Selon Yahiaoui (2010 : en ligne), « il semble opportun de signaler que ces actes rituels de clôture, qu'ils soient des remerciements, des vœux ou des salutations de clôture, varient d'une société à une autre. Ces formules de politesse sont ancrées dans les cultures et dans la symbolique d'une société ». En d'autres termes, chaque société a ses propres rituels de clôture. Pour certains, les remerciements ou les pré-clôtures suffisent à indiquer la fin d'une conversation ou le désir d'y mettre fin, alors que, pour d'autres, le désir de mettre fin à une conversation avant son interlocuteur peut être vu comme une menace, et donc comme un signe d'impolitesse. En ce qui concerne les émissions de radio que nous avons analysées, c'est à l'animateur que revient le rôle de signifier aux auditeurs et aux interlocuteurs la fin de l'émission ou des interactions.

4.1.2.1. Clôture des émissions

Les émissions se concluent de la même manière, qu'elles se soient déroulées en solo ou en interaction avec des participants. De manière générale, nous y trouvons des salutations, des invocations, des vœux et des remerciements.

Exemple 11

Socé : Nous remercions tout le monde. Qu'Allah nous vienne en aide par la grâce du Coran. C'est Marie Justine Diogo qui était à la technique. Nous la remercions. Que la paix et la miséricorde d'Allah soient sur vous. Non non Papa Aimé n'est pas à la technique aujourd'hui (Socé, 8 janvier, auditeurs).

L'exemple 11 débute par des remerciements adressés aux auditeurs. Ensuite, il y a une invocation, en l'occurrence une demande de protection, concernant tant l'animateur lui-même que ses auditeurs. Puis, l'animateur remercie la technicienne du jour après l'avoir présentée. Finalement, viennent les salutations de clôture. Ces dernières indiquent la fin de l'émission. Toutefois, fait inhabituel, l'animateur poursuit avec une mise au point concernant l'absence du technicien de l'émission⁴⁶. Nous voyons donc que l'animateur respecte ici un « rituel » de séparation, où les remerciements jouent le rôle de pré-clôture annonçant aux auditeurs que l'émission est arrivée à terme. L'invocation vient confirmer cette annonce.

Dans l'exemple suivant, l'animateur notifie explicitement la fin de l'émission, ce qui constitue la pré-clôture qui enclenchera le processus de fermeture :

Exemple 12

Nous sommes à la fin de l'émission, n'oubliez pas qu'aujourd'hui c'est votre émission *al bidaya*, nous allons parler aujourd'hui du deuil. Une femme qui est décédée, excusez-moi, une femme dont le mari est décédé, comment fait-elle le deuil? C'est notre thème d'aujourd'hui en raison du mari de notre amie qui est décédé, et nous voulons lui apprendre comment faire le deuil. Donc notre thème d'aujourd'hui dans *Al bidaya*, c'est le deuil et comment il doit être fait.

Merci. Nos collègues qui donnent les nouvelles sont debout avec leurs papiers, ils veulent vous les donner en français et en wolof. Nous faisons des invocations pour eux, eux, vous et notre technicien, qu'Allah fructifie nos affaires et mette quelque chose dans nos poches⁴⁷. Vous étiez dans cette émission avec votre animateur Oustaz Alioune Sall.

Je ne veux que l'amélioration dans ce que je peux. Et mon succès dépend d'Allah et de Lui seul. Que la paix et la miséricorde d'Allah soient sur vous (Sall, 11 février, solo).

⁴⁶ Nous émettons l'hypothèse selon laquelle l'animateur a reçu un signal de la part de ses collègues à ce sujet (à cause des *Non, non*, qui semblent réactifs), ce qui le pousse à transgresser la règle qui veut que les salutations finales ne puissent être suivies d'aucun énoncé.

⁴⁷ Dans le sens de « nous donne de l'argent ».

L'animateur donne des indications sur la prochaine émission et remercie ses auditeurs. Il fait référence à des activités en studio, en parlant de ses collègues journalistes qui sont prêts à prendre sa place. Il formule alors des invocations pour ses collègues, les auditeurs, et le technicien de l'émission. D'ailleurs, cette séquence est très fréquente et constitue aussi une sorte de signature : certains auditeurs n'hésitent pas à lui faire la même invocation quand ils l'appellent. L'émission se termine par les salutations finales qui ont la forme d'invocation.

4.1.2.2. Clôture des interactions dans les émissions interactives

Chaque appel se termine par une suite d'échanges reprenant les étapes vues précédemment et qui concernent la fin des émissions : salutations, remerciements, invocations. Comme nous l'avons mentionné, chaque interaction doit suivre un rituel de fermeture et toute transgression à cette règle doit faire l'objet d'explication. Dans notre corpus, l'absence de clôture dans les tribunes téléphoniques est généralement attribuable à un problème technique : mauvaises conditions de réception ou écoulement des unités d'appel⁴⁸.

Exemple 13

A2 : Voilà, donc, j'appelais juste pour vous féliciter

Socé : merci

A2 : qu'Allah vous rétribue

Socé : merci madame, merci

A2 : que la paix et la miséricorde soient sur vous.

Socé : merci, merci Ndaw. Nous remercions cette femme, Mariétou Ndaw depuis New Jersey. Elle appelle depuis les États-Unis d'Amérique, nous la remercions elle aussi vraiment (Socé, 5 février, auditeurs).

Dans cet épisode, la pré-clôture est constituée ici par « voilà, donc » et le « juste » vient confirmer que l'auditrice a atteint son but. Avec ces termes, l'auditrice communique son désir de mettre fin à l'interaction. Puis, elle fait des invocations et termine par des

⁴⁸ Il est important de noter que 12 % des émissions avec auditeurs ne comprennent pas de clôture chez l'animateur Socé et que ce pourcentage est de 13,7 % chez Sall. De plus, il faut noter qu'étant donné que nous nous sommes fondée sur les 30 premières minutes, certaines de nos émissions ne comportent pas d'épisodes de clôture puisqu'elles durent plus longtemps. C'est le cas de toutes celles qui font intervenir des invités et des coanimateurs.

salutations qui mettent vraiment fin à son intervention. L'animateur quant à lui la remercie en tant qu'interlocutrice puis en tant que délocutée (« Nous remercions cette femme »), ce qui lui permet de renouer avec ses auditeurs.

Exemple 14

A8 : merci, nous sommes contents de vous

Sall : par Allah, [**appel à l'attendrissement**]

A8 : nous vous écoutons à chaque fois.

Sall : Alpha Oumar Diallo, Thiaroye-Kaw merci, nous te rendons vraiment hommage. 88 628 53 53, il est une heure passée de quatre minutes, ici dans le studio de Sud FM. El Haj Doudou Kenda Mbaye continuez⁴⁹ (Sall, 7 janvier, auditeurs).

L'extrait 14 contient des remerciements et des compliments qui pourraient être considérés ici comme la pré-clôture puisqu'ils indiquent à l'animateur que l'appelant est arrivé au terme de son propos.

À l'instar de Yahiaoui (2010 : en ligne), nous avons observé que les clôtures sont plus courtes que les ouvertures. En effet, elle remarque que

[d]ans l'interaction radiophonique, la séquence d'ouverture est plus étendue que celle de clôture. Cette observation est contraire à ce qui se passe d'habitude dans l'interaction quotidienne, où la clôture est généralement plus longue, puisqu'on éprouve de la peine à se quitter, la séquence d'ouverture n'étant étendue que dans le cas des retrouvailles après une longue période de séparation.

Les clôtures sont, selon Traverso (2002c : 529), plus faciles à délimiter et de ce fait ont été plus étudiées. Parce qu'elles sont fortement ritualisées, elles ont fait d'emblée partie de l'analyse du système de protection des faces et du territoire (Goffman, 1973a [1959] et 1973b [1959]) et de celui de la politesse interactive introduit par Brown et Levinson (1978 et 1987). Tout comme les séquences d'ouverture, elles diffèrent d'une société à une autre et d'une culture à une autre et, d'ailleurs, le non-respect des usages rituels peut être perçu comme une offense grave (Yahiaoui 2010 : en ligne). Goffman (1974 [1967] : 41) stipule à

⁴⁹ Nous avons traduit ici le terme arabe *tafadal*.

ce sujet que « l'une des fonctions essentielles de l'activité rituelle est de permettre l'existence de rencontres autocontrôlées afin de garantir le maintien des sociétés ».

Ainsi, ces rituels jouent un rôle prépondérant dans l'interaction, et ce, en tant que régulateurs. Pour Kerbrat-Orecchioni (2005a : 114), « ces épisodes interactionnels, impliquant un changement d'état, sont particulièrement délicats pour les interlocuteurs [parce qu'] il n'est pas si facile d'« entrer en conversation » (« de rompre la glace », de trouver les premiers mots et d'introduire les premiers thèmes), pas si facile non plus d'en sortir, et de produire le « mot de la fin » ». Ces séquences représentent donc des étapes négociées de l'interaction pour que chacun y trouve satisfaction.

La spécificité des épisodes d'ouverture et de clôture de notre corpus tient au caractère religieux de tous les rituels utilisés par les animateurs, les auditeurs, les invités et les coanimateurs. Il est évident que le rôle assigné à l'animateur y est très important puisque dans des émissions « laïques », telles les émissions de variétés ou les bulletins de nouvelles, nous ne retrouvons pas autant ces formules ritualisées que sont les invocations.

Nous tenons à signaler que certaines interactions avec les appelants ne contiennent que les rituels d'ouverture et de fermeture. Dans ces cas, les auditeurs appellent sans autre but que saluer, féliciter et remercier. Sur les 39 interactions avec un appelant, seules trois s'arrêtent à l'épisode d'ouverture en raison d'une interruption de l'appel (7%). Dans 54 % des cas, les auditeurs appellent pour poser des questions, alors que dans les 39 % restants, les auditeurs appellent seulement pour saluer, féliciter ou encore encourager l'animateur ou faire des commentaires. Ils appellent donc davantage pour chercher des réponses à leurs questions que pour de simples civilités.

Chez Sall, seule une émission ne comporte pas l'épisode du corps, également en raison d'une interruption. Mais ce qui semble paradoxal, c'est que les auditeurs appellent plus pour le saluer, le féliciter ou faire des commentaires (55 % des cas), et ce, sans lui poser de question, alors que le but véritable de cette tribune téléphonique ouverte aux auditeurs est de leur permettre de poser des questions sur les points qui ne sont pas clairs pour eux ou qui

concernent la religion en général. Nous sommes donc ici en présence de la fonction de gratification que ces félicitations et commentaires ont sur l'animateur des tribunes. Il s'agit de l'effet perlocutoire de ces derniers sur l'animateur, c'est à dire de l'effet des compliments des auditeurs sur les animateurs ou sur leurs actes.

4.2. Structure du corps des émissions

Encadré par les épisodes d'ouverture et de clôture, le corps de l'interaction en constitue la raison d'être. Selon Traverso (2002c : 529), le découpage de l'interaction en différents épisodes et séquences est fondé sur « des critères pragmatiques et thématiques : par exemple une séquence de prise de rendez-vous à la fin d'une réunion de travail, une confidence au cours d'une conversation, etc. ». En conséquence, la décomposition du corps est plus complexe que celle des épisodes d'ouverture et de clôture.

Le corpus analysé comporte deux types d'épisodes : le premier constitué uniquement de monologues, lorsque l'animateur est seul devant ses auditeurs, et le second au cours duquel l'animateur est en interaction avec un auditeur, avec un invité ou avec un coanimateur. Mais dans les deux cas, c'est le thème abordé qui permet de délimiter les épisodes, considérant, à la suite de Kerbrat-Orecchioni (1996 : 37), que ces derniers constituent « un bloc d'échanges », ou d'énoncés dans le cas des discours monologiques, « reliés par un fort degré de cohérence sémantique ou pragmatique, c'est-à-dire traitant d'un même thème, ou centré sur une même tâche ». Nous avons donc adapté l'approche séquentielle élaborée pour des discours dialogués aux émissions en solo.

Cette division des émissions en épisodes a permis de traiter le corpus sous différents angles : en 4.2.1., nous présenterons les thèmes qui y sont abordés; en 4.2.2., nous analyserons les différents schémas discursifs qu'utilise l'animateur pour faire valoir son point, en solo (4.2.2.1.) ou en interaction (4.2.2.2.), alors que les épisodes correspondent à

une coconstruction aussi élaborée en ce sens; finalement, en 4.3, nous caractériserons les discours produits lors de ces émissions.

4.2.1. Analyse thématique des émissions

Pour dégager la relation entre le thème abordé et l'espace discursif qui lui est accordé, le nombre de mots de chaque épisode thématique a été calculé. Pour cela, nous avons pris en compte la transcription en wolof plutôt que la traduction française. Nous avons considéré comme mot chaque élément constitutif de chaque énoncé, par exemple dans l'énoncé en wolof « Mbokk yi, Sud Fm seen radio (Chers auditeurs, Sud FM votre radio) », nous avons considéré « Mbokk » comme un mot, « yi » comme un mot et ainsi de suite, ce qui donne un total de 6 mots. Sans surprise, puisque c'est leur raison d'être, les émissions abordent abondamment des thèmes religieux, comme le montre le tableau 2. Cependant, des différences existent entre les animateurs et selon les formats.

Tableau 2
Distribution en pourcentage des thèmes abordés
dans les émissions selon les animateurs⁵⁰

Thème	Émissions en solo		Émissions avec auditeurs		Émissions avec invité ou coanimateur		Total	
	Socé N = 25647	Sall N = 19542	Socé N = 8280	Sall N = 12062	Socé N = 6013	Sall N = 31534	Socé N = 39940	Sall N = 63138
Religion	79	86	85	39	26	14	72	41
Actualité	18	1	10	43	74	54	25	35
Histoire et société	4	13	5	18	0	32	3	24

N= le nombre de mots énoncés pour l'ensemble des épisodes regroupés sous chaque thème.

⁵⁰ Les pourcentages ont été arrondis à l'unité.

De façon générale, ce tableau montre que la religion est le premier thème abordé par les animateurs. Mais pour Socé, elle arrive largement devant les autres thèmes, occupant 72 % du total, tous formats confondus. Pour Sall, les thèmes sont répartis de manière plus équilibrée, mais c'est néanmoins la religion qui récolte la plus importante part, avec 41 %, l'actualité étant en deuxième position, avec 35 %. Quant au thème « histoire et société », seul Sall y accorde une certaine importance, avec 24 % de l'espace discursif. Il faut néanmoins signaler que même lorsque les animateurs abordent les autres thèmes, la religion demeure présente, de manière latente : en effet, les animateurs donnent leur avis sur la société ou l'actualité en se fondant sur la religion⁵¹.

Ce sont lors des émissions en solo que les animateurs accordent la plus grande part de leur attention au discours religieux, respectant de ce fait le contrat de communication implicite qu'ils ont établi avec leurs auditeurs. Les thèmes religieux sont développés à partir d'une sourate ou d'un verset, généralement présentés en arabe, et explicités en wolof, ce que nous verrons à la section suivante. Néanmoins, l'actualité et l'histoire permettent d'aborder des questions importantes que se posent les auditeurs : le magal, le gamou⁵², le tremblement de terre en Haïti, les tueries au Nigéria, les problèmes en Malaisie, le monument de la renaissance africaine⁵³, etc. L'extrait 15, qui traite d'un sujet d'actualité, et l'extrait 16, qui aborde une question de société, montrent que les animateurs relient la vie courante à la religion, principalement à travers des invocations :

Exemple 15

Et nous avons aussi de la peine pour nos parents qui vivent là-bas en Haïti, c'est une très dure épreuve, qui leur arrive. C'est comme si elle est tombée sur le monde entier, parce qu'en le regardant, tu te sens concerné. Tu sens aussi son ampleur. Une capitale entière, vraiment, la terre a tremblé, vraiment c'est très dur. C'est pourquoi nous pensons que toute personne doit se sentir concernée en le voyant. **Nous demandons à Allah pour qu'ils surmontent cette épreuve et qu'elle n'ait lieu nulle part ailleurs dans le monde.** Parce que tous les pays y sont représentés, tous les pays font un parce que qu'importe où tu vas, tous les pays y sont représentés, tous les Sénégalais y sont, tous les pays y sont, et c'est

⁵¹ De manière générale, lorsque les animateurs parlent de religion, cela peut concerner des règles de comportements en société et des préceptes fondamentaux de l'Islam.

⁵² Le magal et le gamou sont deux cérémonies religieuses célébrées au Sénégal.

⁵³ Monument construit à hauteur de millions par l'ex-président sénégalais et qui a suscité la controverse tant par rapport à son coût que par rapport à ses retombées financières, dont un pourcentage important revient à la fondation dudit président.

très dur, très dur vraiment, **qu'Allah arrête l'épreuve là, et les aide, et leur remplace ce qu'ils ont perdu** (Socé, 15 janvier, solo).

Exemple 16

Je reviens sur la sécurité sur les routes, Thiongane⁵⁴, euh, celui qui prend des gens d'un endroit, avec l'intention de les emmener à Tivaouane, avec l'intention de les emmener à Tivaouane, ou à Djassane, ou à Thiénaba, ou à Kaolack, à Diourbel ou à Touba⁵⁵, ou partout où on célèbre le gamou, tu t'es arrêté, tu t'es arrêté et tu as dit aux gens que tu allais à tel endroit, ils t'ont demandé à combien est le billet? Tu lui as répondu que c'est tel montant, *ndeysaan*, la personne te l'a donné, elle t'a donné son sac que tu as mis en haut, elle est entrée et s'est assise, tu dois faire doucement jusqu'à ton arrivée et lui demander « Est-ce que c'est où tu voulais aller? ». Elle va répondre « oui », tu vas lui dire de descendre, elle va descendre et te remercier, « **qu'Allah te rétribue** », tu vas dire « amen ». C'est le devoir du chauffeur en ce jour, celui que tu, que tu emmènes, lui n'est pas pressé, et être pressé s'arrête au fait de prendre une voiture, professeur, si tu additionnes le fait que tu sois pressé à la vitesse de la voiture, tu en as deux, tu vas alors subir un préjudice, être pressé plus être pressé égal préjudice. Donc, n'additionne pas ton empressement et celui des autres (Sall, 21 janvier, solo).

Dans le cas des émissions au cours desquelles il y a interaction avec les auditeurs, ce sont souvent ces derniers qui déterminent le thème en posant des questions d'ordre religieux ou concernant d'autres thèmes. Il en ressort que pour Socé la religion est encore en première place, avec 85 %, alors que, pour le second animateur, l'actualité est plus importante, avec 43 %, suivie quand même de près par la religion, avec 39 %. Autrement dit, les auditeurs appellent principalement Socé pour qu'il réponde à des questions religieuses, tandis qu'ils appellent Sall pour qu'il traite de questions d'actualité ou de société.

Cette tendance est encore plus marquée lorsqu'il s'agit d'interactions avec des invités et des coanimateurs, où les questions strictement religieuses sont reléguées au second, voire au troisième, plan. Néanmoins, comme nous l'avons remarqué dans le cas des émissions en solo, la religion est présente puisque les animateurs ou même leurs invités ont tendance à expliquer les faits de société ou l'actualité en se fondant sur la religion. C'est le cas par exemple de Socé, qui a invité l'imam Bousri Sall afin que ce dernier explique, à partir du

⁵⁴ Il s'agit d'un de ses collègues qui fait des émissions sur la sécurité routière.

Coran, un fait de société, une aumône dite mortelle⁵⁶, qui selon lui n'a aucun fondement religieux et en lequel, d'ailleurs, le musulman ne devrait tout simplement pas croire s'il a la foi.

4.2.2. Schémas discursifs

Les thèmes abordés dans les émissions, tous formats confondus, le sont de manière à ce que l'animateur fasse valoir son point. Selon le concept des émissions, les animateurs sont appelés non seulement à traduire le Coran, mais aussi à l'interpréter pour permettre à leurs auditeurs d'avoir une meilleure compréhension de ce livre sacré. Pour cela, ils s'appuient sur des schémas récurrents reposant sur ce que Filliettaz, de Saint-George et Duc (2008) appellent *posture explicative* : les animateurs ont pour mandat de fournir aux auditeurs des réponses aux questions qu'ils se posent sur la religion en général, ou sur des faits ou des situations qui touchent la religion, le Coran, la charia, la souna, etc.

L'explication est définie comme un « développement consistant à faire comprendre, à éclaircir quelque chose » (TLFI). Il existe une relation assez complexe entre l'explication et l'argumentation causée « par les entrelacs et les jeux stratégiques » (Plantin, 2002 : 253), ce qui veut dire que les chercheurs mettent parfois une certaine distance entre les deux en raison de l'objectif des discours et des enjeux qui en découlent. La première complication se situe au niveau de la hiérarchisation des différents rôles⁵⁷. En effet, dans l'explication, il y a une répartition inégalitaire des rôles puisqu'on suppose qu'un participant avec une position « haute » essaiera d'expliquer des concepts, des notions etc., à un autre participant qui, lui, va avoir une position « basse » (les rôles se résument respectivement à celui d'expert et de profane) (Plantin, 2002 : 254), tandis qu'en argumentation, les participants ont des rôles égalitaires puisque l'un ou l'autre des interlocuteurs peut jouer au cours des

⁵⁵ Ce sont des villes religieuses où le gamou et le magal sont célébrés.

⁵⁶ Il y a eu une rumeur selon laquelle un individu se déplaçait en voiture et donnait en aumône de la viande et de l'argent. Toutefois, ceux qui acceptaient les offrandes mouraient dans les heures ou jours qui suivaient. Il s'en est suivi une sorte de psychose sociale qui a abouti au lynchage de plusieurs personnes qui étaient soupçonnées de s'adonner à cette aumône.

échanges l'un ou l'autre des rôles. Toutefois, l'explication peut devenir un outil de l'argumentation dans le cas où les rapports de place sont inégalitaires, c'est-à-dire dans les interactions asymétriques où l'individu qui a le mandat d'expliquer occupe une position haute (un médecin par rapport à son patient, un professeur par rapport à son élève), ce qui est le cas dans notre corpus.

L'explication est au cœur des émissions analysées et il importe donc ici de présenter quelques aspects généraux de ce type de construction discursive. Les schémas explicatifs ainsi produits ont principalement trois composantes, que sont la notion, l'explication proprement dite et l'illustration. Nous appelons *notion* tout élément, idée ou concept pour lequel l'animateur a jugé bon d'apporter des éclaircissements (dans les émissions en solo) ou pour lequel un auditeur demande des éclaircissements (dans les émissions interactives). Il peut s'agir d'un verset du Coran, d'un *hadith* du prophète, d'un principe particulier de la religion, ou d'un fait de société. Le deuxième constituant, *l'explication*, comme son nom l'indique, fait référence à l'interprétation que l'animateur fait de la notion : il s'agit d'une construction qui établit un rapport de causalité entre une notion et une interprétation. Mais la posture explicative est indissociable d'un travail de reformulation et de paraphrase⁵⁷, et c'est pourquoi, dans ce que nous avons caractérisé comme étant une explication, ces dernières sont incluses. Enfin, nous entendons par *illustration* l'élément utilisé par l'animateur pour appuyer ses propos. Il peut s'agir d'un exemple concret, d'une référence à un auteur, au prophète, à d'autres parties du Coran, etc.

Nous avons plus spécifiquement découpé les épisodes du corpus de façon à ce que ressortent leurs dominantes structurales, c'est-à-dire l'organisation principale entre la notion, l'explication et l'illustration. Il est important de noter que le schéma explicatif n'est pas toujours complet. En effet, parfois seules deux des trois composantes du schéma sont présentes. Ces composantes peuvent se présenter dans n'importe quel ordre, bien qu'il ait un ordre canonique. Nous pouvons le voir dans le tableau qui suit.

⁵⁷ Nous reviendrons sur la définition des rôles dans la partie sur le discours pédagogique à la section 4.3.

⁵⁸ Voir Filliettaz, de Saint-Georges et Duc (2008) pour plus de détails.

Tableau 3
Distribution en pourcentage des schémas de chaque épisode
chez les animateurs selon les formats d'émission⁵⁹

Schémas explicatifs		Émissions en solo		Émissions interactives	
		Socé N = 80	Sall N = 77	Socé N = 56	Sall N = 98
Deux Composantes	Notion-explication	38	21	38	43
	Notion-illustration	11	12	5	6
	Explication-notion	5	6	9	0
	Illustration-notion	3	8	0	1
(Sous-total)		(57)	(47)	(52)	(50)
Trois Composantes	Notion-explication-illustration	33	36	45	38
	Notion-illustration-explication	2	3	2	9
	Explication-notion-illustration	4	0	0	2
	Illustration-notion-explication	2	3	0	0
	Explication-illustration-notion	1	0	0	1
	Illustration-explication-notion	0	3	2	0
(Sous-total)		(42)	(54)	(49)	(50)

N = nombre d'épisodes explicatifs

Tel qu'attendu, ce sont les structures canoniques qui dominent, qu'elles contiennent deux (notion-explication) ou trois composantes (notion-explication-illustration); la structure notion-illustration occupe une part non négligeable au sein des discours. Ce résultat s'explique aussi par le fait que les notions dont les animateurs discutent dans l'émission viennent du Coran et sont de ce fait la plupart du temps en arabe, ce qui fait qu'il est nécessaire pour eux de les expliquer et plus encore de donner des exemples pour qu'elles soient comprises.

⁵⁹ Les pourcentages ont été arrondis à l'unité.

Les deux animateurs structurent leur discours de façon légèrement différente, c'est-à-dire que Socé construit majoritairement son explication selon un schéma en deux composantes, alors que Sall construit le sien selon un schéma en trois composantes. Pour Socé, le premier schéma est plus important dans les émissions en solo, avec 38 %, alors que le schéma à trois composantes est plus important dans les émissions interactives, avec 45 %. Chez Sall, c'est plutôt le contraire, avec le schéma à trois composantes, qui est plus important dans les émissions en solo, avec 36 %, et le schéma notion-explication, qui est plus utilisé dans les émissions avec auditeurs, avec 43 %.

Les deux exemples qui suivent illustrent cette construction en trois composantes. En 17, Socé présente d'abord la notion, puis il l'explicite. Il donne enfin un exemple concret puisé dans la société afin d'aider les auditeurs à recadrer son discours et à mieux le comprendre. En effet, cet exemple, tiré de la vie réelle avec des concepts connus de tous les Sénégalais (prix du mil, du riz, cherté des prix des denrées alimentaires), facilite le degré de compréhension et rend le discours religieux plus accessible aux auditeurs. Dans l'extrait 18, Sall donne aussi la notion en arabe et, ensuite, il la traduit tout en en interprétant le sens. Il donne finalement une illustration en citant un écrivain (ce qui correspond au discours d'autorité sur lequel nous reviendrons dans un chapitre ultérieur).

Exemple 17

« *Wallazi qadara fahada* », c'est là où les gens se différencient, ils sont tous pareils tu l'as vu au début « *sabbihisma rabbikal-alaa, allazi halaqa fasawwa* », là ils se ressemblent tous, ils se différencient avec « *wallazi qadara fahada* » [notion]. Peut-être que ce qu'il a accordé à l'un il ne l'a pas accordé à l'autre, mais, il a mesuré tout ce dont tu as besoin et en plus t'orientes pour l'exploiter. Il a facilité pour toi la raison pour laquelle il t'a créé, il dit « *wa qadaral arzaha li-ahlihi wa ahwaatihim* », la nourriture, Allah l'a mesurée pour les hommes, à chacun sa nourriture. Si les gens ont faim c'est parce que le partage des hommes n'est pas bien fait. Mais Allah, pour tous les êtres humains qui vivent sur terre, il leur a donné de quoi vivre [explication].

Tu sais qu'on ne dit pas qu'il n'y a plus de riz, mais plutôt que le prix est trop élevé. Et ce prix élevé, il y en a qui peuvent l'acheter et d'autres qui ne le peuvent pas. Et c'est pourquoi il y a la faim. Il y a du riz et le mil ne manque pas non plus, mais les prix que les êtres humains y mettent sont trop élevés. Samba peut l'acheter, mais Demba⁶⁰ non. Donc, ce sont les hommes, mais de la manière dont Dieu avait divisé les choses, tout le monde pouvait manger, tout le

⁶⁰ C'est comme Jean et Paul.

monde pouvait manger du mil parce que Dieu l'a mis dans le monde. En plus, il t'a montré comment gérer ta nourriture que tu sois humain ou non, parce qu'il a créé les pâturages pour les animaux, de l'herbe dans les forêts [**illustration**] (Socé, 8 janvier, solo).

Exemple 18

Ya quulu ba-ada saaliin, faraahul wahtii minal aghaaali nin-i amatul wahiin, oui [**notion**], il dit, avoir du temps et l'exploiter, il dit que c'est une grande aubaine, mais si l'être humain oublie ces faits jusqu'à ignorer cette aubaine, cela lui ouvre la porte de *hewa*, et si cette porte s'ouvre, il va tomber dans « *hiyaaratul chahewaa* », et s'il tombe dans le *chahewaa* qui est le plaisir, cette aubaine, cette aubaine d'avoir du temps va commencer à s'entremêler dans son cœur, et si cela commence, on regrette, la froideur qu'il y avait dans le cœur [**explication**].

Un écrivain dit que « *al qislaan kulal qislaane anta tatafarah minach-chawahili, summa laa tatta wajjihu ileyhi, wa tahiilu awa, awaa-ihuka summa laa tarhahu ileyhi, yanhi nii al mawlaa jalla jalalahu* », il dit qu'une déception, toute déception, c'est la personne qui a du temps et avoir ce temps ne le pousse pas à chercher son Seigneur, à traverser les dos-d'âne⁶¹ qui ont été mis entre lui et son Seigneur, pour chercher son Seigneur *tabaraka wa ta-alaa* [qu'Il soit Élevé et Exalté] [**illustration**] (Sall, 14 janvier, solo).

Dans les tribunes téléphoniques, la dimension explicative est aussi centrale. L'animateur n'a plus toute la liberté qu'il avait dans les émissions en solo, où il était seul à produire les schémas, mais on saisit de façon très nette le travail de coconstruction. Dans les interactions avec un appelant, les animateurs s'adaptent à ce dernier et tous deux s'influencent. Dans les émissions avec invité ou avec coanimateur, les animateurs ont tendance à donner la notion, qui est ensuite expliquée par l'invité, et ce dernier peut aussi prendre la peine de l'illustrer ou non.

Comme dans les émissions en solo, les deux principaux schémas utilisés sont le schéma notion-explication et le schéma notion-explication-illustration. Socé utilise davantage le second (45 % des occurrences), alors que Sall utilise plutôt le premier (43 % des occurrences). Nous pouvons voir cette structure dans l'exemple 19, présentant un dialogue entre l'animateur et le coanimateur. Ce dernier donne la notion en arabe et l'animateur répond à sa question. Dans sa réponse, l'animateur commence par illustrer et termine par une explication.

Exemple 19

Co : le reste, jusqu'à présent nous allons nous arrêter au Coran, < ah han >, nous l'avons nommé le livre et il est normal que nous y revenions de temps en temps < ah han >, « *laa yukallifullaahu nafsan illa wus-aha* », < ah han > et euh, « *rabbana latuhamil lana maa laa daqata lana* » < ah han > comment, comment, quelle est la différence entre les deux? [**notion**]

Sall : louanges à Allah, ton portable a-t-il une puce? Euh je ne sais pas, a-t-il une puce?

Co : oui

Sall : est-ce qu'il a, est-ce qu'il a une carte mémoire?

Co : oui, oui, il y a tout

Sall : il y a tout?

Co : oui

Sall : maintenant celui d'Iba Mar < oui > s'il n'a pas de carte mémoire < ah han > le tien va supporter plus que le sien

Co : c'est vrai

Sall : han?

Co : ah han

Sall : oui un tel nombre de giga < rires >, ce qu'il y a dans les affaires

Co : oui c'est vrai < oui > leurs mots de passe [**illustration**]

Sall : notre Seigneur qui nous a créés < ah han > connaît le nombre de gigas que chacun d'entre nous possède < han > le nombre de gigas que tu possèdes < ah han > c'est sur cette base qu'il te donne ce qu'il te donne

Co : *céy*⁶² : [**explication**] (Sall, 20 février, coanimation).

Dans cet extrait, l'animateur répond à la question par une analogie qui illustre son propos. Ensuite, il explique la question posée en se fondant sur cet exemple.

L'exemple 20 est construit de façon similaire, mais fait suite à une question posée par un appelant. Ce dernier expose la situation et l'animateur répond par un contre-exemple (« ce que l'Islam ne veut pas »), ce qui amènera l'appelant à déduire ce que l'Islam propose et qui va dans le sens de ce qu'il croyait.

Exemple 20

A1 : j'ai deux questions aujourd'hui < ah han, oui > la première c'est qu'hier je priais dans une mosquée < ah han > il y a eu deux personnes qui sont venues devant moi, l'une d'elles a fait l'appel pour l'autre, alors qu'on avait déjà prié. Elles sont arrivées ensemble dans la mosquée. L'une a dirigé l'autre. Je demande si la Charia est d'accord avec cela ou si c'est ce qu'elles devaient faire ou autrement? [**notion**]

⁶¹ Dans le sens d'obstacles.

⁶² *Céy* exprime l'émerveillement.

Socé : oui, tu sais ce que l'Islam veut c'est < ah han > euh si l'imam a déjà prié

A1 : le grand a déjà prié

Socé : si vous venez dans une mosquée < ah han > on veut que chaque personne fasse sa propre prière < ah han >, mais ce qu'il y a aussi, si tu vois que l'Islam ne veut pas de cela < ah han > il ne veut pas de deux imams dans une mosquée

A1 : je voulais le leur dire, mais j'ai hésité quoi

Socé : voilà, il ne veut pas de deux imams dans une même mosquée. Tu sais, l'Islam fuit tout ce qui amène des problèmes ou qui s'y rapproche

A1 : oui c'est vrai, c'est vrai

Socé : c'est pourquoi on dit que si tu trouves que le grand imam a déjà prié < ah han > vous, si vous venez, chacun doit faire son appel, prier lui-même, mais si vous ratez la prière et que vous cherchiez un autre imam, c'est comme s'il y avait un conflit dans la mosquée.

A1 : cela, je l'ai vécu hier

Socé : voilà c'est ce que l'on ne veut pas, oui

A1 : c'est pourquoi, je me suis dit que je devais poser cette question ici

Socé : voilà c'est ce qu'on ne veut pas [**explication**] (Socé, 8 janvier, auditeurs).

En somme, il est important de noter que les discours à trois composantes sont les plus complets sur le plan informatif et argumentatif. Dans le cas des schémas à deux composantes, même si l'explication est claire (notion-explication) ou l'illustration parfaite (notion-illustration), le récepteur devra reconstruire le raisonnement de l'animateur en y ajoutant la composante manquante, que ce soit la notion elle-même, l'explication ou l'illustration. Ainsi, les schémas à deux composantes sont des structures intéressantes dans la mesure où elles forcent l'interlocuteur à suivre le raisonnement jusqu'à la découverte de la composante sous-jacente, découverte qu'il fera peut-être par lui-même, tel que prévu dans l'exercice pédagogique dont nous allons parler à la section 4.3.

4.3. Un discours pédagogique

Les éléments mis en place dans ce chapitre, soit la structure des émissions qui révèle entre autres le rôle des participants et les thèmes abordés ainsi que l'organisation discursive vue à travers les schémas des épisodes dialogiques ou monologiques, nous amènent à nous questionner sur le genre de discours produit par les animateurs religieux. En effet, comme

le souligne Traverso (2002c : 529), « la question des séquences conversationnelles rencontre dans bien des cas celles des genres de discours ». Or, tout converge vers un genre de discours particulier que nous allons tenter de cerner : le discours pédagogique.

Nous sommes toutefois bien sûr consciente qu'il est difficile de définir les genres de discours, compte tenu de la multitude de définitions et de propriétés variables qui entrent en ligne de compte. De plus, les définitions ont tendance à être opposées les unes aux autres selon le positionnement théorique. Dans cette étude, nous retiendrons toutefois le point de vue communicationnel adapté par Maingueneau et Cossutta (1995 : 112), pour qui ce sont « [d]es types de discours qui prétendent à un rôle que, pour faire vite, on peut dire fondateur et que nous appelons constituants. Délimiter un tel ensemble, c'est faire l'hypothèse que ces discours partagent un certain nombre de contraintes quant à leurs conditions d'émergence et de fonctionnement ».

Pour Charaudeau (2002 : 280), qui partage aussi ce point de vue communicationnel, le contrat de communication est central pour déterminer les genres de discours puisque leurs « caractéristiques dépendent essentiellement de leurs conditions de production situationnelles où sont définies les contraintes qui déterminent les caractéristiques de l'organisation discursive et formelle ».

Les chercheurs de l'école de Birmingham (Sinclair et Coulthard, 1975, 1992) se sont concentrés sur le discours de la classe, dont le discours pédagogique, qui, selon Grandcolas (1980 : 58), « est très structuré et de ce fait facile à coder ». Ils ont mis sur pied un modèle fondé sur des unités de rang (*lesson, transaction, exchange, move* et *act*) dont la relation est de nature hiérarchique et au sein de laquelle la leçon occupe le rang supérieur⁶³. La relation enseignant/élève est au centre de l'analyse et permet de mettre en rapport les actes constitutifs des interventions ainsi que les rôles asymétriques. Par exemple, les questions posées par les enseignants n'ont pas le même statut et la même fonction que celles qui sont posées par les élèves et ne doivent pas être considérées de la même façon. Précisons à cet

⁶³ Précisons que ce modèle a servi de base à l'élaboration du modèle de l'école de Genève, qui l'a élargi à toutes les interactions.

effet que la question posée par l'enseignant a une fonction interactionnelle et pédagogique parce qu'il connaît la réponse à la question qu'il pose. D'un autre côté, la question constitue un acte de langage qui demande une information et une explication en retour pour l'appelant qui pose une question parce qu'il ne connaît pas la réponse.

Partant de là, le discours pédagogique serait un discours particulier qui vise à instruire, à inculquer des notions ou à les expliquer. La pédagogie est définie dans le GDT comme l'«art d'enseigner ou [comme des] méthodes d'enseignement propres à une discipline, à une matière, à un ordre d'enseignement, à un établissement d'enseignement ou à une philosophie de l'éducation». Nous retiendrons ici surtout l'«art d'enseigner», qui revient le plus souvent dans la définition générale du terme, notamment dans le Petit et le Grand Robert, qui l'associent à la «qualité du pédagogue», ce dernier étant «une personne qui a le sens de l'enseignement» (NPR, 2012 : en ligne). Parpette (1997 : 5) considère d'ailleurs le discours pédagogique comme «un monologue de l'enseignant sur des contenus référentiels» qui dépend de la représentation spontanée que l'on a du discours pédagogique, tant sur le plan de la forme que du contenu. Les discours analysés des deux animateurs peut-il alors être qualifié de pédagogique?

Tout d'abord, rappelons le contexte social et religieux dans lequel les animateurs sont à la barre des tribunes radiophoniques. Le Sénégal est un pays composé en majorité de musulmans. Cependant, même si cette religion a été introduite depuis le 10^e siècle, force est de constater qu'elle n'y est pas fondamentalement connue, d'autant plus qu'il s'y pratique un Islam plutôt confrérique, typiquement sénégalais. De plus, la barrière linguistique est aussi un frein pour la majorité des Sénégalais qui sont analphabètes ou qui ne connaissent pas la langue arabe, cette dernière n'étant enseignée à l'école que comme seconde ou troisième langue après le français (considéré comme première langue d'enseignement) et l'anglais. Toutefois, les différentes crises tant sociales qu'économiques et autres tendent malgré tout à renforcer la place de l'Islam. Comme le stipule Penda Mbow (2001 : en ligne),

[a]u Sénégal comme dans la plupart des pays sous-développés, la religion occupe une place centrale et a tendance à régir toute la psychologie collective.

Ainsi la recherche en sciences sociales accorde une place primordiale à la compréhension de son impact sur les relations inter-individus. Les crises d'ordre économique, moral et surtout d'identité, contribuent à faire de l'Islam, une religion en pleine expansion. Les tentatives nouvelles de définir la foi sont au cœur du débat intellectuel pour beaucoup de Sénégalais.

Ainsi, c'est dans ce cadre particulier que la parole est donnée aux animateurs religieux qui tentent plus que jamais de faire connaître les principes fondamentaux de la religion musulmane, tout en essayant d'inculquer aux populations des normes et des règles pour la bonne marche de la société.

Les différents schémas discursifs utilisés par les animateurs montrent que ces derniers cherchent plus qu'à interpréter des discours, ils visent à convaincre de la pertinence de cette interprétation. De façon spécifique, ils enseignent non seulement les sourates du Coran, mais ils mettent aussi l'accent sur les normes sociales qui devraient régir une société. Ainsi, si nous mettons en rapport ces épisodes explicatifs avec les différents thèmes abordés (tableau 2), nous voyons qu'ils mettent l'accent non seulement sur les normes religieuses, mais aussi sur les normes sociales, évoquant alors des principes religieux ou invoquant Allah (pour le remercier, par exemple). Or, comme cette composante religieuse est aussi présente dans les rituels d'ouverture et de fermeture, la dimension pédagogique est couplée à une dimension missionnaire.

Les séquences explicatives sont aussi à mettre en rapport avec les rôles et statuts des différents participants. Le rôle se définit en analyse de discours comme

[u]n comportement discursif qu'on est en droit d'attendre d'un sujet parlant, dans une situation sociale déterminée par le contrat de communication qui la définit, compte tenu du statut et du rôle social (le situationnel) de ce sujet. Mais on ne perdra pas de vue que ces comportements discursifs, tous possibles à n'importe quel moment du développement du discours parlant, ne prennent ce statut de rôles que lorsqu'ils sont sélectionnés, prédéterminés et imposés par le « contrat de parole » (le communicationnel) (Charaudeau et Croll, 1991 : 238).

Charaudeau (1995 : 90-91) fait état des deux types de rôle que sont le rôle social et le rôle langagier qui, selon lui, « n'ont pas de correspondance bi-univoque [puisqu']à un rôle social donné peuvent correspondre plusieurs rôles langagiers (enseigner : expliquer,

interroger, évaluer) et à un même rôle langagier peuvent correspondre des rôles sociaux différents (questionner : enseigner, présider un jury, animer un débat) ». Le contrat de communication est ici très important puisqu'il permet de définir le rôle des sujets en interaction.

Dans ce contexte, nos animateurs jouent plusieurs rôles, dont le principal est celui d'enseignant (ou de maître) faisant découvrir à l'auditeur, qui tiendra ici le rôle de l'élève (ou de disciple), le Coran et la religion en général. Ce rôle de maître est interprété de la même façon par tous les participants : le maître ne se limite pas à répéter les sourates, mais à les expliquer pour que les élèves les comprennent, voire les fassent leurs. Qu'il s'agisse de « cours magistraux » (dans les émissions solo) ou de « cours interactifs » (dans les échanges avec des intervenants), le rôle de chacun et les visées discursives sont clairs et partagés. Les animateurs jouent un rôle d'expert en ce sens où ils ont appris le Coran et connaissent les nombreux préceptes de la religion en question : les appels aux versets du Coran, à des *oulémas* très connus ou à d'autres guides religieux de la société sénégalaise en témoignent. Les émissions interactives suivent cette direction, mais avec une mise en scène différente. Le rôle d'expert est confirmé par les appelants qui demandent des réponses à leurs questions (exemple 21) ou par les coanimateurs qui invitent l'animateur à se prononcer sur un sujet (exemple 22). Lorsqu'un individu est invité en studio, il tiendra le rôle d'expert au service de l'animateur.

Exemple 21

A7 : sur le plan de la zakaat c'est-à-dire, < oui >, oui, c'est-à-dire si tu sors la zakat⁶⁴ et que tu habites la banlieue, tu donnes à l'imam ou tu cherches quelqu'un qui, malgré ses activités n'a pas assez de revenus pour s'en sortir, et tu lui donnes, qu'est-ce qui est mieux?

Socé : oui, mais c'est bon, tu vois

A7 : donner à l'imam est bien ou à cette personne?

Socé : si tu donnes à l'imam, l'imam sait à qui le donner

A7 : oui

Socé : si tu vois que cette personne en a besoin et que tu en es sûr, tu peux lui donner directement

A7 : oui, mais le problème c'est que par exemple cette personne-là c'est mon demi-frère, est ce que c'est possible de lui donner?

⁶⁴ Traduit par *aumône*, la zakat est le troisième pilier de l'Islam.

Socé : qui?
 A7 : la personne dont je parle
 Socé : c'est ton demi-frère?
 A7 : oui
 Socé : mais lui mérite de recevoir la zakat?
 A7 : oui oui
 Socé : si tu lui donnes, Allah te le paiera doublement
 A7 : doublement?
 Socé : c'est que tu as donné la zakat à un pauvre, et tu l'as donné à un membre de ta famille
 A7 : voilà, ok ok ok
 Socé : oui c'est encore mieux
 A7 : oui donc ne nous oublie pas dans tes prières (Socé, 15 janvier, auditeurs).

Ici, Socé répond aux différentes interrogations de l'auditeur en apportant des éclaircissements sur l'aumône rituelle ou zakat. Il explique en effet les règles de cette aumône, qui est annuelle, notamment concernant les principaux bénéficiaires qui ont tous été nommés en ordre dans le Coran. Il joue alors le rôle de répondant, mais aussi celui d'expert concernant cette question particulière de la religion. Il reconforte ainsi l'auditeur sur le bien-fondé de cette action.

Exemple 22

Co : par Allah, [**appel à l'attendrissement**], l'autre question est, < ah han >, c'est quand tu es revenu de la Mecque, < ah han >
 Co : je t'ai posé une question à propos de la renaissance africaine
 Sall : [**appel à l'attendrissement**]
 Co : tu m'as répondu ah, nous ce qui nous fait peur, c'est qu'il ne divise les érudits
 Sall : [**appel à l'attendrissement**]
 Co : nous allons reposer la question, < ah han >, parce que le vent qui est en train de souffler, < ah han >, n'as-tu pas peur qu'il crée quelque chose dans la communauté islamique?
 Sall : tu vois, < ah han >, moi à chaque fois, < ah han >, si quelque chose comme cela se passe, pendant deux ou trois jours, < ah han >, je tombe malade
 Co : [**appel à l'attendrissement**]
 Sall : parce que, nous ne le recevons pas de la même manière
 Co : ah han, [c'éy : **exprime la pitié ou l'émerveillement**]
 Sall : quand des choses de ce genre se passent, < ah han >, mais, ah les aînés qui partageaient l'affaire, < ah han > (Sall, 20 février, coanimation).

Dans cet exemple, le principal animateur religieux est le répondant. En effet, Oustaz Alioune Mbaye⁶⁵, qui est son coanimateur, le questionne sur le monument de la renaissance africaine dont la construction a suscité beaucoup de controverse au Sénégal, surtout en ce qui concerne son coût faramineux. Les hommes religieux étaient en total désaccord avec la légitimité du monument pour l'Islam. Il s'en est suivi plusieurs débats dans la sphère sociale, religieuse, économique et également politique, avec, d'un côté, les défenseurs de la statue et du président (qui en est le concepteur et qui détient 35 % de toutes les recettes que générera la statue) et, de l'autre, les détracteurs. Donc, ici, l'animateur donne son avis concernant cette statue et déplore le fait que les hommes religieux soient divisés à ce propos. Il a d'ailleurs été l'un des premiers à s'insurger contre cette statue.

Les animateurs jouent enfin le rôle d'intervieweurs dans les émissions interactives avec invités, lors desquelles ils se mettent vraiment à la place des auditeurs et posent des questions aux invités, tout en régulant le cours de l'émission. C'est le cas dans l'exemple 23, où Sall pose des questions à Oustaz Ablaye Lam, homme religieux qui connaît bien la finance islamique parce qu'il détient un doctorat dans ce domaine. Dans cet exemple précis, Sall commence par lui demander ce qu'est la finance. Notons que, même si le Sénégal est un pays musulman, la finance islamique y est presque inexistante. D'ailleurs, il n'y a qu'une seule banque islamique sur place. De plus, les Sénégalais n'en connaissent pas vraiment le fonctionnement, comme en témoignent plusieurs questions lors de l'émission.

Exemple 23

Sall : Ah han professeur, nous te remercions beaucoup, sur ce plan, euh, je pense que si nous en venions à la finance islamique, euh, moi, ma question, ma première question serait qu'est-ce que la finance islamique? < Ah han >, oui qu'est-ce que la finance d'abord?

Inv : louanges à Allah, < ah han >, tu commences par un point important, < ah han >, professeur, euh, finance, < ah han >, si je faisais un résumé, un bref résumé de ce qu'est la finance, < ah han >, je dirai que la finance, < ah han >, c'est où est ce que tu vas trouver un peu, < ah han >, d'argent, où est-ce que tu peux l'avoir? < Ah han >, si tu le trouves, comment le dépenser? < Ah han >, si tu résumes la finance, cela ne va pas aller au-delà, de recette et dépense (Sall, 21 janvier, invité).

⁶⁵ Oustaz Alioune Mbaye est aussi un animateur religieux qui a ses propres émissions.

Tout compte fait, les animateurs retenus pour notre étude se fixent comme objectif d'instruire et, à travers leurs différents rôles, s'efforcent d'atteindre cet objectif. Nous pouvons donc qualifier leur discours dans les différentes émissions de pédagogique. De plus, ce discours pédagogique respecte aussi le contrat de communication, en ce sens où les auditeurs écoutent leurs émissions pour en apprendre davantage sur leur religion. Donc, les animateurs sont tenus de respecter les contraintes et attentes liées à leur rôle d'animateur religieux. Il s'agit notamment de parler de religion, du prophète, de la charia et de la souna et des faits de société en rapport avec la religion. D'ailleurs, si le comportement de l'un d'entre eux s'éloigne trop du modèle attendu, le public a tout le loisir de rompre le contrat en arrêtant tout simplement de l'écouter, ce qui reviendrait à l'annulation de ces émissions puisqu'en situation de concurrence médiatique très accrue, la présence de l'auditoire est nécessaire pour l'existence d'une émission, aussi importante soit-elle.

4.4. Conclusion partielle

En somme, les différentes émissions respectent le modèle interactionnel global, ce qui veut dire que nous avons les épisodes d'ouverture, du corps et de clôture. Les rituels sont ainsi présents et permettent la mise en place des rôles et des intentions de tous les participants. Or, ces rôles et intentions sont en phase avec le principe même des émissions religieuses : l'animateur est le maître qui détient un savoir et les auditeurs ou les appelants reconnaissent ce savoir et sa pertinence.

La particularité de ces discours repose sur des schémas de type explicatif utilisés par les deux animateurs dans le but de présenter certains faits, mais aussi de convaincre les auditeurs. Cette construction est présente dans toutes les émissions, qu'elles soient monologiques ou dialogales et marque le désir des animateurs de produire un discours pédagogique sur lequel les populations sénégalaises en général et les auditeurs en particulier peuvent fonder leurs croyances, mais aussi leur vie en société.

Chapitre 5

Les interactions comme révélateurs du rôle des animateurs

Comme nous l'avons précisé au chapitre portant sur la méthodologie, notre corpus compte 17 émissions interactives, dont 12 sont des tribunes téléphoniques au cours desquelles des auditeurs interagissent avec les animateurs (soit un total de 30 appels pour Socé et de 58 pour Sall). Les cinq autres émissions s'appuient sur la participation d'invités (2), qui viennent discuter de sujets particuliers, ou de coanimateurs (3). Les émissions interactives s'inscrivent donc dans une dynamique d'échanges que les interactionnistes qualifieraient de « en face à face », en ce sens où elles se caractérisent par une alternance de prises de parole chez les interlocuteurs ratifiés. Bien que cette relation ait lieu sans que les interlocuteurs soient en présence physique les uns des autres, il n'en demeure pas moins qu'un lien étroit s'établit entre les interlocuteurs.

Dans ce chapitre, c'est de ce lien qu'il sera question, et ce, afin de révéler comment ces échanges directs s'inscrivent dans la « logique » des émissions de radio. La question est donc de vérifier si les interactions sont cohésives, l'idée de bonheur conversationnel développée par Auchlin (1990, 1991, 1995) s'appliquant alors, ou si elles sont plutôt conflictuelles, conduisant conséquemment au malheur conversationnel d'au moins un des participants. *Bonheur conversationnel* et *malheur conversationnel* sont des termes utilisés par Auchlin (1990, 1991, 1995). Le bonheur conversationnel est, selon lui, « l'état psychologique qui récompense la réussite énonciative, et le malheur conversationnel l'état psychologique qui sanctionne l'échec énonciatif » (1991 : 103). Or, dans un cas comme dans l'autre, il s'agira de voir comment ce bonheur ou ce malheur est géré par l'animateur et comment ces relations interpersonnelles harmonieuses ou dysphoriques contribuent à définir le format radiophonique et le rôle des animateurs. Pour ce faire, nous allons tout d'abord prendre en compte les termes d'adresse (section 5.1.), ces indicateurs fondamentaux du type de relation interpersonnelle qui est construite par les interactants,

puis nous analyserons (section 5.2.) les actes de langage qui révèlent le rôle que les participants s'octroient et reconnaissent à l'autre. Puisque la pré-analyse a montré que ce sont les interactions entre les animateurs et les auditeurs qui sont les plus significatives, ces dernières seront traitées plus abondamment (voire quantitativement) que celles qui mettent en présence un animateur et un invité ou un coanimateur.

5.1. Les termes d'adresse

Les termes d'adresse renvoient à « l'ensemble des expressions dont dispose le locuteur pour désigner son allocutaire » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 15). Nous nous intéresserons particulièrement à ceux qui marquent une certaine relation entre les interlocuteurs. Sherzer (1974 : 95) souligne, en référence à la société française, qu'en plus de leurs propriétés déictiques, les termes d'adresse indiquent les rapports qui existent entre deux individus, à savoir le locuteur et son allocutaire.

Les termes d'adresse sont généralement divisés en deux groupes : les noms d'adresse, aussi nommés *appellatifs*, et les pronoms d'adresse. Leur usage est conditionné socialement et varie d'une langue ou d'une culture à l'autre. Ces termes, présents dans les échanges constitutifs de notre corpus, seront analysés successivement dans les sections qui suivent.

5.1.1. Les appellatifs

Les appellatifs peuvent être divisés en plusieurs sous-groupes, selon le contexte et les besoins de l'analyse, mais certaines catégorisations ont une portée relativement générale. Pour cette étude, nous avons retenu quatre types d'appellatifs : les anthroponymes, les termes de profession, les termes de civilité et les termes affectueux⁶⁶.

⁶⁶ La catégorie des termes de parenté (*papa, maman, tante*) occupe une part importante de la catégorie « appellatifs », mais nous n'en avons relevé aucune occurrence dans notre corpus.

Les anthroponymes regroupent les noms de famille, les prénoms et les diminutifs. Les titres de profession servent à nommer un individu en fonction de son rang ou de sa fonction : dans le corpus étudié, il s'agit surtout des termes *oustaz*, que nous avons traduit par *professeur*, et *cheikh*, que nous avons traduit par *guide*. Les termes *monsieur* ou *madame* font partie des titres de civilité. Les termes affectueux peuvent regrouper des mots doux ou injurieux; dans le corpus, les rares termes relevant de cette catégorie sont des mots doux.

Le tableau qui suit présente la distribution des appellatifs utilisés par les auditeurs et les animateurs lorsqu'ils sont en face à face.

Tableau 4
Distribution en pourcentage des appellatifs utilisés
par les animateurs et les auditeurs⁶⁷

Appellatifs	Socé		Sall	
	Animateur N = 66	Auditeurs N = 53	Animateur N = 118	Auditeurs N = 126
Anthroponymes	33	17	85	15
Titres de profession	59	49	-	60
Titres de civilité	8	11	3	4
Titres de profession ou civilité et anthroponymes	-	23	11	21
Termes affectueux	-	-	1	-

N= le nombre d'appellatifs

Nous constatons que les deux animateurs se font interpeler, par les appelants, majoritairement par leur titre (professeur) (49 % pour Socé et 60 % pour Sall), ce qui a pour effet de confirmer leur rôle. Cependant, les animateurs privilégient des appellatifs différents en retour : Sall préfère l'anthroponyme, alors que Socé utilise surtout un terme de

⁶⁷ Les pourcentages ont été arrondis à l'unité.

profession (*guide*)⁶⁸. Deux interprétations peuvent découler de ce résultat : nous pouvons penser que Socé établit une relation plus égalitaire avec l'appelant, tous deux situant l'autre à un même niveau (exemple 24), ou, inversement, nous pouvons penser que les interactions établies avec Sall sont asymétriques (relation verticale), le « professeur » utilisant en contrepartie un anthroponyme (exemple 25) :

Exemple 24

A1 : que la paix soit sur vous aussi professeur,
Socé : le guide, comment allez-vous? (Socé, 5 février, auditeurs).

Exemple 25

A11 : professeur, < oui >, c'est Modou Diop de la cité Belvédère
Sall : Modou, comment vas-tu? (Sall, 28 janvier, auditeurs).

Toutefois, une autre hypothèse peut être avancée : l'emploi d'un terme de profession ou d'un terme de civilité permet de dépersonnaliser l'échange et surtout, en l'occurrence, d'éviter à l'animateur de devoir retenir le nom de son interlocuteur. Cela étant, l'animateur se place en position haute puisqu'il a plus de latitude pour créer de la distance ou de la proximité avec ses interlocuteurs. De plus, Socé n'utilise pas la catégorie où il y a plus d'un appellatif (madame ou monsieur + nom, professeur + nom, etc.), alors que ses auditeurs le désignent ainsi dans 23 % des cas.

Par ailleurs, le recours au terme affectif utilisé par Sall mérite un commentaire. Il s'agit de l'expression *sama sereer* (*ma sérère*), qui relève du cousinage à plaisanterie. Radcliffe-Brown (1968 : 158) définit ce cousinage comme « une relation entre deux personnes dans laquelle l'une est autorisée par la coutume, et dans certains cas, obligée, de taquiner l'autre ou de s'en moquer; l'autre, de son côté, ne doit pas en prendre ombrage ».

Exemple 26

Sall : que la paix soit sur vous aussi, ma sérère,
A4 : tu dois m'en vouloir? (Sall, 4 mars, auditeurs).

⁶⁸ *Cheikh* désigne en arabe quelqu'un qui connaît bien le Coran et les principes fondamentaux de l'Islam. Au Sénégal, il a aussi ce sens premier mais il est de plus en plus utilisé dans le sens de « monsieur ». Dans notre corpus, nous avons décidé de le considérer comme un terme de profession.

Ici, l'animateur utilise ce terme affectif parce que l'auditrice en question est sère et que lui, d'après son nom de famille, qui est Sall, est supposé être peul⁶⁹. En utilisant cet appellatif, il établit une forme de connivence avec elle. Selon Smith (2004 : 165), « le cousinage à plaisanterie semble créer un sentiment de communauté ». Par contre, il aurait été étonnant que l'auditrice se permette d'initier cette familiarité, et ce, en raison du rôle de l'animateur : d'ailleurs, elle ne le désigne que par son nom de famille pendant tout l'échange. Il est important de signaler que cette relation entre Sall et son interlocuteur « téléphonique » semble exister depuis longtemps.

Cela étant, les interactions en face à face sont un lieu privilégié pour que les animateurs fassent montre de leur esprit communautaire et cela se manifeste en outre par le recours à un terme que tous deux utilisent lorsque, s'adressant à un appelant, ils désignent les auditeurs de l'émission (les délocutés) : le terme *mbokk*, qui sert à exprimer la parenté ou la fraternité (Diouf, 2003 : 221). Nous en avons relevé 53 occurrences pour Sall et 94 pour Socé dans les tribunes téléphoniques, alors qu'ils ne l'utilisent pas autant dans les émissions en solo, qui sont pourtant plus longues (18 occurrences pour Socé et 49 pour Sall). Ce terme permet, en quelque sorte, de relier en une grande fratrie le trio interactionnel formé de l'animateur, de l'appelant et de l'ensemble des auditeurs.

En ce qui a trait aux émissions avec un invité ou un coanimateur, les termes de profession (surtout le terme *professeur*) sont privilégiés de part et d'autre, marquant une relation égalitaire (horizontale). Il s'agit d'une reconnaissance mutuelle des statuts et des rôles et, de la part de l'animateur, d'une manière d'attribuer à son interlocuteur le crédit de sa compétence. Ce simple résultat montre que l'animateur crée une relation cohésive avec ses invités; en corollaire, nous pouvons conclure que les invités viennent renforcer le propos de l'animateur.

Exemple 27

Sall : merci Khadim Guèye, professeur, *vas-y, continue* s'il te plaît, nous t'écoutons

Co : merci chers auditeurs, comme Allah le veut, merci professeur (Sall, coanimateur, 28 janvier).

⁶⁹ En fait, même si son nom de famille appartient à l'ethnie des peuls, Sall ne parle pas la langue pour autant.

Exemple 28

Sall : oui, elle fait partie de la finance islamique, on ne peut pas les séparer ou professeur pourquoi le mot assurance est revenu plusieurs fois dans tes propos?

Inv : tu sais professeur, pourquoi il y revient (Sall, invité, 21 janvier).

Ces deux exemples illustrent l'utilisation réciproque du terme *professeur*. Nous remarquons aussi que les interlocuteurs se tutoient. Dans la section qui suit, nous nous attarderons sur l'usage des pronoms d'adresse.

5.1.2. Les pronoms d'adresse

Le groupe des pronoms change d'une langue et d'une culture à l'autre : par exemple, le français a deux pronoms de la deuxième personne (*tu* et *vous*) lorsque vient le temps de s'adresser à un allocataire singulier, alors que l'anglais n'en compte qu'un seul (*you*) et que la plupart des langues asiatiques en ont plusieurs. Le wolof a également deux pronoms pour la deuxième personne du singulier. Il s'agit de *nga*, pronom de la deuxième personne du singulier, et de *ngeen*, pronom de la deuxième personne du pluriel, aussi utilisé pour le singulier. Au cours d'une interaction, le locuteur a le choix entre l'un ou l'autre des pronoms pour s'adresser à son interlocuteur. Or, ce choix n'est jamais totalement neutre puisqu'il dépend entre autres de liens préalables définis culturellement⁷⁰ : les Wolofs ont tendance à tutoyer leur entourage immédiat, leurs amis, et à vouvoyer les étrangers, leurs supérieurs, etc.

Pour cette partie de l'étude, nous avons repéré toutes les occurrences des pronoms *tu* et *vous* émis lors des émissions interactives, à l'exception des occurrences intégrées à des formules figées telles « Que la paix soit sur vous » ou « Que la paix et la miséricorde soient sur vous ». Nous pouvons voir ces résultats dans les tableaux qui suivent.

⁷⁰ Les analystes des interactions appellent *règles d'alternance* ces règles implicites qui s'appliquent lorsque les locuteurs peuvent choisir entre deux ou plusieurs termes équivalents sur le plan référentiel, mais dont l'usage est dicté par la situation de communication et la culture des interactants (Ervin-Tripp, 1969).

Tableau 5
Distribution en pourcentage des pronoms d'adresse
utilisés par les animateurs en interaction avec un auditeur

Pronoms	Socé	Sall
	N = 106	N = 217
<i>Tu</i>	67	93
<i>Vous</i>	33	7

Nous constatons que l'animateur Sall tutoie ses auditeurs dans 93 % des cas, tandis que Socé les tutoie dans 67 % des cas. Le tutoiement domine donc, même si Socé vouvoie plus fréquemment que son homologue. À l'exemple de plusieurs sociétés africaines, la société wolof est connue pour être hiérarchisée tant sur le plan du sexe et de l'âge que du statut socioprofessionnel. De ce fait, l'emploi de l'un ou de l'autre des pronoms peut être un indicateur fort de la relation qui existe ou se construit entre les interlocuteurs. Dans ce cas, il est clair que les animateurs marquent la familiarité avec les appelants. Le tableau suivant montre que les appelants adoptent un comportement réciproque en tutoyant l'animateur (dans 72 % et 80 % des cas), ce qui est illustré dans les exemples 28 et 29.

Tableau 6
Distribution en pourcentage des pronoms d'adresse
utilisés par les auditeurs en interaction avec un animateur

Pronoms	Socé	Sall
	N = 114	N = 246
<i>Tu</i>	72	80
<i>Vous</i>	28	20

Exemple 28

Socé : Tu es le dernier à me demander de le publier sur cassette, tu es le dernier de ceux qui ont demandé de le faire sur cassette

A4 : Donc tu dois t'y atteler (Socé, auditeurs, 5 février).

Exemple 29

Sall : Tu as 35 ans et c'est la première fois que tu appelles à une radio?

A1 : *Par Allah, par Allah*, parce que tu es le seul que j'écoute, depuis que je suis né (Sall, auditeurs, 18 février).

Nous remarquons dans ces deux exemples la réciprocité du tutoiement : ce sont les animateurs qui l'initient, ce qui, semble-t-il, incite les auditeurs à en faire autant.

Les résultats de ces deux tableaux laissent transparaître le lien de proximité qui semble exister entre les animateurs et les appelants. Or, compte tenu du statut des différents participants (religieux/laïc; maître/disciple; professeur/élève)⁷¹, nous aurions pu nous attendre à un plus fort taux de vouvoiement, surtout de la part des appelants, placés en position basse. Cependant, chez Socé, nous assistons au contraire à une utilisation plus importante du tutoiement tant de son côté que de celui des auditeurs. Kerbrat-Orecchioni (1992 : 45) souligne à cet effet que « le tutoiement symbolise mieux que toute autre forme une relation de familiarité et/ou de solidarité ».

La réciprocité n'est certes pas attestée dans tous les cas : le *tu* n'entraîne pas forcément le *tu* et le *vous* n'entraîne pas forcément le *vous*. Nous avons en effet constaté qu'il arrive que l'animateur, surtout, initie l'échange avec un *vous* ou un *tu* et que l'auditeur lui réponde en utilisant l'autre pronom et vice-versa. L'exemple 30 illustre l'une de ces situations :

Exemple 30

Socé : oui, comment allez-vous?

A10 : Taïb, je te rends hommage

Socé : je vous, je vous rends hommage en retour (Socé, 15 janvier, auditeurs).

Nous voyons ici que, même si l'animateur initie un *vous*, l'auditeur répond en le tutoyant et que l'animateur revient tout de même au *vous* pour la suite de l'échange. Normalement, plusieurs facteurs entrent en jeu pour justifier le vouvoiement : il peut s'agir notamment de l'âge, du sexe ou du statut socioprofessionnel de l'interlocuteur. Toutefois, dans les tribunes, s'il est aisé de reconnaître le sexe de l'appelant, il n'est pas toujours évident de déterminer son âge seulement par sa voix. En ce qui concerne les animateurs, soulignons que Socé se situe dans la quarantaine et que Sall est plus âgé.

⁷¹ D'après notre expérience personnelle de la situation sénégalaise, les élèves ou étudiants vouvoient leurs professeurs de l'école primaire jusqu'à la fin de leurs études universitaires.

Ici, nous pouvons dire que le choix du tutoiement ou du vouvoiement dépend surtout du statut des animateurs et de leurs différents interlocuteurs. Pour ces derniers, il s'agit d'un signe de respect et de déférence et d'une acceptation du rôle assigné aux animateurs. Pour les animateurs, c'est aussi un signe du statut qu'ils occupent dans cette interaction. Cette situation est notamment remarquée chez Socé, comme l'atteste l'exemple précédent, ce qui nous amène à dire que Socé tient à marquer son statut par le vouvoiement, qui est un marqueur de distance, puisque rien n'indique que A10 est plus vieux que lui. Cette situation, bien entendu, placerait ce dernier en position haute en raison de son statut social.

Comme dernière remarque, signalons que, lors des émissions avec invités ou coanimateurs, tous se tutoient tout au long des échanges. La réciprocité montre à la fois la solidarité et la reconnaissance mutuelle du statut et de la proximité. En fait, nous n'avons relevé que deux occurrences, produites par le coanimateur dans un énoncé en français (« Vous avez raison »), du pronom personnel de la deuxième personne du pluriel.

En somme, nous concluons que les animateurs tissent avec leurs interlocuteurs une relation de proximité réciproque de laquelle ressort même une certaine familiarité. Dans la section qui suit, nous allons faire état des actes de langage qui, eux aussi, permettent de révéler le type de relation interpersonnelle que construisent les interlocuteurs.

5.2. Les actes de langage

Selon Austin, qui a développé la théorie des actes de langage en 1962, le langage ne sert pas uniquement à décrire la réalité qui nous entoure, mais aussi à poser une action. Ainsi, la personne qui prend la parole agit à travers ce qu'elle énonce. Le titre de l'ouvrage d'Austin (1970 [1962]), *Quand dire c'est faire*, reflète bien cette position. Pour Kerbrat-Orecchioni (2002b : 16), ce titre « énonce clairement l'hypothèse de départ » puisque

« [d]ire », c'est sans aucun doute transmettre à autrui certaines informations sur l'objet dont on parle, mais c'est aussi « faire », c'est-à-dire tenter d'agir sur son

interlocuteur, voire sur le monde environnant. Au lieu d'opposer, comme on le fait souvent, la parole à l'action, il convient de considérer que la parole elle-même est une forme et un moyen d'action.

Ainsi, au-delà des actes constatifs qui englobent les énoncés descriptifs, Austin présente dans ses travaux les actes performatifs, qui ont la « propriété de pouvoir dans certaines conditions accomplir l'acte qu'ils dénomment », c'est-à-dire exécuter une action seulement en l'énonçant (Kerbrat-Orecchioni, 2002b : 17).

En outre, Austin fait une distinction entre trois types d'actes accomplis par le langage, actes qui se superposent : l'acte locutoire, l'acte illocutoire et l'acte perlocutoire. Le premier type fait référence à l'action même de dire quelque chose, c'est-à-dire qu'il correspond à la production d'une parole, avec des sons, des mots, selon un certain nombre de règles linguistiques. Le second type se rapporte à l'action effectuée à travers le contenu sémantique et pragmatique de l'énoncé, contenu qui porte l'intention de l'énonciateur et qui sera reçu par l'allocutaire. Ainsi, l'énonciation peut transformer la relation entretenue par les interactants, par exemple lorsqu'il s'agit de poser une question, de donner un ordre, de faire une promesse ou d'interdire quelque chose. Le dernier type, l'acte perlocutoire, concerne l'effet produit sur l'allocutaire et qui entraîne des conséquences, c'est-à-dire des actions ou des paroles qui surviennent en réaction aux propos entendus.

Austin a été critiqué notamment parce que ses classifications portaient à confusion et conduisaient à des généralisations. L'identification des actes verditifs, exercitifs, promissifs, comportatifs et expositifs était considérée comme trop mécanique puisqu'elle associait un verbe à un acte. Searle (1982 [1979]) a pris le relais en définissant cinq catégories d'actes :

1. les assertifs, qui « ont pour but d'engager la responsabilité du locuteur sur l'existence d'un état de choses sur la vérité de la proposition exprimée » (Kerbrat-Orecchioni, 2008 : 20), dont *observer, montrer, conclure, affirmer, prédire*, etc.
2. les directifs, qui consistent à mettre l'interlocuteur dans l'obligation ou la nécessité de faire quelque chose. Pour Searle (1982 [1979] : 53), « il peut s'agir de tentatives très modestes comme vous inviter à le faire, ou vous suggérer de le faire, ou bien

des tentatives très ardues comme insister pour que vous le fassiez ». À titre d'exemples, mentionnons *ordonner, demander, interdire*, etc.

3. les promissifs, qui se rapportent au fait de s'engager à accomplir ou à réaliser une action. Pour Austin (1970 [1962] : 159), il s'agit tout simplement « d'obliger celui qui parle à adapter une certaine conduite ». Searle reprend cette définition, mentionnant comme exemples *promettre, jurer, faire vœu*, etc.
4. les expressifs, qui servent à exprimer « l'état psychologique, spécifié par la condition de sincérité, par rapport à l'état de choses spécifié dans le contenu propositionnel » (Moeschler et Reboul, 1994 : 73) : *s'excuser, féliciter, remercier, présenter ses condoléances*, etc.
5. les déclaratifs, dont « la caractéristique définitionnelle consiste dans le fait que l'accomplissement réussi de l'un de ses membres provoque la mise en correspondance du contenu propositionnel avec la réalité » (Searle, 1982 [1979] : 57). En d'autres termes, le locuteur provoque un changement par sa déclaration, avec des verbes comme *démissionner, déclarer, congédier, renier*, etc.

Cette classification de Searle repose sur quatre critères : le but de l'acte, la direction de la relation d'ajustement entre les mots et le monde, les états psychologiques exprimés et la force avec laquelle le but illocutoire est présenté. Par exemple, en ce qui concerne les expressifs, le but illocutoire est d'exprimer un état psychologique (plaisir/déplaisir, désir/rejet, etc.) et tout locuteur peut les énoncer, alors que, pour émettre un déclaratif, il faut avoir l'autorité reconnue pour ce faire : déclarer que deux individus sont désormais mari et femme ne peut être un acte valide que dans certaines circonstances.

5.2.1. Actes de langage et interaction

À la suite d'Austin et de Searle, la théorie des actes de langage a été revisitée par d'autres chercheurs, comme Vanderveken, qui parle plutôt d'actes de discours (1988), et Gardiner (1989), qui en a précisé certains aspects. Mais la plupart des théoriciens ont traité les actes de langage de manière isolée, c'est-à-dire comme étant « détachés à la fois de leur contexte

d'actualisation, et des autres actes qui peuvent les précéder et les suivre dans l'enchaînement discursif» (Kerbrat-Orecchioni, 2008 : 53). Or, une telle pratique est peu représentative de la réalité, chaque acte étant indissociable du contexte dans lequel il a été produit. C'est pourquoi les interactionnistes vont hériter de la notion d'actes de langage tout en l'adaptant selon leurs besoins. Ainsi, ils confirment, et même renforcent, « l'idée selon laquelle parler c'est agir ou plutôt interagir, en ce sens que tout au long du déroulement d'un échange communicatif quelconque, les différents participants exercent les uns sur les autres des influences de nature diverse » (Kerbrat-Orecchioni, 2008 : 53). Les ajustements majeurs concernent la prise en compte de l'organisation de l'interaction et des relations interpersonnelles qui se construisent en contexte.

Nous avons vu dans le chapitre précédent que l'acte de langage est, pour les interactionnistes, la plus petite unité de la « grammaire conversationnelle ». Il permet de ce fait de construire les unités de rang supérieur que sont en ordre croissant l'intervention, l'échange, l'épisode et l'interaction. Rappelons que ces unités sont hiérarchisées et imbriquées. Ainsi, la parole est non seulement une action, mais elle conduit également à une réaction de la part de l'interlocuteur, d'où la règle de la dépendance séquentielle (*conditional relevance*) énoncée par Schegloff (1972 : 364) : « [G]iven the first, the second is expectable ». Autrement dit, poser une question, c'est aussi attendre une réponse; se faire poser une question, c'est devoir y répondre.

Cette dépendance séquentielle peut être observée dans les sections interactives de notre corpus, plus précisément quand l'animateur est en interaction avec un auditeur, un invité ou un coanimateur : une salutation entraîne une salutation; une question entraîne une réponse. Trognon (Trognon, 1990a et 1990b; Trognon et Brassac, 1992) a poussé plus loin la portée de cette règle de dépendance : selon la « logique interlocutoire », la réaction de B peut être un indicateur de ce qu'il a compris de l'intention véhiculée par A à travers ses propos. Prenons l'échange suivant :

- A : Est-ce que la vaisselle est faite?
 B : Je m'excuse, je n'ai pas eu une minute.

L'énoncé de A est un acte de langage, qui peut être considéré comme un simple constat sur un état du monde. Mais l'acte d'excuse de B indique que ce dernier a décelé, dans les propos de A, un acte de reproche, mais on ne peut pas dire que A en accomplit un.

Ceci nous amène à considérer que le contexte est essentiel à l'identification des actes produits par les interlocuteurs, car, comme le souligne Goffman (1987 [1981] : 75),

[o]n pose une question, mais il s'agit d'un ordre; on donne un ordre, mais il s'agit d'une offre; d'ordinaire ce serait une offre, mais en l'occurrence il s'agit d'une demande; et ainsi de suite. (Il en va de même de la « force » d'une énonciation qui s'attache habituellement à une forme linguistique fixe qui en est l'indicateur, mais qui peut varier plus ou moins selon le contexte d'usage). Le point important derrière tout ça est naturellement que le caractère relativement restreint et bien délimité de l'ensemble formé par les actes de langage établis est surtout vrai de ce qui est dit; ce qui est signifié s'appuie, semble-t-il, sur d'autres ensembles de significations encore.

5.2.2. Actes de langage et relation interpersonnelle

Au cours d'une interaction, les participants ne construisent pas uniquement leurs discours, mais ils entretiennent, ou plutôt construisent, aussi des relations particulières les uns avec les autres. Cette relation est instable puisqu'elle peut évoluer au cours d'un échange et souvent en fonction des actes de langage produits. Avouer quelque chose, s'excuser, reprocher, complimenter, remercier ou encore conseiller n'ont pas la même portée et ne créent surtout pas le même type de relation entre les participants, ce qui veut dire que les interactants peuvent en alternance être distants, proches, familiers, ou encore construire une interaction consensuelle, conflictuelle, hiérarchique ou égalitaire. Cette construction se fait selon deux axes principaux : il se construit une relation de type « horizontal » et une autre de type « vertical », comme nous l'avons vu dans la section portant sur les termes d'adresse. Kerbrat-Orecchioni (2005a : 17) souligne à cet effet que,

[d]ans les deux cas, la relation qui s'établit entre les interactants dépend à la fois de facteurs « externes » : leurs caractéristiques propres (âge, sexe, statut, etc.), leur degré de connaissance mutuelle, le lien socio-affectif qui existe entre

eux, leur rôle interactionnel et la nature de la situation communicative; et de facteurs « internes », c'est-à-dire du comportement qu'ils adoptent tout au long du déroulement de l'interaction, et plus particulièrement de la manipulation de certaines unités à cet égard pertinentes.

Ces unités sont des marqueurs qui, selon Kerbrat-Orecchioni, indiquent l'état de la relation et permettent aux participants de « reconstruire » en permanence cette relation. Ils permettent aussi la négociation : la négociation étant au centre de l'interaction, chaque participant cherche à protéger son territoire et sa face, d'où le lien entre les actes de langage et la politesse interactive. Par exemple, l'emploi d'un reproche ou d'un ordre est une menace pour l'allocutaire tant au niveau du territoire que de la face. Par contre, féliciter ou complimenter représentent le contraire de cette menace, en ce sens où ces actes sont généralement gratifiants pour l'allocutaire. Cela signifie que les actes de langage sont à prendre en considération dans l'interaction en tant que marqueurs de FTA (*Face Threatening Act* de Brown et Levinson (1978 et 1987)) et d'anti-FTA⁷² (élaborés par Kerbrat-Orecchioni, 1996).

Pour notre recherche, nous nous sommes concentrée sur deux actes de langage, soit le compliment (section 3) et les actes directifs (section 4), ces actes étant les plus représentatifs de notre corpus. Ces actes n'ont pas été uniquement considérés en eux-mêmes, mais ils ont été décrits comme faisant partie d'un échange impliquant deux parties : un acte initiatif (par exemple le compliment) et un acte réactif, émis par deux locuteurs différents. À la suite de Goffman (1987 [1981] :40), nous croyons [qu']« il existe en effet des raisons inhérentes pour lesquelles n'importe quelle paire adjacente⁷³ prise isolément aura beaucoup plus de sens que l'une quelconque de ses parties prise isolément ».

⁷² Ces concepts ont été expliqués en détail dans la partie théorique (section 2.4.1).

⁷³ Les conversationnalistes ont défini la paire adjacente comme étant la succession de deux tours de parole qui sont liés et qui constituent une unité thématique : question, réponse; salutation, salutation, etc. Dans la théorie genevoise, il s'agit d'un échange.

5.3. Le compliment

Le compliment⁷⁴ est un acte de langage qui relève de la politesse positive et dont la fonction principale est de flatter la face du destinataire. Il est défini dans Le NPR (2012) comme un ensemble de « paroles louangeuses que l'on adresse à quelqu'un pour le féliciter ». La dimension élogieuse est ici très importante puisqu'il s'agit, selon Mebiame-Akono (2009 : 99), d'une « caresse verbale ou [d'] une parole aimable destinée à un interlocuteur et pouvant mettre en valeur : son aspect physique, son territoire subjectif, cognitif, matériel, socio-affectif et ses mérites individuels ».

Le compliment est essentiellement évaluatif puisqu'il met en évidence un attribut positif chez autrui (Pomerantz, 1978). Kerbrat-Orecchioni (1994 : 202) considère comme compliment « toute assertion évaluative positive, portant sur une qualité ou une propriété de l'allocutaire A, ou bien encore, sur une qualité ou propriété d'une personne plus ou moins étroitement liée à A ». Dans le même ordre d'idées, Traverso (1996 : 91) le définit comme une « intervention en position initiative d'échange, possédant une valeur illocutoire assertive; exprimant une évaluation positive focalisée sur le destinataire; ou sur un objet dont il est responsable; ou sur une personne à laquelle il est lié et dont le mérite rejaillit sur lui d'une manière ou d'une autre ».

Kerbrat-Orecchioni (1994 : 204) distingue quatre types de compliments fondés sur la nature de la cible : elle oppose les compliments qui sont directs à ceux qu'elle considère comme indirects, et elle oppose les compliments explicites aux implicites. Ainsi, le compliment est direct s'il vise personnellement l'allocutaire, comme dans l'énoncé « Tu es belle ». Il est indirect s'il concerne un tiers, absent ou présent, mais qui lui est étroitement lié, de manière à ce que le compliment l'affecte aussi : dire à un parent que son enfant est beau, poli, éveillé rejaillit sur lui à un point tel que parfois il acceptera le compliment en y réagissant par un « merci », et ce, même si l'énoncé complimenteur ne lui était pas directement adressé. Un compliment est explicite s'il est verbalisé sous une forme assertive « dans

laquelle le jugement évaluatif est posé » (Kerbrat-Orecchioni, 1994 : 206) : dans « Tu es très intelligent », le locuteur expose explicitement le caractère positif de l'allocataire, caractère qu'il désire mettre en évidence dans son évaluation. Le compliment est implicite quand « le jugement est présupposé ou sous-entendu » (Kerbrat-Orecchioni, 1994 : 206).

Cela étant, bien que plusieurs auteurs, à la suite de Kerbrat-Orecchioni, considèrent le compliment comme un acte positif, il n'en demeure pas moins qu'il constitue un acte risqué puisque le récepteur peut mettre en doute la vérité du compliment ou la sincérité du complimenteur, ce qui mettrait en péril la face de ce dernier. D'ailleurs, Marandin (1987 : 79) admet « qu'un vrai compliment requiert que son locuteur soit sincère (vs hypocrite, ironique...), bien intentionné (vs moqueur, railleur...) et désintéressé (vs hypocrite, dragueur...) ». Mais malgré les intentions bienveillantes de l'énonciateur, le récepteur peut malgré tout rejeter le compliment. C'est sans doute la raison pour laquelle Goffman considère le compliment comme un acte menaçant.

Il est finalement important de noter que le compliment ne prend pas la même valeur et ne présente pas le même risque dans les relations verticales (asymétriques) que dans les relations horizontales (symétriques). Dans les relations asymétriques, les compliments qui vont du bas vers le haut peuvent être plus facilement vus comme intéressés, non sincères, mais c'est la connaissance du contexte qui permet d'interpréter les règles qui régissent leur usage. Dans tous les cas, c'est la réplique au compliment qui révèle l'effet de l'acte sur le complimenté. C'est la raison pour laquelle Pomerantz (1978) s'est surtout concentrée sur l'échange de compliments, présentant les types de réactions possibles. Nous avons schématisé ces échanges au tableau 7⁷⁵, en fonction de la logique interlocutoire de Trognon (1990a et 1990b), que nous avons précédemment présentée.

⁷⁴ Nous utilisons le terme *compliment* comme générique pour englober les félicitations et certains types de remerciement (par exemple : « merci pour votre beau travail »), la distinction entre les félicitations et les remerciements, apportée par Marandin (1987), n'étant pas pertinente pour notre étude.

⁷⁵ Ce tableau tient aussi compte de Marandin (1987 : 67).

Tableau 7
L'échange de compliments

	Intervention initiative A complimente B	Intervention réactive B réplique à A
1	A : Je te félicite, tu as bien travaillé.	Acceptation B : Ah, merci
2		Accord B : Ah, je suis plutôt fier de moi
3		Refus B : Ben voyons, c'est pourri.
4		Minimisation B : Tu crois? Pourtant, j'ai l'impression de n'avoir rien fait.
5		Compliment en retour B : Félicitations à toi aussi. Tu n'as pas donné ta place.

L'acceptation du compliment se manifeste la plupart du temps par un remerciement, « une réponse modèle » (Traverso, 1996 : 103) au compliment. L'accord est une réponse à l'assertion évaluative contenue dans le compliment. L'auto-compliment étant difficilement tolérable et toléré dans la plupart des cultures, l'expression de l'accord doit se faire avec prudence, chaque individu étant soumis à une règle de modestie. C'est la raison pour laquelle un énoncé de minimisation pourrait être adjoint (« C'est vrai que j'ai bien travaillé, mais je n'étais pas seul »). Le refus de compliment peut être risqué : en rejetant la validité du compliment, le locuteur met en doute la sincérité du complimenteur, ce qui peut « poser un vrai problème dans la relation » (Traverso, 1996 : 104). Finalement, le retour de compliment est aussi considéré comme risqué. Comme le souligne Traverso (1996 : 105), « le compliment en retour paraît insincère, et par conséquent le compliment qui ouvre l'échange devient lui même douteux ». Certaines de ces catégories peuvent se coupler, par exemple l'acceptation et l'accord ou l'accord et la minimisation. Par ailleurs, il est important de souligner que la réaction au compliment est en partie déterminée culturellement, certains groupes ayant tendance à considérer que l'acceptation et l'accord présentent une image trop prétentieuse du récepteur, alors que d'autres verront dans le refus une fausse modestie inappropriée. Il est donc risqué d'interpréter la réception du compliment indépendamment de la situation de communication.

Pour cette étude spécifique du compliment, nous nous sommes concentrée sur les énoncés complimenteurs contenus dans les émissions interactives avec auditeurs, les compliments étant quasi absents des émissions avec un coanimateur ou un invité. Les énoncés retenus sont du type : « J'apprécie beaucoup l'émission », « Je suis content », « Je vous apprécie ». Nous avons ainsi obtenu 62 énoncés émis lors des émissions animées par Socé et 95 avec Sall.

5.3.1. Qui complimente qui dans les émissions interactives?

Nous avons vu à la section 4.3. les différentes places qu'occupent les animateurs et les auditeurs. En effet, les animateurs jouent notamment le rôle d'enseignants ou de maîtres, alors que les auditeurs sont les élèves ou les disciples. Nous sommes donc en présence d'une relation verticale, dans laquelle les animateurs sont en position haute et les auditeurs, en position basse. Tous les compliments que nous avons identifiés sont produits par les appelants.

Le fait que les compliments soient produits du bas vers le haut peut s'expliquer par le fait que ce sont des actes de langage qui permettent d'harmoniser la relation entre les interactants. L'appelant veut créer un lien de solidarité avec l'animateur et, en le complimentant, il montre son attachement, voire sa fidélité, à l'émission, tout en confirmant son rôle de disciple. L'auditeur qui prend l'initiative de l'échange complimenteur montre ainsi qu'il recherche la cohésion. De ce fait, il peut être comparé au visiteur qui, arrivé chez son hôte, le complimente sur son habillement, sa coiffure, sa maison ou encore sur le repas préparé.

Les compliments de notre corpus se trouvent aussi bien dans l'ouverture que dans le corps ou la clôture. Dans l'épisode d'ouverture, ils permettent d'entamer l'interaction sous de bons auspices (Mebame-Akono, 2009 : 100). Traverso (1996 : 107) souligne qu'ils sont plus fréquents dans cet épisode parce qu'ils sont « utilisés pour renforcer la solidarité – et aussi toujours, plus ou moins, pour rassurer les interactants sur l'image qu'ils ont et qu'ils

donnent d'eux mêmes – ils sont, pourrait-on dire, une expression directe de l'acceptation d'autrui». Dans la clôture, les compliments permettent aux interactants de se séparer en de bons termes. Dans le corps de l'émission, ils mettent en place une relation particulière de cohésion entre les participants, comme nous le verrons dans la suite de l'analyse. Voyons maintenant comment se réalisent les échanges de compliments dans notre corpus.

5.3.2. Les types de compliments

Compte tenu du type de relation hiérarchique entre les animateurs et les auditeurs, les compliments portent essentiellement sur les compétences et les réalisations des animateurs et non sur leur aspect physique ou sur d'autres considérations. Rappelons que les compliments sont formulés selon deux axes : l'un dépend de la cible du compliment (direct ou indirect) et l'autre de la manière dont le compliment est formulé (explicite ou implicite). Nous pouvons voir ces différents types dans le tableau suivant.

Tableau 8
Distribution en pourcentage des types de compliments⁷⁶

Types	Adressés à Socé	Adressés à Sall
	N = 62	N = 95
Directs	68	77
Indirects	32	23
Explicites	94	99
Implicites	6	1

N= le nombre de compliments adressés à Socé et à Sall.

Les compliments directs constituent la catégorie la plus importante sur le plan quantitatif, avec 68 % chez Socé et 77 % chez Sall. Ces compliments se rapportent directement à l'animateur lui-même, comme en témoignent les exemples qui suivent :

⁷⁶ Les pourcentages ont été arrondis à l'unité.

Exemple 31

Tu nous éveilles, nous qui n'avons pas une très bonne connaissance du Coran (Socé, 15 janvier, auditeurs).

Exemple 32

Voilà, donc j'appelais juste pour vous féliciter (Socé, 5 février, auditeurs).

Exemple 33

Ah vous êtes utiles aux croyants (Sall, 7 janvier, auditeurs).

Exemple 34

Nous t'apprécions, nous t'écoutons et nous nous rappelons toujours de toi (Alioune Sall, 14 janvier, auditeurs).

Dans l'exemple 31, le compliment concerne le travail accompli auprès des populations en général et, surtout, comme l'exprime l'auditeur, auprès des individus qui ne connaissent pas bien le Coran et, conséquemment, la religion. Dans l'exemple 32, l'auditeur adresse des félicitations à l'animateur, alors que, dans l'exemple 33, l'auditeur revient aussi sur l'utilité des animateurs auprès des populations. Enfin, dans l'exemple 34, l'appelant exprime son appréciation et sa satisfaction envers l'animateur. Il ressort donc de ces différents énoncés que les auditeurs complimentent les animateurs pour la place qu'ils occupent dans la société en tant qu'éveilleurs de conscience.

Les compliments indirects quant à eux concernent plutôt les émissions des animateurs, ce qui est tout aussi gratifiant pour ces derniers comme nous pouvons le voir dans les exemples qui suivent:

Exemple 35

A3 : Oui nous sommes très contents de l'émission, de la religion dont, dont tu parles (Socé, 19 février, auditeurs).

Exemple 36

A2 : J'apprécie le travail (Socé, 5 février, auditeurs).

Exemple 37

A1 : Vraiment l'émission était très intéressante (Sall, 21 janvier, auditeurs).

Exemple 38

A8 : Les *Wahtaani fajar*⁷⁷ sont très intéressants (Sall, 14 janvier, auditeurs).

Les compliments formulés explicitement sont nettement dominants (93,5 % pour Socé et 98,9 % pour Sall) (les exemples présentés précédemment, pour les compliments directs et indirects, sont formulés de façon explicite). Cette importance s'explique par le fait que les énoncés implicites sont plus difficiles à interpréter pour l'interlocuteur. Ils demandent aussi plus de négociation de la part des interactants, surtout s'il y a un risque de mésinterprétation.

Les exemples 39 et 40 illustrent le recours aux compliments implicites :

Exemple 39

A1 : Juste dire la vérité *par Allah*. Donc, si une bonne personne témoigne de la bonté d'une autre personne, il faut savoir que cette dernière est une bonne personne (Socé, 8 janvier, auditeurs).

Exemple 40

A2 : Je dirai, professeur, que vous êtes des médecins, < ah han >, nous nous sommes vos garçons de salle (Sall, 21 janvier, auditeurs).

Dans ce dernier énoncé, l'auditeur utilise une métaphore pour complimenter l'animateur. Il sera facile pour l'animateur de considérer la métaphore comme étant élogieuse puisqu'elle reprend la hiérarchisation des rôles. Dans l'exemple 39, plus de considérations entrent en jeu, sauf si l'animateur connaît la personne dont il est question et qu'il reconnaît lui-même la qualité qui lui est attribuée. Sinon, il s'en remet uniquement à la sincérité de l'appelant.

En somme, outre les fonctions, mentionnées précédemment, de solidarité et d'harmonisation des relations, les compliments émis par les appelants remplissent une fonction particulière d'encouragement. En effet, ils invitent l'animateur à persévérer dans

⁷⁷ Titre de l'émission diffusée le matin.

ses travaux et ses réalisations tout en le confirmant dans sa fonction de guide et dans sa position hiérarchiquement supérieure.

5.3.3. Les réponses aux compliments

Après qu'un compliment a été émis, le participant amené à y répondre a le choix entre diverses répliques. C'est ce que nous présentons dans le tableau suivant :

Tableau 9
Distribution en pourcentage des catégories de répliques⁷⁸

Catégories de répliques	Socé	Sall
	N = 62	N = 95
Acceptation	32	52
Accord	55	21
Retour de compliments	2	10
Accord + acceptation	11	5
Retour + acceptation	-	3
Autres	-	9

N= le nombre de rephiques émis par Socé et Sall.

Nous constatons que l'accord et l'acceptation sont les catégories dominantes, bien que les animateurs les utilisent dans des proportions inversées : l'accord est plus important pour Socé, avec 55 % des 62 actes, alors que c'est l'acceptation qui prévaut chez Sall, avec 52 % des 95 actes. Nous pouvons constater que chaque animateur a une façon privilégiée de répondre de façon positive au compliment. Par ailleurs, l'importance de l'accord est significative dans ce type de relation : en acceptant le compliment, l'animateur maintient

⁷⁸ Les pourcentages ont été arrondis à l'unité.

son rôle et sa position, et montre qu'il n'a aucune raison de se méfier de l'appelant ou de douter de sa sincérité. C'est ce que nous pouvons voir dans les exemples qui suivent :

Exemple 41

A5 : Tout le monde apprécie l'émission grâce à Allah,
Socé : Ah han, (Socé, 19 février, auditeurs).

Exemple 42

A4 : On t'écoute chaque vendredi, et on est bien contents de ton émission,
Socé : Oui, tu as raison, oui oui, (Sall, 28 janvier, auditeurs).

Pour Sall, 55% des accords sont aussi exprimées directement. En effet, dans les deux exemples (43 et 44), il répond « c'est vrai ».

Exemple 43

A8 : Nous vous faisons savoir que chaque jour, < ah han >, nous vous écoutons,
Sall : C'est vrai, c'est vrai, (Sall, 7 janvier, auditeurs).

Exemple 44

A8 : Oui il t'apprécie beaucoup,
Sall : C'est vrai, (Sall, 14 janvier, auditeurs).

Cette expression de l'accord « sans ambages ni minimisation d'aucune sorte » (Kerbrat-Orecchioni, 1994 : 236) pourrait être interprétée comme un manque de modestie ou d'humilité; nous optons plutôt pour une interprétation qui penche du côté de la recherche de consensus : les animateurs font confiance au jugement des auditeurs et leur font ainsi écho. Refuser ou minimiser le compliment pourrait être vu non pas comme une marque d'humilité, mais comme une marque de distance dommageable pour la relation qu'ils tentent d'instaurer. Le même raisonnement s'applique aux expressions affectives que l'animateur utilise pour montrer son accord avec compliment émis par l'auditeur, soit des expressions en wolof permettant d'exprimer l'attendrissement ou l'émerveillement. L'exemple 45 illustre cette utilisation des expressions affectives.

Exemple 45

A10 : Moi, je sais que je suis âgé mais tu m'as appris beaucoup de choses,
Sall : céy, (Sall, 18 février, auditeurs).

Sall, le seul animateur à exprimer son accord sur le compliment en jouant sur les sentiments, atténue ainsi l'effet d'auto-compliment, qui serait exprimé par « oui » ou « c'est vrai ».

Les acceptations ont la forme de remerciements, comme en témoigne l'exemple qui suit :

Exemple 46

A2 : Par rapport au sujet d'aujourd'hui, c'est juste pour féliciter, j'appelle presque pour des félicitations seulement,

Socé : Merci merci, (Socé, 19 février, auditeurs).

Le remerciement, en plus de reconforter l'animateur, renforce aussi le lien qui se crée entre les deux interactants, et ce, d'autant plus si l'animateur nomme l'appelant. Nous avons déjà vu ce rôle particulier des termes d'adresse dans les sections précédentes. Cela étant, les animateurs utilisent également une forme particulière de remerciements qui ne montre pas de reconnaissance envers le complimenteur, mais envers Allah : il s'agit d'une façon d'afficher leur modestie en attribuant la responsabilité de l'évaluation positive à une autorité supérieure. Socé formule ainsi 55% de réponses de ce type, alors que Sall en formule 46%⁷⁹, comme en témoignent les exemples 47 et 48 :

Exemple 47

A1 : Parce que moi, là où je suis, < ah han >, j'ai une telle joie, seul Allah connaît cette joie,

Socé : *Louanges à Allah, louanges à Allah*, (Socé, 3 février, auditeurs).

Exemple 48

A9 : Ah vous êtes utiles aux croyants,

Sall : *Les louanges appartiennent à Allah, le Seigneur des mondes*, (Sall, 7 janvier, auditeurs).

Mebiame-Okono atteste aussi de cette référence à Dieu dans son analyse de l'acte complimenteur employé par un groupe linguistique du nord du Gabon. Pour lui, ces locuteurs « se réfugient derrière la croyance en un Dieu, pour justifier son refus à un compliment » (2009 : 103). Nous considérons qu'il ne s'agit pas d'un refus, mais d'une

⁷⁹ Ces deux pourcentages sont calculés selon le nombre total d'acceptations pour chaque animateur.

acceptation indirecte. De plus, n'oublions pas que nous sommes en présence d'émissions religieuses ; cette référence permet alors de rappeler ce cadre particulier.

Outre l'accord et l'acceptation, différents types plus marginaux de répliques sont utilisés par les animateurs, dont des retours de compliments et des combinaisons de formules comme en témoignent les exemples 49, 50, 51, 52 et 53.

Exemple 49

A9 : je vous apprécie de tout mon cœur,

Socé : Grâce à Allah, grâce à Allah, merci, [Acceptation] (Socé, 15 janvier, auditeurs).

Exemple 50

A8 : nous sommes très très contents de toi,

Sall : *Ndeysaan*, Mame Ngor tu es gentil, [accord + acceptation] (Sall, 18 février, auditeurs).

Exemple 51

A8 : C'est parce que je suis content de l'émission que j'y ai ajouté ceci,

Socé : Nous aussi nous sommes très contents, [retour de compliment] (Socé, 5 février, auditeurs).

Exemple 52

A9 : Parce que nous, nous faisons partie de vos admirateurs, et nous faisons partie de ceux qui vous écoutent,

Sall : L'admiration est réciproque⁸⁰, [retour de compliment] (Sall, 18 février, auditeurs).

Exemple 53

A8 : Nous sommes très contents de toi,

AS : Tu n'as pas ton pareil, merci, [retour et acceptation] (Sall, 18 février, auditeurs)

Dans le corpus, les retours de compliments sont caractérisés par la réciprocité, comme dans l'exemple 52. Le retour de compliments « permet au complimenté d'enregistrer le

⁸⁰ C'est en fait un proverbe.

compliment, sans avoir à y [répondre] » (Kerbrat-Orecchioni, 1994 : 246), une façon simple de répliquer.

Finalement, dans la catégorie « autres » sont groupés les enchaînements qui ne répondent pas au compliment, présentant plutôt de façon implicite une acceptation : l'animateur pose une question à l'appelant à propos de son identité, de son origine, etc. Ces questions apparaissent comme une stratégie d'évitement et Kerbrat-Orecchioni (1994 : 254) parle dans ce cas d'« échange complimenteur tronqué ». Mais que l'on considère ces questions comme une stratégie d'évitement ou une marque tacite d'accord, il n'en demeure pas moins que l'animateur ne conteste ni le compliment ni le complimenteur.

En somme, les compliments du corpus, tous émis par l'appelant, montrent la reconnaissance de ces derniers envers les animateurs ou leur émission. Les compliments sont cohésifs puisqu'ils ne sont ni négociés ni contestés et, ainsi, la sincérité du complimenteur n'est pas mise en doute. De plus, étant donné que 26 interactions sur 39 chez Socé (67 %) et 40 sur 58 chez Sall (69 %) comprennent un compliment, nous pouvons conclure que ces échanges sont fortement ritualisés.

5.4. Les actes directifs

Comme nous l'avons précisé précédemment, les actes directifs caractérisent les énoncés par lesquels le locuteur tente de pousser le récepteur à agir dans un sens particulier et dans un laps de temps souvent ultérieur à celui de l'interaction. Les actes directifs peuvent donc être adressés à des individus en face à face, mais aussi à un public ou à des tiers qui prendront le temps voulu pour exécuter l'acte. En dépouillant l'ensemble du corpus, nous avons recueilli 54 actes directifs chez Socé et 57 chez Sall. Nous avons divisé ces différents actes en deux catégories : l'obligation, qui regroupe tous les énoncés du type « Tu dois », « Tu ne dois pas », « Il faut », etc., et la recommandation, qui englobe les conseils, les suggestions, etc. L'obligation correspond à un ordre, à un commandement, et la recommandation revient

à « conseiller [quelqu'un] en présupposant (condition préalable) que ce qui est recommandé est bon en général et pas seulement pour l'allocataire » (Vanderveken, 1988 : 185). Il va sans dire que la force illocutoire des actes d'obligation est plus élevée que celle des actes de recommandation, même si l'énonciateur peut toujours faire valoir sa position de force ou d'autorité. Mais les « faibles tentatives » (Vanderveken 1988 : 184) pour faire agir son interlocuteur a l'avantage de laisser croire au récepteur qu'il est libre d'agir et qu'en définitive, c'est lui qui a le pouvoir de décision.

Puisque la force illocutoire des actes directifs est de faire agir l'autre, donc d'entrer dans son territoire et de le placer en position basse afin qu'il puisse recevoir un conseil ou un ordre, ces actes sont dès lors considérés comme menaçants. Vincent, Bergeron et Turbide (2008 : 107) soulignent à cet effet que

[d]ire à l'autre ce qu'il doit faire est risqué, et ce, à plusieurs titres. Tout d'abord, il s'agit d'une intrusion dans le domaine de l'interlocuteur alors qu'il a probablement mieux à faire que ce qui lui est demandé de faire. De plus, c'est une façon de lui rappeler son rôle d'exécutant, donc de subalterne. Enfin, non seulement l'exécutant peut refuser d'obéir, mais il peut aussi contester le droit même du requérant de lui adresser une telle demande. L'acte directif crée donc une tension entre les deux parties, qui se développera ou s'estompera selon le contexte.

L'incursion territoriale est cependant moins puissante lorsque le locuteur émet une recommandation que lorsqu'il formule un acte d'obligation.

Tableau 10⁸¹
Distribution en pourcentage des actes
directifs produits par l'animateur⁸²

Catégories	Socé	Sall
	N = 54	N = 57
Obligation	67	65
Recommandation	33	35

N= le nombre d'actes de langage pour chaque animateur

Les deux animateurs produisent plus d'actes d'obligation que d'actes de recommandation, ce qui est révélateur du rôle qu'ils se donnent dans le cadre particulier de leurs émissions. Les actes d'obligation produits par les deux animateurs concernent la religion, en ce sens où ces actes précisent les règles que les musulmans doivent suivre.

Exemple 54

Le prophète, si on dit que le prophète faisait quelque chose, **on doit** le faire parce que c'est ce qui est plus sûr. Allah nous a mis en rapport avec lui, ce qu'il fait a plus de garantie. Si on dit qu'il faisait quelque chose, **on doit** le faire parce que, ce qu'il a fait a plus de garantie (Socé, 8 janvier, solo).

Dans cet exemple, Socé revient sur l'habitude du prophète (Paix et Salut sur Lui) de réciter la sourate le Très Haut dans plusieurs situations. Il conclut alors que le musulman doit en faire autant. Mais en s'incluant comme destinataire de l'acte (*on*), il neutralise l'effet négatif qu'un ordre aurait pu avoir sur le récepteur seul. L'exemple suivant agit de la même manière grâce à la généralisation « un musulman » :

Exemple 55

Les 24 heures, en premier lieu **un musulman doit se réveiller tôt, mais il doit se coucher tôt**, ce que l'on veut d'un musulman c'est qu'il se réveille tôt, mais qu'il se couche tôt, c'est ce que l'on veut d'un musulman, **il doit se réveiller tôt, mais il doit se coucher tôt**. Parce que se coucher tard nuit à l'organisme du sommeil, professeur Djibi, et celui qui écoute les télévisions ne va jamais se coucher,

⁸¹ Les pourcentages ont été arrondis à l'unité.

⁸² Nous n'avons pas considéré les actes directifs produits par les autres participants parce que leur nombre n'est pas significatif. De plus, nous n'avons pas considéré les questions qui sont des actes directifs puisqu'elles relèvent du principe même des tribunes téléphoniques et des émissions avec invité et coanimateur. Nous n'avons en définitive considéré que les actes directifs comme révélateurs du rôle que les animateurs se donnent par rapport aux auditeurs, que les interactants soient ou non en face à face.

celui qui écoute les radios ne va jamais dormir. **Un musulman doit se coucher tôt et se réveiller tôt** (Sall, 28 janvier, solo).

L'exemple 55 contient des consignes de planning idéal du quotidien pour tout musulman : se coucher tôt, se réveiller tôt et pour ce, éviter d'écouter la télé et la radio le soir, qui, tous deux, font perdre du temps. Il est important de noter aussi qu'il parle surtout d'émissions qui pour lui sont sans importance comme les séries, les émissions musicales etc. Ces actes directifs d'obligation confirment la position haute de l'animateur, position qui lui vient de son statut et de ses connaissances.

Si l'emploi du verbe *devoir* est menaçant en lui-même, sa répétition multiplie la menace, créant une forme de martèlement des obligations dictées aux auditeurs. De plus, en filigrane, c'est l'implication du non-respect de l'ordre qui est suggérée : ne pas être considéré comme un « bon musulman ». Cette implication nous met en présence d'un discours menaçant qui peut susciter la peur : peur de ne pas être considéré comme un bon musulman, peur des conséquences que cela peut engendrer. Malgré cela, la généralisation peut être interprétée comme une minimisation de la menace que représente cet acte, ce qui nous fait dire que les animateurs minimisent l'effet coercitif de leurs actes et qu'ils amènent, par inclusion, les auditeurs sur la voie de la compréhension de l'acte à accomplir ou du comportement à adopter.

Fait intéressant, les deux animateurs produisent plus d'actes d'obligation dans les émissions en solo que quand ils sont en interaction directe avec les auditeurs (20 occurrences sur 36 (56 %) pour Socé et 23 sur 37 (62 %) pour Sall). Les émissions en solo étant adressées de manière générale, les précautions sont moins nécessaires que dans les interactions directes où la menace de la face d'un seul individu pourrait créer des tensions inutiles.

Les recommandations sont pour la plupart des suggestions et des conseils portant sur la religion (sur la prière, dans l'exemple 56) ou sur des sujets variés (le mariage et ses différents problèmes, dans l'exemple 57) :

Exemple 56

Socé : oui ce qu'on récite c'est la fatiha, < oui >, les prières surérogatoires, toutes les prières surérogatoires, **il est recommandé de réciter la fatiha**⁸³, qul ya, < oui >, ayyuhal kaafirun⁸⁴, fatiha, qul huwa allaahu ahad⁸⁵, < ah han >, oui dans les deux rakats que tu vois, toutes les deux rakats, < oui >, **on recommande que tu récites ces sourates**, < oui > (Socé, 5 février, auditeurs).

Dans cet énoncé, à la suite d'une question d'un auditeur concernant les sourates à réciter lors des prières surérogatoires, Socé répond en donnant les différentes sourates pour chaque prière. Il s'agit d'une recommandation non pas uniquement pour l'appelant en question, mais aussi pour tous les autres les auditeurs.

Exemple 57

Euh, celui-là, peut-être que, euh, c'est son crédit qui est fini, le crédit est fini parce qu'il commence à être tard⁸⁶. Mais, euh, quand deux personnes sont ensemble, deux époux, au point que, la répudiation, la polémique, et ces choses, et faire des choses que l'on ne devrait pas faire, il y a des droits qui sont à la personne qui est dans le mariage, et d'autres qui sont à la religion, ou à son caractère, donc, dans ce cas, si cela en arrive là, **le mieux c'est, de ne pas s'accuser, et se pointer du doigt**, que chacun aille de son côté, parce que notre Seigneur n'a confié personne à personne, il se charge de chaque personne lui-même. Dans le mariage, les problèmes qu'il y a, des choses dont tu ne peux pas parler, tu ne peux pas le dire à ton responsable, tu ne peux pas le dire à tes parents, cela peut arriver, parce que parfois, comme *Allah le veut*, une personne se lève pour ruiner la réputation de quelqu'un, dans la société ou ailleurs, ces genres de choses se passent, dans ce cas, **il n'est pas nécessaire de s'accuser ou ce genre de choses, vous pouvez chercher des témoins**, les témoins vont discuter, si elle peut demander pardon pour ce qu'elle a dit et ne plus le dire, et elle peut passer partout où elle était allée pour ruiner la réputation pour la « laver », dans ce cas, vous pouvez vous réconcilier, *s'il plaît à Allah* il n'y a pas de problèmes (Sall, 28 janvier, auditeurs).

L'auditeur appelle Sall pour lui faire part des problèmes qu'il a avec son épouse, qui l'accuse d'adultère (il n'a toutefois pas eu le temps de finir son explication parce que l'appel s'est interrompu). Sall lui conseille d'éviter les accusations malveillantes de part et d'autre et lui recommande la conduite à suivre dans cette situation qui est assez particulière.

⁸³ Sourate « l'ouverture ».

⁸⁴ Sourate « les infidèles ».

⁸⁵ Sourate « le monothéisme pur ».

⁸⁶ Cela veut dire que la personne n'a plus d'unités lui permettant de continuer son appel.

Ces recommandations exprimées par les animateurs ne sont pas si « innocentes ». En effet, elles fonctionnent aussi comme des menaces à la face négative de l'interlocuteur, d'autant plus qu'elles apparaissent comme des reproches implicites (reproches concernant l'attitude de l'homme et de sa femme dans cette situation et concernant l'attitude de la société en général). Cela fait que la force illocutoire de ces actes est quand même très forte en tant que FTA. De plus, n'oublions pas que c'est l'interactant ayant la position haute qui fait les recommandations à l'autre interactant, placé en position basse. Dans ce contexte, la recommandation prend la forme de l'obligation et accentue ainsi la menace dans la relation interpersonnelle.

Nous avons également constaté que l'acte directif, que ce soit l'obligation ou la recommandation, n'est jamais contesté par celui qui le reçoit, ce qui veut dire que ni la validité de l'acte ni la légitimité de l'énonciateur ne sont mis en doute par les auditeurs. Une remise en question aurait pu mettre en péril la relation interpersonnelle. De manière générale, ce constat montre surtout la cohésion de l'interaction : en effet, l'auditeur appelle en fin de compte l'animateur pour recevoir ces directives, ce qui fait que la formulation (qu'il s'agisse d'une recommandation ou d'une obligation) importe peu et ne compromet pas l'harmonie de l'interaction.

5.5. Conclusion partielle

Les termes d'adresse et les actes de langage jouent un rôle essentiel dans la construction de la relation interpersonnelle qui s'élabore au cours de l'interaction. Ils permettent d'instaurer une relation de proximité ou de distance entre les participants et de confirmer ou d'infirmer leur position (haute ou basse). En effet, le tutoiement, le vouvoiement, les appellatifs, les actes directifs et les compliments permettent aux uns et aux autres de se rapprocher ou de s'éloigner, tout en maintenant une relation stable.

L'analyse des termes d'adresse montre qu'il y a une relation un peu ambiguë entre les

animateurs et les auditeurs. Au cœur de cette relation, surtout verticale, les animateurs occupent la position haute et les auditeurs, la position basse. De ce fait, les premiers peuvent recourir aux anthroponymes, alors que les seconds utilisent surtout les termes de profession, qui fonctionnent ici comme des termes honorifiques, ces termes servant à exprimer la déférence envers l'interlocuteur. Les emplois ne sont donc pas réciproques. D'ailleurs, Vincent (2001 : 182) souligne à ce propos que « les interlocuteurs engagés dans l'action conjointe qu'est la conversation ont pour mandat de respecter les rôles de chacun, ainsi que les devoirs et les privilèges qui s'y rattachent », ce qui nous amène à dire que ces termes honorifiques sont des marqueurs importants du rôle ou du rang assigné à tout un chacun. Cette hiérarchie est néanmoins « affaiblie » par le tutoiement qui est utilisé de part et d'autre et qui nous met face à une relation de proximité entre les animateurs et les auditeurs, comme dans les interactions entre les animateurs et les invités ou les coanimateurs. Il est tout de même important de signaler que la proximité est moins présente chez Socé, qui semble marquer une certaine distance lorsqu'il s'adresse aux auditeurs en raison de l'emploi du vouvoiement et des termes de profession.

Le recours aux actes de langage est aussi révélateur du rôle et du statut des participants. De manière générale, ce sont les animateurs qui produisent des actes directifs et ce sont les auditeurs qui formulent des compliments. La hiérarchie est respectée, tout comme le principe même des émissions de radio religieuses : le maître a pour mission d'éclairer les disciples, les disciples expriment leur gratitude pour les enseignements passés ou à venir. En outre, la prépondérance des obligations est sans surprise. En effet, non seulement nous sommes dans le cadre d'une relation verticale, dans laquelle l'animateur joue le rôle de professeur ou guide et l'auditeur, celui d'élève ou de disciple, mais nous sommes dans le cadre d'émissions religieuses dont le principal mandat est de donner les principes fondamentaux de la religion musulmane et d'insister sur ces derniers. Ces obligations marquent ainsi la relation verticale, mais présentent aussi un discours de type menaçant, qui vise à faire peur aux auditeurs et à les renvoyer vers une religion plus orthodoxe.

Les obligations ont une dimension menaçante puissante, certes, mais nous avons vu comment les animateurs les adoucissent dans leur discours. En effet, même si la répétition a

pour effet de les accentuer, le tutoiement et la généralisation participent à les rendre moins agressives pour les interlocuteurs. Bergeron (2001 : 39) souligne à cet effet que

[L]es actes directifs étant particulièrement menaçants pour l'image de l'interlocuteur à qui ils sont destinés, il n'est pas rare que celui qui les émet ait recours à diverses stratégies visant à atténuer la menace qu'ils représentent du point de vue interactionnel, contribuant à sauvegarder l'harmonie de sa relation avec l'interlocuteur.

Les recommandations étant moins embarrassantes pour les différentes faces des interactants, elles sont plus admissibles pour les auditeurs, ces derniers ayant (l'impression d') une certaine liberté de choix, ce qui leur permet donc de construire une relation somme toute harmonieuse.

Nous avons d'ailleurs remarqué que les auditeurs ne contestent jamais la validité des actes de langage ni la légitimité des animateurs à produire ces actes, ce qui conforte ces derniers dans leur rôle et permet aussi d'établir une relation harmonieuse sans remise en question. C'est sans doute grâce à la négociation des animateurs (emploi du tutoiement, de la minimisation et des anthroponymes, ce qui crée une relation de proximité) qu'un tel résultat est obtenu puisque, « chaque fois, on doit négocier les places et les rôles, protéger son image et celle de l'autre, anticiper les mésinterprétations, prévenir les gaffes ou les réparer, ménager les susceptibilités » (Vincent, 2001 : 195), et ce, afin d'entretenir une relation non conflictuelle. Il est aussi important de signaler que les auditeurs, en posant des questions aux animateurs, les autorisent à se placer dans leur rôle de donner des directives. Cette autorisation fonctionne en fait comme un laissez-passer pour l'acte menaçant.

Par ailleurs, l'harmonie au sein de la relation est surtout visible avec les compliments. En effet, ces derniers jouent un rôle important. Ce sont les auditeurs qui complimentent les animateurs sur le contenu des émissions et sur leurs différentes réalisations. D'après certains chercheurs, ce sont ceux qui ont la position haute, en l'occurrence les animateurs, qui complimentent, ce qui n'est pas le cas dans notre corpus. Les compliments fonctionnent comme des anti-FTA qui permettent de construire une relation consensuelle. En réponse

aux compliments, les animateurs utilisent l'acceptation et l'accord, qui, eux aussi, participent à cette construction.

Nous pouvons donc dire que la relation qui se construit entre les différents interactants est une relation consensuelle, marquée par une certaine proximité, même si les animateurs ne mettent pas de côté leur mandat religieux, mandat qui leur confère une position haute. Ce n'est pas contradictoire en ce sens où utiliser leur rôle de façon coercitive serait un risque et une puissante menace pour le bon déroulement de l'interaction. De plus, ceci mettrait ainsi en péril la relation interpersonnelle entre les animateurs et les auditeurs. Exprimer une grande distance et mettre trop en évidence le caractère hiérarchique de la relation pourraient avoir pour résultat l'interruption de l'interaction et, surtout, la rupture du contrat de communication qui, à son tour, pourrait conduire au « malheur conversationnel », alors que nous avons constaté que la hiérarchie modérée et la proximité qui est établie entre les interlocuteurs contribuent à la construction d'une relation consensuelle, ou, tout simplement, d'un « bonheur conversationnel ».

Chapitre 6

Construction d'un personnage charismatique

Notre objectif dans ce chapitre est de rendre compte de la construction argumentative du discours des animateurs religieux. Rappelons d'abord que l'argumentation est composée de trois pôles qui sont non pas concurrents, mais plutôt complémentaires⁸⁷, Comme le signale Perelman (2002 [1977] : 111) :

Les propos de l'orateur donnent de lui une image dont l'importance ne doit pas être sous-estimée : Aristote la considérait, sous le nom d'ethos oratoire, comme une des trois composantes de l'efficacité dans la persuasion, les deux autres étant le logos et le pathos, l'appel à la raison au moyen d'arguments et les procédés rhétoriques visant à susciter les passions de l'auditoire.

Nous allons donc présenter les figures discursives pertinentes à la construction argumentative du discours des animateurs par rapport aux trois pôles que sont le logos, l'ethos et le pathos, et ce, tout en prenant en compte le lien particulier qui existe entre argumentation, rhétorique et figures, lien qui a toujours été complexe. Bonhomme (2009 : 2) souligne à cet effet que

[I]es notions de « rhétorique » et d'« argumentation » entretiennent des rapports complexes, tantôt de convergence (est considéré comme rhétorique un discours argumentatif à finalité persuasive), tantôt de différenciation (un discours est vu comme rhétorique, sans s'avérer pour autant argumentatif), tantôt d'inclusion (l'argumentativité n'est alors qu'une des dimensions d'un discours rhétorique).

L'emploi des figures comme instruments persuasifs, comme expression de la passion ou encore comme outils ornementaux a été au cœur de cette « relation complexe », ce qui a conduit, au fil du temps, à des perceptions divergentes du rôle des figures dans le discours dit persuasif.

⁸⁷ L'argumentation ainsi que les trois pôles qui la composent ont été traités en détail dans la partie théorique.

Dans notre corpus, nous avons recueilli différentes figures utilisées par les animateurs. Il s'agit entre autres de la concession, de l'exemple, de la réfutation, de la répétition, de la comparaison, de la métaphore, de l'opposition, etc. Dans le contexte même des émissions radiophoniques, cet emploi permet de « mettre en scène » le discours de l'animateur, de rendre ce discours vivant pour l'auditeur, qui n'est relié que de façon auditive à l'animateur. En effet, selon Basset, Priego et Garcia (2004 : 49), « à la radio, la principale contrainte est l'absence d'éléments visuels pour faire image. C'est pourquoi, qu'il raconte ou qu'il argumente, l'animateur radio cherche à "faire voir" à ses auditeurs ce dont il parle ». Il a alors recours à différents procédés. Nous considérons, à la suite de Bérubé et Leclerc (2004 : 37), que l'utilisation de ces procédés n'est jamais fortuite « puisque le locuteur cherche manifestement à produire un effet sur son interlocuteur ».

Pour notre analyse, nous avons choisi de ne pas traiter toutes les figures utilisées, mais plutôt de nous concentrer sur celles qui, à notre avis, sont les plus pertinentes puisqu'elles sont les plus fréquentes dans le discours des animateurs religieux. De ce fait, elles permettent de mettre en relief la construction argumentative du discours des ces derniers : il s'agit plus précisément de l'énumération (section 6.1.2.), de la répétition (section 6.1.3.), de le discours rapporté (section 6.1.4.), de l'exemple (section 6.1.5.) et de l'accumulation (section 6.1.6.). Toutefois, avant de décrire en détail ces différentes figures aux sections mentionnées, nous en présenterons, à la section 6.1., un survol historique général. Nous verrons subséquemment le fonctionnement de ces figures dans le discours religieux (section 6.2.) et nous terminerons par l'analyse de l'ethos (section 6.3.), du logos (section 6.4.) et du pathos (section 6.5.).

6.1. Les figures du discours

Dans cette section, nous verrons d'abord les figures dans la rhétorique traditionnelle et ensuite comment elles sont traitées dans l'argumentation moderne.

6.1.1. Les figures dans la rhétorique traditionnelle

Les figures sont traditionnellement divisées en deux principaux groupes que sont les figures de mots et les figures de pensée. Peu importe le groupe dans lequel elles s'insèrent, les figures sont définies par Fontanier (1968 [1821-1827] : 64) comme « les traits, les formes ou les tours plus ou moins remarquables et d'un effet plus ou moins heureux, par lesquels le discours, dans l'expression des idées, des pensées ou des sentiments, s'éloigne plus ou moins de ce qui est l'expression simple et commune ». Cette idée d'écart à la norme se trouve aussi dans la définition d'Arcand (2004 : 9), pour qui la figure est « d'abord comme une formulation personnelle qui se substitue à une formulation courante; ensuite, comme une formulation dont on a détourné l'usage », formulation qui sert à ajouter du sens, à fournir l'expression appropriée à l'impression qu'on veut faire naître, à établir une complicité, à frapper l'imagination, à amuser et, enfin, à favoriser la persuasion. C'est sans doute ce dernier effet qui nous intéresse le plus dans notre analyse puisqu'il est en rapport direct avec la fonction argumentative de la figure.

Qui plus est, dans la rhétorique traditionnelle, les figures sont considérées comme une part entière de l'entreprise de persuasion et font d'ailleurs l'objet de nombreux traités. Plus précisément, à la période classique, chaque rhéteur donne un sens particulier ou des terminologies différentes aux figures, ce qui complexifie l'étude de ces dernières, et, conséquemment, notre analyse se fonde, en grande partie, sur une liste et des exemples qui se contredisent d'un auteur à l'autre. Le terme *catalogue*, employé par Dubois (1997 : 27), est bien adéquat pour rendre compte de la nature de ces listes et exemples puisqu'il s'agit de répertoires ou d'inventaires particuliers des figures de mots. Il est important de noter que les figures sont, en cette « période », considérées comme totalement argumentatives, en ce sens où elles permettent de persuader et de convaincre les récepteurs. En effet, elles permettent de « frapper l'imaginaire » des interlocuteurs et de « faire naître une certaine complicité » entre les interactants.

Après cela, les figures tombent en disgrâce parce qu'elles sont vues comme de simples ornements devenus superflus pour le discours persuasif. Frédéric (1985 : 4) souligne à ce propos que « le climat général semble être celui d'un certain mépris ou, tout au moins, d'une certaine méfiance à l'égard des figures de répétition et, en général, des figures de mots ». Dubois (1997 : 51) abonde en ce sens et ajoute en citant Amar (1811) qu'« [à] partir du XVII^e siècle, l'étude des figures perd du terrain. [...] Les figures de mots répertoriées ordinairement par les rhéteurs de l'Antiquité (l'énumération et la répétition entre autres) sont complètement passées sous silence. On les considère comme des puérités de style qui rendent le discours artificiel »⁸⁸. Les figures perdent ainsi leur valeur argumentative au profit de leur fonction affective et ornementale. Fontanier (1968 [1821-1827]) revient sur la dimension argumentative des figures sans pour autant s'y appesantir. En effet, son ouvrage « renferme bien quelques commentaires succincts sur la dimension persuasive des figures, mais ces commentaires sont relégués à l'arrière-plan de ses développements » (Bonhomme, 2009 : 3).

6.1.2. Les figures dans l'argumentation moderne

À partir de 1958, avec la publication du *Traité de l'argumentation* de Perelman et Olbrechts-Tyteca, une nouvelle ère s'ouvre pour les figures. En effet, les auteurs, ne faisant pas de différence entre la rhétorique et l'argumentation, redonnent ainsi aux figures leurs lettres de noblesse avec l'émergence des nouvelles théories de la rhétorique et de l'argumentation et optent pour une relation d'interdépendance entre ces deux nouvelles approches. Ils reviennent entre autres sur le caractère argumentatif de certaines figures en les comptant comme partie prenante de la catégorie « arguments ». Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008 [1958] : 229) considèrent

[u]ne figure comme argumentative si, entraînant un changement de perspective, son emploi paraît normal par rapport à la nouvelle situation suggérée. Si, par

⁸⁸ Il y a cependant deux exceptions que sont les œuvres de Dumarsais (1977 [1730]) et de Fontanier (1968 [1821-1827]). Ces dernières offrent une étude systématique des figures, même si les classements peuvent être sujets à des critiques, et sont considérées comme le début de la stylistique.

contre, le discours n'entraîne pas l'adhésion de l'auditeur à cette forme argumentative, la figure sera perçue comme ornement, comme figure de style. Elle pourra susciter l'admiration, mais sur le plan esthétique, ou comme témoignage de l'originalité de l'orateur.

Amossy et Koren (2009 : en ligne) affirment à ce propos que l'argumentativité de la figure dépend des pratiques discursives qui intensifient et condensent la force illocutoire, d'où résultent la persuasion de l'auditoire ainsi que l'incitation à la coopération et à l'action. Le contexte est donc primordial puisqu'il détermine la valeur argumentative de la figure utilisée. Dans cette perspective, les auteurs du *Traité de l'argumentation* notent que les figures en sont arrivées à perdre leur dimension argumentative parce que,

[à] partir du moment où une figure est détachée du contexte, mise dans un herbier, elle est presque nécessairement perçue sous son aspect le moins argumentatif; pour saisir son aspect argumentatif, il faut concevoir le passage de l'habituel à l'inhabituel et le retour à un habituel d'un autre ordre, celui produit par l'argumentation au moment même où il s'achève. En outre, et c'est peut-être là le point le plus important, il faut se rendre compte de ce que l'expression normale est relative non seulement à un milieu, à un auditoire, mais à un moment déterminé du discours (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008 [1958] : 231).

En d'autres termes, l'élément contextuel est essentiel parce que c'est en usage que la figure acquiert sa valeur argumentative, (Amossy (2010 [2000] : 183). Perelman et Olbrechts-Tyteca étudient alors les figures du choix, de la présence et de la communion et montrent ainsi que l'emploi de certaines figures a un effet particulier « dans la présentation des données, [dans la façon] d'imposer ou de suggérer un choix, d'accroître la présence ou de réaliser la communion avec l'auditoire » (2008 [1958] : 233). La particularité de ces auteurs réside dans le fait que, contrairement aux traités traditionnels, qui offrent des analyses exhaustives et des classifications, les figures sont cette fois « démembrées » afin de mieux rendre compte de « leur signification argumentative ». Selon Tindale (2004 : 67), ce choix ainsi que le refus de catégoriser les figures constituent l'originalité de l'œuvre de Perelman et Olbrechts-Tyteca. Selon ces derniers (2008 [1958] : 226), « si l'on néglige [le] rôle argumentatif des figures, leur étude paraîtra rapidement un vain passe-temps ». Ainsi, les figures sont alors abordées selon leur fonction discursive.

Après Perelman et Olbrechts-Tyteca, les figures ont été revisitées par plusieurs auteurs, dont Reboul (2011 [1991]), Plantin (1993, 2009), Bonhomme (1998, 2005, 2009), Amossy (2010 [2000]), Tindale (2004) et Molinié (1994). Amossy (2010 [2000] : 180) mentionne que les nouvelles approches de ces auteurs

[r]efusent [toutes] la division entre *inventio* et *elocution* et intègrent pleinement tout ce qui relève du figural dans l'ensemble des moyens verbaux qui visent à persuader ou encore à infléchir des façons de penser et voir. Elles s'opposent aussi à la dévalorisation, dans les théories de l'argumentation, des figures considérées comme ornementales afin de leur restituer la place d'honneur qui leur est due.

Même s'ils s'accordent à ce sujet, les auteurs abordent néanmoins les figures d'un point de vue qui leur est propre. Ainsi, Reboul (1984 et 2011 [1991]) est l'un des premiers à s'intéresser aux figures qui participent à la construction de l'ethos et il « défend l'idée qu'une figure ne peut être rhétorique que si elle est argumentative, d'où il exclut de la rhétoricité les figures poétiques, humoristiques ou lexicales » (Bonhomme, 2009 : 3). Plantin (2009 : en ligne), quant à lui, va un peu à l'encontre de Reboul et stipule que « les figures peuvent et doivent être systématiquement intégrées à la théorie de l'argumentation » puisqu'elles « sont un constituant primordial du discours argumentatif ». Amossy (2010 [2000] : 184-186), pour sa part, analyse surtout les figures en relation avec le logos et le pathos. Elle considère l'argumentativité comme « un trait inhérent du discours » : en d'autres termes, elle répertorie les différentes figures qui participent à la construction argumentative du logos et du pathos. Pour Bonhomme (2009 : 5), les figures « contribuent à la persuasion, en agissant sur les capacités de décision des allocutaires en vue de changer leurs comportements. Quand elle aboutit, une telle persuasion se traduit par un renforcement de leurs croyances et de leurs convictions ». Pour Bonhomme, les figures ne sont pas d'essence argumentative, mais peuvent le devenir grâce à certains facteurs qui leur confèrent un potentiel d'argumentativité. Il souligne que l'argumentation par les figures contribue à l'argumentation par séduction au sens où l'entend Grize (1981) : il s'agit d'une argumentation qui a « recours aux manipulations de valeurs et à leur logique impulsive, par opposition à la logique rigoureuse de l'argumentation par explication » (Bonhomme, 2005 : 186). Bonhomme insiste sur le fait que les figures sont importantes tant sur le plan

du logos que sur celui du pathos.

6.1.3. La répétition

La répétition est considérée comme l'une des plus puissantes des figures, et ce, parce qu'elle peut impliquer tous les éléments d'un discours, depuis la reprise des sons jusqu'à la reprise d'une idée entière (Molinié, 1994 : 102). Dans la rhétorique traditionnelle, les rhétoriciens lui accordaient une importance particulière et c'est la raison pour laquelle elle avait notamment une place de choix dans de nombreux traités. Qui est plus, elle gagne davantage en estime au XIX^e siècle : en effet, selon Frédéric (1985 : 5), « on arrive [...] à une situation vraiment étonnante, que les figures de répétition, connues et appréciées par tous les auteurs de l'Antiquité, du Moyen Age et de la Renaissance, ne trouvent leur consécration la plus totale qu'au XIX^e siècle, à l'époque où la presque totalité des auteurs de traités proclament leur déclin ».

Pour Fontanier (1968 [1821-1827] : 329), la répétition implique d'« employer plusieurs fois les mêmes termes ou le même tour, soit pour le simple ornement du discours, soit pour une expression plus forte et plus énergique de la passion ». Qui plus est, Molinié (1994 : 104) définit la répétition en la présentant comme une formule :

Dans notre théorie, la répétition nucléaire a pour modèle : Sal + Sal + Sal = 1 Sél; ou encore 3 Sal = 1 Sél; donc, x Sal = 1 Sél. C'est-à-dire, x fois le même signifiant – une seule fois le même signifié. Il est certain que cette formule a quelque chose de caricatural et de simplificateur, puisqu'elle renvoie essentiellement à un type de répétition : la répétition lexicale. Il n'empêche que c'est certainement là le type le plus important.

Selon Prak-Derrington (2005 : 56), la répétition va à l'encontre de la maxime de quantité de Grice (1979 [1975]) puisqu'elle ne respecte pas le principe d'économie du discours, qui veut que l'on fournisse « la quantité d'informations nécessaires, ni plus ni moins ». Frédéric (1985 : 89) revient aussi sur cet aspect : en effet, elle considère la répétition, une figure toujours facultative, comme « un écart par rapport à la loi du moindre effort, puisqu'elle impose deux éléments ou plus, là où un seul suffirait ou, plus exactement,

puisqu'elle multiplie le même élément, alors qu'une occurrence aurait suffit ». Il n'empêche que le rôle de la répétition dans l'argumentation est indéniable, et Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008 [1958]: 236) la considèrent comme une figure capable d'augmenter le sentiment de présence. Ils affirment qu'elle est « importante en argumentation, alors que dans une démonstration et dans le raisonnement scientifique en général, elle n'apporte rien. La répétition peut agir directement; elle peut aussi accentuer le morcellement d'un événement complexe en épisodes détaillés, aptes, nous le savons à favoriser la présence ».

De manière générale, on parle de « figures de répétition » puisque cette dernière est composée de différents types, et cette composition ressort d'ailleurs des définitions recensées. Cela explique également pourquoi la répétition a connu différentes classifications et une certaine inconsistance terminologique d'un auteur à l'autre. Frédéric (1985 : 75-76) souligne à cet effet que la catégorisation était faite sur la base de la nature des éléments touchés par la répétition, de la place, de la cause et de la modalité de la répétition ainsi que de ses effets dans le discours. Par exemple, la répétition compte, selon Fontanier (1968 [1821-1827]: 323), parmi les figures d'élocution qui consistent à utiliser des mots ou des groupes de mots dans le discours, d'une manière passionnée qui renforce et enjolive l'idée principale, alors que d'autres auteurs l'incluent plutôt parmi les figures de construction qui renvoient à la manière dont les mots sont combinés et disposés, comme c'est le cas chez Fromilhague (1995) et Robrieux (2005 [2000]). La répétition comporte donc différentes structures, tant sur le plan lexical que sur les plans phonologique et sémantique.

Fontanier (1968 [1821-1827]: 125-126) reconnaît cette multiplicité structurale et se propose d'expliquer quelques-unes de ces structures. Frédéric (1985), considère que le premier critère de classement serait le choix ou l'absence de choix de la part du locuteur à produire la répétition. Elle affirme cependant que le seul effet possible des répétitions involontaires et inconscientes est négatif en ce sens où ces répétitions « constituent une entrave à la communication puisqu'elles retardent la réalisation de l'énoncé ou même l'enrayent complètement, dès lors, elles risquent de provoquer une certaine impatience,

voire un certain énervement chez l'interlocuteur » (1985 : 126). Frédéric regroupe les répétitions délibérées en trois classes principales que sont (1) la répétition formelle, qui porte entre autres sur les reprises sur les plans phonique ou lexical; (2) la répétition sémantique, qui «recourt essentiellement à la reprise d'un noyau sémico-connotatif – soit total (répétition synonymique), soit partielle (répétition fondée sur la superposition de sens) – à celle d'un thème (répétition thématique), ou encore à celle d'un référent plus complexe » (Frédéric, 1985 : 188); et (3) la répétition morpho-sémantique, qui combine la reprise d'un élément formel à celle d'un contenu sémantique.

Se fondant sur cette catégorisation, Fromilhague (1995) classe les répétitions selon qu'il s'agit d'une répétition avec ou sans variations. Fromilhague aborde d'abord les répétitions lexicales qui combinent la répétition de signifiants identiques sans variation ou avec des variations morphologiques, et présente ensuite la répétition sémantique qui fait référence au sens des mots. Dans ce cas, la répétition concerne en premier des termes qui sont identiques, mais qui ont des sens différents dans leur utilisation, en second des synonymes ou des juxtapositions de termes suivant une intensité croissante de sens (Fromilhague, 1995 : 32-34).

6.1.4. Le discours rapporté

Le discours rapporté est généralement défini comme référant à « des formes linguistiques qui marquent, de façon plus ou moins univoque, le discours d'autrui » (Rosier, 2008 : 1). Cette mention du discours de l'autre se trouve dans toutes les définitions que nous avons recensées, notamment dans celle de De Gaulmyn (1992 : 22) :

Par discours rapporté, on s'accorde à entendre la retransmission différée qu'un locuteur ou un scripteur L fait des paroles antérieurement prononcées par un locuteur ou scripteur L' (L et L' peuvent représenter une seule et même personne dans deux situations distinctes). L'énoncé d'un DR a pour objet de reproduire un acte d'énonciation déterminé, effectué par un locuteur, identifié, localisé dans le temps et l'espace. Toutefois cette acception classique du DR ne couvre que partiellement les faits observables.

Notons que cette définition fait aussi référence au locuteur qui rapporte ses propres propos produits antérieurement.

Ceci dit, les chercheurs de l'école de Genève (Roulet, Filliettaz et Grobet, 2001) préfèrent le terme *représenté* à *rapporté* lorsqu'il est question du discours d'autrui : ils considèrent que ce discours n'est pas nécessairement un discours énoncé antérieurement ni nécessairement un discours formulé. Néanmoins, le discours rapporté occupe une place importante au cœur de l'argumentation en ce sens où il participe à « l'usage efficace du discours d'autrui à des fins de conviction et de persuasion » (Rosier, 2008 : 116). En effet, selon Vincent et Dubois, le discours rapporté peut être considéré comme « une stratégie de production de parole » (1997 : 15) puisqu'« il vient appuyer ou reproduire une thèse, ou encore déclencher une discussion » (1997 : 23). En d'autres termes, il fonctionne comme une stratégie discursive utilisée par le locuteur dans le but de convaincre son interlocuteur. Les auteurs (1997 : 24-25) soulignent le lien entre discours rapporté et argumentation en ces termes :

[L]e lien le plus étroit que le discours rapporté entretient avec l'argumentation est le recours au discours d'autorité : on cite les propos d'auteurs mandatés pour se prononcer sur un sujet. Si les propos cités ont force d'autorité, tant à cause des auteurs qu'à cause de leur légitimité de se prononcer sur un sujet, le locuteur devient solidaire de l'auteur.

De manière générale, on compte principalement trois façons de rapporter les propos : il s'agit du style direct, du style indirect et du style indirect libre. De Gaulmyn (1992 : 26) fait cette distinction entre les styles direct et indirect :

Dans le cas du discours indirect, l'énoncé rapporté est syntaxiquement subordonné, il est régi par un verbe locutoire antéposé et constitue avec lui une phrase unique. Dans le cas du discours direct, l'énoncé rapporté est indépendant syntaxiquement et son rattachement au contexte peut se faire de deux façons : ou bien il suit une formule de présentation, un verbe locutoire antéposé qui annonce et précède la citation, ou bien il est suivi d'une incise qui l'attribue réactivement à son auteur, incise faite d'un verbe locutoire postposé et d'un sujet inversé.

Cela signifie que, dans le discours direct, le locuteur rapporte simplement les propos de l'autre sans aucun changement avec un verbe introductif, alors que, dans le discours indirect, le locuteur utilise un verbe introductif puis complète avec les propos rapportés. Dans le cas du style indirect libre, le locuteur fait une interprétation des propos rapportés. Pour Vincent et Dubois (1997 : 33), cette dernière stratégie ne s'oppose pas aux deux précédentes parce qu'elle est différente tant sur le plan de « la forme syntaxique » que de « l'énonciation de parole dites ».

Certaines formes de discours rapporté (notamment le discours indirect, discours indirect libre etc.) sont généralement considérées comme faisant partie de la reformulation. La reformulation consiste « à reprendre une donnée en utilisant une expression linguistique différente de celle employée pour la référénciation antérieure » (Petit, 2002 : 491). Pour Le Bot, Schuwer et Richard (2008 : 12), la reformulation désigne « l'opération par laquelle le locuteur recommence une opération de formulation ». Spanghero-Gaillard et Arroyo (2008 : 310) ajoutent que

[l]a reformulation consiste à dire autrement des propos tenus précédemment : ceux d'autrui, pas nécessairement présent, ou ceux de l'énonciateur même. Ce procédé entraîne forcément un changement tout en maintenant un lien très étroit avec les propos antérieurs. La reformulation sert ainsi de point d'ancrage afin de donner suite à une nouvelle étape dans le discours, tout en restant en relation avec la formulation précédente. Reformuler implique donc une pause dans le discours qui maintient non seulement la cohérence et la communication, mais permet aussi de progresser dans la tâche discursive.

Il ressort de cette définition que la reformulation a plusieurs fonctions discursives et qu'elle comprend deux composantes principales : la première réfère à la reprise de ses propres propos et la seconde, à la reprise de ceux d'une autre personne. Spanghero-Gaillard et Arroyo (2008 : 310) parlent respectivement d'auto-reformulation et d'hétéro-reformulation. Elles affirment que, dans les deux cas, « reformuler est un acte intentionnel et spontané découlant d'une prise de conscience de la nécessité d'un complément d'information à donner ». Référant à l'enseignement d'une langue seconde, Spanghero-Gaillard et Arroyo (2008 : 318) soulignent que les reformulations servent, d'une part, à « provoquer la participation active de l'interlocuteur, non expert, en comblant ses lacunes ou en

l'encourageant lorsqu'un quelconque problème surgit » et, d'autre part, à « pallier une difficulté ». En ce qui nous concerne, nous nous intéressons uniquement à la reformulation sur le plan énonciatif, lorsqu'un locuteur reprend les propos d'un autre ou qu'il reprend son propre discours. Selon Petit (2002 : 490),

[s]ont concernés les faits de discours rapporté (discours direct, discours indirect, discours indirect libre, discours direct libre, îlot textuel), mais aussi le dialogisme, au sens bakhtinien du terme, inhérent à toute production discursive. La reformulation est par ce biais le vecteur de l'hétérogénéité du discours, qu'elle soit « montrée » (discours rapporté) ou « constitutive » (dialogisme) [...].

C'est dire que la problématique du discours rapporté va bien au-delà de la distinction faite entre les trois stratégies : en effet, les analystes de discours décrivent le discours rapporté sous différents angles en tenant compte non seulement des multiples façons de rapporter, mais aussi de la position du locuteur et de la manière dont ce dernier évalue l'énoncé qu'il rapporte (Maingueneau, 2002 : 194).

6.1.5. L'énumération

Tout comme la répétition et les autres figures, l'énumération a connu de meilleurs jours lorsqu'elle était l'objet de nombreux travaux dans la rhétorique ancienne, et ce, avant de tomber en désuétude. Elle est souvent considérée comme un équivalent, ou du moins comme une composante, de la répétition. Fontanier (1968 [1821-1827] : 363), qui la nomme *conglobation*, l'assimile à l'accumulation et la définit, en tant que figure de style par amplification, comme « une figure par laquelle, au lieu d'un seul trait simple et unique sur le même sujet, on en réunit, sous un seul point de vue, un plus ou moins grand nombre, d'où résulte un tableau plus ou moins riche, plus ou moins étendu ». L'idée de tableau se trouve aussi dans la définition proposée par Arcand (2004 : 12), qui mentionne que la figure « permet de passer en revue divers aspects d'une réalité en juxtaposant (ou en coordonnant) des mots de même nature et de même fonction ». Qui plus est, Perelman et Olbrechts-Tyteca redonnent à l'énumération son rôle persuasif dans le discours, mais n'en

analysent pas la structure : pour eux, l'énumération en tant que figure d'amplification sert à augmenter le sentiment de présence du locuteur dans son entreprise de persuasion (2008 [1958] : 237), ce qui veut dire que l'énumération joue un rôle argumentatif dans le discours.

Dubois (1993 : 23) aborde, en outre, la difficulté de trouver une définition globale, « claire et fonctionnelle » de l'énumération. La raison en est que les auteurs se sont intéressés à la nature sémantique des éléments énumérés, ce qui a posé les limites à l'étude la figure. Plus précisément, parfois, les auteurs ignorent son premier aspect qui est le rôle argumentatif et se contentent de qualifier les éléments énumérés, comme c'est le cas dans l'exemple suivant, considéré comme une répétition synonymique : « [J]'assume, j'atteste, je certifie, c'est un faux » (Dubois, 1993 : 23). C'est pourquoi d'ailleurs Dubois (1993 : 49) donne une nouvelle définition de l'énumération :

L'énumération représente un procédé discursif caractérisé par le cumul de deux constituants et plus de nature hétérogène partageant la même fonction et appartenant à des catégories structurelles identiques ou équivalentes, procédé dont le rôle consiste à présenter un ensemble référentiel homogène auquel réfèrent les constituants énumérés.

Dubois s'est particulièrement intéressée à l'emploi de l'énumération à l'oral, allant à l'encontre de ce qui est généralement analysé, et elle a déterminé quatre nouveaux niveaux pour l'analyse de cette figure : il s'agit respectivement de la structure, de la représentation conceptuelle et référentielle, de l'articulation et de l'insertion dans le processus interactionnel. Dubois (1993 : 243) souligne que

[c]es quatre niveaux, quoiqu'ils s'enchaînent et interagissent les uns sur les autres continuellement, servent à identifier où, quand et comment les procédés de chaque niveau participent à la création de l'énumération. Autrement dit, par leurs contributions spécifiques à l'organisation du discours, ils jouent un rôle précis dans la construction dynamique et complexe de toutes les séries énumératives.

6.1.6. L'exemple

Dans les différentes définitions relevées dans les dictionnaires⁸⁹, l'exemple apparaît comme un modèle ou une règle servant de référence à une conduite : ce modèle ou cette règle seraient alors à imiter. Qui plus est, le rôle de l'exemple dans l'argumentation est attesté depuis l'Antiquité. Aristote (1991 : 78) considère d'ailleurs que toute argumentation repose fondamentalement sur le syllogisme et l'induction, qui sont représentés sous l'enthymème et l'exemple :

J'appelle enthymème le syllogisme de la rhétorique; exemple, l'induction de la rhétorique. Tous les orateurs, en effet, pour produire la persuasion, démontrent par des exemples ou des enthymèmes; il n'y a pas d'autres moyens que ceux-là. Donc, s'il est d'absolue nécessité que toute démonstration se fasse ou par syllogisme ou par induction (évidence qui résulte de nos *Analytiques*), ces deux méthodes sont nécessairement identiques dans les deux arts.

Cela signifie que l'exemple est partie intégrante du logos et, dans cette perspective, Zimmermann (1992 : 199), reprenant les propos de Maspéro (1928), affirme que l'exemple « n'est pas une simple illustration du raisonnement, [qu']il tient la place du raisonnement lui-même, [qu']il est le nerf de la preuve ».

Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008 [1958]) reviennent aussi sur l'argumentation par l'exemple dans le cadre des liaisons qui fondent la structure du réel. Ils parlent d'argumentation du particulier au particulier puisque, comme le stipule Perelman (2002 [1977] : 135), argumenter par l'exemple revient à « rechercher, à partir du cas particulier, la loi ou la structure qu'il révèle ». Perelman (2002 [1977] : 135) ajoute

[qu']argumenter par l'exemple, c'est présupposer l'existence de certaines régularités dont les exemples fourniraient une concrétisation. Ce qui pourrait être discuté, quand on a recours à des exemples, c'est la portée de la règle, le degré de généralisation, que justifie le cas particulier, mais non le principe même de la généralisation.

Sur la base de cette conception, Reboul (2011 [1991] : 160) définit alors l'exemple comme

⁸⁹ Nous avons consulté Le Larousse (2011), Le NPR (2012) et le TLFi (2002).

« une induction dialectique, qui va du fait au fait en passant par une règle sous-entendue ». L'exemple fait donc référence à un fait ou à un phénomène déjà vécu sur lequel le locuteur se fonde en vue de convaincre l'autre. Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008 [1958] : 475) affirment en ce sens que,

[q]uelle que soit la manière dont l'exemple est présenté, dans quelque domaine que se déroule l'argumentation, l'exemple invoqué devra, pour être pris comme tel, jouir du statut de fait, au moins provisoirement; le grand avantage de son utilisation est de porter l'attention sur ce statut. [...] Le rejet de l'exemple, soit parce qu'il est contraire à la vérité historique, soit parce que l'on peut opposer des raisons convaincantes à la généralisation proposée, affaiblira considérablement l'adhésion à la thèse que l'on voulait promouvoir.

En d'autres termes, l'exemple acquiert plus de force persuasive en étant tiré du réel et aurait ainsi plus de poids pour convaincre autrui. Aristote (1991) distingue donc deux types d'exemples : l'exemple réel, qui vient d'un fait du passé, et l'exemple fictif, qui est tout simplement inventé par le locuteur. Soulignons toutefois que le « fictionnel serait un moyen de preuve inférieur à l'historique » (Amossy, 2010 [2000] : 121).

Si Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008 [1958]) font la différence entre l'exemple et l'analogie, tel n'est pas le cas pour la plupart des auteurs. Ainsi, l'exemple et l'analogie sont considérés comme des figures fondées sur le particulier, figures dont le but est de déduire à partir de quelque chose qui s'est passé antérieurement, c'est-à-dire que « le nouveau est mis en perspective et éclairé par le familier et l'ancien » (Amossy, 2010 [2000] : 121), ce qui résulte souvent en un amalgame des deux. Dans notre cas, nous optons pour une différenciation entre les deux puisque nous considérons que l'exemple est choisi de manière délibérée par le locuteur puisque « de par son caractère particulier, [il] ramène le discours à une dimension concrète, personnelle, explicite et souvent prototypique » (Vincent 1994 : 93). Vincent (1994 : 93) souligne dans cette perspective que

[l]'exemple fonde une relation d'inclusion d'un objet dans une classe générale déterminé. [Tandis que], par opposition, l'analogie qui appartient au domaine de la comparaison, suppose une relation de ressemblance (possible) entre deux objets établie à partir d'une propriété qui leur est commune.

6.1.7. L'accumulation

Traditionnellement connue sous le nom de *congérie*, l'accumulation consiste à entasser « plusieurs mots de même nature et de même fonction, souvent de façon désordonnée », dans le but de « rendre une idée plus frappante » (Arcand, 2004 : 17-18). C'est l'effet d'« entassement » qui fait que l'accumulation est souvent confondue avec l'énumération : Fontanier (1968 [1821-1827]), par exemple, englobe les deux dans la conglobation.

L'effet de profusion créé par l'accumulation permet de frapper l'esprit de l'auditeur et d'ainsi l'amener à adhérer aux propos du locuteur parce que, comme le soulignent Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008 [1958] : 194), « l'accumulation de récits, même contradictoires, sur un sujet donné, peut susciter l'idée de l'importance de celui-ci ». Pour Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008 [1958] : 317), l'accumulation est une figure d'amplification puisque « l'énumération des parties a pour effet d'augmenter la présence ». Dans le cadre de notre analyse, nous nous intéressons surtout à cette accumulation de détails, d'arguments ou de figures que le locuteur utilise pour renforcer ses propos. Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008 [1958]) ont souligné les avantages de ce type d'accumulation, qui accroît dès lors l'ampleur de l'argumentation.

6.2. Fonction argumentative des figures dans les émissions religieuses

Dans cette section, nous analyserons les différentes figures présentes dans le discours des animateurs et nous étudierons leur fonction argumentative. Nous nous concentrerons ici sur les émissions en solo : ce choix s'appuie sur le fait que les animateurs ont plus de latitude dans ce type de format, et ce, parce qu'ils ont plus de temps d'antenne. Nous verrons successivement la fonction argumentative de la répétition, du discours rapporté, de l'énumération et de l'exemple.

6.2.1. Fonction argumentative des répétitions

Notre objectif dans cette partie est d'examiner les répétitions présentes dans les discours religieux de Socé et de Sall. Plus particulièrement, les répétitions sur lesquelles nous porterons notre attention sont celles qui sont délibérément employées par un des locuteurs en vue de convaincre ses interlocuteurs ou ses auditeurs ou, du moins, en prévision de les faire agir. Pour cette raison, nous n'avons pas recensé les occurrences de répétitions qui étaient causées par un lapsus, par un tic langagier ou par la recherche de la suite de sa pensée. Nous n'avons également pas relevé toutes les répétitions systématiques : nous faisons ici référence aux répétitions de termes ou d'expressions, comme « Allah est grand, louanges à Allah », qui sont utilisées par les animateurs. N'oublions pas que nous sommes en présence d'émissions religieuses et que nous avons préalablement mentionné que la religion et, tout simplement, Allah sont omniprésents dans le discours des animateurs. Partant de ces critères, nous avons recueilli 183 occurrences chez Socé et 178 chez Sall.

6.2.1.1. Les types de répétitions

Puisqu'il existe déjà plusieurs études portant sur les types de répétitions et sur leur classification, notamment l'œuvre de Frédéric (1985), nous ne présenterons pas ces figures en détail et nous nous limiterons plutôt à classer les répétitions selon leur nature et selon la manière dont elles sont produites par les animateurs religieux. Plus particulièrement, ce ne sont pas tant les différentes figures de répétitions qui nous intéressent ici, mais plutôt leur valeur argumentative.

Toutes les répétitions recueillies sont dites lexicales. Selon Frédéric (1985 : 152), la répétition lexicale « consiste dans une reprise intégrale d'un terme ou d'un groupe de termes, ce qui signifie que tout terme repris doit l'être avec la catégorie grammaticale à laquelle il appartient, la totalité des phonèmes et des graphèmes qui le composent, ainsi qu'avec l'intégralité de son noyau sémico-connotatif ». Ainsi, la répétition lexicale ne concerne pas exclusivement un terme unique, mais prend aussi en charge les syntagmes, les

propositions, les phrases ou les groupes de phrases. Cette reprise de termes ou de phrases peut se faire de manière immédiate ou interrompue. Selon Frédéric (1985 : 156-158), « lorsque le mouvement de reprise suit immédiatement le terme ou le groupe de termes répété, nous nous trouvons en présence d'une répétition lexicale immédiate » et, « lorsque la seconde occurrence du terme ou du groupe de termes est séparée de la première par la présence d'un ou plusieurs autres termes, nous avons affaire à une répétition lexicale différée (ou répétition en contact interrompu) ».

La composition des répétitions relevées est résumée dans le tableau suivant.

Tableau 11⁹⁰
Distribution en pourcentage des types de répétitions

Types	Socé N=183	Sall N=178
Phrase ou groupe de phrases	86	80
Terme ou syntagme	14	20
Répartition globale		
Répétition immédiate	55	54
Répétition différée	45	46

N= le nombre de répétitions.

Il ressort du tableau que les deux animateurs ont plus recours à la répétition de phrase ou de groupe de phrases (86 % chez Socé et 80 % chez Sall) qu'à celle de terme et de syntagme (14 % chez Socé et 20 % chez Sall). Les exemples 58 et 59 illustrent cet aspect.

Exemple 58

Nous avons l'habitude à chaque Magal de prendre un panégyrique parce que Serigne Touba a dit « *karaamati fi hati yaddi* », **son bienfait**, si tu veux le connaître il faut lire **ce qu'il a écrit de sa main, ce qu'il a écrit de sa main**, de ce fait tu connaîtras **son bienfait** (Socé, 3 février, solo).

Nous voyons dans cet exemple que la répétition du syntagme « son bienfait » est faite de manière séparée, ce qui relève de la répétition lexicale différée, alors que la phrase « ce qu'il a écrit de sa main » est répétée de façon immédiate.

Exemple 59

Il dit « *mawtan mujhizaa* », ou vous attendez une mort qui quand elle arrive, on vous prépare et vous met dans votre tombe, vous êtes **couchés, couchés** seulement pour toujours, avant de vous coucher faites des efforts, « *al mubad ra ilal hamali habla huluuli al awa-ihî wal fitan* », il dit « *hawî dajjal fa charru haa-ibin yuntatar* », ou vous attendez le faux messie ou antéchrist, il dit que **de ce qu'attendent les êtres humains, le faux messie est le pire, de ce qu'attendent les êtres humains, le faux messie est le pire** (Sall, 21 janvier, solo).

Nous avons ici aussi une répétition de terme avec « couchés » et cette reprise est immédiate. Notons également la répétition d'une phrase qui, elle aussi, est en contact immédiat.

6.2.1.2. Valeur d'intensification

L'une des premières fonctions de la répétition est sans doute l'intensification : en effet, la répétition permet dès lors au locuteur d'insister sur un terme ou sur une idée qu'il veut véhiculer, ce qui est notable dans les deux exemples présentés précédemment. Quand Socé répète le syntagme *son bienfait* en différé, insérant une explication entre les deux occurrences, il insiste certes sur l'importance de connaître le bienfait du fondateur du mouridisme, mais il met d'autant plus l'accent sur la manière de le faire, soit en lisant ce que le fondateur a écrit de sa main, ce qui est également répété.

Il en va de même pour Sall dans l'exemple 59, avec la répétition du verbe *couché* de manière à mettre l'accent sur l'immobilité du mort. Cette répétition est également une mise en garde adressée aux musulmans, qui doivent, comme l'animateur l'indique, faire des efforts avant d'en arriver à cette position. De plus, la répétition de la dernière phrase, « de

⁹⁰ Les pourcentages ont été arrondis à l'unité.

ce qu'attendent les êtres humains, le faux messie est le pire », est également une forme d'insistance en lien avec cette mise en garde. Bref, la répétition permet, dans les deux exemples présentés, d'insister sur des faits particuliers : les animateurs marquent leur intérêt pour ces faits en attirant l'attention des auditeurs sur un mot ou une phrase (Arcand, 2004 : 146).

6.2.1.3. La répétition comme outil pédagogique

Par le recours aux schémas discursifs, nous avons vu aux chapitres précédents, notamment au chapitre portant sur la structure, que les animateurs produisent un discours pédagogique. Dans cette perspective, la répétition peut aussi être interprétée comme un outil pédagogique : en effet, l'animateur, qui se présente comme un professeur, l'utilise dans le but d'enseigner quelque chose à un auditeur. Autrement dit, grâce à la répétition, il essaie d'inculquer des notions ou des concepts à celui qui l'écoute. Les exemples 60 et 61 illustrent ce rôle que joue la répétition :

Exemple 60

Aujourd'hui nous allons étudier la **sourate *al-baladi***, *balad*, *al balad* signifie **pays**, c'est le **pays**, le Coran l'a appelé **le pays**, donc le **pays**, tu vois que dans cette sourate Allah traite de plusieurs choses qui se passent d'habitude dans **un pays**, mais celui qui dirige **un pays** et qui réussit ces choses, on peut dire qu'il est meilleur, le meilleur, c'est pourquoi celui qui cherche à diriger **un pays** aussi, il doit étudier **la sourate *al baladi*** pour voir ce qu'Allah recommande, tu sais c'est pour les sortir de leurs problèmes que les gens votent pour toi, s'ils votent pour toi et que tu ne règles pas leurs problèmes, ils ont le sérieux de t'enlever et de mettre un autre.

Donc étudions **la sourate *al baladi***, on a appelé **la sourate *al baladi*** qui signifie **pays**, c'est **le pays**, elle comprend 20 versets, elle a été révélée à la Mecque, en ce temps le prophète était à la Mecque, on l'a appelé ***al baladi***, **le pays**, parce que Allah la commence, la sourate, en jurant par **le pays** où se trouve la Mecque, la Mecque, la Mecque qu'Allah a honorée avec la maison d'Allah qui ne se trouve nulle part ailleurs, partout ailleurs il n'y a que des petites et des grandes mosquées qu'on appelle la maison d'Allah, mais celle qu'Allah a appelée lui-même dans le Coran sa maison, la Kaaba, où se trouve-t-elle? À la Mecque (Socé, 5 février, solo).

Exemple 61

Le septième est de **vouloir pour lui ce que tu veux pour toi-même**. Le septième droit dans les droits du voisin est de vouloir pour lui, ton, **de vouloir pour lui ce que tu veux pour toi-même, mais de refuser pour lui aussi ce que tu refuses pour toi**, cela, tant que tu ne le penses pas à l'égard de ton voisin, tu lui causes de grands préjudices, **ce que tu veux pour toi-même, tu le veux pour lui, et ce que tu refuses tu le refuses pour lui**. Maintenant, là, l'Islam dit qu'il faut vouloir pour lui tel tel et tel, **tout ce que tu veux pour toi, il faut le vouloir pour lui, mais tout ce que tu refuses pour toi, refuse-le pour lui**. Si tu refuses la honte pour toi, refuse-la pour lui, si tu veux pour toi la victoire, il faut la vouloir pour lui (Sall, 11 février, solo).

Dans l'exemple 60, il semble que Socé cherche à graver la signification de cette sourate dans l'esprit de l'auditeur. En effet, il répète « la sourate al baladi » trois fois de manière différée et la définition qu'il en donne, c'est-à-dire « pays », est répétée quant à elle dix fois dans cet extrait. Cette répétition apparaît comme un martèlement qui vise à créer un écho, cet écho ayant pour but d'aider l'auditeur à faire sienne cette définition, en la mémorisant ou en la retenant à force de l'entendre. Cet écho est aussi visible dans l'exemple 61, dans lequel Sall fait la même chose en répétant « le septième droit du voisin » trois fois et cette reprise permet à l'auditeur de prendre conscience de l'importance de ce septième droit entre voisins. De plus, cette prise de conscience peut influencer l'auditeur afin qu'il change ses habitudes ou afin qu'il réfléchisse à sa relation avec ses voisins. Nous pensons d'ailleurs et c'est une hypothèse que c'est cela que vise l'animateur religieux.

Le but des animateurs est bien sûr de se faire comprendre par les auditeurs, mais aussi, nous l'avons mentionné, de lutter contre l'oubli en gravant des informations dans l'esprit des auditeurs. Les animateurs agissent ainsi comme des enseignants qui cherchent à faire assimiler une leçon à leurs élèves par la répétition constante, ce pourquoi nous considérons ici la répétition comme un outil pédagogique. La répétition contribue en outre à forger l'ethos des animateurs : elle leur donne une image positive qui est celle de pédagogues qui œuvrent pour enseigner la religion et en faire comprendre les principaux fondements aux auditeurs. Ces derniers renforcent d'ailleurs cet ethos construit en conférant eux-mêmes ce statut aux animateurs, comme nous l'avons vu aux chapitres précédents.

6.2.1.4. La répétition comme expression de l'émotion

Depuis la rhétorique traditionnelle, au-delà de sa fonction ornementale, la répétition a souvent été assimilée à l'expression de l'émotion ou de la passion: cette caractéristique est remarquable dans la plupart des définitions qui concernent la répétition et permet, dans le discours religieux, de frapper l'esprit de l'auditeur grâce au martèlement des répétitions. Selon Molinié (1992 : 292), la répétition s'accompagne d'un effet possible de dramatisation, faisant émerger le pôle du pathos. Dans cette perspective, la répétition du verbe *coucher* dans l'exemple 59 permet de charger émotivement l'énoncé d'une dimension pathétique. En effet, l'intention de l'animateur n'est sûrement pas de répéter pour le plaisir ni seulement d'insister sur un fait précis, mais, au-delà de ces considérations, de mettre l'auditeur au fait que la mort réfère à l'impassibilité et à l'immobilité. La dimension pathétique renvoie alors à la peur que la mort devrait susciter chez un musulman.

6.2.2. Fonction argumentative du discours rapporté

Nous avons conséquemment recueilli toutes les occurrences de discours rapporté dans les émissions en solo. Nous avons ainsi obtenu un nombre considérable d'occurrences, soit 168 pour Socé et 210 pour Sall. Nous verrons qui sont les énonciateurs de ces discours.

6.2.2.1. Les énonciateurs du discours rapporté

Deux principales catégories d'énonciateurs émergent des occurrences relevées : les animateurs rapportent, certes, leurs propres propos, mais ils rapportent beaucoup plus les propos d'autrui, comme l'indique la distribution des occurrences présentée au tableau 12.

Tableau 12
Distribution en pourcentage des énonciateurs du discours rapporté⁹¹

Énonciateur	Socé N=168	Sall N=210
Animateur	1	4
Autrui	99	96

N= le nombre d'énoncés rapportés

La reformulation de leurs propres propos est presque inexistante chez les animateurs : nous n'en comptons que 1 % chez Socé et 4 % chez Sall. Par contre, les énonciateurs inclus dans la catégorie « autrui » sont nombreux et variés, comme en témoigne le tableau 13. Nous avons relevé 167 occurrences de cette catégorie chez Socé et 202 chez Sall.

Tableau 13
**Distribution en pourcentage des énonciateurs du discours rapporté,
autre que le locuteur⁹²**

Énonciateurs	Socé N=167	Sall N=202
Savants	24	30
Coran et Hadiths	56	27
Indéfinis	20	43

N= Le nombre d'énoncés rapportés

Dans la catégorie « savants », nous avons englobé toutes les occurrences de discours rapportés de personnes qui sont considérées comme des connaisseuses de la religion ou qui, selon Vincent et Dubois (1997 : 118), « socialement ont une certaine compétence réelle dans un domaine précis ». Ces personnes sont, dans notre corpus, ou bien d'origine sénégalaise ou bien d'origine étrangère. La catégorie « savants » occupe 24 % des occurrences chez Socé et 30 % chez Sall, ce qui en fait le deuxième groupe le plus important chez les deux animateurs.

⁹¹ Les pourcentages ont été arrondis à l'unité.

⁹² Les pourcentages ont été arrondis à l'unité.

Socé, dans l'exemple 62, rapporte les propos de Serigne Mouhamadou Al Amine Diop, écrivain sénégalais qui, en 1963, a publié un ouvrage sur la vie et l'œuvre de Serigne Touba. Il est considéré dans la confrérie mouride comme un éminent compagnon de ce dernier, ce qui lui confère un certain statut. Dans l'exemple 63, Sall rapporte les propos de Hassan al Banna, fondateur du groupe des frères musulmans d'Égypte. Hassan al Banna a notamment écrit à propos des fondements islamiques.

Exemple 62

Euh Serigne Mouhamadou Al Amine Diop Dagana, toujours dans *irwaa-un nadim*⁹³, rapporte qu'il a entendu Serigne Touba raconter que quand Mame Mor Anta Sali est décédé, c'est-à-dire quand il était en agonie, Serigne Touba est allé s'asseoir à hauteur de sa tête et s'est mis à réciter la sourate la vache, il a récité le Coran et conclut le lundi, Mame Mor Anta Sali est décédé la nuit du mardi (Socé, 3 février, solo).

Exemple 63

Hassan al Banna à Misra *rahimahul lahu wa rabbi anhu*⁹⁴, disait que « huwal hayaatu, fama hayaatul insaani ilal waqtil lazii yahdihin min saa hatihim wilaadi ilaa saa ati wa faati », la vie, le temps c'est la vie (Sall, 7 janvier, solo).

Dans la catégorie « Coran et Hadiths », nous avons regroupé toutes les occurrences de discours rapportés des prophètes et de Allah, mais aussi des compagnons du prophète Mohamed. Ce groupe est le plus important chez Socé, comptant pour 56 % des occurrences, ce qui n'est pas une surprise puisque nous sommes en présence d'émissions religieuses. Et il est, de ce fait, plutôt convenu que l'animateur ait recours à ce genre de discours rapportés pour étayer sa thèse. Ce qui est surprenant, par contre, c'est que Sall n'emploie ce type de discours rapportés que dans 27 % des cas. Socé rapporte les propos du prophète Issa (PSL) dans l'exemple 64 et Sall, dans l'exemple qui suit, rapporte ceux du prophète Mouhamed (PSL).

Exemple 64

Issa ibnou Marième, Jésus Christ, avait l'habitude de dire « *laa tadhul hikmata fii hayri hah liha fa taz limuha walaa tamnahuh hahlaha fa tazlimuham wahun ka tibiibii yadhunhu dawaahuh haysu yanha lamu annahu yanfaa* », il ne faut

⁹³ L'abreuvement du commensal.

⁹⁴ Que le Seigneur lui accorde la miséricorde.

pas donner le savoir à celui qui ne le mérite pas parce que dans ce temps tu vas faire du tort au savoir (Socé, 15 janvier, solo).

Exemple 65

L'autre enseignement, il dit « *muminuun lil muminiin kal buniyaan, yachuddu ba-adahu ba-ada* », le musulman et son frère musulman, sont pareils aux briques, les briques se posent l'une sur l'une pour faire quelque chose (Sall, 11 février, solo).

Enfin, dans la dernière catégorie, nous avons rassemblé toutes les occurrences pour lesquelles l'énonciateur est indéterminé, soit en raison de l'utilisation du pronom indéfini *on* ou de l'emploi de termes comme *l'homme, la femme, les gens, l'arabe, un chanteur*, etc. De plus, nous avons intégré au groupe « indéfinis » toutes les occurrences dans lesquelles les animateurs mettent en scène une interaction qui n'a pas vraiment existé, par exemple un échange entre des briques ou entre différentes parties du corps humain. Chez Sall, le groupe des énonciateurs indéfinis est le plus important, comptant pour 43 % des occurrences. Dans l'exemple 66, l'énonciateur du discours rapporté est indéterminé parce que l'animateur le nomme « l'arabe ». Il en va de même pour l'exemple 67, dans lequel l'énonciateur est un chanteur arabe, présenté sans plus de précisions.

Exemple 66

L'arabe dit que « *charaful makaan bi charafii ahlihi* », ce qui fait la grandeur d'un endroit, ce sont les gens qui y habitent. Si on dit que Touba est une ville sainte, c'est grâce à Khadimou Rassoul, s'il n'y habitait pas, Touba est pareil à Ndjeguemar (Socé, 5 février, solo).

Exemple 67

« *Ashabas sihara wa afnal kibara karul hadati wa mutul hanchaa iza laylatul hahmarade yawmaha, ataa banhadaa zaalika yawmul fatah* », ndeysaan, c'est un chanteur arabe qui le disait, on dit que la nuit et le jour ont donné des cheveux blancs aux jeunes, la nuit et le jour ont emporté les personnes âgées, il dit que quand la nuit vieillit quelqu'un, le jour emmène un jeune, oui quand la nuit emmène une personne âgée, le jour emmène un jeune (Sall, 21 janvier, solo).

6.2.2.2. Les types de discours rapportés

Les animateurs rapportent leurs propres discours et, plus encore, ceux d'autrui en recourant essentiellement à deux formes différentes : il s'agit de la forme directe, ou style direct, ou de la forme indirecte, ou style indirect. La distribution des occurrences est présentée au tableau suivant.

Tableau 14
Distribution en pourcentage des énoncés rapportés⁹⁵

Énoncés	Socé N=168	Sall N=210
Directs	74	70
Indirects	26	30

N= le nombre d'énoncés rapportés.

Le style direct est le plus important chez les deux animateurs, occupant 74 % des occurrences chez Socé et 70 % chez Sall. L'exemple 68 est une illustration du style indirect et l'exemple 69, du style direct.

Exemple 68

Allah a dit que les gens y avaient la sécurité grâce à sa grandeur (Socé, 5 février, solo).

Exemple 69

Tu entends le Coran dire « *innal insaan laa yathaa anraa ustahna* » ou bien vous attendez « *faharan man siya* », une pauvreté qui va les faire oublier (Sall, 21 janvier, solo).

Nous voyons que, dans ces exemples, les propos rapportés ne sont pas ceux des animateurs, mais plutôt ceux d'autrui. Et dans ces deux cas, il s'agit de propos rapportés du Coran, donc de Allah. Nous tenons à préciser ici le lien qu'il y a entre Allah et le Coran. Ce dernier est, dans la croyance musulmane, le livre sacré envoyé au prophète Mohamed par une autorité

⁹⁵ Les pourcentages ont été arrondis à l'unité.

suprême qui est Allah. C'est la raison pour laquelle, nous avons rassemblé dans la catégorie « Coran » tout ce qui avait trait au livre ou à Allah.

L'importance du style direct s'explique entre autres par le fait que la religion est un sujet assez sensible et que, la plupart du temps, il est plus simple de citer directement les propos venant des livres sacrés et des prophètes que de les interpréter dans le discours indirect. En effet, cette interprétation peut parfois porter à confusion, et ce, même si, à la base, le fait de rapporter les propos d'autrui signifie en quelque sorte que le locuteur est d'accord avec les propos répétés et qu'il les endosse⁹⁶. Vincent et Dubois (1997 : 22) soulignent à cet effet que

[c]et endossement n'est pas toujours présenté explicitement, mais le simple fait d'énoncer les propos sans les renier implique nécessairement une forme d'accord. Plus les propos rapportés ont une fonction argumentative, plus le locuteur doit prendre position; quand les propos sont plutôt anecdotiques, la responsabilité du locuteur n'est que rarement engagée vis-à-vis des propos non sélectionnés de l'auteur.

6.2.2.3. Discours rapportés et arguments d'autorité

Pour donner plus de poids à leurs discours, et ce, dans le but de persuader leurs auditeurs, les animateurs ont recours, nous l'avons vu, aux discours d'autrui. Ces discours sont alors utilisés à titre d'arguments, que l'on appelle *arguments d'autorité*. Notons d'entrée de jeu, à la suite de Vincent et Dubois (1997 : 25), que ce ne sont pas tous les propos formulés par autrui et rapportés par un locuteur qui peuvent être considérés comme un argument d'autorité parce qu'« on cite souvent les propos de personnages qui ne sont pas mandatés spécifiquement pour se prononcer sur un sujet ou qui n'énoncent pas d'arguments ».

L'argument d'autorité fait référence au raisonnement, raisonnement qui prend comme point d'appui le prestige ou la renommée d'un locuteur « mandaté pour se prononcer sur un

sujet » (Vincent et Dubois, 1997 : 118). Ce point d'appui sert à justifier la véracité des affirmations. Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008 [1958] : 411) parlent « d'argument de prestige » et soulignent que « [l']argument de prestige le plus nettement caractérisé est l'argument d'autorité, lequel utilise des actes ou des jugements d'une personne ou d'un groupe de personnes comme moyens de preuve en faveur d'une thèse ». Plantin (1996 : 88), quant à lui, appelle « argument de confirmation » l'argument d'autorité parce que cet argument soutient une conclusion dans une argumentation.

Lorsque nous faisons discursivement appel à une autorité, notre objectif n'est pas tant de raisonner sur son prestige ou sur la pertinence de son savoir, mais plutôt de partager avec elle la responsabilité énonciative de ce que nous affirmons. Toutefois, les lacunes de l'argument d'autorité tournent autour de la crédibilité de l'expert cité et de la pertinence de son savoir en lien avec le thème abordé. C'est la raison pour laquelle, « avant d'invoquer une autorité, on la confirme, on la consolide, on lui donne le sérieux d'un témoin valable [puisque] plus l'autorité est importante, plus son propos paraît indiscutable » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008 [1958] : 415).

De toutes les occurrences de discours rapportés par les animateurs, 86 % chez Socé et 59 % chez Sall peuvent être considérées comme des arguments d'autorité puisque, dans ces cas particuliers, les animateurs ont recours à des paroles d'experts pour appuyer leurs propres propos. Ces experts sont principalement ceux que nous avons regroupés dans les catégories « savants » et « Coran et Hadiths » (tableau 12). Les exemples 70 et 71 illustrent le fonctionnement de ces discours rapportés employés comme arguments d'autorité.

Exemple 70

L'importance de cette sourate, « *sabbihisma rabbikal-alaa* », euh, Mouas raconte que, Mouas ibn Jabbal, le prophète lui a demandé « *hala salayta bi sabbihisma rabbikal-alaa, wa chamsi waduhaha, wa layli iza yahchaha* », quand il prie, il rapporte que le prophète lui a demandé s'il ne pouvait pas prier avec « *sabbihisma rabbikal-alaa* »⁹⁷ ou prier avec « *wa chamsi waduhaha* »⁹⁸,

⁹⁶ Il convient cependant de nuancer ce constat puisqu'il peut arriver qu'une personne reprenne les propos de quelqu'un d'autre dans le but de les contredire et de les réfuter. Cela arrive fréquemment lors des débats politiques ou, de manière générale, au cours de toute interaction polémique.

⁹⁷ « Glorifie le nom de ton seigneur le Très Haut ».

⁹⁸ « Par le soleil et sa clarté ».

ou « *wa layli iza yahcha* »⁹⁹, bien qu'on prie avec toutes les sourates du Coran, mais les trois sourates que le prophète a choisies pour lui demander s'il ne pouvait pas prier avec, celles-là c'est une autre affaire. « *Hala salayta bi sabbihisma rabbikal-alaa, wa chamsi waduhaha, wa layli iza yahchaha* », tu peux prier avec n'importe quelle sourate du Coran ou même un verset, je ne dis pas une sourate, mais même un verset, mais celles que le prophète a choisies, et lui a demandé s'il ne pouvait pas prier avec, il est important d'en tenir compte.

Ahmad, Muslim, Abou Daoud, Tirmidi, Bahiyatou, Ahli Sounan, Mohman ibn Bachir, rapportent que le prophète [PSL], quand il dirigeait la prière de la tabaski ou de la korité, ou la prière de vendredi, le prophète récitait la sourate « *sabbihisma rabbikal-alaa* », dans la première rakat, dans la deuxième, « *hal ataka hadisul hachiya* »¹⁰⁰. Donc le prophète récitait beaucoup ces sourates dans ses prières le vendredi ou la tabaski et la korité.

Ibn Abass, nous enseigne, Abdourahmane, Aïcha, la mère des croyants racontent que le prophète avait l'habitude de réciter aussi la sourate dans chafa et witr, *Chafa wal Witr* dans la première rakat du Chafa, il récitait la sourate *Fatiha* suivie de « *sabbihisma rabbikal-alaa* », et termine par *Fatiha* suivie de « *qul ya ayyuhal kaafiruna* »¹⁰¹. Quand il se relevait pour le Witr, il récitait la *Fatiha* suivie de « *qul huwa allahu ahad* »¹⁰². Aïcha rapporte qu'il récitait « *qul huwa allahu ahad* », il récitait *wuqawasatayni*¹⁰³, il récitait « *qula uzu birabbil falaqi* », « *qula uzu birabbil naasi* ». Donc, ces sourates, je pense qu'elles sont importantes (Socé, 8 janvier, solo).

Dans cet énoncé, Socé, pour montrer l'importance de la sourate Le Très Haut, rapporte les propos de différents compagnons du prophète ainsi que les propos de l'épouse de ce dernier, Aïcha. Ces propos mettent de l'avant le fait que le prophète récitait cette sourate dans plusieurs occasions, ce qui témoigne de l'importance de la sourate et, de ce fait, montre que le musulman se doit de la connaître et de la comprendre.

Exemple 71

Mais si tu attends toujours ce que le pays fait pour toi, oui, mais toi que fais-tu pour lui? Voilà ce sont des droits qu'il te doit et que tu lui dois. Ainsi si tu fais comme cela, tu peux manger de ce que tu gagnes, et ne pas te dire que tu es juste un adorateur d'Allah, qui ne travaille pas parce qu'Allah t'a créé pour uniquement l'adorer. Al Bayali rapporte d'Abdallah Ibnou Zoubayri, « *acharra chayfil anlam al bataala* », le pire dans la vie c'est de ne pas travailler, voilà, le pire dans la vie c'est de ne pas travailler, ne pas travailler.

⁹⁹ « Par la nuit quand elle enveloppe tout ».

¹⁰⁰ « T'est-il parvenu le récit de l'enveloppante? ».

¹⁰¹ « Dis : Ô vous les infidèles! ».

¹⁰² « Dis : Il est Dieu, Unique ».

¹⁰³ Il s'agit des sourates *alfalaqi* [l'aube naissante] et *an naasi* [les hommes].

Un homme important qu'on appelle Faydul Qadiir, euh en l'an 154 dit « oui, parce que si l'être humain arrête de travailler, et fait autre chose, donc l'extérieur va être vide, et celui dont l'extérieur est vide, bientôt son cœur sera vide, et celui dont le cœur est vide, le démon va s'y coller, et celui dont le démon s'est collé au cœur, il va y couvrir, y pondre, et y éclore, et si cela dure, tu vas devenir une mauvaise personne, qui nuit à la société ». C'est pourquoi Oumar Ibnou Khatab, s'il voyait une personne qui a de la personnalité, quelqu'un qu'on croit qu'il en a, il lui demandait son travail, est-ce que tu travailles? Si tu réponds non, il dit que tu ne signifie rien, voilà (Sall, 28 janvier, solo).

Dans l'exemple 71, Sall montre qu'il n'est pas correct pour un musulman de ne pas travailler et, pour étayer cette idée, s'appuie sur les propos des compagnons du prophète et sur les propos d'autres érudits.

6.2.2.4. Discours rapportés et ethos

Le recours aux discours d'autrui est significatif chez les animateurs en ce sens où ces discours donnent, certes, du poids à leurs propres discours, mais leur confère surtout une légitimité certaine. Le discours rapporté, sous toutes ses formes, permet aux animateurs de se doter d'un ethos particulier, bien qu'il s'agisse d'un phénomène somme toute inconscient : le discours rapporté favorise une « évaluation » positive de la part des auditeurs, qui vont conséquemment considérer les animateurs comme des experts. En d'autres termes, citer le Coran ou les Hadiths ou rapporter les propos des différents prophètes ou des savants considérés dans la religion peut donner une image positive aux animateurs, et ce, aux yeux des auditeurs. Cette image positive rejoint l'image préalable que les auditeurs peuvent avoir des animateurs avant de les avoir écoutés. Avec cette image construite en discours, nous supposons que les animateurs sont à même de considérer qu'ils sont des experts dans leur domaine, ce qui leur donne ainsi plus de crédit et de respect. Dans ce cas, le contrat de communication ne sera pas rompu puisque les auditeurs continueront à écouter les animateurs.

Dans l'exemple 70, où il aborde l'importance des sourates, Socé fait appel à des compagnons du prophète pour témoigner de l'importance accordée à certaines sourates. Sall fait de même, dans l'exemple 71, pour prouver qu'il n'est pas correct pour un musulman de rester désœuvré : Sall rapporte les propos d'érudits qui sont bien connus dans la communauté musulmane ainsi que les propos de compagnons du prophète – et non le moindre, dans ce cas-ci, puisque Oumar Ibnou Khatab, que Sall cite, a été, de 634 à 644, le second calife des musulmans.

En outre, nous avons vu, notamment au tableau 14, que les animateurs utilisent davantage le discours direct que le discours indirect. Ce choix n'est pas fortuit puisque le style direct est un procédé de concrétisation qui favorise la dramatisation grâce aux effets de réalité. Ce procédé frappe ainsi l'imaginaire des auditeurs et maintient leur attention, et cet aspect est des plus importants dans le cas d'émissions radiophoniques, donc dans le cas d'émissions pour lesquelles les propos sont seulement diffusés oralement et non par le recours à un support audio-visuel.

6.2.3. Fonction argumentative de l'énumération

Pour rendre compte de la manière dont les animateurs utilisent cette figure dans leur discours, nous avons recueilli 101 occurrences d'énumération chez Socé et 125 chez Sall. À la suite de Dubois (1993 : 156), nous avons choisi de classer ces énumérations selon leur contexte, c'est-à-dire que nous avons considéré chacune des énumérations selon sa fonction dans le discours, en tenant compte de ce « qui la suit et [de ce qui] la précède » (Dubois, 1993 : 156). Les résultats sont présentés au tableau 15.

Tableau 15
Distribution en pourcentage des énumérations selon leur fonction¹⁰⁴

Fonctions	Socé N=101	Sall N=125
Informative	49	25
Argumentative	49	70
Narrative	3	5

N= le nombre d'énumérations recueillies.

Plus précisément, l'énumération informative «sert essentiellement à donner de l'information» (Dubois, 1993 : 157). Ce type d'énumération compte pour 49 % des occurrences chez Socé et pour 25 % chez Sall. Les exemples 72 et 73 illustre cette fonction de l'énumération.

Exemple 72¹⁰⁵

Il y a des érudits qui disent qu'ils venaient des pays des blancs et sont venus au Fouta, sa mère qu'on appelle Jaaraatullaxi, **plus connue sous le nom de Marième Bousso, est la fille de Mouhamad, qui est fils de Hammad, Hammad est le fils de Ali al Busobiyou,** euh ils sont tous des responsables, des gens qui connaissaient le Coran, ce sont des gens honorables. **Cheikh Ahmad Bamba Mbacké lui aussi est le fils de Mouhamed,** ce Mouhamed est plus connu sous le nom de Momar Anta Sali, **Momar Anta Sali est le fils de Habiboulahi qui est plus connu sous le nom de Mame Balla, Mame Balla est le fils de Mouhamed el Kabir qui est plus connu sous le nom de Maharam** (Socé, 3 février, solo).

Exemple 73

Le prophète dit que c'est uniquement ce que vous attendez. Voici trois groupes qui n'attendent que cela,
« Haraman muflidaa », ou une vieille personne qui est tellement vieille qu'elle ne peut plus bouger. [...]
Il dit « mawtan mujhizaa », ou vous attendez une mort qui quand elle arrive, on vous prépare et vous met dans votre tombe, [...]

¹⁰⁴ Les pourcentages ont été arrondis à l'unité.

¹⁰⁵ Pour mettre en évidence les énumérations dans les exemples, nous sautons des lignes à chaque nouvel élément en plus de les mettre en relief en gras.

Il dit « hawi dajjal fa charru haa-ibin yuntatar », ou vous attendez le faux messie (Sall, 21 janvier, solo).

Dans l'exemple 72, Socé utilise deux énumérations pour nommer des membres qui composent la famille de Serigne Touba, d'abord du côté de la mère et ensuite du côté du père. Quant à Sall, il décrit trois groupes qui, selon lui, n'attendent que les épreuves pour regretter de n'avoir pas bien employé leur temps.

Par ailleurs, grâce à l'énumération narrative, le locuteur présente des faits ou des événements, et l'énumération devient dès lors partie prenante de la narration ou du récit (Dubois, 1993 : 157). Socé et Sall recourt à ce type d'énumération pour, respectivement, 3 % et 5 % des occurrences, et les exemples 74 et 75 présentent un contenu narratif. Plus précisément, l'exemple de Socé est tiré du réel et raconte l'histoire de Serigne Touba, particulièrement les événements relatifs à l'enterrement du père de ce dernier. L'exemple de Sall est imaginé et raconte la grève de la faim de différentes parties du corps, grève faite dans le but de protester contre le comportement du ventre, ici présenté comme étant un secrétaire général.

Exemple 74

**Serigne Taïba Mouhamed Mar Silla qui avait dirigé la prière
a donné des conseils comme on le fait d'habitude après, il a donné des,
il a rappelé aux gens, les a retournés vers Allah,
leur a donné des conseils,
leur a rappelé la vie sur terre,
leur a rappelé que l'être humain est appelé à mourir, qu'il va rencontrer
un jour son Seigneur, euh,
il a rappelé à Serigne Touba la relation que Mame Mor Anta Sali avait
avec Lat Dior parce que Mame Mor Anta Sali était juge chez Lat Dior, c'est ce
que je t'avais dit, il était son secrétaire, il prenait en charge l'administration de
Lat Dior, euh Serigne Mouhamed, euh Serigne, euh Serigne Taïba Mouhamed
Mar Silla a raconté à Serigne Touba les relations que son père Mame Mor Anta
Sali avait avec Lat Dior, après avoir prié pour lui,
il s'est levé pour faire une prêche,
il a fait la morale aux gens,
il leur a rappelé,
il a bien parlé,
il a réservé à Serigne Touba des condoléances particulières en le nommant
(Socé, 3 février, solo).**

Exemple 75

Les parties du corps font la grève,

la jambe dit, « si c'est moi personne n'ira au marché », oui, [rires],

la langue dit « moi je ne parlerai plus, marchander des légumes, je ne le ferai plus »,

la main dit « moi je ne porterai plus le panier, je ne porterai plus la pochette », la grève a commencé,

jeudi,

vendredi,

samedi

dimanche jusqu'au lundi, ah le ventre lui attend, personne ne lui a rien donné, mais, lundi soir, la grève a commencé à les atteindre toutes, parce qu'elles avaient fait une grève de la faim (Sall, 11 février, solo).

Enfin, le dernier type d'énumération relevée est l'énumération argumentative, qui « joue un rôle persuasif dans le discours. Elle concerne la thèse ou les motifs de la thèse, mais elle porte également sur les arguments avancés » (Dubois, 1993 : 158). Elle constitue la fonction la plus importante chez Sall, occupant 70 % des occurrences. Chez Socé, l'énumération argumentative, avec 49 % des occurrences, a un taux d'emploi comparable à celui de l'énumération informative.

L'énumération argumentative se divise en deux principaux types : l'énumération conclusive et l'énumération illustrative. L'énumération conclusive résume, en quelque sorte, le propos de l'argumentation : elle sert à récapituler, à lister toutes les conséquences, possibles ou probables, d'un fait ou à établir une conclusion (Dubois, 1993 : 159), ce qu'illustrent les exemples 76 et 77. Quant à l'énumération illustrative, elle « permet de sortir momentanément d'un discours abstrait en faveur d'un fait précis et concret prélevé sur le réel » (Dubois, 1993 : 160), ce que nous verrons avec les exemples 78 et 79.

Exemple 76

Après tout cela, le décès qui est *mawta*¹⁰⁶, le décès qui étonne tout le monde, et ce qui suit avec les supplices de la tombe, les supplices de la tombe, les châtements de l'Au-delà, les supplices de *barsàq*¹⁰⁷, il y en a qui l'appelle

¹⁰⁶ Ce mot signifie *mort* en arabe.

¹⁰⁷ Il s'agit d'un endroit où les âmes défuntes demeurent jusqu'au jour du jugement dernier. Au Sénégal, le mouvement des jeunes qui se rendent en Europe en pirogues est souvent appelé *Barca* (« Barcelone ») ou *barsàq*, ce qui signifie « aller en Europe » ou « mourir ».

Barca, les châtiments de l’Au-delà et les peines qui vont avec, comme Allah l’a décrit. Donc,
la vie que tu vis est une épreuve,
le décès est une épreuve,
après le décès c’est encore une épreuve, « *laqad halaqnal insaan fi kabadin* »
 (Socé, 5 février, solo).

Dans l’exemple 76, Socé revient sur les différentes épreuves que l’être humain rencontre au cours de sa vie et cette énumération lui sert ici de conclusion.

Exemple 77

De ce fait, le musulman prend ce qu’il doit prendre et lui donne le reste, parce que si tu es dans un pays, et que tu demandes à ce que le pays fasse telle chose pour toi, tu dois aussi voir ce que toi tu peux faire pour lui, nous, nous pensons que seuls les sportifs font quelque chose pour le pays, c’est pourquoi on les appelle les lions. Et maintenant

les danseurs,

les chanteurs,

les danseurs, chacun d’entre eux prétend qu’il travaille pour le pays, et il y en a qui ne travaillent pas pour le pays, à vrai dire, ils lui nuisent (Sall, 28 janvier, solo).

Dans cet énoncé, Sall illustre ses propos par une énumération, énumération qui lui permet ici de mentionner des membres de la société sénégalaise, en l’occurrence les chanteurs et les danseurs, qui, selon lui, se considèrent comme des « lions » pour le travail accompli dans le pays alors que, dans les faits, ils ne devraient pas se considérer ainsi.

Exemple 78

Tout cela est important, comme je le dis, nous créons toutes sortes de fête maintenant, et quand nous les créons, c’est notre famille, nos enfants qui y vont, **le 11 mai célèbre le gamou de Bob Marley**, nous pensons que tout le monde en a entendu parler,

la Saint-Valentin c’est une fête que nous, nous ne connaissons pas, mais maintenant, elle se développe, le 14 février, toute personne que tu aimes, tu peux lui offrir des fleurs et des choses de ce genre. Et on n’a pas cherché à savoir d’où elle venait. On dit que le Sénégal, *ardun hisba*, est un pays prospère, tout ce que tu y sèmes pousse, maintenant, maintenant, la Saint-Valentin, nous la célébrons plus que ceux qui la connaissent et l’ont créée. Toutes ces fêtes que nous fêtons, alors que nous sommes des musulmans, ce sont nos enfants,

des Fatima,

des Zeynab

et des Rokhaya,

**des disciples de Serigne Touba,
c'est la famille de El Haj Malick Sy¹⁰⁸,
la famille de Muhamad,** qui le célèbrent, qui le font et qui font même des choses qui ne sont pas acceptées dans leur religion, et tout le monde le sait. Donc, ce serait bien que nous renforçons la manière dont nous célébrons la nuit du prophète Mouhamad, Paix et Salut sur Lui, Chaque maison le célèbre de différentes manières comme le disaient les aînés (Socé, 5 mars, solo).

Exemple 79

Les propriétaires de la sourate les prophètes, quand Allah parlait des prophètes, il a dit qu'eux, les prophètes, « *innahum kaanu yu saarihuna fil hayraati* », la manière dont les gens font la compétition pour faire le mal,
**faire la compétition pour savoir qui est le plus beau ou belle,
celui qui peut plus se déshabiller,
être nu,
les miss jongoma¹⁰⁹,
les miss régionales,
départementales,** comme le font ces gens-là, c'est de cette manière que les autres eux font la compétition pour les bonnes œuvres (Sall, 14 janvier, solo).

Socé, dans l'exemple 78, énumère deux nouvelles fêtes célébrées au Sénégal par les jeunes et cette énumération sert à illustrer ses propos concernant la création de fêtes. Il cite subséquemment le nom de ces jeunes sénégalais ainsi que leur appartenance religieuse. Ces deux énumérations sont tirées d'exemples réels issus de la société sénégalaise. Sall, quant à lui, en parlant des compétitions que les gens doivent faire vers le bien, revient sur celles qu'il considère comme négatives avec l'énumération des différents concours de beauté qui sont organisés dans le pays.

Nous constatons, en somme, que Socé utilise l'énumération autant pour décrire des faits et informer ses auditeurs que pour persuader ces derniers, et ce, puisqu'il privilégie à la fois les fonctions informative et argumentative de l'énumération. Sall, quant à lui, utilise, essentiellement et principalement, l'énumération pour persuader ses auditeurs, la fonction argumentative occupant 70 % du nombre total des occurrences chez cet animateur. De plus, en ce qui concerne les deux types d'énumération argumentative, mentionnons que les

¹⁰⁸ Il y a deux grandes familles religieuses au Sénégal : les Mourides et les Tidiane. Serigne Touba est le fondateur du mouridisme et El Haj Malick Sy est un guide de la confrérie tidiane.

¹⁰⁹ Il s'agit d'un concours de beauté pour femmes fortes.

animateurs privilégient la fonction illustrative (82 % chez Socé et 78 % chez Sall) par rapport à la fonction conclusive (18 % chez Socé et 22 % chez Sall).

6.2.4. Fonction argumentative de l'exemple

D'entrée de jeu, nous tenons à noter que nous n'avons considéré ici que les exemples, ce qui signifie que nous avons ignoré les analogies¹¹⁰. Les exemples recueillis sont au nombre de 35 chez Socé et de 53 chez Sall. Chez Socé, 9 % de ces exemples sont fictifs contre 23 % chez Sall, et les exemples restants (91 % chez Socé et 77 % chez Sall) sont tirés du réel. Voyons, dans les extraits suivants, une illustration du recours à l'exemple chez les deux animateurs :

Exemple 80

Celui que tu penses qu'il est plus aisé que toi a plus de problèmes, parce qu'il ne dort pas la nuit, il ne dort pas la nuit en raison de ce qu'il possède. **Il y a un homme bien qui a construit un immeuble de 12 étages, ah on dit alors qu'il a beaucoup d'argent, il habite à côté d'un homme qui a construit une case en bas de l'étage. La case n'a même pas de porte pour la fermer, un homme l'a construit lui aussi en bas de l'étage. Qu'est-ce qu'il faisait? On dit qu'il réparait les chaussures, il était réparateur¹¹¹. Des fois on peut avoir des problèmes avec ses chaussures et te les donner pour que tu les ré pares et après on te donne 25 F CFA. C'est cela le travail de l'homme. Mais la nuit, l'homme qui a la case, entrait dans sa case et se mettait à chanter, il chantait vraiment, l'homme à qui appartient l'immeuble lui n'arrivait pas à dormir, après quelque temps il s'est dit « moi cet homme qui chante tout le temps à tel point que je ne peux plus dormir, cet homme m'étonne, mais lui quand il se réveille il n'a pas de quoi payer son déjeuner, à plus forte raison son dîner, et moi j'ai mes milliards, j'ai construit un immeuble de 12 étages, et lui il chante, donc il n'a pas de problèmes, moi je ne peux plus dormir quand je me couche », il s'est levé tôt le matin, a pris un sac, y a mis de l'argent et est allé le donner au monsieur, et lui a dit « c'est moi qui t'offre cet argent », (Socé, 5 février, solo).**

¹¹⁰ Plusieurs auteurs utilisent conjointement les deux figures.

¹¹¹ Il s'agit ici de cordonnier.

Exemple 81

Aujourd'hui toi et moi, professeur, si le président nous appelait, pour nous donner à chacun d'entre nous trois cents millions, le même jour trois cents millions, le même jour, oui il t'appelle et m'appelle, euh et nous demande quel jour on est? On lui répond qu'on est le 7 monsieur le président, il dit je vous ai donné à tous les deux, toi et professeur, trois cents millions à chacun, nous répondîmes oui, il nous dit que le 31 il va nous demander de lui rendre le reste, chacun va me rendre ce qui lui reste, professeur, est-ce qu'il va t'en rester? Je ne pense pas qu'il va en rester au professeur, je ne pense pas non plus qu'il va m'en rester, c'est comme cela qu'Allah fait avec nous (Sall, 7 janvier, solo).

Dans l'extrait 80, Socé utilise un exemple tiré de faits réels pour étayer ses propos : « Celui que tu penses qu'il est plus aisé que toi a plus de problèmes. » Sall, quant à lui, a recours à un exemple fictif pour illustrer le fait qu'Allah va redemander aux humains tout ce qu'il leur a donné sur Terre lors du jugement dernier.

Pour rendre compte du rôle de l'exemplification dans l'argumentation, Vincent (1994 : 96-97) en a analysé les propriétés : elle en a retenu quatre, qui sont les axiomes, qui pour elle sont « les propriétés les plus productives au niveau argumentatif », les propriétés attribuées à une personne connue, les propriétés que l'on s'attribue à soi-même ainsi que les propriétés attribuées aux objets et aux faits. Partant de cette catégorisation, nous avons choisi d'analyser les exemples en fonction de leur contenu, c'est-à-dire que nous verrons les éléments qu'ils comportent et à quoi ou à qui ils font référence, tout en tenant compte de la propriété qu'ils mettent au jour (6.2.4.1.). Cette perspective est importante à plus d'un égard puisqu'elle permet de voir exactement sur quoi s'appuient les animateurs pour étayer leur position. Nous verrons également le rôle que jouent les exemples dans la formation de l'ethos des animateurs (6.2.4.2.).

6.2.4.1. Exemple et logos

Nous avons vu précédemment, soit à la section 6.1.6., que l'exemple est une composante importante du logos : Aristote la considère notamment comme l'un des deux procédés

argumentatifs fondamentaux. Dans notre corpus, les exemples tirés du réel (91 % chez Socé et 77 % chez Sall) sont les plus importants, ce qui, en plus des catégories de référence utilisées, contribue à conférer davantage de crédibilité et de poids aux discours des animateurs. Nous considérons dès lors que le choix de l'exemple n'est jamais fortuit. Vincent (1994 : 95) affirme à ce sujet que « le locuteur est lié à l'exemple qu'il sélectionne. Il doit assumer la validité argumentative autant que la pertinence discursive ». Également, « le choix de l'exemple, en tant qu'élément de preuve, engage l'orateur, comme une espèce d'aveu. On a le droit de supposer que la solidité de la thèse est solidaire de l'argumentation qui prétend l'établir » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008 [1958]).

Plus précisément, trois catégories émergent des données que nous avons recueillies, soit

1. la référence à une personne connue,
2. la référence à un fait,
3. la référence à soi-même.

Le tableau suivant présente la répartition des données en fonction de ces catégories.

Tableau 16
L'exemple : distribution en pourcentage des catégories de référence¹¹²

Catégories	Socé N=35	Sall N=53
Personne connue	11	40
Fait	74	47
Soi-même	14	13

N= le nombre d'exemples.

La catégorie « personne connue » englobe les références à une personne de notoriété publique, à une personne que l'animateur connaît ou à une personne qu'il a inventée afin d'illustrer ses propos. C'est le cas pour l'extrait qui suit, dans lequel Sall illustre, en racontant l'histoire d'une personne qu'il a connue à l'école coranique. Il parle du fait que le musulman se doit de ne pas remettre à plus tard tout travail pouvant être accompli dans l'immédiat.

Exemple 82

Un musulman doit faire en sorte que si on lui demande de faire quelque chose, il va se dire je vais faire cela aujourd'hui et demain je ferai autre chose. **À Coupe-Coupe, on avait un employé saisonnier, dont le champ a été envahi par la mauvaise herbe, parce que quand il se rendait au champ, il ne cultivait pas, il se disait demain je vais cultiver ce côté-ci, après demain, je cultiverai l'autre côté, comme lundi personne ne va au champ, je vais cultiver l'autre côté, et le vendredi puisque je serais libre, je cultiverai ici, et il rentrait chez lui, c'est tout ce qu'il faisait, yatamannaa, yatamannaa, c'est ce qu'il faisait jusqu'à ce que le champ soit envahi par la mauvaise herbe** (Sall, 14 janvier, solo).

La catégorie « fait » (exemple 83) sous-entend que l'animateur se fonde sur des faits qui existent, qui ont existé ou qui sont inventés, alors que la catégorie « soi-même » implique qu'il raconte des histoires qui le concernent personnellement (exemple 84).

Exemple 83

« *Allazii yaslaan naaraal kubraa, yahludu fasaabihaa falaa yamutu fihaa* », il dit que celui qui entre dans le plus grand des feux y reste et il ne meurt pas, il ne se repose pas une bonne fois pour toutes, tu ne meurs pas et ne te reposes pas une bonne fois pour toutes, « *walaa yahyaa hayaataan tayyibatan hanii atan yan tafihu yashad bihaa* », il ne vivra pas non plus une belle vie. **Imagine seulement la période de chaleur, comment les gens se sentent à l'étroit, pendant la chaleur tu ne peux pas manger, tu ne peux pas t'habiller, tu ne peux pas dormir et c'est juste la chaleur sur la terre**, oui maintenant celui qui est dans le feu, tu ne peux pas vivre une belle vie (Socé, 15 janvier, solo).

Exemple 84

Nous aujourd'hui, nous aujourd'hui à vrai dire, **avant d'être content, il faut que j'arrive et que ma femme mette un matelas, oui, qu'elle mette dessus un drap blanc, avec deux oreillers ou quatre, un, deux là où je mets la tête, deux là où je mets les pieds, vraiment, oui oui là où je mets la tête deux oreillers et là où je mets les pieds deux oreillers, en attendant l'arrivée des bonnes choses**, avec notre manque d'importance, à vrai dire, et le prophète, *Paix et salut sur lui*, et son importance (Socé, 19 février, solo).

Lorsqu'ils font référence à ces différentes catégories, les animateurs soutiennent leurs propos. C'est le cas notamment à l'extrait 80, dans lequel Socé, par un exemple, illustre l'allégation suivante : « Celui que tu penses qu'il est plus aisé que toi a plus de problèmes. » Les animateurs cherchent également, toujours par le recours à l'exemple, à

¹¹² Les pourcentages ont été arrondis à l'unité.

rendre plus concrètes leurs affirmations, et les extraits 81, 82, 83 et 84 sont des illustrations de ce constat. Finalement, l'exemple sert à éclaircir les notions citées et à préciser une idée. Socé, dans l'exemple qui suit, revient sur le tremblement de terre qui s'est produit en Haïti afin de montrer que ce tremblement de terre est différent de celui qui se produira lors du jugement dernier.

Exemple 85

Chers auditeurs, le temps « prêche », parce la manière dont il passe, la manière dont la nuit et le jour se succèdent, le musulman ne peut pas rester impassible face au temps qui passe, il ne peut pas ne pas s'en étonner, ne pas y penser, parce que « *fafikulliyawminyamur bal fiikullisahatintamdii bal fiikullilah satin tanhaditahaw fil kawniwalhayatuahdaasunchaha* », *ndeysaan*, mon Dieu, « *kulliyawmin huwa fii chahnin* », chaque jour qui passe, ou chaque heure qui passe, ou tu peux dire chaque seconde qui passe, il y a beaucoup beaucoup, beaucoup de choses qui se passent, les gens qui sont en Haïti, et tu as vu ce qui s'y est passé, et ce n'est pas le tremblement de terre de *izaa zoul zilatoul ardou*¹¹³, non non, c'est seulement le tremblement de terre de Haïti, mais quand *izaa zoulzilatoul ardou* va avoir lieu, ce qui s'est passé en Haïti va se passer partout dans le monde. Dans ce cas, s'il y avait 200 000 morts, si celui dont Allah parle se passe, il n'y aura pas un survivant. Il y aura cinq milliards de morts (Sall, 21 janvier, solo).

Considérant les trois rôles que joue l'exemple au sein du discours religieux, à savoir l'illustration, la concrétisation et l'éclaircissement, nous sommes d'avis qu'il s'agit d'un outil incontestable dans la construction du logos par les animateurs. Nous pensons, également, que l'exemple est un outil majeur pour la formation de l'ethos, ce sur quoi nous insisterons à la section qui suit.

6.2.4.2. L'exemple comme outil pédagogique

L'exemple peut, en outre, être considéré comme un outil pédagogique : nous fondant sur notre analyse du choix des exemples et sur notre analyse des rôles que ces exemples jouent dans le discours, nous affirmons que les animateurs les utilisent, notamment en recourant à la concrétisation et l'éclaircissement, afin de mieux faire comprendre aux auditeurs le

Coran, les hadiths et d'autres principes de la religion musulmane. Dans cette perspective, Vezin (1972 : 464) souligne que l'exemple

n'est pas considéré comme manifestation d'un concept non communiqué, mais comme transmettant une information complémentaire qui accompagne l'information théorique et aide à l'assimilation de la connaissance. Le rôle de l'exemple est alors étudié dans le cadre de la transmission des connaissances, il s'insère parmi des éléments théoriques au cours d'une séquence d'apprentissage et ne constitue pas le seul apport informationnel disponible pour le sujet.

Ainsi, l'exemple participe non seulement à la construction du logos, mais également à l'élaboration d'un ethos d'enseignant et de pédagogue, ce dont témoignait d'ores et déjà l'analyse de la répétition.

6.3. Ethos positif de l'animateur : entre enseignant et pédagogue

Il ressort essentiellement des analyses présentées au chapitre 4 que les animateurs ont recours à des schémas « explicatifs » pour expliquer, certes, mais d'autant plus pour convaincre leurs auditeurs, et l'utilisation de ces schémas participe dès lors, nous l'avons mentionné, à la construction d'un discours pédagogique. Ce discours pédagogique est conséquemment garant de la formation de l'ethos des animateurs : à force de revenir sur les concepts de l'Islam et de les expliquer, les animateurs se présentent comme des enseignants et, plus encore, comme des pédagogues, dont le seul but est de transmettre le message d'Allah à la société sénégalaise. Cet ethos rejoint d'ailleurs les rôles d'enseignants et de guides que les auditeurs assignent aux animateurs, ce que nous avons vu au chapitre portant sur l'interaction. Concrètement, les auditeurs n'hésitent pas à appeler les animateurs lors des tribunes téléphoniques afin de leur poser diverses questions non seulement sur la religion, mais également à propos de la vie quotidienne. Dans ce contexte, il convient d'affirmer que les auditeurs s'attribuent les rôles d'élèves et de disciples.

¹¹³ Sourate la secousse

À la section 6.2.1.3, nous avons montré de quelles façons la répétition participe également à la formation de cet ethos positif d'enseignants et de pédagogues, et ce, puisque les animateurs répètent fréquemment divers concepts, exemples, etc., dans le but de s'assurer d'être compris par leurs auditeurs et de lutter contre un oubli de la part de ces derniers. D'autres figures du discours participent en outre à la construction de cet ethos. C'est le cas de l'énumération, de l'exemple et du discours rapporté : ces trois figures fonctionnent comme des outils pédagogiques qui aident les animateurs à expliquer et à éclaircir certains concepts ou, en d'autres termes, à enseigner ces mêmes concepts.

Plus précisément, le discours rapporté permet aux animateurs de montrer l'étendue de leurs connaissances du domaine religieux et d'ainsi prouver aux auditeurs qu'ils sont des experts de la religion musulmane – de ses principes, de ses fondements, de son histoire et de son évolution puisqu'ils font appel au Coran, aux hadiths du prophète et à certains érudits de la communauté musulmane. Ceci contribue aussi à donner plus de crédibilité aux animateurs, et ce, aux yeux des auditeurs. Il est, dans ce cas, plus difficile pour ces derniers de contester les discours des animateurs religieux, ce qui facilite alors leur adhésion aux thèses défendues.

L'énumération est aussi un outil d'enseignement pour les animateurs, ce qui fait qu'elle participe à la construction de leur ethos d'enseignant et de pédagogue dans ce sens qu'elle les aide à expliciter leurs discours. Nous retrouvons cela aussi avec l'exemple qui, dans l'explication, sert à donner une image concrète à l'auditeur en l'aidant ainsi à mieux retenir l'enseignement qu'il reçoit. De surcroît, la proximité, que les animateurs construisent en interaction (nous renvoyons au chapitre 5) avec les participants aux tribunes, participe à la formation de leur ethos positif.

6.4. Le logos et la concrétisation chez les animateurs

Puisque toutes les figures que nous avons dépouillées y font référence, nous ne nous attarderons pas longuement sur leur rôle de concrétisation, mais soulignons que, en raison du contexte social et religieux particulier dans lequel ils se trouvent, les animateurs doivent formuler des thèses et les défendre devant des auditeurs qui, de plus en plus, ont tendance à s'éloigner des principes religieux. Pour y arriver, les animateurs s'appuient notamment sur trois figures : le discours rapporté, la répétition et l'exemple.

En recourant au discours rapporté, les animateurs font appel à des arguments d'autorité pour appuyer leurs discours, arguments qui donnent, nous l'avons souligné (section 6.2.2.3.), plus de poids à leurs propos. Conséquemment, ceci confère davantage de crédibilité aux animateurs, et cette crédibilité est fondée sur celle des énonciateurs des discours rapportés. Dans le cas des émissions religieuses, les paroles rapportées proviennent du Coran, de prophètes et d'érudits reconnus. Ces arguments constituent dès lors des preuves d'authenticité et de vérité qui permettent d'étayer et de fonder les propos avancés (Basset, Priego et Garcia, 2004 : 59). Plus précisément, les animateurs font appel à des voix qui sont plus imposantes ou qui sont moins contestables que la leur, et ce, en raison du rôle social ou de la situation professionnelle des énonciateurs initiaux (Laforest et Martel, 1995).

Ainsi, les thèses que les animateurs veulent faire admettre, lorsqu'ils rapportent les propos du Coran ou des hadiths, sont difficiles à contredire et à contester parce que, tout d'abord, ces thèses s'appuient sur des textes connus. Dans ce cas, ce n'est pas l'existence même de ces textes qui pourrait être remise en question, mais plutôt l'interprétation que les animateurs en font ou bien le lien qu'ils cherchent à établir entre ces textes et la thèse qu'ils souhaitent défendre. Ensuite, il faut bien connaître le propos des textes rapportés pour se permettre de le contredire, ce qui n'est manifestement pas le cas de beaucoup d'auditeurs, la plupart cherchant, au contraire, à s'instruire grâce aux émissions.

Par ailleurs, le martèlement des idées et des concepts, mis au jour par le recours à la répétition, permet de mieux faire accepter ces derniers parce que cette figure donne du rythme, de l'allant et de l'entrain aux discours (Buffon, 2002). Plus précisément, grâce à la répétition, les animateurs captent l'attention des auditeurs et il leur est dès lors plus facile de faire accepter les thèses avancées.

Avec l'exemple, les animateurs se fondent sur des faits réels ou fictifs pour étayer leurs propos et ainsi convaincre les auditeurs de la véracité de leurs discours. Ces derniers facilitent la compréhension de l'auditeur grâce à « l'image » créée.

Ces trois procédés font partie des procédés de concrétisation qui sont des « procédés discursifs qui visent à créer un effet de réalité, de concrétion » (Basset, Priego et Garcia, 2004 : 49). Basset, Priego et Garcia (2004 : 60) signalent que

[d]ans les traités de rhétorique, on considère que ces procédés ont pour effet d'accroître la crédibilité des propos de leurs auteurs. Ils constituent aussi des éléments de mise en scène permettant d'utiliser un vaste espace discursif de manière vivante, animée. Mais on oublie qu'il s'agit de moyens privilégiés pour occuper avec des mots, le temps de parole imparti à chaque locuteur.

Plus spécifiquement, elles (2004 : 59-60) ajoutent que

[l]a généralisation par le particulier obtenu par la narration, le discours rapporté et l'exemple, contribue à renforcer l'argumentation selon une logique telle que les énoncés induisent un raisonnement du type « l'évènement X s'est produit de telle façon donc tous les évènements semblables doivent se produire de la même façon, X étant vrai (ou vraisemblable puisqu'un individu l'a vécu ».

Reprenons ici l'exemple 70 :

L'importance de cette sourate, « *sabbihisma rabbikal-alaa* », euh, Mouas raconte que, Mouas ibn Jabbal, le prophète lui a demandé « *hala salayta bi sabbihisma rabbikal-alaa, wa chamsi waduhaha, wa layli iza yahchaha* », quand il prie, il rapporte que le prophète lui a demandé s'il ne pouvait pas prier avec « *sabbihisma rabbikal-alaa* » ou prier avec « *wa chamsi waduhaha* », ou « *wa layli iza yahcha* », bien qu'on prie avec toutes les sourates du Coran, mais les trois sourates que le prophète a choisies pour lui demander s'il ne pouvait pas prier avec, celles-là c'est une autre affaire. « *Hala salayta bi sabbihisma*

rabbikal-alaa, wa chamsi waduhaha, wa layli iza yahchaha », tu peux prier avec n'importe quelle sourate du Coran ou même un verset, je ne dis pas une sourate, mais même un verset, mais celles que le prophète a choisies, et lui a demandé s'il ne pouvait pas prier avec, il est important d'en tenir compte.

Ahmad, Muslim, Abou Daoud, Tirmidi, Bahiyatou, Ahli Sounan, Mohman ibn Bachir, rapportent que le prophète [PSL], quand il dirigeait la prière de la tabaski ou de la korité, ou la prière de vendredi, le prophète récitait la sourate « *sabbihisma rabbikal-alaa*, dans la première rakat, dans la deuxième, « *hal ataka hadisul hachiya* ». Donc le prophète récitait beaucoup ces sourates dans ses prières le vendredi ou la tabaski et la korité.

Ibn Abass, nous enseigne, Abdourahmane, Aïcha, la mère des croyants racontent que le prophète avait l'habitude de réciter aussi la sourate dans chafa et witr, *Chafa wal Witr* dans la première rakat du Chafa, il récitait la sourate *Fatiha* suivie de « *sabbihisma rabbikal-alaa* », et termine par *Fatiha* suivie de « *qul ya ayyuhal kaafiruna* ». Quand il se relevait pour le Witr, il récitait la *Fatiha* suivie de « *qul huwa allahu ahad* ». Aïcha rapporte qu'il récitait « *qul huwa allahu ahad* », il récitait *wuqawasatayni*, il récitait « *qula uzu birabbil falaqi* », « *qula uzu birabbil naasi* ». Donc, ces sourates, je pense qu'elles sont importantes (Socé, 8 janvier, solo).

Dans cet énoncé, nous trouvons cette idée de concrétisation : le raisonnement de Socé repose sur le fait que le prophète (PSL) considérait cette sourate comme très importante et, de ce fait, l'utilisait beaucoup. Pour cette raison, le musulman devrait également l'utiliser. Socé en arrive à cette conclusion en rapportant le discours de personnes qui sont reconnues dans la religion comme étant des porteuses du message du prophète puisqu'elles sont des compagnes, des épouses ou des spécialistes des hadiths. Également, ces procédés de concrétisation sont des plus efficaces pour susciter l'émotion chez les auditeurs, d'autant plus que, comme le soulignent Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008 [1958] : 198), « pour créer l'émotion, la spécification est indispensable, les notions générales, les schèmes abstraits n'agiss[a]nt guère sur l'imagination ».

6.5. Le pathos dans les émissions religieuses

L'une des caractéristiques les plus marquantes du discours des animateurs est l'accumulation de procédés : les animateurs ne se contentent pas de seulement appuyer leurs propos, mais ils cumulent des procédés qui leur permettent de justifier et de démontrer

certaines faits et également de convaincre leurs auditeurs. D'abord et avant tout, cette accumulation charge émotivement les discours, ce qui revient à dire que les animateurs jouent sur le pathos pour faire passer leurs messages et ainsi persuader leurs auditeurs. Les exemples suivants illustrent la dimension pathétique des discours analysés.

Exemple 86

Tout cela est important, comme je le dis, nous créons toutes sortes de fêtes maintenant, et quand nous les créons, c'est notre famille, **nos enfants** qui y vont,

le 11 mai célèbre le gamou de Bob Marley, nous pensons que tout le monde en a entendu parler,

la Saint-Valentin c'est une fête que nous, nous ne connaissions pas, mais maintenant, elle se développe, **le 14 février, toute personne que tu aimes, tu peux lui offrir des fleurs et des choses de ce genre**. Et on n'a pas cherché à savoir d'où elle venait. **On dit que le Sénégal, *ardun hisba*, est une terre prospère, tout ce que tu y sèmes pousse**, maintenant, maintenant, la Saint-Valentin, nous la célébrons plus que ceux qui la connaissent et l'ont créée. Toutes ces fêtes que nous fêtons, alors que nous sommes des musulmans, ce sont nos **enfants**,

des **Fatima**,

des **Zeynab**

et des **Rokhaya**, des disciples

de **Serigne Touba**,

c'est la famille de **El Haj Malick Sy**,

la **famille de Muhamad**, qui le célèbrent, qui le font et qui font même des choses qui ne sont pas acceptées dans leur religion, et tout le monde le sait. Donc, ce serait bien que nous renforçons la manière dont nous célébrons la nuit du prophète Mouhamad (PSL). **Chaque maison le célèbre de différentes manières comme le disaient les aînés. Serigne Touba a dit « *tanhaziimuhum bi sunnati* », le gamou n'est pas une Souna, mais le célébrer d'une manière qui ressemble à la Souna « *yahudunaa lil jannati* », c'est ce qui nous fera entrer au paradis, le faire d'une manière qui respecte la Souna, nous fera entrer au paradis. Mame El Haj Malick Sy nous dit de « *hanzimulaylal wilaadati hizbatan hizaa lam yakul nahwal haraami udulu* », faites-le juste pour Allah, mais n'y mettez rien qui ressemble à quelque chose d'illicite, si c'est cela, arrêtez-le. Donc ceux qui l'ont initié, à vrai dire, ils ont dit comment le faire, et où on doit s'en arrêter, sur ce, qu'Allah accepte tout ce qu'on y fait par la grâce du prophète Mouhamed pour qui nous le faisons, par la grâce du Coran (Socé, 5 mars, solo).**

Dans cet exemple, Socé, revenant sur la célébration de la naissance du prophète Mouhamed (PSL), déplore l'existence de nouvelles fêtes qui vont à l'encontre des principes religieux et culturels de la société sénégalaise. Il cherche à conscientiser les auditeurs par rapport au

caractère négatif de ces fêtes et par rapport à leur futilité. Pour ce faire, il énumère les fêtes qu'il veut pointer du doigt : il s'agit notamment du décès du chanteur jamaïcain Bob Marley et de la Saint-Valentin. Ensuite, il donne l'exemple d'un phénomène qui commence à se généraliser, c'est-à-dire d'offrir des fleurs et d'autres cadeaux le jour de la Saint-Valentin. Socé essaie d'expliquer, par le recours au discours rapporté, de quelles façons ces fêtes se sont développées. Il répète « nos enfants », ce qui montre que ce sont des enfants issus de familles musulmanes qui sont les principaux instigateurs de ces fêtes. Il énumère d'ailleurs le nom de ces enfants musulmans ainsi que les principales confréries religieuses desquelles ils sont issus. Enfin, Socé rapporte les propos d'ainés tels que Serigne Touba et El Haj Malick Sy. Nous voyons donc qu'il accumule différents procédés, à savoir l'énumération, la répétition, le discours rapporté et l'exemple. Cette superposition de procédés marque dès lors l'esprit des auditeurs. De plus, la référence à la famille, avec l'utilisation du terme *famille* et avec l'insistance sur *nos enfants*, ainsi que la référence aux aînés accentuent la pathémisation de l'exemple analysé, dans lequel sont donc présentées des valeurs familiales et traditionnelles qui sont en péril et qu'il faut conséquemment protéger. De surcroît, Serigne Touba et El Haj Malick Sy, en tant que guides religieux, sont des personnes de choix pour étayer la thèse défendue : ces personnes sont constamment citées en exemple dans la société sénégalaise et sont des modèles fortement recommandés. Cette référence n'est pas gratuite puisqu'elle constitue pour l'animateur un appel au retour des valeurs traditionnelles de la famille et de la religion.

Sall utilise également cet appel aux aînés et aux valeurs familiales et traditionnelles. Son utilisation est d'ailleurs plus fréquente avec 13% contre 6%¹¹⁴ pour Socé. Dans l'énoncé suivant, nous voyons que Sall prend exemple sur Serigne Thiénaba, qui était un grand marabout, et qu'il rapporte les propos de Serigne Touba. Nous remarquons aussi qu'il cumule différents procédés puisque nous avons relevé un exemple, des discours rapportés, des répétitions.

Exemple 87

Je dis que dans la vie tout ce qui constitue une barrière entre Allah et toi, Allah dit que tout ce qui constitue une barrière entre toi et Moi, que ce soit la richesse,

¹¹⁴ Ces pourcentages sont calculés selon le nombre total de mots pour chaque animateur.

que ce soit un enfant, «*fa ula ika humul haasiruna* », ce sont eux les perdants. Je pense que je vous avais raconté l'histoire de **Serigne Thiénaba**, *ndeysaan*, quand Blaise Diagne l'a invité, *reetaan*, oui, il lui dit qu'il veut qu'il vienne le voir, tel et tel, tel jour viens, le jour j, il se rend aux champs, il se rend aux champs, ah oui, toi tu ne vas pas répondre à Blaise? Il répondit « Nous partageons la vie sur terre, et nous la quitterons tous les deux. Donc je vais répondre à celui qui nous y a emmenés tous les deux, et il se trouve aux champs », *ndeysaan*, il leur apprit, aux gens que ce qui se trouvait dans les champs était plus important que ce qu'il y avait dans la poche de Blaise Diagne. Parce que ce qu'il y a dans les champs ne portera pas un coup à mon honnêteté, ni à ma dignité, ni à ma religion, alors que ce qu'il y a chez Blaise Diagne, s'il me le donne, cela me fera perdre très vite mon honnêteté, ou ma religion, ou ma dignité C'est pourquoi, **Serigne Touba** disait *radiyallaaxu anxu*¹¹⁵, « Faites attention à la maison du roi parce que si tu vas chez le roi, le roi va te donner quelque chose, et si le roi te donne tu vas bientôt lui devoir quelque chose » (Sall, 28 janvier, solo).

6.6. Conclusion partielle

Longtemps, la fonction argumentative des figures a été remise en question : en effet, les fonctions « esthétique » (stylistique ou ornementale) et « argumentative » ont été séparées l'une de l'autre parce qu'elles ont été récupérées par des domaines d'exploitation éminemment distincts. Il s'agit entre autres de la littérature, de la philosophie, du domaine juridique. Mais depuis l'avènement de la nouvelle rhétorique et de l'argumentation avec Perelman, elles sont de nouveau considérées tant sur le plan de l'ornement que de l'argumentativité. En effet, au-delà de leur fonction ornementale, les figures permettent aux animateurs de construire leurs discours, notamment leur raisonnement, en vue de séduire et de persuader les auditeurs et d'ainsi les pousser à agir en changeant leur comportement religieux. Pour y arriver, les animateurs construisent un ethos positif d'enseignants et de pédagogues qui facilite la compréhension de leurs émissions et, également, la compréhension de la religion. Cet ethos favorise aussi la longévité de ces émissions puisqu'il participe au respect du contrat de communication. Concrètement, nous l'avons souligné, mais rappelons que les auditeurs écoutent les animateurs dans le but d'apprendre quelque chose sur leur religion et d'ainsi se conforter dans leurs croyances ou améliorer

¹¹⁵ Qu'Allah soit satisfait de lui.

leur comportement. L'ethos positif des animateurs les motive à rester de fidèles auditeurs. De plus, l'ethos positif d'enseignants et de pédagogues accentue la crédibilité des animateurs, ce qui n'est pas non plus sans conséquence sur l'auditoire.

Sur le plan du logos, l'argumentation du particulier au général est favorisée avec l'emploi du discours rapporté, de l'exemple et de la répétition, les deux premiers procédés étant des procédés de concrétisation qui permettent de placer l'auditeur devant une situation réelle. Sur le plan du pathos, l'accumulation de procédés participe à la construction d'un discours fortement émotionnel. Selon Vincent, Laforest et Turbide (2008b : 64), « les procédés d'accumulation contribuent à rendre persistante l'image désirée en faisant en sorte qu'une idée occupe un vaste temps de parole ». Le recours aux valeurs familiales et traditionnelles ainsi qu'à des situations impliquant les aînés constitue aussi un appel aux émotions qui permet d'engager les auditeurs dans le processus de conviction. En d'autres termes, par l'appel aux émotions, notamment par la mention des valeurs traditionnelles et familiales et par les références récurrentes aux hommes religieux ou à d'autres personnalités connues qui ont permis de faire du Sénégal ce qu'il est aujourd'hui, les discours religieux des animateurs prônent un retour aux sources, avec tout ce qu'il englobe, et ce, malgré l'avènement d'une société de plus en plus moderne. Par le pathos, ils gravent une image dans l'imaginaire et dans l'esprit des auditeurs. Nous pouvons ainsi dire qu'ils « mettent en scène leurs discours » puisque ces derniers sont vivants, émouvants et touchants pour les auditeurs. Les animateurs construisent donc leur discours grâce à une combinaison des éléments du logos, de l'ethos et du pathos. L'ensemble de ces constats nous incite à dire que nos animateurs sont sans doute charismatiques, nous y reviendrons plus en détails dans la conclusion.

Conclusion

L'objectif principal de cette thèse était de montrer que les discours médiatiques religieux sont construits dans le but de convaincre les auditeurs et d'amener ces derniers à adhérer à certaines thèses (vivre selon les préceptes religieux, connaître la religion, le Coran et les hadiths) ou, à tout le moins, à les accepter, et ce, selon la conception de Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008 [1958]) présentée dans cette recherche. Dans cette perspective, nous avons montré de quelles façons des animateurs construisent leurs discours dans le but de convaincre les auditeurs et dans quelle mesure les discours participent à la construction de leur charisme.

Nous reviendrons tout d'abord sur l'implantation et l'évolution de la radio en Afrique, plus particulièrement au Sénégal, et sur les concepts théoriques qui sont à la base de cette étude. Ensuite, nous résumerons les résultats de notre analyse, en revenant sur la structure des émissions, sur les interactions et sur la construction d'un personnage charismatique. Troisièmement, nous ferons un retour sur les notions de charisme et de populisme afin de vérifier si les animateurs dont les discours ont été analysés peuvent être qualifiés comme étant charismatiques ou populistes. Enfin, nous présenterons différentes pistes de recherche que nous n'avons pas pu emprunter ici, faute de temps et de moyens, et nous parlerons de chemins à explorer pour des études à venir.

* *
*

Nous avons d'abord présenté la place qu'occupe la radio en Afrique et, plus particulièrement, au Sénégal. Grâce à ce média, depuis la libéralisation des ondes qui a eu lieu au début des années 1990, l'information n'est plus sous la gouverne de l'État. L'influence de la radio dans la politique est indéniable, comme en témoigne sa participation, à deux reprises, au processus de démocratisation au Sénégal, soit lors des élections présidentielles de 2000 et de 2012. Le rôle de la radio, à ce moment, a notamment permis la couverture en direct de la situation dans différents bureaux de vote ainsi que la

diffusion instantanée des résultats. Par ailleurs, les émissions interactives, qui se sont développées au lendemain de l'avènement des radios privées, sont importantes aux plans éducationnel et culturel. Il importe de retenir, en outre, que la Radio Télévision des Mille Collines a été l'une des principales responsables du génocide au Rwanda, en raison notamment de son accessibilité et de l'ampleur des discours haineux qu'elle diffusait. D'autres radios participent néanmoins au maintien de la paix sur le continent africain.

En ce qui concerne la religion, rappelons non seulement la prolifération d'émissions religieuses, mais aussi celle de radios dites religieuses, ce sur tout le continent. Ces dernières sont pour la plupart des radios d'obédience religieuse appartenant à des communautés spécifiques. Par exemple, la radio a joué un rôle particulier dans la christianisation à la période coloniale : Tudesq (1983 : 7) mentionne qu'elle « fut aussi utilisée à ses débuts par la mission chrétienne et ce fut souvent par elle que les Africains eurent la première connaissance de la radio ». Présentée comme le média le « mieux africanisé » (Tudesq, 2002 : 21), la radio constitue ainsi « le médium le plus courant et le plus populaire du point de vue de son audience » (Sine, 1975 : 186).

* *
*

Dans l'état de la question, nous avons présenté l'histoire de l'argumentation et son évolution, et, subséquemment, l'analyse du discours et l'approche modulaire ont constitué les assises de notre cadre d'analyse. La particularité de l'analyse du discours réside dans la multiplicité des courants, ce qui a pour conséquence la diversité des approches. La trilogie aristotélicienne y occupe une place centrale en raison de l'étude des notions de logos, d'ethos et de pathos. Ces deux dernières ont été réhabilitées après avoir été mises à l'écart au profit du logos, considéré pendant longtemps comme le seul moyen de persuasion valide puisque fondé sur la raison.

Dans ce chapitre théorique, nous avons aussi présenté les termes *charisme* et *populisme*. Nous avons vu qu'ils sont difficilement définissables en raison de leur contenu hétéroclite. Hermet (2012 : 62), en parlant du populisme, souligne à cet effet que

[L]a notion de populisme est de plus en plus « populaire », même si elle souffre de nombreux handicaps. Le premier relève de son histoire. Son usage dans notre langue est répertorié assez tard dans les dictionnaires, à partir de 1929 et par simple référence à un courant littéraire rebelle à la psychologie mondaine des romanciers de l'époque. En France, il ne fut question longtemps que de bonapartisme ou de boulangisme, alors que le terme de populisme se trouvait déjà vulgarisé en russe (Narodnitchestvo) ou en anglais d'Amérique (Populism). Ce retard contribue à expliquer le caractère erratique qu'il revêt pour ses utilisateurs d'expression française. Sa deuxième faiblesse tient, en outre, à ce que personne ou presque ne se réclame du populisme. Le populisme est « nauséabond », au point que Marine Le Pen s'affirme « républicaine » et marquée par la figure du général de Gaulle. Troisième faiblesse, enfin : le populisme s'est dissous dans le mélange hétéroclite pratiqué par ceux qui l'associent à d'autres mots en le brouillant plus encore.

C'est dans ce sens que *charisme* et *populisme* sont souvent associés puisque, nous l'avons déjà mentionné, le charisme des hommes publics est la plupart du temps définitoire du concept de populisme, ce qui veut dire qu'il n'y a pas de populisme sans leaders charismatiques qui construisent un ethos particulier. Cette construction passe donc par les discours par lesquels les hommes cherchent à avoir la faveur des populations. C'est grâce à l'analyse de l'ethos, du pathos et du logos que ces discours peuvent être décortiqués et que nous pouvons rendre compte de leur contenu et de leur consistance. Il faut aussi noter que les médias participent de plus en plus à la naissance de leaders charismatiques ou populistes puisqu'ils contribuent à une diffusion plus large des discours produits, au-delà même des zones géographiques directement impliquées dans la diffusion.

* *
*

Notre analyse a porté sur un corpus composé de deux formats radiophoniques : les émissions en solo, qui se présentent sous forme de monologues produits par les animateurs, et les émissions interactives, mettant en scène auditeurs, invités ou coanimateurs. Sur la base de l'analyse séquentielle, nous avons divisé les émissions en épisodes – terme que nous utilisons pour caractériser un ensemble de séquences ou d'échanges liés thématiquement – que sont l'ouverture, le corps et la clôture. L'ouverture constitue le premier contact entre les interactants, ce qui en fait un passage particulièrement délicat. Il en est de même de la clôture, qui permet de mettre fin à l'interaction. Ces deux épisodes

sont très ritualisés, selon la conception goffmanienne du terme, puisqu'ils permettent aux interactants de débiter leur conversation de façon harmonieuse, et d'en sortir aussi en bons termes. Ces épisodes fonctionnent donc comme des régulateurs.

Il est important de noter qu'il y a une certaine différence entre les émissions en solo et les émissions interactives, surtout celles impliquant des appelants, puisqu'il y a un nouvel épisode d'ouverture et de clôture avec chaque nouvel intervenant. Quand il est seul, l'animateur est aussi obligé de respecter le schéma global (Kerbrat-Orecchioni, 1990; Traverso, 1996) parce qu'il reste en contact avec les auditeurs et cherche à les influencer. Nous trouvons des constantes principalement dans les ouvertures, en lien avec les invocations et les salutations, et ce, chez les deux animateurs. Néanmoins, il arrive que les animateurs ajoutent des éléments concernant l'actualité ou le thème de l'émission du jour. Les invocations et les salutations rythment aussi les émissions interactives, d'autant plus qu'elles sont reprises avec chaque nouvel appelant. En outre, les clôtures comportent des salutations, des invocations, des vœux et des remerciements et le contenu est le même dans toutes les émissions. La particularité des ouvertures et des clôtures réside dans le caractère religieux de tous les rituels utilisés, que ce soit par les animateurs, les auditeurs, les invités ou les coanimateurs.

L'analyse du corps des émissions, fondée sur une étude thématique, montre que la religion prend plus de place que les autres thèmes, cela sans surprise puisque la religion est la raison d'être de ces émissions. C'est surtout quand ils sont seuls que les animateurs accordent plus d'importance à la religion puisqu'ils déterminent eux-mêmes le sujet à traiter. Dans le cadre des émissions avec invités, l'actualité est plus importante parce que c'est généralement à la suite d'un fait d'actualité que les animateurs se décident à inviter un spécialiste pour en discuter en ondes. Lors des tribunes téléphoniques, les appelants déterminent les thèmes : il y a alors une différence entre Socé et Sall puisque, pour le premier, la religion domine et que, pour le second, c'est plutôt l'actualité, ce qui nous fait dire que les auditeurs appellent principalement Socé pour qu'il réponde à des questions religieuses, tandis qu'ils appellent davantage Sall pour qu'il traite de questions d'actualité ou de société.

L'analyse du contenu du corps des émissions révèle aussi l'existence d'un discours fondé sur l'utilisation de schémas de type explicatif, selon ce que Filliettaz, de Saint-Georges et Duc (2008) appellent *posture explicative*. Ces schémas discursifs sont utilisés par les deux animateurs dans le but de présenter et d'expliquer certains faits, mais aussi d'influencer et de convaincre les auditeurs. Trois composantes principales sont visibles : la notion, l'explication et l'illustration (tableau 3). À ce sujet, les animateurs structurent leurs discours de façon légèrement différente : Socé construit majoritairement son explication selon un schéma en deux composantes, alors que Sall construit le sien selon un schéma en trois composantes, mais le résultat est le même puisque l'objectif est de faire comprendre les messages. Nous qualifions alors le discours des animateurs de pédagogique puisque ces derniers cherchent à expliquer aux auditeurs des notions religieuses que la plupart ignorent. Les animateurs ont ainsi un rôle d'enseignant et de maître et les auditeurs demeurent les élèves et les disciples. Ces rôles sont d'ailleurs clairement définis tout au long des émissions et l'analyse des interactions vient renforcer l'hypothèse que nous avons déjà avancée.

* *
*

Pour mettre en relief la relation interpersonnelle qui peut exister entre les animateurs et leurs interactants, que ce soit les auditeurs, les invités ou les coanimateurs, nous avons choisi d'analyser les termes d'adresse et les actes de langage, termes et actes jouant un rôle de premier ordre dans la construction de cette relation. En ce qui concerne les termes d'adresse, nous avons pris en compte les appellatifs et les pronoms personnels. L'analyse des appellatifs révèle que les animateurs se font interpeler majoritairement par des termes de profession tels que *professeur* et *guide*. En retour, il y a une différence entre Socé et Sall : le premier utilise surtout des termes de profession, notamment *guide*, pour désigner ses interactants, alors que le second a recours aux anthroponymes. Il en va de même pour les pronoms personnels : Socé utilise fréquemment le vouvoiement (67 % des cas), alors que Sall tutoie les appelants dans 97 % des cas. Ceci met en évidence la relation hiérarchique et verticale qui existe entre les animateurs et les auditeurs. Les premiers occupent la position haute, avec leurs rôles d'enseignant et de guide, tandis que les seconds

sont en position basse, se présentant comme des élèves et des disciples. Il n'en demeure pas moins qu'il y a une relation de proximité entre animateurs et interactants, et même une relation de familiarité dans certains cas. Nous avons tout de même remarqué que la proximité est moins présente chez Socé, qui semble marquer une certaine distance lorsqu'il s'adresse aux auditeurs, et ce, en raison de l'emploi du vouvoiement et des termes de profession. Dans le cadre des émissions avec invités et coanimateurs, il y a réciprocité totale entre animateurs et invités parce qu'ils occupent la même place et la même fonction dans la société et dans ces interactions, ce qui se manifeste par l'emploi du tutoiement et de termes d'adresse similaires.

En ce qui concerne les actes de langage, nous avons analysé les compliments et les actes directifs. Les compliments proviennent tous des auditeurs et concernent les compétences et les réalisations des animateurs et non leur aspect physique ou d'autres considérations, ceci en raison de la relation hiérarchique qui existe entre animateurs et auditeurs. Les compliments jouent un rôle de solidarité entre interactants et d'harmonisation des relations, mais ils sont aussi une bonne source d'encouragement pour les animateurs parce qu'ils confirment leurs fonctions d'enseignant et de guide. De ce fait, ils poussent l'animateur à persévérer dans ses travaux et ses réalisations. De plus, les réponses aux compliments sont principalement l'acceptation et l'accord. Donc, nous pouvons dire que les compliments permettent aux appelants d'exprimer leur gratitude et leur reconnaissance aux animateurs. N'étant ni négociés ni contestés, ils permettent une relation cohésive puisque la sincérité du complimenteur n'est pas mise en doute. C'est dans cette perspective que nous pouvons conclure que ces échanges sont fortement ritualisés.

Contrairement à ce que nous remarquons à propos des compliments, ce sont les interactants à la position haute qui produisent les actes directifs. Il s'agit donc ici des animateurs. Ce sont principalement des obligations et des recommandations qui sont formulées. Il est important de noter que les animateurs produisent plus d'actes d'obligation dans les émissions monologiques. Même si les actes directifs sont de nature menaçante, les animateurs les minimisent par l'emploi du tutoiement, de la généralisation et des anthroponymes. Rappelons aussi que les auditeurs ne contestent jamais la validité des actes

de langage ni la légitimité des animateurs à produire ces actes, ce qui conforte ces derniers dans leur rôle et permet aussi d'établir une relation sans anicroche, sans remise en question. C'est pourquoi nous sommes en présence d'une relation somme toute harmonieuse puisque le « bonheur conversationnel » n'est pas mis en péril parce que la structure est prévue pour cela.

* *
*

Dans le dernier chapitre, nous avons analysé certaines figures de discours qui entrent en jeu dans la construction des discours. Il s'agit particulièrement de la répétition, du discours rapporté, de l'exemple, de l'énumération et de l'accumulation. Les figures du discours ont retrouvé leur fonction argumentative avec l'avènement de la nouvelle rhétorique. L'emploi des figures permet aux animateurs de bien construire leur raisonnement. Ainsi, nous avons vu comment chaque figure fonctionne et participe à mettre en exergue les trois notions de la trilogie aristotélicienne. Plus précisément, l'ethos construit par les animateurs est celui d'experts, d'enseignants et de pédagogues. Cet ethos est positif et aide à l'harmonie des interactions. Il est aussi un gage de la fidélité des auditeurs et renforce la crédibilité des animateurs parce qu'il est « destiné à inspirer la confiance et à asseoir [leur] autorité » (Angenot, 2008 : 59-60).

Les éléments du logos sont utilisés pour présenter la réalité de façon concrète : les animateurs ont recours au discours rapporté, à l'exemple et à la répétition pour convaincre leurs auditeurs. À propos du discours rapporté, c'est surtout le recours à l'argument d'autorité qui est à souligner, ce type d'argument provenant ici du Coran, des prophètes et de certains érudits reconnus. Étant donné que tout le monde peut attester de l'existence de ceux qui produisent cet argument, l'autorité des discours ne peut être remise en cause par les auditeurs. Par la répétition, les animateurs martèlent les notions et les explications au point de créer une image dans l'esprit des auditeurs. L'exemple, quant à lui, sert à donner une illustration concrète à laquelle l'auditeur peut s'identifier. Ces procédés de concrétisation sont efficaces dans la persuasion puisqu'ils consolident les propos des animateurs.

En ce qui concerne le pathos, c'est l'accumulation des figures qui est une source d'émotions pour les auditeurs. En effet, les répétitions, les arguments d'autorité et les énumérations sont employés à profusion pour intéresser et toucher l'auditeur et pour capter son attention, et ce, dans le but de le convaincre. Le pathos permet de produire une manifestation « visuelle » dans l'esprit des auditeurs alors que nous sommes en présence d'émissions uniquement audios.

* *
*

Certains éléments de la construction discursive des émissions témoignent de la standardisation du genre (émissions religieuses). Il s'agit d'abord de la structure des émissions avec la ritualisation des échanges. En effet, nous avons vu que toutes les émissions respectent la structure globale, qu'elles soient en solo ou interactives, avec les épisodes d'ouverture, de corps et de clôture. Ensuite, l'utilisation des schémas discursifs est aussi une marque de la standardisation puisque les deux animateurs les emploient pour expliquer leurs propos et ainsi produire un discours pédagogique. Troisièmement, il y a la relation de proximité entre eux et les auditeurs. En effet, cette relation est un peu ambiguë chez les deux animateurs puisqu'elle n'est pas horizontale, mais plutôt verticale, impliquant des rôles et places différents avec les animateurs en position haute et les auditeurs, en position basse. Cette relation verticale permet aux animateurs de produire des actes directifs sans nuire à l'interaction. Enfin, sur le plan de la construction argumentative, les animateurs utilisent les mêmes procédés pour convaincre, et construire un ethos charismatique d'enseignants, de guides et d'experts sur le plan religieux.

La fréquence de ces éléments permet d'identifier la variation stylistique qui existe quand même entre les deux animateurs. En effet, nous avons vu premièrement que Socé s'appuie sur des schémas à deux composantes alors que Sall utilisent ceux à trois composantes. Ensuite, les auditeurs appellent plus Socé pour lui parler de religion alors que c'est le contraire chez Sall qui est plus interpellé sur des sujets sociaux, d'actualités ou autres. Nous pourrions expliquer cet aspect selon le fait que Sall semble plus accessible de son collègue

animateur puisque comme nous l'avons vu sur le plan de la relation interpersonnelle, la proximité est moins présente chez ce dernier.

* *
*

Nous considérons, à partir des résultats de notre analyse, que les animateurs sont charismatiques et que ce charisme est fondé sur leur ethos positif d'hommes de Dieu, d'enseignants, d'experts religieux et de pédagogues. En effet, cela leur permet de compter plusieurs fidèles auditeurs, assurant ainsi la continuité de leurs émissions parce que leur crédibilité est assise et que les auditeurs ont confiance en eux. Nous pensons d'ailleurs que c'est ce charisme qui a joué en faveur de Socé dans un événement le concernant. Il a eu affaire avec la justice et est resté en prison pendant au moins trois mois pour une histoire d'escroquerie. Mais, même si à un moment donné son ethos a été écorché (par les accusations et le doute que cela a engendré chez certains auditeurs), il s'en est sorti sans aucun heurt puisque, dès sa libération, il a repris la barre de ses émissions à la télé et à la radio, et ce, avant même d'avoir été complètement disculpé. De plus, il y a eu plusieurs mouvements de soutien pour sa libération et les auditeurs continuent encore à l'écouter. Il n'y a pas donc eu de rupture du contrat communicationnel. C'est aussi grâce à ce charisme que Sall a reçu la proposition de faire partie de la liste électorale du Mouvement de la réforme pour le développement social lors des élections législatives de juillet 2012. C'est aussi ce charisme qui inspire confiance aux auditeurs et pousse ces derniers à appeler les animateurs et à leur poser des questions sur différents sujets qui peuvent être personnels ou concerner la religion et la société. Nous pouvons donc dire que le charisme est étroitement lié à l'ethos que le locuteur construit en interaction et à la manière dont il construit la relation avec les auditeurs.

* *
*

Cette thèse se voulait une contribution aux domaines de l'analyse du discours, de la radio et des discours médiatiques en général. En effet, même si des études sur la radio ou la religion

existent au Sénégal, aucune ne s'est intéressée à la construction argumentative des émissions religieuses, ni à la relation que peuvent construire les animateurs quand ils sont en ondes. Nous avons voulu montrer comment des animateurs religieux se comportent, aussi bien lorsqu'ils sont seuls, en situation monologique, que lorsqu'ils animent des émissions interactives mettant en scène auditeurs, invités et coanimateurs.

Il est vrai que nous avons analysé un corpus d'une ampleur considérable, corpus composé de 29 émissions de 30 minutes chacune, ce qui a rendu la transcription orthographique et la traduction très longues. Nous aurions voulu analyser la perception que la population sénégalaise a de la profusion de ces émissions et des leaders religieux et aussi l'impact réel de ces émissions sur les auditeurs. En effet, il aurait été intéressant de voir comment et pourquoi les Sénégalais accueillent ces leaders et leurs discours dans leur foyer et leur vie de tous les jours. Nous supposons que les réactions seraient variées en raison de la composition même de la société sénégalaise¹¹⁶. Et peut-être y aurait-il des tensions entre les pous et les contres? Il serait aussi possible de mesurer l'impact de ces émissions sur la société. Étant donné qu'il s'agit de discours médiatiques, il serait également possible de creuser la question de l'image ou de la performance médiatique de ces animateurs.

En bout de piste, les résultats présentés montrent que les animateurs construisent leurs discours de la même manière, d'où une standardisation du genre, même si leur style peut être différent à certains moments. L'essentiel est de retenir qu'ils sont charismatiques grâce à l'ethos positif qu'ils construisent et que ce charisme confère la pérennité à leurs émissions.

¹¹⁶ Dans la société sénégalaise, il y a plusieurs confréries et autres groupes religieux et tous ne sont pas d'accord sur la manière dont la religion est vécue dans le pays.

Bibliographie

ADAM, Jean-Michel (2005), *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.

ADAM, Jean-Michel (2002), « De la grammaticalisation de la rhétorique à la rhétorisation de la linguistique », dans Roselyne KOREN et Ruth AMOSSY (dir.), *Après Perelman : quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques?*, Paris, L'Harmattan, p. 9-55.

ADAM, Jean-Michel (1999), « Image de soi et schématisation de l'orateur : Pétain et de Gaulle en juin 1940 », dans Ruth AMOSSY (dir.), *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, p. 101-126.

ADAM, Jean Michel et Thierry HERMAN (2000), « Reformulation, répétition et style périodique dans l'appel du 18 juin 1940 », *Semen*, n° 12 [en ligne], <<http://semen.revues.org/1862>> (Page consultée en avril 2012).

AMOSSY, Ruth (2010 [2000]), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.

AMOSSY, Ruth (2005), « De la sociocritique à l'argumentation dans le discours », *Littérature*, n° 140, p. 56-71.

AMOSSY, Ruth (2003), « Le tournant de l'analyse du discours dans les études littéraires », *Entretien avec Raphael Baroni et Dominique Maingueneau*, [en ligne]. <<http://www.vox-poetica.org/entretiens/mainamoss.htm>> (Page consultée en septembre 2009).

AMOSSY, Ruth (2000), « Pathos, sentiment moral et raison », dans Christian PLANTIN, Marianne DOURY et Véronique TRAVERSO (dir.), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 313-326.

AMOSSY, Ruth (dir.) (1999a), *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.

AMOSSY, Ruth (1999b), « La notion d'ethos : de la rhétorique à l'analyse du discours », dans Ruth AMOSSY (dir.), *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, p. 9-30.

AMOSSY, Ruth (1999c), « L'ethos au carrefour des disciplines : rhétorique, pragmatique, sociologie des champs », dans Ruth AMOSSY (dir.), *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, p. 127-154.

AMOSSY, Ruth et Roselyne KOREN (2009), « Rhétorique et argumentation : approches croisées », *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 2, [en ligne]. <<http://aad.revues.org/index561.html>> (Page consultée en juin 2009).

AMOSSY, Ruth et Roselyne KOREN (2008), « Introduction », *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 1, [en ligne]. <<http://aad.revues.org/index184.html>> (Page consultée en août 2009).

ANGENOT, Marc (2008), *Dialogues de sourds : traité de rhétorique antilogique*, Paris, Mille et une nuits.

ANSCOMBRE, Jean-Claude et Oswald DUCROT, (1988), *L'Argumentation dans la langue*, Liège, Mardaga.

ARCAND, Richard (2004), *Les figures de style : allégorie, ellipse, hyperbole, métaphore...*, Montréal, Les Éditions de l'Homme.

ARISTOTE (1991), *Rhétorique*, nouvelle traduction du grec, introduction de Michel MEYER, traduction de Charles-Émile RUELLE, Paris, Le livre de poche.

AUHLIN, Antoine (1996), « Bonheur conversationnel et qualité du discours : pour une approche expérientielle et systémique de la compétence discursive », *Langage et pratiques*, n°19, p. 13-18.

AUHLIN, Antoine (1995), « Le bonheur conversationnel : émotion et cognition dans le discours et l'analyse du discours », dans VÉRONIQUE, Daniel et Robert VION (dir.) (1995), *Modèles de l'interaction verbale*, Aix, Publications de l'Université de Provence, 223-233.

AUHLIN, Antoine (1991), « Le bonheur conversationnel : fondements, enjeux et domaines », *Cahiers de linguistique française*, n°12, p. 103-126.

AUHLIN, Antoine (1990), « Analyse du discours et bonheur conversationnel », *Cahiers de linguistique française*, n°11, p. 311-328.

AUSTIN, John (1970 [1962]), *Quand dire, c'est faire*, Paris, Éditions du Seuil.

BAKHTINE, Michail (1977), *Le Marxisme et la philosophie du langage : Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Traduction et présentation de Marina YAGUELLO, Paris, Les Éditions de Minuit.

BANGE, Pierre (1992), *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Paris, Didier.

BARDIE, Bertrand (1997), « Une faillite du politique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 56, p. 226-228, [en ligne]. <<http://www.jstor.org/stable/3770611>> (Page consultée en août 2009).

BASSET, Muriel, Sabrina PRIEGO et Olga GARCIA (2004), « L'argumentation mise en scène », dans Diane VINCENT et Olivier TURBIDE (dir.), *Fréquences limites. La radio de confrontation au Québec*, Québec, Éditions Nota bene, p. 49-68.

BASTIEN, Leslie et Matthias BALAGNY (2002), « Le paysage radiophonique sénégalais en pleine mutation », [en ligne]. <http://www.a360.org /CB/RADIO_SENEGAL.htm> (Page consultée en février 2009).

BATHILY, Alymana, Pauline BEND et Alexandre FOULON (2009), *Religion et médias en Afrique de l'Ouest*, Dakar, IPAO.

BENVENISTE, Emile (1966), *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Paris, Gallimard.

BENVENISTE, Emile (1974), *Problèmes de linguistique générale*, tome 2, Paris, Gallimard.

BERGERON, Annie (2001), *Transmettre des consignes à l'oral. Pour une analyse de la gestion des dimensions discursives et interactionnelle du discours instructionnel*, Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval.

BÉRUBÉ, Julie et Sophie Leclerc (2004), « La spontanéité réfléchie de André Arthur », dans Diane VINCENT et Olivier TURBIDE (dir.), *Fréquences limites. La radio de confrontation au Québec*, Québec, Éditions Nota bene, p. 37-47.

BOHUI, Djédjé Hilaire (2005), « L'inscription de l'auditoire et de l'image de soi dans la stratégie discursive : les atouts de l'adresse de Seydou Diarra », *Sudlangues*, n° 4, [en ligne]. <<http://www.sudlangues.sn/article80.html>> (Page consultée en août 2009).

BOIX, Christian (dir.) (2007), *Argumentation, manipulation, persuasion*, Paris, L'Harmattan.

BONHOMME, Marc (2009), « De l'argumentativité des figures de rhétorique », *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 2, [en ligne]. <<http://aad.revues.org/index495.html>> (Page consultée en juin 2009).

BONHOMME, Marc (2007), « Présentation », *Semen*, n° 15, [en ligne]. <<http://semen.revues.org/2366>> (Page consultée en mai 2012).

BONHOMME, Marc (2005), *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Champion.

BONHOMME, Marc (2002), « Présentation », *Semen*, n° 15, [en ligne]. <<http://semen.revues.org/2366>> (Page consultée en mai 2012).

BONHOMME, Marc (1998), *Les figures clés du discours*, Paris, Seuil.

BONNET, Valérie (2007), « Identité collective et ethos de l'orateur dans la chanson afro-américaine », dans Christian BOIX (dir.), *Argumentation, manipulation, persuasion*, Paris, L'Harmattan, p. 249-274.

BOUCHARD, Jean-Sébastien (2006), *Le discours populiste des trois principaux partis politiques au Québec lors des élections générales de 2003*, Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval.

BOUCHER, François-Emmanuel (2007), « Défendre l'irrecevable : comment l'ethos se substitue au logos dans le Liber amicorum d'Alain de Benoist », *Protée*, vol. 35, n° 1, p. 93-101.

BRETON, Philippe (1997), *La parole manipulée*, Québec, Boréal.

BRETON, Philippe et Gilles GAUTHIER (2000), *Histoire des théories de l'argumentation*, Paris, La Découverte.

BROWN, Penelope and Stephen LEVINSON (1987), *Politeness: some universals in language usage*, Cambridge, Cambridge University Press.

BROWN, Penelope et Stephen LEVINSON (1978), « Universals in language usage: Politeness phenomena », dans Esther GOODY (dir.), *Questions and Politeness: Strategies in Social Interaction*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 56-310.

BUFFON, Bertrand (2002), *La parole persuasive: théorie et pratique de l'argumentation rhétorique*, Paris, Presses Universitaires de France.

BURGER, Marcel (1999), « Identités de statuts, identités de rôle », *Cahier de Linguistique Française*, n° 21, p. 35-59, [en ligne]. <http://clf.unige.ch/display.php?id_Fichier=148> (Page consultée en juin 2009).

BURGER, Marcel et Guylaine MARTEL (dir.) (2005), *Argumentation et communication dans les médias*, Québec, Éditions Nota bene.

CAPITANT, Sylvie (2008), « La radio en Afrique de l'ouest : un média carrefour sous-estimé? L'exemple du Burkina Faso », *Réseaux*, n° 150, p. 189-217.

CHAPERON, Nathalie (1998), « *Les lignes ouvertes* » sur la démocratie, Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval.

CHARAUDEAU, Patrick (2008), « Pathos et discours politique », dans Michael RINN, *Émotions et discours : l'usage des passions dans la langue*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

CHARAUDEAU, Patrick (2007), « De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication », dans Christian BOIX (dir.) *Argumentation, manipulation, persuasion*, Paris, L'Harmattan, p. 13-35.

CHARAUDEAU, Patrick (2002), « Genre de discours », dans Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil, p.277-281.

CHARAUDEAU, Patrick (2000), « Une problématisation discursive de l'émotion à propos des effets de pathémisation à la télévision », dans Christian PLANTIN, Marianne DOURY et Véronique TRAVERSO (dir.), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 125-156.

CHARAUDEAU, Patrick (1997), *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan.

CHARAUDEAU, Patrick (1995), « Rôles sociaux et rôles langagiers », dans Daniel VÉRONIQUE et Robert VION (dir.) (1995), *Modèles de l'interaction verbale*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 79-96.

CHARAUDEAU, Patrick et Anne CROLL (1991), « Les concepts de l'interlocution », dans Patrick CHARAUDEAU (dir.), *La Télévision : Les débats culturels « Apostrophes »*, Paris, Didier Erudition, p. 236-251.

CHARAUDEAU, Patrick et Dominique MAINGUENEAU (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil.

CHRÉTIEN, Jean-Pierre (dir.) (1995), *Rwanda : Les médias du génocide*, Paris, Karthala.

COULTHARD, Richard Malcolm (1992), Towards an analysis of discourse, dans Richard Malcolm COULTHARD, (dir.) (1992), *Advances in spoken discourse analysis*, London, Routledge, p. 1-34.

COULTHARD, Richard Malcolm (1977), *An introduction to discourse analysis*, London, Longman, 195p.

DALCOURT, André (1994), *Les grands leaders charismatiques du XXème siècle*, Montréal, Québec/Amérique.

DE GAULMYN, Marie-Madeleine (1994), « Effets en retour du discours rapporté dans le récit oral de témoignage », dans *Actes du Colloque Le Récit Oral*, p. 385-395.

DE GAULMYN, Marie-Madeleine (1992), « Grammaire du français parlé : quelques remarques autour du discours rapporté », dans *Actes du Congrès de l'ANEFLE Grammaire et français langue étrangère*, Grenoble, Joussaud et Pétrissans, p. 22-23.

DES FORGES, Alison (2007), « Call to genocide : Rwanda in radio 1994 », dans Alan THOMPSON (dir.), *The media and the Rwanda genocide*, Londres, IDRC Books, p. 41-54.

DIA, Saïdou (2002), « Radiodiffusion et nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) : Usages, enjeux et perspectives », [en ligne]. <<http://www.unrisd.org/80256B3C005BCCF9/httpNetITFramePDF?ReadForm&parentun>> (Page consultée en février 2009).

DIAGNE, Yacine (2008), « *Dialogue communal*, une émission d'une radio communautaire dakaroise entre "interactivité" moderne et "palabre" traditionnelle », dans *Congrès d'analyse politique sur l'Afrique*, [en ligne].

<www.cean.cinquantenaire.sciencespobordeaux.fr/diagne_communication.pdf> (Page consultée en mars 2009).

DIOUF, Jean Léopold (2003), *Dictionnaire wolof-français et français-wolof*, Paris, Khartala.

DOMENICONI, Marco (2008), « Fondation Hirondelle : médias en zone de crise pour des millions d'auditeurs; le rôle pacificateur et citoyen de l'information », *Le Courrier*, n° 2, p. 19-20.

DORNA, Alexandre (2008), « La question du Chef charismatique : l'image épique et la dynamique émotionnelle », *Les Cahiers de Psychologie politique, Le charisme du chef*, n° 13, [en ligne]. <<http://lodel.revues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=150>> (Page consultée en août 2009).

DORNA, Alexandre (2006), « Le populisme : un concept sans théorie », [en ligne]. <http://liberalisme-democraties-debat-public.com/article.php3?id_article=53> (Page consultée en août 2009).

DORNA, Alexandre (2005a), « Quand la démocratie s'assoit sur des volcans : l'émergence des populismes charismatiques », [en ligne]. < <http://amnis.revues.org/969>> (Page consultée en août 2009).

DORNA, Alexandre (2005b), « Les matériaux pour l'étude du discours populiste politique », *Argumentation*, n° 3, p. 65-100.

DORNA, Alexandre (1999), *Le Populisme*, Paris, Presses universitaires de France.

DORVAL, Véronique et Amor BEN AMOR (2004), « André Arthur en ondes, la construction d'un personnage dominant », dans Diane VINCENT et Olivier TURBIDE (dir.), *Fréquences limites. La radio de confrontation au Québec*, Québec, Éditions Nota bene, p. 137-152.

DRAMÉ, Moussa (2009), « Casamance : Renforcement du processus de paix dans la région », *Sud Quotidien*, 26 février, [en ligne]. <<http://www.sudonline.sn/spip.php?article16821>> (Page consultée en août 2009).

DUBOIS, Sylvie (1997), *Vers une approche variationniste du discours : une perspective modulaire pour décrire l'usage et la formation des procédés discursifs*, New York, Peter Lang.

DUBOIS, Sylvie (1993), *L'usage et la formation de l'énumération en discours spontané : analyse sociolinguistique du procédé énumératif chez les Montréalais francophones*, Thèse de doctorat, Québec, Université Laval.

DUHAMEL, Olivier (1995), « Leçons du télépopulisme », [en ligne].
<http://www.leexpress.fr/informations/lecons-du-telepopulisme_602126.html>
(Page consultée en septembre 2009).

DUMARSAIS, César Chesneau (1977 [1730]), *Traité des tropes*, Paris, Nouveau Commerce.

EEMEREN, Frans Van (1996), *La nouvelle dialectique*, Paris, Kimé.

EGGS, Ekkehard (1999), « Ethos aristotélien, conviction et pragmatique moderne », dans Ruth AMOSSY (dir.), *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, p. 31-59.

ERVIN-TRIPP, Susan M. (1969), « Sociolinguistics » dans Leonard BERKOWITZ (ed), *Advances in experimental social psychology*, n° 4, New York, Academic Press, p. 91-165.

FILLIETTAZ, Laurent, Ingrid DE SAINT-GEORGES et Barbara DUC (2008): « "Vos mains sont intelligentes!" : Interactions en formation professionnelle initiale », *Cahiers de la Section des Sciences de l'Education*, n° 117, Université de Genève.

FONTANIER, Pierre (1968 [1821-1827]), *Les figures du discours*, Paris, Flammarion.

FRÉDÉRIC, Madeleine (1985), *La répétition : étude linguistique et rhétorique*, Tübingen, Max Niemeyer.

FRÉDÉRIC, Madeleine (1984), *La répétition et ses structures dans l'œuvre poétique de Saint-John Perse*, Paris, Gallimard.

FROMILHAGUE, Catherine (1995), *Les figures de style*, Paris, Nathan.

GAKUNZI, David (1998), « Région des Grands Lacs : partager dans la prévention des conflits », dans Hélène GRAND VOINNET et Hartmut SCHNEIDER, *La gestion des conflits en Afrique : un défi permanent*, Paris, OCDE, p. 73-79.

GARDINER, Alan Henderson (1989), *Langage et acte de langage*, Lille, Presses universitaires de Lille.

GAUVENET, Hélène (1976), *Pédagogie du discours rapporté*, Paris, Didier.

GDT, Grand Dictionnaire Terminologique (2011), [en ligne].
<<http://www.gdt.oqlf.gouv.qc.ca/Resultat.aspx>>, (page consultée en novembre 2011)

GOFFMAN, Erving (1987 [1981]), *Façons de parler*, Paris, Éditions de Minuit.

GOFFMAN, Erving (1974 [1967]), *Les rites d'interaction*, Paris, Les Éditions de Minuit.

GOFFMAN, Erving (1973a [1959]), *La mise en scène de la vie quotidienne. La représentation de soi*, Paris, Les Éditions de Minuit.

GOFFMAN, Erving (1973b [1959]), *La mise en scène de la vie quotidienne. Les relations en public*, Paris, Les Éditions de Minuit.

GRANDCOLAS, Bernadette (1980), « La communication dans la classe de langue étrangère », *Français Dans le Monde*, n° 153.

GRAND ROBERT (2012), [en ligne]. <<http://lerobert.demarque.com/fr/ca/dictionnaire-francais-en-ligne/grand-robert/>> (Page consultée en février 2011).

GRAND VOINNET, Hélène et Hartmut SCHNEIDER (1998), *La gestion des conflits en Afrique : un défi permanent*, Paris, OCDE.

GRICE, Paul (1979 [1975]), « Logique et conversation », *Communications*, n° 30, p. 57-72.

GRIZE, Jean-Blaise (1981), « L'argumentation : explication ou séduction », *L'argumentation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 29-40.

GUÈYE, Babacar (2009), « Des cours de sciences interactifs », [en ligne]. <<http://www.syfia.info/index.php5?view=articles&action=voir&idArticle=5143>> (Page consultée en août 2009).

GUIGUE, Xavier (2005), « Mali, Sénégal, une pratique traditionnelle au service de la paix », [en ligne]. <<http://www.irenees.net/en/fiches/documentation/fiche-documentation-70.html>> (Page consultée en mars 2012).

GUMPERZ, John Joseph (1989a), « Cadrer et comprendre une politique de la conversation », dans Isaac JOSEPH, Robert CASTEL, Louis QUÉRÉ (dir.), *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Les Éditions de Minuit, p. 123-154.

GUMPERZ, John Joseph (1989b), *Engager la conversation : Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Les Éditions de Minuit.

GUMPERZ, John Joseph (1989c), *Sociolinguistique interactionnelle : Une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan.

HADDAD, Galit (1999), « Ethos préalable et ethos discursif : l'exemple de Romain Rolland », dans Ruth AMOSSY (dir.), *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, p. 155-176.

HERITAGE, (1984), *Garfinkel and ethnomethodology*, Cambridge, Polity press.

HERMET, Guy (2012), « Permanences et mutations du populisme », *Critique*, n° 776-777, p. 62-74.

- HERMET, Guy (2001), *Les populismes dans le monde*, Paris, Fayot.
- HIGIRO, Jean-Marie-Vianney (1992), « L'attentat », *Dialogues*, n°154, p. 29-30.
- HYMES, Dell (1962), « The ethnography of speaking », dans Thomas GLADWIN et William C. STURTEVANT (ed.), *Anthropology and Human Behavior*, Washington, The Anthropological Society of Washington, p. 13-53.
- HYMES, Dell (1964) « Toward ethnographies of communication », *American Anthropologist* n°6, vol. 2, p. 12-25.
- ILBOUDO, Jean-Pierre (2001), « Histoire et évolution de la radio en Afrique noire : rôle et usages », *Atelier international sur la radio rurale*, [en ligne].
<http://www.fao.org/docrep/003/x6721f/x6721f11.htm#P6_1> (Page consultée en août 2009).
- KANDJI, Pape Souleymane (2010), « Sondage sur le paysage médiatique sénégalais : La RFM détrône Walfadjri », *L'Observateur*, <<http://www.osiris.sn/Sondage-sur-le-paysage-mediatique.html>> (Page consulté en février 2010).
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2008), *Les actes de langage dans le discours : Théories et fonctionnement*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2005a), *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2005b), « 100 minutes pour convaincre : l'ethos en action de Nicolas Sarkozy », dans Mathias BROTH (dir.), *Actes du colloque de Stockholm Le français parlé des médias*, p. 309-329.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2002a), « Rhétorique et interaction », dans Roselyne KOREN et Ruth AMOSSY (dir.), *Après Perelman : quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques?*, Paris, L'Harmattan, p. 173-196.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2002b), « Acte de langage », dans Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, p. 16-19.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2002c), « Face », dans Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, p. 259-261.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1998), « La notion d'interaction en linguistique : origine, apports, bilan », *Langue française*, vol. 117, n° 1, p. 51-67.

- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1996), *La conversation*, Paris, Éditions du Seuil.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1994), *Les interactions verbales*, tome 3, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1992), *Les interactions verbales*, tome 2, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1990), *Les interactions verbales*, tome 1, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1980), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- KIMANI, Mary (2007a), « L'Afrique à l'écoute des radios de la paix », *Afrique Renouveau*, vol. 21, n° 3, p. 3, [en ligne].
<<http://www.un.org/french/ecosocdev/geninfo/afrec/newrelfr/radio.html>> (Page consultée en septembre 2009).
- KIMANI, Mary (2007b), « RTML : the radio that became a tool to mass murder », dans Alan THOMPSON (dir.), *The media and the Rwanda genocide*, Londres, IDRC Books, p. 110-124.
- KOREN, Roselyne et Ruth AMOSSY (dir.) (2002), *Après Perelman : quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques?*, Paris, L'Harmattan.
- LAFORÉST, Marty (2002), « Scenes of family life : complaining in everyday conversation », *Journal of Pragmatics*, n° 34, p. 1595-1620.
- LAFORÉST, Marty (1996), *Autour de la narration: les abords du récit conversationnel*, Québec, Nuit blanche éditeur.
- LAFORÉST, Marty (1992), *Le back-channel en situation d'entrevue*, Québec, CIRAL.
- LAFORÉST, Marty et Guylaine MARTEL (1995), « L'usage spontané de l'argument d'autorité », dans *les Actes du 62eme Congrès international de linguistique romane*, Palerme, Manuscrit.
- LAKETIENKOIA DAMOME, Étienne (2006), « Le développement des recherches sur la radio en Afrique », *Recherches en communication*, n° 26, p. 81-92.
- LE LAROUSSE (2011), [en ligne]. <<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/>> (Page consultée en février 2011).
- LE BOT, Marie-Claude, Martine SCHUWER et Élisabeth RICHARD (2008), *La reformulation : marqueurs linguistiques, stratégies énonciatives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

- LEFF, Michael (2009), « Perelman, argument ad hominem et ethos rhétorique », *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 2, [en ligne]. <<http://aad.revues.org/index213.html>> (Page consultée en septembre 2009).
- LI, Darryl (2007), « Echoes of violence : considerations on radio and genocide in Rwanda », dans Alan THOMPSON (dir.), *The media and the Rwanda genocide*, Londres, IDRC Books, p. 90-109.
- LO, Abdou Kadre (2001), *Première alternance politique au Sénégal en 2000 : Regard sur la démocratie sénégalaise*, Mémoire de DEA, Paris, Université Paris 1.
- LY, Sophie (1993), « Sénégal : le pluralisme radiophonique », dans Institut Panos Paris et L'union des journalistes d'Afrique de l'Ouest, *Le pluralisme en Afrique de l'Ouest*, tome 1, Paris, L'Harmattan, p. 104-130.
- MACNAUGHTON-OSLER, Katherine (2007), « Manooré FM et Altercom : les femmes, les médias et le droit à l'information au Sénégal », [en ligne]. <http://netfemmes.cdeacf.ca/les_actualites/lire.php?article=9007> (Page consultée en septembre 2009).
- MAINGUENEAU, Dominique (2002), « Discours rapporté », dans Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, p. 190-195.
- MAINGUENEAU, Dominique (1999), « Ethos, scénographie, incorporation », dans Ruth AMOSSY (dir.), *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, p. 75-100.
- MAINGUENEAU, Dominique (1998a), *Analyser les textes de la communication*, Paris, Dunod.
- MAINGUENEAU, Dominique (1998b), « Les tendances françaises en analyse du discours », *Compte rendu de la conférence donnée à l'Université d'Osaka*, [en ligne]. <<http://www.lang.osaka-u.ac.jp/~benoit/file/conferences/maingueneau.html>> (Page consultée en août 2009).
- MAINGUENEAU, Dominique (1996), *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil.
- MAINGUENEAU, Dominique (1991), *L'Analyse du discours, Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU, Dominique (1984), *Genèse du discours*, Bruxelles, P. Mardaga.
- MAINGUENEAU, Dominique et Frédéric COSSUTTA (1995), « L'analyse des discours constituants », *Langages*, n° 117, p. 112-125.

MARADIN, Jean Marie (1987), « Des mots et des actions : compliment, complimenter et l'action de complimenter », *Lexique* n° 5, p. 65-99.

MARTEL, Guylaine (dir.) (2000a), *Autour de l'argumentation : rationaliser l'expérience quotidienne*, Québec, Éditions Nota bene.

MARTEL, Guylaine (2000b), « Le débat politique télévisé : une stratégie argumentative : textuelle, interactionnelle et émotionnelle », dans Christian PLANTIN, Marianne DOURY et Véronique TRAVERSO (dir.), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 239-248.

MARTEL, Guylaine (2000c), « Introduction », dans Guylaine MARTEL (dir.), *Autour de l'argumentation : rationaliser l'expérience quotidienne*, Québec, Éditions Nota bene, p. 17-21.

MARTEL, Guylaine (2000d), « Une argumentation de l'oralspontané », Québec français, n° 118, p. 48-51.

MARTEL, Guylaine (1998), *Pour une rhétorique du quotidien*, Québec, CIRAL.

MARTEL, Guylaine et Olivier TURBIDE (2005), « Argumentation et performance communicationnelle : le débat politique médiatisé », dans Marcel BURGER et Guylaine MARTEL (dir.), *Argumentation et communication dans les médias*, Québec, Éditions Nota bene, p. 193-215.

MASPERO, Henry (1928), « Notes sur la logique de Mo Tseu et de son école », *T'oung Pao*, vol. 25, p. 1-64.

MAZIÈRE, Francine (2005), *L'analyse du discours : histoire et pratique*, Paris, Presses universitaires de France.

MBOW, Penda (2009), « Femmes et religion au Sénégal : quel espace aujourd'hui? », *Service de Presse de Common Ground*, CGNews, [en ligne], <<http://www.commongroundnews.org/article.php?id=25024&lan=fr&sp=0>>

MBOW, Penda (2001), « L'islam et la femme sénégalaise », *Ethiopiennes : Revue négro-africaine de littérature et de philosophie*, n° 66-67, [en ligne]. <<http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?article1287>>, (Page consultée en octobre 2011).

MEBIAME-AKONO, Pamphile (2009), « La description de l'acte complimenteur lors des échanges communicatifs des Fangs-Ntumu du Gabon », *Sud langue : revue électronique internationale de sciences du langage*, n°11, p. 95-106.

MEBIAME-AKONO, Pamphile (2008), « L'enjeu linguistique de la politesse », *Interculturalité*, n° 01, [en ligne]. <<http://interculturalite.refer.ga/revue/>>, (Page consultée en novembre 2011).

MÉLANDRI, Pierre (2007), « Rhétorique populiste aux États-Unis », dans Jean-Pierre RIOUX (dir.), *Les populismes*, Paris, Perrin, p. 301-328.

MEYER, Michel (2009), « Comment repenser le rapport de la rhétorique et de l'argumentation? », *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 2, [en ligne]. <<http://aad.revues.org/index211.html>> (Page consultée en août 2009).

MEYER, Michel (2005), *Qu'est-ce que l'argumentation?*, Paris, Librairie philosophique, J. Vrin.

MEYER, Michel (2004), *Perelman, le renouveau de la rhétorique*, Paris, Presses universitaires de France.

MEYER, Michel (1993), *Questions de rhétorique*, Paris, Librairie générale française.

MEYER, Michel (1991), *Rhétorique*, Paris, Le livre de poche.

MICHELI, Raphaël (2007), « Stratégies de crédibilisation de soi dans le discours parlementaire », *A contrario*, vol. 5, n° 1, p. 67-84, [en ligne]. <http://www.cairn.info/resume.php?ID_REVUE=ACO&ID_NUMPUBLIE=ACO_051&ID_ARTICLE=ACO_051_0067> (Page consultée en septembre 2009).

MOESCHLER, Jacques et Anne REBOUL (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Éditions du Seuil.

MOLIMA, Yves (2007), *La couverture médiatique d'une zone de conflit armé : cas de la radio Okapi en Ituri (RDC)*, Mémoire de maîtrise, Kinshasa, Institut Facultaire des Sciences de l'Information et de la Communication.

MOLINIE, Georges (1994), « Problématique de la répétition », *Langue française*, n° 101, p. 102-111

MOLINIE, Georges (1992), *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Librairie générale française.

MUSSO, Pierre (2008), « Existe-t-il un sarberlusconisme? », *Le temps des médias*, n° 10, p. 129-141, [en ligne]. <http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=TDM&ID_NUMPUBLIE=TDM_010&ID_ARTICLE=TDM_010_0129> (Page consultée en septembre 2009).

MUSSO, Pierre (2005), « Le phénomène Berlusconi : ni populisme ni vidéocratie, mais néopolitique », *Hermès*, n° 42, p. 172-180.

NPR, NOUVEAU PETIT ROBERT, (2012), [en ligne], <http://pr.bvdep.com/version-1/login_.asp> (Page consultée en février 2012).

PARPETTE, Chantal (1997), « Le discours oral : des représentations à la réalité », *Actes du colloque Les linguistiques appliquées et les sciences du langage*, université Strasbourg 2, [en ligne]. <<http://lesla.univ-lyon2.fr/sites/lesla/IMG/pdf/doc-192.pdf>> (Page consultée en novembre 2011).

PAVEAU, Marie-Anne (2012), « Populisme : itinéraires discursifs d'un mot voyageur », *Critique*, n° 776-777, p. 75-84.

PELLETIER, Karine et Fatimata SOW (2009), « Construction d'une image médiatique négative : le cas de Jeff Fillion », Communication présentée dans le cadre du séminaire Construction de l'image médiatique, Québec, Université Laval.

PERELMAN, Chaïm (2002 [1977]), *L'empire rhétorique : rhétorique et argumentation*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin.

PERELMAN, Chaïm et Lucie OLBRECHTS-TYTECA (2008 [1958]), *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.

PETIT, Gérard (2002), « Reformulation », dans Patrick CHARAUDEAU, et Dominique MAINGUENEAU, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, p 490-492.

PINSON, Jean-Claude (2007), « Populisme et multitude artistique », dans Maryse SOUCHARD, *Le populisme aujourd'hui*, Vallet, M-éditer, p. 33-52.

PLANTIN, Christian (2009), « Un lieu pour les figures dans la théorie de l'argumentation », *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 2, [en ligne]. <<http://aad.revues.org/index215.html>> (Page consultée en juin 2009).

PLANTIN, Christian (2005), *L'argumentation*, Paris, Presses universitaires de France.

PLANTIN, Christian (2004), « Sans démontrer ni s'émouvoir », dans Michel MEYER (dir.), *Perelman, le renouveau de la rhétorique*, Paris, Presses universitaires de France, p. 65-80.

PLANTIN, Christian (2002), « Analyse et critique du discours argumentatif », dans Roselyne KOREN et Ruth AMOSSY (dir.), *Après Perelman : quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques?*, Paris, L'Harmattan, p. 229-263.

PLANTIN, Christian (2000), « Renaissance ou Relégitimation de la rhétorique? », dans Guylaine MARTEL (dir.), *Autour de l'argumentation : rationaliser l'expérience quotidienne*, Québec, Éditions Nota bene, p. 7-13.

PLANTIN, Christian (1998), « Les raisons des émotions », dans Marina BONDI (dir.), *Forms of Argumentative Discourse*, Bologne, CLUEB, p. 3-50.

PLANTIN, Christian (1997), « L'argumentation dans l'émotion », *Pratiques*, n° 96, p. 81-100.

- PLANTIN, Christian (1996), « Le trilogue argumentatif », *Langue française*, n° 112, p. 9-30.
- PLANTIN, Christian (1995), *L'interaction argumentative*, Document de synthèse présenté pour l'habilitation à diriger les recherches, Lyon, Université Lyon 2.
- PLANTIN, Christian (1993), « Situation rhétorique », *Verbum, Rhétorique et sciences du langage*, n° 1-3, p. 229-239.
- PLANTIN, Christian (1990), *Essais sur l'argumentation : introduction à l'étude linguistique de la parole argumentative*, Paris, Kimé.
- PLANTIN, Christian, Marianne DOURY et Véronique TRAVERSO (dir.) (2000), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- POMERANTZ, Anita (1978), « Compliment Responses : Notes on the co-operation of multiple constraints », dans Jim SCHENKEIN (dir.), *Studies in the Organization of Conversational Interaction*, New York, San Francisco, Academic Press, p. 79-112.
- PRAK-DERRINGTON, Emmanuelle (2005), « Récit, répétition, variation », *Cahiers d'études germaniques*, n° 49, p. 55-65.
- RABATEL, Alain (2004), *Argumenter en racontant : (re)lire et (ré)écrire les textes littéraires*, Bruxelles, De Boeck Université.
- RADCLIFFE-BROWN, Alfred Reginald (1968), *Structure et fonction dans la société primitive*, Paris, Éditions de Minuit.
- REBOUL, Olivier (2011[1991]), *Introduction à la rhétorique*, Paris, Presses universitaires de France.
- REBOUL, Olivier (1984), *La Rhétorique*, Paris, Presses universitaires de France.
- RIOUX, Jean-Pierre (dir.) (2007), *Les populismes*, Paris, Perrin.
- RIOUX, Jean-Pierre (2007), « Le peuple à l'inconditionnel », dans Jean-Pierre RIOUX (dir.), *Les populismes*, Paris, Perrin, p. 7-16.
- RIZZARDO, René (2007), « Le populisme culturel », dans Jean-Pierre RIOUX (dir.), *Les populismes*, Paris, Perrin, p. 167-177.
- ROBRIEUX, Jean-Jacques (2005 [2000]), *Rhétorique et argumentation*, Paris, Nathan.
- ROSIER, Laurence (2008), *Le discours rapporté en français*, Paris, OPHRYS.
- ROSIER, Laurence (dir.) (2002), *Le discours rapporté : Faits de langue. Revue linguistique*, n°19, Fontenay-aux-Roses, OPHRYS.

ROSIER, Laurence (1999), *Le discours rapporté : Histoire, théories et pratiques*, Paris, Duculot.

ROSSARI, Corinne (1994), *Les opérations de reformulation : analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien*, Berne, Peter Lang.

ROULET, Eddy (1995a), « Vers une approche modulaire de l'analyse de l'interaction verbale », dans Daniel VÉRONIQUE et Robert VION (dir.), *Modèles de l'interaction verbale*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 113-126.

ROULET, Eddy (1995b), « Échanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation », *Études de linguistique appliquée*, n° 44, p. 5-39.

ROULET, Eddy, Antoine AUCHLIN, Jacques MOESCHLER, Christian RUBATTEL et Marianne SCHELLIN (1991 [1985]), *L'articulation du discours en français contemporain*, Bern, Peter Lang.

ROULET, Eddy, Laurent FILLIETTAZ et Anne GROBET (2001), *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Bern, Peter Lang.

SACKS, Harvey (1992 [1965]), *Lectures on Conversation*, Oxford, Blackwell.

SACKS, Harvey, Emanuel A. SCHEGLOFF et Gail JEFFERSON (1974), « A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation », *Language*, vol. 50, p. 695-735.

SAGNA, Hamidou (2007), « Casamance : Quand les radios communautaires ramènent la Paix », *Walfadjri*, [en ligne]. <<http://www.osiris.sn/article3351.html>> (Page consultée en aout 2009).

SAMB, Moustapha (2009), « Médias, pluralisme et organes de régulation en Afrique de l'Ouest », *Les cahiers du journalisme*, n° 20, p. 218-237.

SAR, Aminatou (2008), « Le rôle des médias locaux : l'action locale pour réussir au niveau mondial? », *Forum Médias et Développement*, [en ligne]. <<http://www.media-dev.eu/download/media-dev.eu-SarAminatou-intervention.pdf>> (Page consultée en février 2009).

SARR, Ibrahima (2007), *La Démocratie en débats : l'élection présidentielle de l'an 2000 dans la presse quotidienne sénégalaise*, Paris, L'Harmattan.

SEARCH FOR COMMON GROUND, SFCG (2008), < <http://www.sfcg.org> > (Page consultée en aout 2009).

SEARLE, John R. (1982 [1979]), *Sens et expression : études de théorie des actes de langage*, Paris, Les Éditions de Minuit.

SEARLE, John R. (1972 [1969]), *Les actes de langage : essai de philosophie du langage*, Paris, Hermann.

SCHEGLOFF, Emanuel A. (1980), « Preliminaries to preliminaries: Can I ask you a question? », *Sociological Inquiry*, n° 50, p. 104-152.

SCHEGLOFF, Emanuel A. (1972), « Notes on a conversational practice : Formulating place », dans David SUDNOW (dir.), *Studies in Social Interaction*, New York, Free Press, p. 75-119.

SCHEGLOFF, Emanuel A. et Harvey SACKS (1973), « Opening up closings », *Semiotica*, n° 8, p. 289-327.

SCHMETZ, Roland (2000), *L'argumentation selon Perelman : Pour une raison au cœur de la rhétorique*, Namur, Presses universitaires de Namur.

SCHUWER, Martine, Marie-Claude LE BOT et Élisabeth RICHARD (2008), *Pragmatique de la reformulation : type de discours, interactions didactiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

SHERZER, Dina (1974), « Les appellatifs dans *Le Balcon* de Genet », *The french review*, Vol. 48, n° 1, p. 95-107.

SIMONET, Jean et Renée SIMONET (1990), *Argumentation : stratégies et tactiques*, Paris, Éditions d'Organisation.

SIMUNIC, Zrinka (2004), *Une approche modulaire des stratégies discursives du journalisme politique*, Thèse de doctorat, Genève, Université de Genève.

SINCLAIR, John McHardy et COULTHARD, Richard Malcolm (1975), *Towards an Analysis of Discourse : The English used by Teachers and Pupils*, Oxford, Oxford university press.

SINCLAIR, John McHardy et COULTHARD, Richard Malcolm (1992), « Towards an analysis of discourse », dans Richard Malcolm COULTHARD (ed.), *Advances in spoken discourse analysis*, London, Routledge, p. 1-34.

SINE, Boubacar (1975), *Impérialisme et théories sociologiques du développement*, Paris, Anthropos-Idep.

SISSOUMA, Seydou (2001), « La Presse africaine face au défi des nouvelles technologies », *Les cahiers du journalisme*, n° 9, p. 198-205.

SMITH, Étienne, (2004), « Les cousinages de plaisanterie en Afrique de l'Ouest, entre particularismes et universalismes », *Raisons politiques*, n° 13, p. 157-169.

- SOUCHARD, Maryse (dir.) (2007a), *Le populisme aujourd'hui*, Vallet, M-éditer.
- SOUCHARD, Maryse (2007b), « Les (nouveaux?) populismes », dans Maryse SOUCHARD (dir.), *Le populisme aujourd'hui*, Vallet, M-éditer, p. 7-33.
- SOUCHARD, Maryse, Isabelle CUMINAL, Stéphane WAHNICH et Virginie WATHIER (1998), *Le Pen, les mots : analyse d'un discours d'extrême droite*, Paris, La Découverte.
- SPANGHERO-GAILLARD, Nathalie et Encarnación ARROYO (2008), « Reformulations spontanées dans les situations d'interactions didactiques : exemples, analyses et implications en formation de formateurs », dans Martine SCHUWER, Marie-Claude LE BOT et Élisabeth RICHARD, *Pragmatique de la reformulation : type de discours, interactions didactiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 309-320.
- SUD FM (2009), [en ligne]. <<http://www.sudfmsenradio.com>> (Page consultée en septembre 2009).
- SUKIENNIK, Claire (2008), « Pratiques discursives et enjeux du pathos dans la présentation de l'Intifada al-Aqsa par la presse écrite en France », *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 1, [en ligne]. <<http://aad.revues.org/index338.html>> (Page consultée en juin 2009).
- TAGUIEFF, Pierre-André (2007), *L'illusion populiste*, Paris, Flammarion.
- TAGUIEFF, Pierre-André (1997), « Les populismes et la science politique : du mirage conceptuel aux vrais problèmes », *Vingtième siècle, Numéro d'histoire*, n° 56, p. 4-33, [en ligne]. <<http://www.jstor.org/stable/37700596>> (Page consultée en août 2009).
- TAGUIEFF, Pierre-André (1990), « L'argumentation politique : Analyse du discours et nouvelle rhétorique », *Hermès*, n° 8-9, p. 261-286.
- TEJEDOR DE FELIPE, Didier (2007), « Ethos linguistique et argumentation dans le discours politique », dans Christian BOIX (dir.), *Argumentation, manipulation, persuasion*, Paris, L'Harmattan, p. 391-404.
- THIOBANE, Mandiaye (2005), « Conseil national de régulation de l'audiovisuel : Une volonté d'embrigadement? », *Nouvel Horizon*, [en ligne]. <<http://www.osiris.sn/Conseil-national-de-regulation-de,2182.html>> (Page consultée en février 2009).
- THOMPSON, Alan (2007), *The media and the Rwanda genocide*, Londres, IDRC Books.
- THOMPSON, John B. (1995), *The media and modernity : a social theory of the media*, Cambridge, Polity Press.
- TIAO, Luc Adolphe (2002), « La démonopolisation des ondes comme moyen d'un meilleur accès des citoyens à l'information », *Deuxième conférence des Instances de Régulation de la Communication d'Afrique (CIRCAF)*, [en ligne].

<http://www.acran.org/pdf/com_tiao.pdf> (Page consultée en août 2009).

TINDALE, Christopher William (2004), *Rhetorical argumentation : principles of theory and practice*, Thousand Oaks, Sage Publications.

TLFI, TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE INFORMATISÉ (2002), [en ligne]. <<http://atilf.atilf.fr/>> (Page consultée en février 2011).

TOLSON, Andrew (2006), *Media Talk: Spoken Discourse on TV and Radio*, Édinburgh, Edinburgh University Press.

TOULMIN, Stephen Edelson (1993 [1958]), *Les usages de l'argumentation*, Paris, Presses universitaires de France.

TOUNESSI, Mohamed (2001), « Le rôle de la radio rurale dans le développement rural – Diffusion des informations commerciales – Expérience du Projet de Microfinance et de Commercialisation », *Atelier international sur la radio rurale*, [en ligne]. <http://www.fao.org/docrep/003/x6721f/x6721f11.htm#P5_1> (Page consultée en août 2009).

TRAVERSO, Véronique (2005 [1999]), *L'analyse des conversations*, Paris, Nathan.

TRAVERSO, Véronique (2002a), « Analyse conversationnelle », dans Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil, p. 37-39.

TRAVERSO, Véronique (2002b), « Conversation », dans Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil, p. 142-143.

TRAVERSO, Véronique (2002c), « Séquence conversationnelle », dans Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil, p. 528-530.

TRAVERSO, Véronique (2002d), « Tour de parole », dans Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil, p. 387-389.

TRAVERSO, Véronique (2002e), « Module conversationnel », dans Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil, p. 580-582.

TRAVERSO, Véronique (1996), *La conversation familière*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

TROGNON, Alain (1990a), « La gestion de l'échange dans l'entretien », *Psychologie*

française, Vol. 35, n° 3, p.195-205.

TROGNON, Alain (1990b), « Relations intersubjectives dans les débats », dans Alain BERRENDONNER et Herman PARRET (dir.), *L'interaction communicative*, Berne, Peter Lang, p. 195-213.

TROGNON, Alain et Christian BRASSAC (1992), « L'enchaînement conversationnel », *Cahiers de linguistique française*, n° 13, P. 76-107.

TROGNON, Alain et Janine LARRUE (1988), « Les représentations sociales dans la conversation », *Connexions*, n° 51, p. 51 -70.

TUDESQ, André-Jean (2002), *L'Afrique parle, l'Afrique écoute : les radios en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala.

TUDESQ, André-Jean (1999), *Les Médias en Afrique*, Paris, Ellipses.

TUDESQ, André-Jean (1983), *La Radio en Afrique noire*, Paris, A. Pedone.

TURBIDE, Olivier (2009), *La performance médiatique des chefs politiques lors de la campagne électorale de 2003 au Québec: description et évaluation des images construites en situation de débat télévisé, d'entrevue d'affaires publiques et de talk show*, Thèse de doctorat, Québec, Université Laval.

TURBIDE, Olivier (2004), « Pour un cadre d'analyse du discours populiste : une approche linguistique », dans Nicolas GALLANT et Mélanie THIBEAULT (dir.), *Actes des XVII^{es} Journées de linguistique*, Québec, CIRAL, p. 23-35.

VANDERVEKEN, Daniel (1988), *Les actes de discours*, Bruxelles, P. Mardaga.

VÉRONIQUE, Daniel et Robert VION (dir.) (1995), *Modèles de l'interaction verbale*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.

VEZIN, Liliane (1972), « Rôle de l'exemple dans l'identification de concepts et l'acquisition des connaissances », *L'année psychologique*, vol. 72, n°2, p. 463-486.

VILLENEUVE, Catherine (2004), « Radio talk, trash radio : petite histoire d'un format radiophonique controversé », dans Diane VINCENT et Olivier TURBIDE (dir.), *Fréquences limites. La radio de confrontation au Québec*, Québec, Éditions Nota bene, p. 15-33.

VINCENT, Diane (2008a), *Notes de cours, Analyse des discours oraux et écrits*, Séminaire offert à la session d'automne 2008, Québec, Université Laval.

VINCENT, Diane (2008b), « Ne dites pas à ma mère que je suis linguiste... », dans Marcel BURGER (dir.), *L'analyse linguistique des discours médiatiques*, Québec, Éditions Nota bene, p. 20-24.

VINCENT, Diane (2005), « Analyse conversationnelle, analyse du discours et interprétation des discours sociaux : le cas de la trash radio », *Marges linguistiques*, n° 9, p. 165-175.

VINCENT, Diane (2002), « Échanges rapportés et atomisation fonctionnelle des actions narratives », *Faits de langue*, n° 19, p. 191-210.

VINCENT, Diane (2001), « Les enjeux de l'analyse conversationnelle ou les enjeux de la conversation », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 30, n° 1, p. 177-198.

VINCENT, Diane (1996), « La racontabilité du quotidien », dans Marty LAFOREST (dir.), *Autour de la narration : les abords du récit conversationnel*, Québec, Nuit blanche éditeur, p. 29-45.

VINCENT, Diane (1994), « Le recours à l'exemple dans la langue spontanée », *Travaux de linguistique*, vol. 28, p. 93-111.

VINCENT, Diane et Olivier TURBIDE (dir.) (2004), *Fréquences limites. La radio de confrontation au Québec*, Québec, Éditions Nota bene.

VINCENT, Diane et Sylvie DUBOIS (1997), *Le discours rapporté au quotidien*, Québec, Nuit blanche éditeur.

VINCENT, Diane, Marty LAFOREST et Olivier TURBIDE (2008a), « Ethos, pathos et manipulation : le discours sur soi en contexte radiophonique », *Symposium international sur l'analyse de discours : émotions, éthos et argumentation*, Belo Horizonte, Université fédérale du Minas Gerais.

VINCENT, Diane, Marty LAFOREST et Olivier TURBIDE (dir.) (2008b), *La Radio X, les médias et les citoyens. Dénigrement et confrontation sociale*, Québec, Éditions Nota bene.

VINCENT, Diane, Annie BERGERON et Olivier TURBIDE (2008), « La marche de CHOI-FM pour la « liberté d'expression » : un appel à la mobilisation exemplaire » dans VINCENT, Diane, Marty LAFOREST et Olivier TURBIDE (dir.), *La Radio X, les médias et les citoyens. Dénigrement et confrontation sociale*, Québec, Éditions Nota bene.

VION, Robert (2000 [1992]), *La communication verbale : analyse des interactions*, Paris, Hachette.

WALTON, Douglas (2007), *Media Argumentation: dialectic, persuasion, and rhetoric*, Cambridge, Cambridge University Press.

WALTON, Douglas (2000), « Conversational Logic and Appeals to Emotion », dans Christian PLANTIN, Marianne DOURY et Véronique TRAVERSO (dir.), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 295-312.

WEBER, Max (1971), *Économie et société*, Paris, Plon.

WOERTHER, Frédérique (2007), *L'éthos aristotélicien : genèse d'une notion rhétorique*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin.

YAHIAOUI, Kheira (2010), « L'analyse des salutations dans les interactions entre animateur-auditeur-intervenant : le cas des émissions radiophoniques de divertissement d'Alger chaîne 3 », *Signes, Discours et Sociétés : Discours et institutions*, n° 6, [en ligne]. <<http://revue-signes.info/document.php?id=2222>> (Page consultée en novembre 2011).

ZIMMERMANN, Francis (1992), « Remarques comparatives sur la place de l'exemple dans l'argumentation (en Inde) », *Extrême-Orient, Extrême Occident*, n°14, p. 199-204.

Annexe 1 : Convention de transcription

Symbole	Interprétation
.	Fin d'une pause intonative
:	Hésitation
,	Brève pause
?	Intonation clairement interrogative
!	Intonation clairement exclamative
(...)	Mots inaudibles
[...]	Commentaire de l'analyste
...	Tour de parole interrompu par un interlocuteur
Socé	Oustaz Taïb Socé
Sall	Oustaz Alioune Sall
A (+ chiffre)	Auditeur (+ numéro de l'auditeur dans l'émission)
Inv	Invité
co	Coanimateur
<i>Italique</i>	Mots initialement en arabe
Majuscules	Mots initialement en français

Annexe 2 : Échantillon du sous-corpus de validation

Oustaz Taïb Socé	
Solos	
Transcription	Traduction
8 janvier	
<p><i>Alxamdullilaa rabbil aalamina, wa salaatu wa salaamu alaa xayril basar wa xabibina, wa mustafana muxammadin salallaxu alayxi wa sallam, wa alaa kulli aliixi wa asxaabixi wa daa ina bi daxxawatixi ilaa yawmiddiin.</i></p> <p>Mbokk yi déglu Radio Futur Médias, ñu ngi dellusiwaat ci kàttanu Yàlla, ci seen émission tafsirul axuraan, gannaaw bi ñu ziaara mbokk yépp, di baal ñépp àq, di leen baalu àq, di ndokkeel ñépp ci bisu àjjuma bu màgg bi, di bàyyi xel ci ñi nga xam ne ñu ngi topp waxtaan bi fi ci Sénégal, ak itam mbokk yi nga xam ne ñu ngi koy topp ci àdduna bi yépp. Tay, ñu doon fas yéene di gëstu suratul <i>Al alaa</i> walla suratul <i>sabbixi</i>. Màkka la saar bi wàccon, nekk fukk ak juròm ñent, ñu tudde ko suratul <i>al alaa</i>, ndax Yàlla daf ko ubbe « <i>sabbixisma rabbikal alaa</i> », <i>al alaa</i>.</p> <p>Saar bi di ëmb waxtaan ci wallu <i>tawxid</i>, buñu ne saar yi wàccoon ca Màkkatal mukarrama, yu ci bare dañuy waxtaan ci <i>usuulud-diine</i>, at <i>tawxid</i>, ak itam Yàlla di wone kàttanam ci limu bind, dina waxtaan itam ci axuraan ak ni ko Yàlla facilité, facilité bi Yàlla def ci axuraan, defalko yonent bi <i>alayxi salaatu wa salaamu</i>, yombalko axuraan, ak it di waxtaan ci jikko yu sell yi nga xam ne, moom la Yàlla di raxase bakkanu doomu-aadama.</p> <p>Dina waxtaan itam, di digle pour ñu sellal Yàlla ci lépp lo xam ne jaaduwul ci jëmmu Yàlla, ak ci melo Yàlla, ak ci turu Yàlla, ak ci jëfu Yàlla, ak ci àtte Yàlla. Ë <i>limaanaa</i>,</p>	<p><i>Alhamdullilaa rabbil aalamina, wa salaatu wa salaamu alaa hayril basar wa habibina, wa mustafana muhammadin sallallahu alayhi wa sallam, wa alaa kulli alihi wa ashaabihi wa daa ina bi dahhawatihi ilaa yawmiddiin.</i></p> <p>Chers auditeurs qui écoutez la radio RFM, nous sommes de retour par la grâce d'Allah dans votre émission <i>tafsirul quran</i>, [traduction du Coran]. Après avoir salué tout le monde, nous vous demandons pardons et nous pardonnons à tout le monde. Nous vous félicitons en ce jour saint de vendredi. Nous pensons aussi à tous ceux qui écoutent cette émission ici au Sénégal, mais aussi tous ceux qui l'écoutent à l'étranger. Aujourd'hui, nous avons l'intention de faire des recherches sur la sourate <i>Al alaa</i> [le Très Haut] ou la sourate <i>sabbihi</i>, [la glorification]. Elle est descendue à la Mecque et est constituée de 19 versets. Elle a été appelée la sourate <i>al alaa</i>, [Le Très Haut] parce qu'Allah y commence par, « <i>sabbihisma rabbikal alaa</i> », [glorifie le nom de ton seigneur le Très Haut], <i>al alaa</i>.</p> <p>Cette sourate englobe une discussion sur le <i>tawhid</i>, [monothéisme]. Si on dit que pour les premières sourates descendues à la Mecque, la plupart d'entre-elles parlent de <i>usuulud-diine</i>, [des principes de la religion], du <i>tawhid</i>, [monothéisme] et aussi Allah qui y montre son pouvoir dans ce qu'il a écrit. Elles parlent aussi du Coran et comment Allah l'a facilité, la facilité qu'Allah a mise dans le Coran, comment Allah a facilité le Coran pour le prophète, <i>alayhi salaatu wa salaamu</i> [PSL], et elles parlent aussi des</p>

ñu bañ di dendale lenn Yàlla ci tur wa, ci melo yi, ci jéf yi ak ci àtte yi. È di ko melale melal yo xam ne melalu màggal la, melalu sellal la, ngir bind gi mu bind mbindeef yépp, moom Yàlla, ak dëgërël gimu dëgërël limu bind, ak it ni mu tollo.

Ñu wax artiste dëgg mooy *subxanaxu wa ta-ala*, génne gimu génne gancax gi, gancax gi Yàlla génne ko ci facon, xeetu gancax gumu mēnta doon, loolu yépp di nga ko am ci « *sabbixisma rabbikal alaa* ». Dina waxtaane moom suraat bi ci yombalal gi Yàlla yombalal alxuraan ak saxal gimu saxal alxuraan ci dēnnu yonent bi *alayxi salaatu wa salaamu*, ba taxna yonent bi duko fàtte, duko fàtte pour mu mēn ko transmettre nit ñi, ndax li nga fàtte mēno koo joxe, kon yonent du ko fàtte ngir mu mēn ko jottali doomu-aadama yi. Di nga ko am ci « *sanuxri uka falaa tansaa* », mu kontine moom suraat bi, Yàlla di ci jàngal yonent bi *alayxi salaatu wa salaamu*, neeko deel fàttali alxuraan, pour nettoyer bakkanu jaam yi, deel jàngale alxuraan pour nettoyer li nga xam ne mooy jikko nit ñi. Kon mu ngi ñuy xamal ne alxuraan mooy nettoyer jikko nit ñi, mooy nettoyer bakkan, ci ki ko dëgg jéfeko, walla ki ko jàng jéfeko, mooy nettoyer bakkan, mooy nettoyer jikko yi.

Mo waral, « *fa zakkirinna fa-atiz zikra* », da nañu ci ñew. Saar bi di téje itam, di leeral mucc ngi nga xam ne ki setal bakkanam, ki laabal bakkanam, laabal ko ci bokkaale Yàlla, laabal ko ci moy Yàlla, kooku texe ngi mu texe. Ki setal bakkanam ci kefër, setal bakkanam ci *chirk* te moo di bokkaale Yàlla, setal bakkanam ci moy Yàlla, Yàlla neena kooku mooy ki texe. Di fàttaliku boppam màggayu Yàlla ak teddaayu Yàlla, jëlul àddina mu gēnal ko àlaaxiira. Di xamle ne *usuulul in tixaadiya*, wallu pas-pas ak wallu jikko, neena lu yàgg la, charia yi Yàlla indi yépp dañu ko indiwoon. Mo waral *qa daflaxa man tazakkaa*.

qualités pures par lesquelles, Allah purifie la vie de l'être humain.

Elles parlent aussi, et conseillent pour qu'on purifie Allah de tout ce qui est incorrect en ce qui concerne son aspect physique, son apparence, son nom, ses faits et son jugement. C'est-à-dire, ne rien lui associer, ne rien associer à son nom, à son apparence, à ses faits et ses jugements. Euh, le glorifier et le purifier pour le fait qu'il a créé les êtres humains, la force qu'il a donné à ce qu'il a écrit, et sa force.

On dit que le vrai artiste c'est *subhanahu wa ta-ala*, [Allah]. La manière dont il a créé la nature, la nature, Allah l'a créée de plusieurs façons, avec toute sorte de végétation. Tout cela, tu peux l'avoir dans la sourate « *sabbihisma rabbikal alaa* ».

La sourate parle aussi de la manière dont Allah a facilité le Coran et de la manière dont le Seigneur a inculqué le Coran à Mouhamed [PSL] de manière à ce qu'il ne l'oublie pas et le transmette aux gens, parce que ce tu oublies, tu ne peux pas le transmettre. Donc le prophète ne l'oublie pas afin de pouvoir le transmettre aux êtres humains. Tu peux l'avoir dans « *sanuhri uka falaa tansaa* » [Nous te ferons réciter (le Coran), de sorte que tu n'oublieras pas], et elle continue, la sourate, Allah enseigne au prophète [PSL] en lui disant de rappeler le Coran pour purifier la vie des êtres humains, enseignes le Coran pour nettoyer les caractères des gens. Donc elle nous enseigne ici que c'est le Coran qui nettoie les caractères, qui nettoie la vie pour celui qui écoute et le respecte ou pour celui qui l'apprend et le respecte. C'est lui qui nettoie la vie et qui nettoie les caractères.

C'est pourquoi, « *fa zakkirinna fa-atiz zikra* », [rappelle, donc, où le Rappel doit être utile], nous y reviendrons. La sourate finit par éclairer sur le salut de celui qui purifie sa vie, qui nettoie sa vie de tout athéisme, qui la nettoie de toute association,

	<p>de toute faillite à la loi d'Allah, celui là bénéficie de la miséricorde divine. Celui qui purifie sa vie de tout athéisme, du <i>chirk</i> qui signifie association, purifie sa vie de tout péché, Allah dit que celui là bénéficie de la miséricorde divine. Il se rappelle, de lui-même, de la grandeur d'Allah et de son honneur. Il ne privilégie pas la vie d'ici bas sur celle de l'au-delà. Elle fait savoir que <i>usuulul in tihaadiya</i>, tout ce qui à trait à la décision, et au caractère existe depuis longtemps. Toutes les charias qu'Allah a fait descendre l'avaient rapporté. C'est ce qui explique, «<i>qa daflaha man tazakkaa</i>», [réussit, certes, celui qui se purifie].</p>
Auditeurs	
8 janvier	
<p>Woyu arabe Socé : aloo aloo, aloo aloo asalaamu aleykum, aloo ë ë. Woy bi mooy contine Socé : aloo, salaamu alaykum, A 1 : wa alaykumu salam waraxmatulaa xi, Soc. : waaw chex bi, A1 : seriñ, na nga def waay? Socé : ñu ngi fi alxamdullilaa, A1 : ñu ngi ziaar bu baaxa baax baax Socé : ñu ngi leen di dello ziaar yeen ñëpp, A1 : Musa Siis, Morolan, Socé : waaw waaw, na ngeen def? A1 : di nuyu wa groupe bi yépp < axan axan >, di la jotali nuyoo seriñ bi, Socé : waaw waaw waaw, A1 : seriñ Axmad Siis, < axan > àllaaji Maxtar ndiaye mu imam raatib Ndiaye Bop, < waaw waaw >, seriñ Ablay Ndiay, < axan >, ak seriñ Moussa Ciss < axan >, ak seriñ Malik Cobaan, àllaaji Ahmad Siis, moom kilifa diine gu magga mag la. Socé : axan ñu ngi leen di ziaar ñoom ñëpp.</p>	<p>Chants en arabe Socé : allô, allô, allô allô, que la paix soit sur vous, allô euh euh. Les chants continuent Socé : allô, que la paix soit sur vous, A1 : que la paix et la miséricorde soient sur vous, Socé : oui le guide [Cheikh bi est un terme très usité au Sénégal, il signifie le guide, mais l'usage est maintenant généralisé], A1 : le guide, comment tu vas? Socé : nous allons bien par la grâce d'Allah, A1 : nous te rendons hommage [généralement utilisé avec les hommes religieux, mais l'usage s'est généralisé et a plus le sens de saluer], Socé : nous rendons hommage en retour à vous tous, A1 : Moussa Ciss Mont-Rolland Socé : oui oui comment allez vous? A1 : nous saluons tous les membres du groupe [le groupe de presse Futurs Médias], < oui, oui > le guide te salue de passage, Socé : oui oui oui, A1 : Cheikh Ahmadou Ciss, < ah han > El Haj Makhtar Ndiaye, l'imam de Ndiaye Bop, < oui oui > Cheikh Ablay Ndiaye, Socé : oui oui,</p>

	<p>A1 : et Serigne Moussa Ciss, < ah han >, et Serigne Malick Thiobane, El haj Ahmadou Ciss, c'est un grand marabout, Socé : ah han, nous les saluons tous.</p>
Invité	
29 janvier	
<p>Socé : <i>Alxamdullilaa rabbil aalamina, wa salaatu wa salaamu alaa xayril basar wa xabibina, wa mustafana muxammadin sallallaxu alayxi wa sallam, wa alaa kulli aliixi wa asxaabixi wa daa ina bi daxxawatixi ilaa yawmiddiin.</i></p> <p>Mbokk yi déglu Radio Futur Médias, ñu ngi dellusiwaat ci káttanu Yàlla, ci seen waxtaan bi nga xam ne moom lañu leen jagleel, ci alxames bu nekk ci waxtu wi, di ziaar mbokk yi nga xam ne ñu ngi topp waxtaan bi ci biir Senegal ak mbokk yi nga xam ne ñu ngi koy topp ci àdduna bi yépp, fu nit nekk rekk ñu ngi lay ziaar, di la ñaanal jàmm, di sàkku ci yeen itam bul ñu fàtte ci ñaan, rawati-na reew meek, jaje-jafe yi, Yàlla def jàmm ci àdduna bi yépp.</p> <p>Tay ñu ngi fàs yéene waxtaan ci tomb boo xam ne xèyna mèn nay wax sax ne du tomb, waaye <i>likulli xaadisin xaadis</i>, comme niñ koy waxe, xew-xew bu nekk, ñaare diñan ci faral di am wax wax, ay waxtaan, waaye du xew-xew sax, du sax lu lismaa yitteel, ñu ngi bàyyi xel, waaye comme que ay jullit lañu, te xew-xew bi ci ñun lay wàcc, nit ñu bari, diñu interpellier diñu laaj ay xalaat, yooyu sax motax ñu ciy fàs yéene di wax ni, inviter-woon ci sunu xarit imaan Busri Sal, moom itam muy boroom xam-xam, am naa yaakaar ne di nay am gis-gis yumu ci gis ak loo xam ne dina ko bàyye mbokk yi ak lu ci nit, li nga xam ne moom la ko nit gise, dafay am loo xam ne wallu pas-pas la, wallu gëm la, wallu <i>imaan</i> la, litax imaan am solo ci doomu-aadama mooy bu fekke sa imaan dafa dëgër, dara mënu la déranger, coow lu ñëw itam</p>	<p>Socé : <i>Alhamdullilaa rabbil aalamina, wa salaatu wa salaamu alaa hayril basar wa habibina, wa mustafana muhammadin sallallahu alayhi wa sallam, wa alaa kulli alihi wa ashaabihi wa daa ina bi dahhawatihi ilaa yawmiddiin.</i></p> <p>Chers auditeurs qui écoutez la Radio Futurs Médias, nous sommes de retour par la force d'Allah dans l'émission que nous vous destinons chaque jeudi à cette heure ci, nous rendons hommage aux les auditeurs qui écoutent l'émission au Sénégal et aux auditeurs qui l'écoutent dans le monde entier, nous rendons hommage à tout un chacun qu'importe l'endroit, nous prions pour que tu aies la paix, et nous demandons aussi à ce que tu ne nous oublies pas dans tes prières, surtout le pays et les problèmes, qu'Allah fasse qu'il ait la paix dans le monde entier.</p> <p>Aujourd'hui nous avons l'intention de discuter d'un thème qui peut être n'en est pas vraiment un, mais <i>likulli haadisin haadis</i>, comme on le dit chaque événement, on a l'habitude d'en discuter, ce n'est même pas un événement, cela n'intéresse même pas l'Islam, retenons le, mais nous sommes des musulmans et que l'événement s'est passé ici, beaucoup de personnes nous interpellent la dessus et nous demande notre avis, c'est pourquoi nous avons décidé d'en discuter, nous avons invité notre amis imam Bousri Sall, qui est lui aussi un savant et je pense qu'il aura son point de vue et qu'il laissera quelque chose avec les auditeurs sur comment les gens le voient, il y a une chose qui appartient au domaine de la détermination (croyance), c'est le domaine</p>

mënula yoobaale, waaye bu sa imaan ci sa boroom dëgëruul, sa xel du dal, da ngay tiit, te lu ñëw rekk nga yaakaar ne àdduna bi ci boppam tukki na, loolu moo dal ñu bari, batax na comme ni ñu koy dëgge ñun ñëpp mbokk moomu dañ ne wër di saraxaate, ku mu sarax jox la perkal, ak morso yapp, ak 10.000 nga faatu, mu nekk *chaxixat*, li ñuy *chaxixat* nga xam ne rumeur la, nit ñi gëm ko, am na ñun ci door, am na ñun ci rey, am na ñun ci tooñ, ma yaakaar ne, wax dëgg Yàlla loolu lu jara séet la, lu jara xoolaat la, force de l'ordre yi nañu jël matuwaay, pour wone ne loolu du waxu dëgg, ba taxna ku ci door nit ba gaañ ko dinañ jëflante ak yaaw, loolu c'est très important.

Parce que itam, lislām limu mën dina wax orienter nit ñi, mais islām dafa reconnaître force de l'ordre. Koo xam ne kii, bu nit ki jadde yoon mu jël ko noonu jël ko teg ko ci yoon, mu nekk agent yoo xam ne dañ leen di xamme, ñu nekk, solal leen ay tenue, ñu nekk comme ay policier y gendarmerie, di taxaw ci tali bi, di orienter nit ñi, nit ñi wax buñu waxe ñoom ñu appliquer parce que ni ko yonent bi waxe «*man minkum munkaram, fal yuxayixu biyaddixi fa in lan yastatin fabi lisaanixii*», waxkat bi mooy wax, mais ki mën changer ci loxo, kooku police ak gendarmerie, suko defe ñu taxaw ci loolu pour dimbali askaan bi.

Ñun cadre biñ ciy wax mooy wallu imaan, wallu gëm-gëm, ak islām yan façon sarax la jàngale, ñu fas yéene waxtaan ci, ndax «*wa usadaxaat fil islaam*» ndax neena sarax rekk, kan moo la ko digël, lan nga wuti woon, lan motax mu digël lako, est ce que sarax bi islām gis, da ngay dem ci ap seriñ mu tanil la, walla mu wax ak ay jinne, jinne yi nee ko, na saraxe morso bu weex, morso bu xonq, ak yapp, est ce que loolu jullit war na koy def? Est-ce que loolu dina tax? Est ce que loolu du yaq pas-pasu jullit? Est-ce que loolu du *chirk*? yooyu yépp, tomb yooyu yépp, moom lañu fas

de la foi, c'est le domaine de la foi, la foi est importante chez l'être humain parce que si ta foi est solide, il n'y a rien qui puisse te déranger, aucun problème ne peut t'atteindre, mais si ta foi en ton Seigneur n'est pas solide, tu n'auras pas l'esprit tranquille, tu auras peur, et tout ce qui arrive tu pensera que c'est la fin du monde, c'est ce qui arrive à beaucoup de personnes, c'est pourquoi, comme nous l'avons tous entendu, cette personne qui tourne pour donner l'aumône, toute personne, à qui il donne l'aumône, il te donne du perkal [tissus très accessible utilisé pour couvrir les défunts lors de l'enterrement], et un morceau de viande, et 10.000 francs [CFA], meurt, c'est devenu *chahihat* qui signifie rumeur, les gens y croient, il y a des gens qu'on a battu, d'autres qu'on a tué, d'autres à qui on a fait du tord, j'ai pensé que vraiment, c'est une chose qui mérite d'être considérée, qui mérite d'être prise en compte, que les forces de l'ordre prennent leur dispositions, pour montrer que ce n'est pas vrai, et que par conséquent celui qui bat quelqu'un et le blesse va devoir en assumer les conséquences, c'est très important.

Parce que aussi, ce que l'Islām peut c'est orienter les gens, mais l'Islām reconnaît les forces de l'ordre, quelqu'un qui, quand une personne dévie, il le rappelle à l'ordre, c'est un agent que l'on reconnaît, ils sont, ils portent des tenues, ils sont des policiers ou des gendarmes, ils sont sur les routes, ils orientent les gens, les gens parlent et eux ils appliquent, parce que comme l'a dit le prophète «*man minkum munkaram, fal yuhayihu biyaddihi fa in lan yastatin fabi lisaanihii*», celui parle ne fait que parler, mais celui qui peut changer par sa main, c'est la police et la gendarmerie, de ce fait, ils respectent cela pour aider la communauté.

Nous nous parlons dans le cadre de la foi, le cadre de la foi, et les différentes sortes d'aumônes que l'Islām a enseignées, nous

yéene waxtaane tay ak imaam mu gën ñu ko leerlall. Dina ñu ko laaj « *kayfa yatu fi iqraaja zakkaat* » maanaam sarax naka lañu ko wara génne ? Ndax lila Yàlla sant la muy zakkaat? Ndax « *inamal sadaqatu lil fuquraa-u* », sarax boobu asaka la.

Am na sarax itam, jël juroomi dërëm joxe, walla sarax boo xam ne dañ naan la joxel nak, rayal nak bu ñuul, jëlël ganar gu xonq, jëlël def nangam, est ce que yooyu islaam moo koy digle ? Walla yooyu jinne koy digle? Walla chaytaane moo koy digle? Kon yaa imam gannaaw bañ la dalale fii ci Radio Futurs Médias, ñu ngi am mbégte pour « *likay tu fii duna kama yaxulun* » ci *zaaxira* bi fi xew, bëgg tas reew mi, bëgg lëmbële reew mi, ba ñu ngi ci ciy door ay jambur, di leen ci gaañ, ci loo xam ne ay rumeur la, te dara dara nekku si dëgg, ku sa iimaan dëgër sax loolu mënu la déranger, te dafay melni 2 ans yu nekk wala 3 ans yu nekk lu melni di nay am Senegal. At ye ci passer ay 99, 2001, 2000, amoon na lu melni, dañu nee am na koo xam ne dañ ne day wër, kumu jox, gòor gumu jox loxo, sa sakkara gi dem yoonam, bu la nuyoo rekk doo to nekk gòor, door nañ ci nit, ray leen fii ci Senegal, te affaire boobu mujjul fenn, kenn musul gis nee kü la, walla ku nee man la, yooyu wax dëgg Yàlla nit ñi war nañ ciy taxaw defar.

Léegi, gannaaw bañu la dalale fi ci Radio Futurs Médias, gannaaw boo nuyoo mbokk yi su ko defe ñu ñëw ci tomb yi, suko defe pour nga leerlall ñu inchàllaa.

Inv : *bismillaxi raxmaani raxiimi, alxamdullilaa rabbil aalamin, wa salaatu wa salaamu alaa nabiyina muxammadin wa alaa alixi wa asxaabixi ajma-in allaxumma anlim na ayan faxuna wa yanfaxuna bi maa alam tana wa zidnaa inlaman yaa arxamar raxiimin,* as salaamu alaykum waraxmatullaxi talaxi wa barakatuxu, ustaaz Tayib, ma nuyu mbokk jullit ñëpp, di jitel ci nuyo bi ë ñi nga xam ne ñooy waa kër gi, di waa Radio Futurs Médias, di jitel

allons en discuter, parce que « *wa usadaxaat fil islaam* » parce que l'aumône seulement, qui te l'a conseillé, qu'est ce que tu était allé faire là-bas, pourquoi il te l'a conseillé, est ce que c'est une aumône selon l'Islam, tu es allé voir un marabout pour qu'il te lise la bonne aventure avec des cauris, ou bien il a parlé avec des djinns, les djinns lui ont dit de faire l'aumône d'un morceau de tissu blanc, un morceau rouge, et de la viande, est ce que le musulman doit faire cela ? Est ce que cela ? Est-ce que cela ne va atteindre la foi du musulman ? Est-ce que ce n'est pas du *chirk* [polythéisme] ? Tout cela, tous ces points, c'est ce dont on a l'intention de discuter avec l'imam aujourd'hui pour qu'il nous éclaire plus. Nous allons lui demander, « *kayfa yatu fi iqraaja zakkaat* » c'est-à-dire, comment sortir l'aumône ? est ce que c'est celle qu'Allah te recommande et qui est la zakat ? Parce que « *inamal sadaqatu lil fuquraa-u* » [l'aumône appartient aux pauvres], ceci est la zakat.

Il y'a aussi l'aumône, prendre 25 francs et les donner, ou bien une aumône où on te dit de prendre une vache, de tuer une vache rouge, de prendre un coq rouge, de prendre et de faire telle chose, est ce que ces choses là c'est l'Islam qui les recommande ? Ou c'est le démon qui les recommande ? Donc cher imam, après t'avoir accueilli ici à la Radio Futurs Médias, nous sommes contents pour « *likay tu fii duna kama yahulun* », pour cet événement qui se passe ici, qui veut diviser le pays, et mettre le chaos dans le pays, au point qu'on tue des innocents, qu'on les blesse, sur la base d'une simple rumeur, et rien rien n'y est vrai, d'ailleurs, celui qui a une foi solide ne peut pas être dérangé par cela, et il semble que chaque deux ans ou trois ans, il se passe un chose pareille au Sénégal. Ces dernières années, en 99, 2000, 2001, il s'était passé une chose pareille, on avait dit qu'il y'avait quelqu'un qui tournait, celui à qui il donne la main, tout homme à qui il donne la main, ses parties intimes

ci kurel googu yaaw mi nga xam ne yaa ma dalal fii, pour ngir ñu waxtaane benn thème boo xam ne xëyna jullit ñi am nañ yaakaar ne, jullit ñi danañ ci jariñoow inchàllaa *bi iznillaxi ta- alaa*, di la wax wa aleykum salaam wa raxmatullaxi wa barakatuxu.

Socé : jërëjéf ñu ngi am mbégte ci, comme ni nga ko xame yaa imaam, dañ doon waxtaane ci sarax ci lisaam, sarax ci lisaam mooy lan? Lan mooy *sadaqa* ci lisaam ?

Inv : sarax ci lisaam, xam nga lisaam, Yàlla ba mu tege yoon wi, bokk na ci liñ ñu digël, «*wa taxaawanu alal birr iwa taqwaa*», < axan > sarax nak «*min an wanilbirri*», maanaam damay wax ne Yàlla wax na ci alkuraan daal di ne «*lam tanaalul birra xatta tunfixu mimma tuxibbuna*», < axan > maanaam damay wax saraxe rekk, maanaam jël joxe, moo xam sarax nga jublu, moo xam àddiya nga ci jublu, wante Yàlla daf ne «*lam tanaaxul birra xatta tunfixu mimma tuxibbuna*», du ngeen am mukkk mukkk mukkk yoolu dem àjjana, du ngeen am lu baax mukkk ludul ca la ngeen gën fonk, ngeen gënne ko saraxe ko walla ngeen joxe ko, < axan > ,

Inv : Yàlla wax na ci alkuraan, «*yaa ayyu xal laziina amanu am fixu min tayyi batin maa kasab tum*», < axan > «*wa mimma axrajakum minal ardi*» waaye nak «*wala tayyamamul xabiisa min xu tum fiqun*».

disparaissaient, s'il te salue seulement, tu ne seras plus un homme, on a battu des gens, on en a tué ici au Sénégal, et cette affaire n'a fini nulle part, personne n'a jamais vu quelqu'un qui a dit que c'est telle personne ou quelqu'un qui a dit c'est lui, cela vraiment, les gens doivent s'en occuper.

Maintenant, après t'avoir accueilli à la Radio Futurs Médias, après que tu aies salué les auditeurs, nous allons voir ces points pour que tu nous éclaires.

Inv : *bismillahi rahmaani rahiimi, alhamdullilaa rabbil aalamin, wa salaatu wa salaamu alaa nabiyyina muhammadin wa alaa alihi wa ashaabihi ajma-in allahumma anlim na ayan fahuna wa yanfahuna bi maa alam tana wa zidnaa inlaman yaa arhamar rahiimin*, que la paix, la miséricorde et la bénédiction d'Allah soient sur vous, professeur Taïb, je salue tous les musulmans, et avant tous ceux qui sont dans ce groupe, Radio Futurs Médias en premier toi qui me reçois aujourd'hui ici, pour, pour discuter d'un thème qui peut être, les musulmans, nous pensons que va être utile aux musulmans, s'il plaît à Allah, que la paix, la miséricorde et le bénédiction d'Allah soient sur vous.

Socé : merci, nous contents de, comme tu le sais cher imam, nous discussions de l'aumône en Islam, qu'est ce que l'aumône en l'islam ? Qu'est ce que le *sadaqa* [aumône en arabe] en Islam ?

Inv : l'aumône en Islam, tu sais l'islam, quand Allah a créé le chemin, Il l'a recommandé «*wa tahaawanu alal birr iwa taqwaa*», < ah han > et l'aumône, «*min an wanilbirri*», c'est-à-dire que je dis qu'Allah dit dans le Coran «*lam tanaalul birra hatta tunfihu mimma tuhibbuna*», < ah han > Inv : c'est-à-dire que je dis l'aumône seulement, c'est-à-dire prendre et donner, que ce soit pour une aumône ou un tribut, mais Allah dit «*lam tanaahul birra hatta tunfihu mimma tuhibbuna*», vous n'aurez jamais jamais la rétribution d'aller au paradis, vous

	n'aurez rien de bien, sauf sur ce que vous aimez le plus, que vous en donniez en aumône, ou que vous en donniez, < ah han > Allah dit dans le Coran « <i>yaa ayyu hal laziina amanu am fihu min tayyi batin maa kasab tum</i> », < ah han > « <i>wa mimma ahrajakum minal ardi</i> », mais seulement « <i>wala tayyamamul habiisa min hu tum fiqun</i> ».
Oustaz Alioune Sall	
Solos	
7 janvier	
<p><i>Bismillaxi raxmani raaximi, rabbis saraxli sadrii wa yasirlii amri, waxlul uxdata mil lisaanii, yafqalu qawli. Mbokk yi ñuy déglu, asalamu alaykumm waraxmatullaaxi ta-ala wabarakaatuxu.</i></p> <p><i>Asbaxna wa asbaxnal mulku lillaa, walxamdulillaa wa laa ilaxa ilallaa, wallaxu akbar. Allaaxumma innaa nas aluka xayrama fii xazalan wa xayra ma ba-ada, waxna uzu bika min charri maa fii xazal yawmi wa charri maa ba-ada, wa naxnu uzu bika min azaabin fil xabri wa azaabin fin naaraan.</i></p> <p>Mbokk yi, Sud FM seen radio, ci waxtaanu fajar yi ñuy def fajar gu jot ci waxtu wi, dellusina ci kattaanu sunu boroom <i>tabaaraka wa ta-ala</i>, ngeen ci ànd ak seen mbokk Alioune Sall.</p> <p>Gannaaw bañu sante Yàlla <i>subxaanaxu wa ta-ala</i>, julli ci yonent bi <i>salaatu wa salaamu aleyxi</i>, ño ngi sunu jotay buñu tudde <i>al waxtu fi xayaatil musliim</i>, fas ko yeene ànd ak yeen mois de janvier bi inchàllaa, wala muxarram bi.</p> <p>Mbokk yi, temps, ci lañuy dellusiwaat, waxon nañu bind bi weesu, bi ñuy yèkëti jotay ji, nee li doomu-aadama am ci kaw suuf, temps mo ci gën cher, mo gën lépp, te nak buñu seetlo nimu gawa weeso, te itam</p>	<p><i>Bismillahi rahmani raahimi, rabbis sarahli sadrii wa yasirlii amri, wahlul uhdata mil lisaanii, yafqalu qawli. Chers auditeurs qui écoutez, que la paix, la miséricorde et la bénédiction d'Allah soient sur vous.</i></p> <p><i>Asbahna wa asbahnal mulku lillaa, walhamdulillaa wa laa ilaha ilallaa, wallahu akbar. Allaahumma innaa nas aluka hayrama fii hazalan wa hayra ma ba-ada, wahna uzu bika min charri maa fii hazal yawmi wa charri maa ba-ada, wa nahnu uzu bika min azaabin fil habri wa azaabin fin naaraan.</i></p> <p>Chers auditeurs, Sud FM votre radio vous revient, par la puissance de notre Seigneur <i>tabaaraka wa ta-ala</i>, [qu'Il soit exalté], avec <i>waxtaanu fajar</i> [nom de l'émission] qu'il diffuse tout les jours à cette heure-ci avec votre animateur Oustaaz Alioune Sall.</p> <p>Après avoir rendu grâce à Allah le Tout Puissant, et prié sur le prophète PSL, on a comme thème <i>al wahtu fi hayaatil musliim</i>, [le temps dans la vie du musulman]. Nous avons l'intention de le partager avec vous durant tout le mois de janvier ou le mois de Mouharram [premier mois du calendrier musulman].</p> <p>Chers auditeurs, nous allons revenir sur le temps, nous avons dit dans l'émission</p>

lu jàll du dellusi. « *Walaa yu xawatu bii chay-in* », amulo lo mana yor ci kaw suuf jox ko Yàlla ba mu dello la sa temps, amut, lolou amut waaw. Meer bu soppaliku nekkaat ap janq, mukk, wala paa bu soppaliku nekkaat ap waxambaane, mukk. Kon bu yooyu ame bu ko doomu-aadama xoole, dana xam ne « *alwaxtu an fas, wa as mana maa yamlikul insaan* ». Kon li doomu-aadama moom temps mo ci ëpp njariñ, mo ci gëna cher. Ë, suko defe am solo ngi nga xam ne moom la temps di am solo, ma ngay am solo ca ndab la nga xam ne moo def jëf ja, ak resultats ya nga xam ne mooy balle ci jëfu waa-ji, « *fa xuwa fil waqi raxsul maa lil xaxixii lil insaan* », mooy capital dundu doomu-aadama. Mo xam individu bi la, professeur, mo xam pénc mi yépp la, waaye mooy capital bi. Ci la réew yi rawe seen moroom, waaye ci la réew yi di dese gannaaw, ci nu ñuy gèrer temps.

Ë, Xadafi day wax ne pénc mu bari grand-place seeni moroom raw leen, waaw, pénc mu bari grand-place rekk, seeni moroom raw leen. Ma nee ko war nga ñëw Dakar, war nga ñëw Dakar, ya beaucoup de grand-place ño xam ne tabarfakala ño ngi fi, pénc mu bari grand-place rekk seeni moroom raw leen, ndax grand-place li muy defal pénc mi bariwut, xana toog rekk di commenter ka def yëf, ndeysaan, ak blot ak marias ak di yote, ap mag, ap mag mu yor ñetti xob nan tuu, ni àdduna toll, retaan, Chex Axmet Tijane Gay.

« *Innal waqta laysa min zaxbin faxa* » waxtu du or rekk, du or de, waaye moo gëna cher or, waxtu du it jaama de, mo gëna cher jama, waxtu du dollar, du euro, moo len gëna cher. Waaw. Xasanul Banaa ca misraa, *raximaxul laxu wa rabbi anxu*, mu nee « *xuwal xayaatu, famaa xayaatul insaani ilal waqtil lazii yaxdiixin min saa xatixim wilaadi ilaa saa ati wa faati* », mu nee dund gi, mu nee temps mooy dund gi.

précédente, quand nous nous quitions que le temps est la chose la plus chère dans la vie de l'être humain, le temps est meilleur que tout autre chose, et si on remarque comment le temps passe vite et que tout se qui passe ne revient pas. « *Walaa yu hawatu bii chay-in* », il n'y a pas une chose que tu possèdes sur terre et que tu puisses offrir à Allah pour qu'il te rende ton temps, il n'y en a pas, oui. Il n'y a pas une chose que tu puisses offrir à Allah pour qu'il te rende ton temps. Cette chose n'existe pas. Oui. Une vieille dame qui se transforme en jeune fille, jamais, ou un vieil homme qui se transforme en jeune homme, jamais. Donc, avec cela, l'être humain doit se rendre compte que « *alwahtu an fas, wa as mana maa yamlikul insaan* ». Donc, de tout ce qu'il possède, le temps est plus précieux, c'est le plus cher. Euh, donc, l'importance du temps se mesure selon les actes et les conséquences qui en découlent, « *fa huwa fil waqi rahsul maa lil hahihii lil insaan* » c'est le capital de la vie de l'être humain. Que ce soit l'individu, professeur, ou toute la société, mais c'est le capital. C'est grâce à lui que les pays devancent leurs voisins, mais, c'est à cause de lui aussi que les pays sont devancés par leurs voisins, sur la manière de gérer le temps.

Khadaffi disait qu'un pays qui a plusieurs Grand-Place [terme utilisé au Sénégal pour désigner les lieux où se rencontrent généralement les hommes pour discuter ou faire des jeux], se faisait devancer par les autres pays, oui, une société qui a beaucoup de Grand-Place se fait devancer. Je lui ai dit qu'il devait venir à Dakar, il y a beaucoup de Grand-Place qui sont là, toute société qui en compte beaucoup se fait devancer, parce que le rôle des Grand-Place est minime dans la société, à part rester assis à commenter, à jouer à la belote, au mariage et au damier, une grande personne qui a trois feuilles et qui dit tout, avec tout ce qu'il y a, rires, Cheikh Akhmet Tidiane Gaye.

Motax Fallu Siise di wax ne doo dégg ñu naan diw daa gudd ap dund, déet-deet, diw daa gudd fan, diw daa gudd fan, melni ku wax benn fan. Waaw, wolof rekk ka riche tabarfakalla. Gudd fan, diw dafa gudd fan. Fan rekk la wax, ndax xam ne dund gi yëpp ap fan doŋ la, waaw. «*Ka annaxum yama yarawnaxa, lam yalbasu ilaa anchiyatan aw duxaaxa* », Fan, fan wu gudd, maanaam benn fan bu ñu tàwwi rekk ba mu gudd la. Wolof di junj foofu; lu mu la bëgg wax, mooy sa dund lu muy réy réy réy, benn fan kepp la. Xasanul banna *achaxid*, mu nee «*xuwal xayaatu* ». Reetaan, dama am mbokk bu ma ne woon ca Munna, lutax ngen naan Xasanul banna *chaxid* la, *seydi xutbu chaxid*, ma nee ko yonent bi mo wax naan nàngami yëf fa ngi ni ku ci dee ci *chaxid*, ci *chuxada* yi nga bokk, motax ku ñu gis nga dee ca rekk ñu ne *chaxid* nga. Gannaaw yonent bi mo nee ku dee ci li *chaxid* nga ku dee ci li *chaxid* nga, mu nee xan, ma nee ko ku ca dee rekk ñu nee la *chaxid* nga. Waaw, ku ñu gis nga dee ca rekk ñu ne *chaxid* nga *tabarfakala*. «*Xuwal xayaatu* », Xasanul banna neena dund ngi «*xuwal xayaatu, fama xayaatu insaani ilal waqti lazi yaxdiixim min saaxatixim wilaadi ilaa saaxatil waa faati* ». Dund ngi yëpp mooy heure bi muy gane si àdduna, ak heure bi mu fiy jòge, loolu mooy dund gi.

«*Innal waqta laysa min zahbin faha* » le temps n'est pas de l'or, ce n'est pas du tout de l'or, mais il est plus cher que l'or; le temps n'est pas du tout du diamant, c'est plus cher que le diamant; le temps n'est pas le dollar ni l'euro, il est plus cher. Oui. Hassan al Bana à Misra *raximaxul laxu wa rabbi anxu*, [que le Seigneur lui accorde sa miséricorde], disait que «*huwal hayaatu, fama hayaatul insaani ilal waqtil lazii yahdiihin min saa hatihim wilaadi ilaa saa ati wa faati* », la vie, le temps c'est la vie. C'est pourquoi Fallou Cissé dit que l'on entend pas dire d'une personne qu'elle a une longue vie, non non, qu'elle a de longs jours [c'est comme cela en wolof] comme pour dire un seul jour. Le wolof est très riche. Longs jours, telle personne a de longs jours. Il parle d'un seul jour parce qu'il dit que toute la vie ne constitue qu'un seul jour, oui. «*Ka annahum yama yarawnaha, lam yalbasu ilaa anchiyatan aw duhaaha* », un jour, un long jour, c'est-à-dire que c'es un seul jour qu'on a étiré jusqu'à ce qu'il soit long. Le wolof fait allusion à, ce qu'il veut te dire c'est qu'importe l'importance ou la grandeur de ta vie, c'est juste un seul jour.

Hassan al Bana, *achahid*, [le martyr], disait «*xuwal xayaatu* » que c'est la vie. Il y a quelqu'un qui me demandait à Mouna, pourquoi vous dites que Hassan al Bana est un martyr, que Seydi Hutbe est un martyr Je lui ai répondu que c'est le prophète qui disait que voici telles choses, si quelqu'un en meurt, c'est un martyr, c'est pourquoi, dès qu'on voit une personne qui en meurt, on dit que tu es un martyr. Oui, si on voit quelqu'un en mourir, on dit que tu es un martyr, comme le veut Allah. «*Huwal hayaatu* », Hassan al Bana disait que la vie, «*huwal hayaatu, fama hayaatu insaani ilal waqti lazi yahdiihin min saahatihim wilaadi ilaa saahatil waa faati* » Toute la vie c'est l'heure à la quelle tu nais et celle à la quelle tu meurs, c'est cela la vie.

Auditeurs	
7 janvier	
<p>A1 : Tay nak bokk na si bis yi nga xamantene duma ko fâtte mukk, < axan >, parce que da nga maa sagal, < axan >, da nga sagal, da nga ma teral, sa ma biir mbokk, < axan >, da nga ma sagal, Sall : kooku seriñ Kanji ? A1 : waaw, Sall : waaw dëgg la, dëgg la ndeysaan, A1 : ma ngi lay sant, Sall : yaa ko moom, A1 : ba fi sant di yam, Sall : dëgg la, dëgg la, A1 : li nga def, Yàlla rekk ka ko xam, Sall : ndeysaan, A1 : ak fiim ma toll, Sall : dëgg la, A1 : ustaaz, < axan >, A1 : Yàlla na la Yàlla fây, Sall : amiin amiin, A1 : lépp lu Yàlla wax ci kòllère, Yàlla na la ko Yàlla fây, Sall : amiin, A1 : ustaaz, < axan >, A1 : li nga bëgg Yàlla, yaa ko xam, Yàlla na la ko Yàlla defâl, Sall : Allaaxumma amiin, A1 : man ak sama soxna, < axan >, ak unité 21 gi ñëppa ngi lay ziaar, Sall : jërëjêf, jërëjêf, A1 : di la dolli. Sall : xan, ndeysaan Seriñ Isa Kanji, <i>tabarakallaa</i>, xam na dina dellusiwaat, suñu kòllère la bu nekk fêle ca Parcelles Assainies, machàllaa, di wone mbégteem ci, ë, rekk <i>tabarkallaa</i>, mo doon sans commentaires. 88 628 53 53. Ñi ngi koy ziaar, di ziaar Ulimatu, di ziaare Soxna Magat Saar. Mbokk yi bismillaa ci Baay. Woyu diine Sall : 88 628 53 53, <i>tabarkallaaxu</i> Baay Juuf <i>bismillaa</i>, Woyu diine, Sall : li muy def ni mooy <i>marfiya</i> te mooy di tuddu <i>manaqiku</i> ko xam ne dafée</p>	<p>A1 : aujourd'hui fait parti des jours que je n'oublierais jamais, < ah han >, parce que tu m'as rendu fier, < ah han >, tu m'as rendu fier, tu m'as rendu fier parmi les miens, < ah han >, A1 : tu m'as rendu fier, Sall : Est-ce Serigne Kandji ? A1 : oui, Sall : oui c'est vrai, c'est vrai, [appel à l'attendrissement], A1 : je te remercie, Sall : c'est pour toi, A1 : je te remercie jusqu'au bout, Sall : c'est vrai, c'est vrai, A1 : ce que tu as fait, seul Allah le sait, Sall : [appel à l'attendrissement], A1 : là où j'en suis, Sall : c'est vrai, A1 : professeur, < ah han >, A1 : qu'Allah te rétribue, SALL : amen amen, A1 : tout ce qu'Allah a dit à propos des relations, qu'Allah te rétribue, Sall : amen, A1 : professeur, < ah han >, A1 : ce que tu veux, Allah tu es le seul à le savoir, qu'Allah te l'accorde, Sall : Seigneur amen, A1 : moi et mon épouse, < ah han >, et les habitants de l'unité 21, tout le monde te rend hommage, Sall : merci merci, A : j'ajoute. Sall : han, [appel à l'attendrissement], Serigne Issa Kandji, comme Allah le veut, je pense qu'il va revenir, c'est une de nos relations qui habite là-bas aux Parcelles Assainies, <i>machallah</i>, il exprime sa joie sur, euh, seulement, comme Allah le veut, c'est sans commentaires. 88 628 53 53. Nous lui rendons hommage, nous rendons hommage à Oulimata, à Sokhna Magat Saar. Chers auditeurs, nous commençons avec Baye. Chants religieux</p>

<p>nekkoon te génn àdduna. Mu kay defal al imaam Asaan Ciise <i>raxmatullaaxi aleyxi, wa radiyallaaxu anxu.</i> Woyu diine</p>	<p>Sall : 88 628 53 53, Baye Diouf, <i>bismillaa</i> [signifie Au non d'Allah, mais il est utilisé à chaque fois que le musulman entreprend quelque chose], Chants religieux Sall : ce qu'il fait c'est le <i>marfiya</i>, et cela consiste à dire les <i>manaaqiku</i> [les bienfaits] d'une personne qui était là et qui est décédée. Il le fait pour Imam Assane Cissé <i>raxmatullaaxi aleyxi, wa radiyallaaxu anxu</i> [qu'Allah l'agrée et soit satisfait de lui]. Chants religieux</p>
Co-animation et invité	
8 janvier	
<p>Sall : ñu nga lay nuyu ak waa Dalifort, co : ñu ngi lay fa bu baax ñun ak waa Dalifort, Sall : bismillaa, Co : ak li wër Dalifort yépp, Sall : ñu bàyyi la nga nuyante ak mbokk yi, Co : tabarakallaa, jërëjéf Sall, yaaw itam ñu ngi lay nuyu, < axan >, di la massawu coono, Sall : jërëjéf Co : di nuyu say mbokk ak say xarit, < axan >, ak say am-di-jàmm ak sa njabòoti bopp, < axan >, di leen jox orm te dila ñaanal, < axan >, wérgu yaram ak guddu gi fan, Sall : Yàlla nañu ko Yàlla boole, Co : Yàlla bàyyi la ak sa sago, Sall : amiin, Co : élément bu am solo nga ci reew mi, Sall : tabarakallaa, Co : ndaxte ë di waxtaane téere Yàlla bi, < axan >, ak di waxtaane waxi sang bi <i>aleyxi salaatu wa salaam</i>, < axan >, ë nit ñi di ci bég, di ci jubbantiku, < axan >, kooku ku ko am cim reew, war nga ko honorer tey ñaanal ko jàmm, Sall : amiin, akxamdulillaa, Co : tabarakallaa, Yàlla ñan ko bokk, Sall : amiin, Co : di nuyu itam kilifa diine yi nga xam ne yi ñuy wax ci ñoom lañu ko tankke, < axan >, te fës yéene seen lammiñ, donte</p>	<p>Sall : nous te saluons ainsi que les habitants de Dalifort, Co : nous te saluons en retour ainsi que les habitants de Dalifort, Sall : vas-y, Co : et tout ce qui entoure Dalifort, Sall : nous te laissons saluer les auditeurs, Co : comme Allah le veut, merci Sall, toi aussi nous te saluons, < ah han >, courage, Sall : merci, Co : je salue ta famille et tes amis, < ah han >, tes proches et ta propre famille, < ah han >, nous leur présentons nos respects et prions pour toi, < ah han >, pour une bonne santé et une longue vie, Sall : qu'Allah nous l'accorde à tous, Co : qu'Allah te laisse avec ton esprit, Sall : amen, Co : tu es un élément important dans le pays, Sall : comme Allah le veut, Co : parce que, euh, parler du livre d'Allah, < ah han >, et parler des propos du prophète, paix et salut sur lui, < ah han >, les gens en sont contents et se corrigent, < ah han >, celui là, celui qui l'a dans un pays, doit l'honorer et lui souhaiter la paix, Sall : amen, louanges à Allah, Co : comme Allah le veut, qu'Allah nous l'accorde à tous, Sall : amen, Co : je salue aussi les responsables religieux</p>

<p>sax matuñu ko, Sall : tabarakallaa, Co : léeg-léeg nga dégg ñu nee ana kilifa yi wax ? < axan >, waaye ñu ngi jàpp ne kilifa yaa ngi wax, < waaw >, ndax Aliun Sall doom la, talibe la, ë mbokk la, < axan >, ku mel ni moom ma ngi fi, Tayib Soose mi ngi fi, Maxtar Sek mi ngi fi, ñëpp, < axan >, koon kilifa yaa ngi wax, Sall : dégg la.</p>	<p>qui sont la source de tout ce que nous disons, < ah han >, nous avons l'intention d'être leur porte-parole même si nous ne sommes pas eux, Sall : comme Allah le veut, Co : dès fois tu entends les gens demander où sont les responsables qui ont parlé ? < ah han >, mais on considère que les responsables parlent, < oui >, parce que Alioune Sall est un fils, un disciple et un parent, < ah han >, il y a des gens comme lui, Taïb Socé est là, Makhtar est là, tous, < ah han >, donc les responsables parlent, SALL : c'est vrai.</p>
21 janvier	
<p>Sall : <i>Bismillaxi araxmani araximi, rabbis saraxli sadrii wa yasirlii amri, waxlul xuxdata mil lisani, yafqalu qawli.</i> Comme niñ ko waxewoon ci bëccëg ba léegi, xam ngeen ne fan yi ñu génn yépp, yeena ngi dégg ci ndaje mu maga mag, mu am ci pénc mi, amewoon fêle ca ë Méridien, ñu ci doon waxtaane finance islamique. Te Sud FM seen rajo moom it bëgg na yu mel noonu yu ci xew, mu waxtaan ceek yeen, leeralal ci lamu ci wara leeral yépp tabarkallaa, motax ñu yootu ci mbokk mo xam ne, yaakaarnañ ne ci ñi ko jékku la bokk, muy al ustaaz Ablaay Laam bun Ibraxim, al ustaaz Ablaay Laam bun Ibraxim, tabarakallaaxu ap sénégalais la, bu dëkk ci reew mi, mbokk ci ë xaleyi tabarakallaa, jànge ci reew mi li tambale ci al ibtidaa-ya, al iidaa-ya, ak saawiya yépp fii lako jànge ci reew mi dora tambale génn, al ustaaz Ablaay Laam am na al magister ci chariya, ci jaami-a al imaam Muxammad bun Sawud, al islaamiya bi ñu sampon fêle ca muritanie, ci 1997. Al ustaaz Ablaay Laam am na doctorat ci silku saalis ci fiq ka it usulam, ming ko ame ci jaami-atun urdun, ci 2002. Al ustaaz Ablaay Laam ustaaz lural araabiya la, ci asaniwiya al amma, comme dégguma tubab mën na am</p>	<p>Sall : <i>Bismillahi arahmani arahimi, rabbis sarahli sadrii wa yasirlii amri, wahlul huhdata mil lisani, yafqalu qawli.</i> Comme nous l'avons dit depuis le matin, vous savez que tous ces derniers temps, vous avez entendu parler d'une très grande rencontre, qui a eu lieu dans la société, elle avait eu lieu là-bas au Méridien, on y parlait de finance islamique. En plus, Sud FM votre radio, veut aussi que quand ces événements arrivent, qu'on en discute avec vous, et éclaircir tout ce qle professeur Abdoulaye Lam Boun Ibrahima, Abdoulaye Lam Boun Ibrahima, comme Allah le veut, c'est un sénégalais, qui habite dans ce pays, il fait parti des euh, jeunes, il a étudié dans le pays, à commencer par al ibtidaa-ya, al iidaa-ya, et saawiya, il a tout étudié ici dans le pays, après il a commencé à sortir, le professeur Abdoulaye Lam a une maîtrise en charia, dans l'université de l'imam boun Sawoud, une université islamique créée en Mauritanie, en 1997, le professeur Abdoulaye Lam a son doctorat en jurisprudence dans une université jordanienne, en 2002, le professeur Abdoulaye est professeur d'arabe à asaniwiya al amma, comme que je ne comprends pas français, peut être que je ne pourrais pas le traduire, lui, quand il sera là,</p>

du ma ko mëna fira, moom bu ñëwe, dina ci, dina ci ñëw ci yooyu niñu koy laqarbe ci làkk tubab. Al ustaaz Ablaay Laam, téere ngi ni ñu tiim bo xam ne risaala la bokk mi ngi ko def ci al, walla, *axkaamil anbiya fi fiqqil islaami*, ci la ko def, téere bo xam ne bi, tab-u nañ ko muul ko mu jeex, ñu muulat ko mu jeex, fim ne jeex na ba ñu nar ko muulat, te téere bi tabarakallaaxu xam na danañ ci ñëw ak moom inchàllaa, koon ustaaz Ablaay Laam, mooy sunu ganu tey, ñu ngi koy fàs yéene dalal, waaye balaa ñuy sori, ñu nee ko, ñu bàyyi ko mu nuyo ak mbokk yi ñuy déglu, al ustaaz Ablaay Laam salaamu aleykum,

Inv : maleykum salaam wa raxmatullaaxi wa barakaatuxu,

Sall : bismillaa,

Inv : ë ustaaz Aliuun, ñu ngi dello nuyu, < axan >, di profito ci ë tambali bi di nuyu mboleem auditeurs yi, < axan >, ci at mu bees mi, < axan >, di ndokkeel waa Sud FM yépp, diko commencer ci directeur bi ba ci mboleem ñi fi nekk, < axan >, ë dila ndokkel ci émission bi nga xam ne mi ngi jariñ ë sénégalais yi bu baaxa baaxa baax, < axan >, di jariñ sax, di njariñ, njariñ li di génn ba ag sax bitim reew, < axan >, nit ñi di ci jànge lu bare bare, ci seen diine ak seen àdduna, < axan >, koon ñu ngi wax mbokk yépp assalaamu aleykum wa raxmatullaaxi wa barakaatuxu,

Sall : maleykum salaam wa raxmatullaaxi wa barakaatuxu,

Inv : ë ñu ngi pare inchàllaa ànd ak ñoom ci émission bi ci li aju ci finance islamique, inchàllaa.

il y dira comment on le dit ces choses en français. Le professeur Abdoulaye Lam, le livre qui est devant nous, qui fait parti du message, il l'a fait sur le, ou *ahkaamil anbiya fi fiqqil islaami*, c'est un livre qui a été publié, le premier tirage est fini, un autre tirage est fini, et maintenant le dernier tirage est fini et actuellement on se prépare pour un autre tirage, et le livre, je pense que, comme Allah le veut, nous allons y revenir avec lui, s'il plaît à Allah, donc, c'est le professeur Abdoulaye Lam qui est notre invité aujourd'hui, nous avons l'intention de le recevoir, mais avant d'aller plus loin, laissons le saluer les auditeurs, professeur Ablaye Lam, que a paix soit sur vous,

Inv : que la paix, la miséricorde et la bénédiction d'Allah soient sur vous aussi,

SALL : *allez-y*,

Inv : euh professeur Alioune, nous vous saluons en retour, < ah han >, je profite du euh commencement pour saluer l'ensemble des auditeurs, < ah han >, en ce nouvel an, < ah han >, je présente mes vœux à tout le groupe Sud FM en commençant par le directeur, jusqu'à l'ensemble des travailleurs, < ah han >, je te félicite pour cette émission qui est très utile pour les sénégalais, < ah han >, elle est même, utile, utile jusqu'à l'extérieur du pays, < ah han >, les gens y apprennent beaucoup de choses, de leur religion et de leur vie, < ah han >, donc nous disons à tous les auditeurs que la paix, la miséricorde et la bénédiction d'Allah soient sur vous,

Sall : que la paix, la miséricorde et la bénédiction d'Allah soient sur vous aussi,

Inv : nous somme prêts s'il plaît à Allah, de parler avec eux à propos de la finance islamique, s'il plaît à Allah.

